



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



121381.87



Harvard College Library

FROM THE BEQUEST OF

JAMES WALKER, D.D., LL.D.,

(Class of 1814),

FORMER PRESIDENT OF HARVARD COLLEGE;

"Preference being given to works in the
Intellectual and Moral Sciences."

4 Dec. 1889.



HISTOIRE
DE
SAINT VINCENT DE PAUL

TOME II

PROPRIÉTÉ DE



OUVRAGES
DE MONSIEUR BOGAUD

DISCOURS, précédés d'une notice biographique, par M. l'abbé F. Lagrange, chanoine de Paris; in-8° avec portrait.

LE CHRISTIANISME ET LES TEMPS PRÉSENTS

5 volumes in-8°. . . 37 50 | 5 volumes in-18 jésus. . . 20 »

Tome I^{er}. *La Religion et l'Irréligion*. — Tome II. *Jésus-Christ*.

3^e édition. 2 volumes in-8°. 15 »

Tome III. *Les Dogmes du Credo*. 4^e édition. In-8°. 7 50

Tome IV. *L'Église*. In-8°. 7 50

Tome V. *La Vie chrétienne*. In-8°. 7 50

LE MÊME OUVRAGE. Tomes I et II. 5^e édition. In-18 jésus. 8 »

Tome III. 5^e édition. In-18 jésus 4 »

Tome IV. 3^e édition. In-18 jésus 4 »

Tome V. 3^e édition. In-18 jésus 4 »

(Les deux premiers volumes ne se vendent pas l'un sans l'autre.)

EXTRAIT DU CHRISTIANISME ET DES TEMPS PRÉSENTS

De la Douleur, 2^e édition, format carré gr. in-18. 3 75

Jésus-Christ, format carré gr. in-18. 3 75

Le grand Péril de l'Église de France au XIX^e siècle, avec une carte teintée indiquant la géographie et la statistique de la diminution des vocations sacerdotales; 4^e édition. In-8°. 1 50

Histoire de sainte Chantal et des origines de la Visitation, précédée d'une lettre de Mgr l'évêque d'Orléans; 10^e édition. 2 volumes in-8° avec 2 portraits 15 »

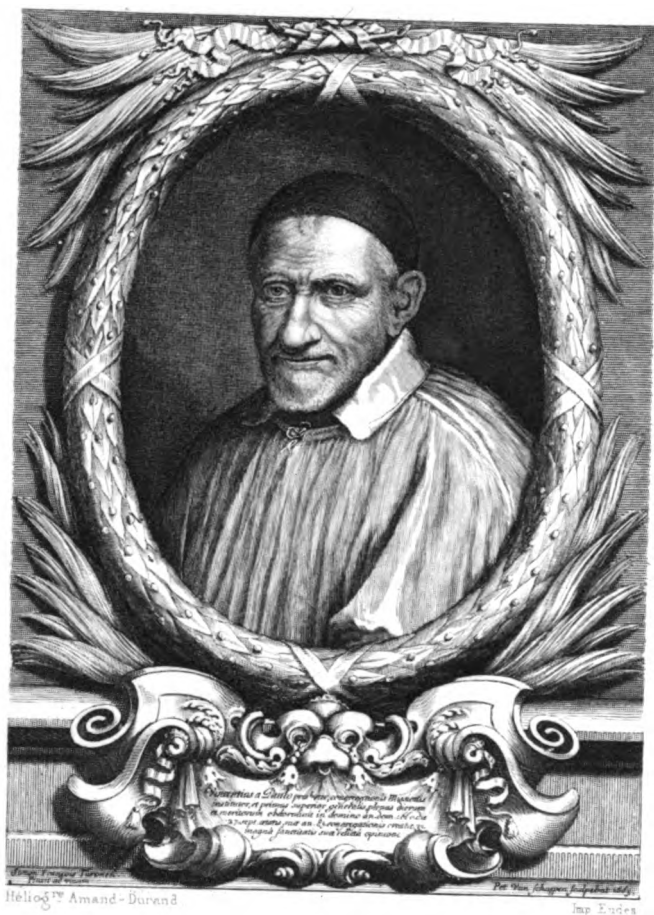
LA MÊME. 11^e édit.; 2 volumes in-18 jésus avec 2 portraits. 8 »

Histoire de la bienheureuse Marguerite Marie et des origines de la dévotion au Cœur de Jésus, pour faire suite à l'*Histoire de sainte Chantal*. In-8°. 7 »

LA MÊME, 7^e édition; in-18 jésus. 3 75

Histoire de sainte Monique, 6^e édition. Beau volume in-8° avec une gravure de sainte Monique et saint Augustin 7 50

LA MÊME, 10^e édition; in-18 jésus 4 »



SAINT VINCENT DE PAUL

HISTOIRE
DE
SAINT VINCENT DE PAUL

FONDATEUR
DE LA CONGRÉGATION DES PRÊTRES DE LA MISSION
ET DES FILLES DE LA CHARITÉ

PAR
MONSEIGNEUR BOUGAUD
ÉVÊQUE DE LAVAL

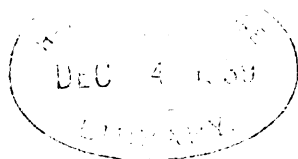
TOME II

PARIS
LIBRAIRIE POUSSIELGUE FRÈRES
CH. POUSSIELGUE, SUCCESSEUR
RUE CASSETTE, 15

1889

Droits de traduction et de reproduction réservés.

III 5585
C 1381.87



Walter Gurd.

HISTOIRE DE SAINT VINCENT DE PAUL

LIVRE IV

SAINT VINCENT DE PAUL EN FACE DE LA MISÈRE
1642-1652

CHAPITRE PREMIER

Développement extraordinaire de la misère au milieu des guerres
de la Lorraine et de l'Allemagne.

1635-1642

Pendant que saint Vincent de Paul travaillait à former les grandes armées de la charité, dont nous venons de dire les origines et les caractères, la guerre éclatait, suivie, comme il arrivait presque toujours alors, de la famine et de la peste; et elle jetait dans d'effroyables malheurs nos plus belles contrées, la Lorraine et la Champagne, la Bourgogne et la Picardie, l'Anjou et l'Orléanais. Bientôt même, compliquée de guerre civile, elle venait semer la terreur et la misère jusqu'aux portes de Paris et dans les faubourgs même de la capitale.

On le sait, la pensée dominante de la politique étrangère de Richelieu, c'était l'abaissement de la maison d'Autriche, qui semblait nourrir des projets de domination impitoyables, menaçants, selon Richelieu, pour la papauté elle-même. Dans ce but, il ne craignit pas de s'allier au brave et aventureux roi de Suède, Gustave-Adolphe, tout puissant qu'il était, et dont il avait deviné le génie; et il le planta comme un trait dans le flanc droit de l'Autriche (1629). Il regarda ensuite de l'autre côté; il vit sur le trône de Lorraine le duc Charles IV, et il essaya de l'enfoncer comme un second trait dans le flanc gauche de l'Autriche. Malheureusement ni le génie ni l'audace de Gustave-Adolphe n'étaient en Charles IV; il prit peur; il demanda à rester neutre; et, n'obtenant rien de Richelieu, il finit par se ranger secrètement d'abord, puis publiquement, du côté de l'Autriche. Richelieu n'attendait que ce moment. Il fondit sur lui comme un vautour sur une proie (1633). Celui-ci, éperdu, appela l'Autriche à son aide, et ainsi commença cette guerre qui devait se terminer par l'agrandissement définitif et la souveraineté de la France, mais qui, en attendant, allait la couvrir de sang et de ruines pendant de longues années (1633-1660).

La guerre a deux sortes d'histoires : l'une extérieure et du dehors, l'autre tout intime et du dedans. La première, brillante, illuminée des coups de foudre du génie, animée par le clairon des batailles; l'autre pleine de sang et de larmes, de

douleurs silencieuses et de crimes odieux; et c'est celle-là que nous allons non pas raconter, mais peindre, afin de mettre en relief la divine tendresse, la générosité inépuisable et la sagesse à toute épreuve de notre saint.

La guerre telle qu'on la faisait au xvii^e siècle ne ressemblait pas à la nôtre. Au lieu de troupes disciplinées, nourries, soldées, on n'avait que des bandes qu'on ne payait pas, et qui vivaient sur le territoire ennemi. La grande loi, l'unique était de terroriser et d'affamer le pays. On tuait tous les hommes valides, on outrageait les femmes; on ravageait les moissons, on coupait les arbres fruitiers, on faisait le désert derrière soi, afin que l'armée ennemie n'y pût subsister. Ainsi se conduisaient les Français, même en terre française; combien plus les Allemands, les Croates, les Hongrois, les Bohémiens! Il y avait alors en Allemagne, en Hongrie, sur le Danube, des marchés d'hommes où on se louait à tant pour faire la guerre : sacripants de tous les noms et de tous les habits, brigands en rupture de ban, hommes désespérés, déshonorés, qui ne pensaient qu'à tuer ou à être tués; jeunes débauchés et jeunes fous qui voulaient courir les aventures, vivant de pillage, de maraude, bons pour tuer, voler, outrager les femmes, et promener partout les horreurs de la guerre.

C'est à ces bandes que l'Autriche s'adressa, et, de 1633 à 1636, elles roulèrent à la fois sur la France. Waldstein d'abord, génie taciturne et

sauvage, qu'entourait une armée de cent mille soldats, auxquels, en échange d'une obéissance passive, il livrait tout, biens, vies, honneur. Il s'approche de la France, occupe Worms, Francfort, les environs de Strasbourg, et paraît aux portes de Metz. Ses lieutenants, aussi redoutables que lui, vont plus loin. Jean de Werth fait entendre ses canons à vingt lieues des tours de Notre-Dame; le récit des cruautés de ses soldats porte la terreur en France. Piccolomini entre par la Picardie, à la tête d'une armée de Polonais, Croates et Hongrois (seize à dix-huit mille chevaux, quinze mille fantassins et trente pièces d'artillerie). En même temps le terrible Gallas fait sa percée par la Franche-Comté et entre en Bourgogne, mettant tout à feu et à sang.

La France, envahie par trois côtés à la fois, fait des efforts héroïques et leur oppose des armées, admirables sur le champ de bataille, mais, hélas! guère mieux disciplinées que celles de l'ennemi, sans solde, sans vêtements, ayant ordre de tout brûler, les moulins, les amas de grains, de faire le désert, afin que l'ennemi soit obligé de rétrograder. Que pouvaient devenir les pauvres populations dans un conflit pareil? Celles même qui n'étaient pas sur le passage des terribles armées n'étaient pas rassurées pour cela. C'est par bandes de quinze cents hommes, infanterie et cavalerie, que les soldats allaient à la maraude, officiers en tête, tambours par devant, canons par derrière. On moissonnait les champs pour en vendre le blé;

on pillait tout village qui ne consentait pas à donner une forte rançon, et si les victimes s'avisait de se plaindre aux généraux, ceux-ci se contentaient de répondre que les gens de guerre n'étant pas payés, ils étaient obligés de se nourrir comme ils pouvaient. Le voisinage des forteresses occupées par nos garnisons, loin d'être une protection pour les paysans, était un danger de plus. On voyait à chaque instant nos soldats quitter sans bruit leur retraite, presque toujours de nuit, faire vivement une pointe à travers le pays, fondre sur un village souvent fort éloigné, le piller, le rançonner et souvent le brûler. Le coup fait, le butin empaqueté et jeté en croupe, ces soldats, qui de loin ressemblent à des Arabes écumanant le désert, fuient au galop de leurs durs petits chevaux, et ils sont bien loin quand les villages voisins apprennent en tremblant le désastre. On voit le sort de ces pauvres populations, écrasées pendant quinze ans et tour à tour foulées aux pieds par les amis et les ennemis, et par les premiers plus tristement peut-être et plus longuement que par les seconds.

Avec une telle manière de faire la guerre, les soldats courant les campagnes au printemps, foulant aux pieds de leurs chevaux les moissons naissantes, coupant les arbres fruitiers, brûlant les moulins, la famine devait nécessairement suivre la guerre. Elle éclate dès 1631 en Lorraine, et en 1635 elle est extrême partout. Le blé se vend trente-six, trente-huit, quarante francs le bois-

seau, et encore on n'en peut pas trouver. Les pauvres meurent de faim. On les voit manger du chènevis pur, faute de pain. En 1637, les vivres deviennent si rares, que les bêtes mortes sont recueillies comme bonne viande. Dans certains villages, qui étaient peuplés comme de petites villes, on ne voit que peu de gens si hâves et si décharnés, qu'on les prendrait pour des squelettes. En 1640, la ville de Metz est envahie par une armée de quatre à cinq mille pauvres de tout âge et de tout sexe, qui en font comme un champ de bataille de la misère. Il en meurt tous les jours de faim, de maladie, sans compter ceux que les loups dévorent. Car des loups furieux, attirés par l'odeur cadavéreuse qui s'en exhalait sans cesse, infestaient en plein jour les bourgs et les villages, où ils dévoraient les femmes et les enfants; la nuit ils s'introduisaient dans la ville par les brèches des murailles, et saisissaient toute proie morte ou vivante. En mai 1640, à Pont-à-Mousson, les rues sont remplies de quatre à cinq cents pauvres, réduits par la maigreur à l'état de squelettes, se traînant à peine et si affaiblis, qu'ils ne pouvaient pas prendre de nourriture, et que plusieurs moururent en mangeant. Il était temps qu'on vint à leur secours; car en beaucoup d'endroits la faim y tenait de la rage, et les poussait à des actes de folie. Un jeune enfant, tombé au milieu de compagnons d'un âge plus avancé, fut mis en pièces et dévoré par eux. Même spectacle, en 1640, à Saint-Mihiel. Plus de six cents pauvres dans la nécessité extrême, dont

plus de cent réduits à l'état de squelettes si affreux, que si Notre-Seigneur ne me fortifiait, dit un témoin, je ne les oserais regarder. Ils ont la peau comme du marbre basané et tellement retirée, que les dents leur paraissent toutes sèches et découvertes. Ils ne vivent que de l'herbe des champs. Un peu plus tard, au lieu de six cents pauvres, on en compte plus de onze cents dans une misère indescriptible. « On vit un jour une mère et ses trois enfants occupés à rôtir une couleuvre et prêts à la dévorer. » En 1642, la misère est si extrême en Lorraine, que d'âge d'homme on n'avait vu le pain si cher. En 1650, à Guise, la misère surpasse tout ce qu'on peut dire. Les pauvres meurent de faim. Il n'y a plus une maison à laquelle ils puissent avoir recours ni trouver un morceau de pain; ce qui fait qu'il en meurt tant, jusqu'au nombre de douze à quinze par jour. A Saint-Quentin, on est accablé par le nombre et la pauvreté des réfugiés. Dans une seule maison, un missionnaire a trouvé deux femmes veuves avec chacune quatre enfants, couchés tous ensemble sur la terre, sans pain ni linge. Le nombre de ceux qui se réfugient dans la ville, pour éviter les fureurs de la soldatesque, est tel, que les bourgeois, ne les pouvant nourrir, avaient résolu de les jeter par-dessus les murailles de la ville.

A Laon, à Verdun, à Mézières, on monte la garde à toutes les portes, pour éloigner à coups de piques les pauvres qui voudraient y entrer. A Bazoches, il n'est pas resté un grain de blé, les soldats ont

tout pris. A peine a-t-on laissé aux habitants leur chemise. A Fismes, à Brêmes, on ne voit que malades de fièvres chaudes et de dysenterie, couchés sur la terre et dans des maisons à demi démolies et découvertes, sans aucune assistance, n'ayant ni pain, ni bois, ni couvertures; les vivants avec les morts; de petits enfants sur le sein de leurs mères décédées; enfin plus de douze cents qui meurent de faim. A la Capelle et au Catelet, le blé est hors de prix; les œufs valent six livres dix sous le cent, et la livre de beurre quatorze sous: jugez quelle peut être la calamité. A Laon, Ver vins, la Fère, c'est pitié de voir les pauvres: les uns couverts de gale, les autres tachetés de pourpre; ceux-ci chargés de clous, ceux-là d'aposthèmes; l'un a la tête enflée, l'autre le ventre, celui-ci les pieds; et quand cela crève, il en sort une si grande abondance de pus et la puanteur est telle, que c'est le plus horrible et pitoyable objet qui se puisse regarder. La cause de ces maux vient de leur mauvaise nourriture, n'ayant mangé toute l'année que des racines d'herbe et du pain de son, tel que les chiens à peine le pourraient manger. A Lesquielle, à côté de Guise, on trouve dans une maison la carcasse d'un pauvre mort de faim et toute dépecée et rongée par des bêtes qui étaient entrées dans le logis. En 1651, à Reims, à Rethel, toute la moisson est emportée, les terres sans labour et sans semence, la famine et la mortalité presque universelles, les corps sans sépulture et exposés à servir de curée

aux loups, les pauvres réduits à ramasser du blé ou avoine germés et à demi pourris; et la vie qu'ils mènent est si affreuse, qu'ils sont défigurés, que leurs visages en sont noirs et qu'ils ressemblent plutôt à des fantômes qu'à des hommes. A Guise, plus de six cents personnes, réduites à une telle misère qu'ayant déjà mangé les quelques grains de leur récolte, elles se jetaient sur les carcasses de chiens et de chevaux, reste de la curée des loups. A Rethel, les pauvres sont réduits à la pâture des bêtes, jusqu'à manger des chiens, ainsi qu'on l'a vu souvent. En 1651, à Marle, une partie des habitants ne vit que de pain d'avoine et de son; le reste meurt de faim. A Mareuil, près de Soissons, deux enfants ont été trouvés à se nourrir des cadavres de leurs père et mère. A Saint-Quentin, pour apaiser et tromper leur faim, les pauvres broutent l'herbe, arrachent l'écorce des arbres, mangent la terre, déchirent leurs haillons et finissent par se ronger eux-mêmes de désespoir. Entre Reims et Rethel, on voit des troupeaux d'hommes et de femmes qui fouillent la terre comme des porceaux pour y trouver quelques racines. De la paille hachée, pétrie avec de la terre, voilà leur seul pain. En 1652, en Beauce, dans le Gâtinais, on a trouvé plus de huit cents familles, deux mille deux cents personnes nues et sans pain. En Berry, dans les meilleures paroisses, pas dix maisons où il y ait du pain. Le plus grand nombre des familles vivent d'herbes et de racines bouillies à l'eau pure, ou de quelques morceaux de bêtes mortes, dé-

terrées et ramassées dans la campagne. Dans les rues, dans les champs, on voit des pauvres nus, languissants, se trainant comme des bêtes à la recherche de quelques racines. A Étampes, plus de quatre cents pauvres, étendus languissants sur les places. La forêt d'Orléans en est pleine. A Orléans même, on en compte jusqu'à deux mille. A Meung, deux cents. A Beaugency, cinq cents. A Blois, cent soixante-dix-sept pauvres sont morts de faim. Ils ne mangent que chardons crus, limaces et charognes. Ils déterrent les os des morts pour les sucer. A Montargis, deux mille pauvres. A Lorris, une femme a tué ses deux petits enfants pour s'en repaître, puis s'est étranglée elle-même. J'ai parcouru, dit un témoin, depuis trois semaines la Beauce, le Blésois, la Touraine, le Chartrain et le Vendomois ; on y meurt en tas. On enterre les morts trois à trois, quatre à quatre. Morts et mourants se voient pêle-mêle sur les grands chemins. Dans le Berry, on mange les vers tout crus. A Amboise, hommes et femmes se sont jetés sur un cheval écorché et n'en ont pas laissé un morceau. Autour de Blois, les pauvres courent la nuit dans les rues comme des loups affamés. On assassine pour un morceau de pain. On estime que, sans un prompt secours, il mourra dans ces seules provinces d'Orléanais et de Blésois plus de vingt mille pauvres.

Mais la famine n'était pas encore le plus horrible spectacle qui suivait les armées. C'était la peste. Ces bandes affreuses qui descendent de

l'extrême Orient, les Bohémiens, les Croates, les Hongrois, l'apportent avec eux et la laissent derrière eux. Des milliers d'hommes tués et non ensevelis, des malades barricadés dans leurs maisons et y mourant de faim, des centaines de chevaux éventrés et pourrissant sur les places publiques et sur les routes, entretiennent et alimentent la peste. Elle sévit dans la Lorraine, la Bourgogne, la Champagne, dès 1631; elle revient en 1633, 1635, et fait des milliers de victimes. A Saint-Quentin, en 1636, on compte trois mille morts en six mois. Vers la même époque, elle change en déserts les bassins de la Saône et du Doubs. Vers octobre 1636, la peste éclate à Beauvais, à Compiègne, où elle met une confusion horrible. Dans la petite ville de Marle, en cinq mois il meurt plus de quatre cents personnes; en 1637, elle rentre pour la septième fois en Lorraine. De là elle redescend en Bourgogne, où la seule petite ville d'Auxonne compte trois mille cinq cents morts. A Palaiseau, il meurt tant de personnes, et il y a si peu de bras pour les ensevelir, que l'air en est infecté. Étampes est démoli et environné de cadavres. Ce qui reste de maisons est rempli de malades n'ayant que la peau collée sur les os, sans pain, sans un verre d'eau même pour étancher leur soif brûlante. Toute la Brie ressemble à la Lorraine. La cloche des enterrements ne s'arrête pas. La Normandie, qui a échappé à la guerre, n'échappe pas à la peste. A Rouen, plus de dix-sept mille personnes sont enlevées en très peu de temps. « Les cloches,

dit le poète Rotrou, sonnent pour la vingt-deuxième personne qui est morte aujourd'hui; » quelques jours après elles sonnaient pour lui, et enlevaient à quarante-deux ans un poète qui venait de prendre, dans l'art dramatique, le premier rang après Corneille. A Paris, l'invasion du fléau n'est pas moins terrible. Vingt-deux médecins sont rapidement enlevés avec une foule de prêtres et de religieux. De là la peste descend dans le Bordelais, le Bas-Languedoc, le comtat d'Avignon, fait d'épouvantables ravages à Toulouse, Marseille, Nîmes, dévaste Lyon en passant, et vient reprendre en revers la Bourgogne et la Lorraine, où elle ranime le fléau qui semblait s'éteindre.

Ce qui augmentait l'épouvante, c'est qu'il n'y avait de secours nulle part. Car d'où aurait-il pu venir? Du roi? du gouvernement? Certes, Louis XIII, Anne d'Autriche, sur leurs bourses particulières, faisaient l'impossible, nous l'allons voir; mais les impôts mal perçus, les caisses vidées par la nécessité de soutenir les armées, rendaient le gouvernement incapable de remédier à de tels désastres. Au contraire, il les augmentait en poussant aux dernières extrémités la perception des impôts. Les villes et les villages étaient sillonnés par des agents du fisc qui entendaient se faire payer, même au prix des plus odieuses violences. Ce que ne pouvaient payer les insolvable, les ruinés, les pauvres gens en fuite, on exigeait que ceux qui restaient solvables le payassent. Mais bientôt, écrasés par cette solidarité désolante, ils

devenaient pauvres à leur tour, et augmentaient le nombre des ruinés. On saisissait alors les troupeaux; dès lors plus d'engrais; on vendait les meubles, même les vêtements¹. En 1634, les états de Normandie constatent que les tailles se sont accrues « jusqu'au point d'avoir tiré la chemise qui restait à couvrir la nudité du corps et empêché les femmes en plusieurs lieux, par la honte de leur propre nudité, de se trouver aux églises ». En Bourgogne, l'impôt dépasse huit fois celui des années antérieures. Partout le désespoir éclate en révolte. Ici les va-nu-pieds, là les croquants. « On fait des rébellions de toutes parts, dit un intendant d'Auvergne, et je suis sans autorité pour y remédier. » A Issoire, on a jeté les commis dans une de ces chaudières pleines de chaux vive où les corroyeurs mettent leurs peaux de bœufs en poil pour les peler, et dont ces pauvres commis sont sortis à demi bouillis. Clermont, Brioude, Aurillac, sont en état de révolte. A Pontoise, les prisons sont pleines de pauvres gens qui n'ont pu payer leurs tailles, et les collecteurs n'osent plus sortir de leurs maisons de crainte d'être assommés. La situation de Pontoise est celle de toute la France. En 1646, il y a dans les fers, pour non-paiement des tailles, plus de vingt-trois mille prisonniers. Et, pour comble de malheurs, pendant que l'État exige si violemment le paiement des impôts, lui ne paye pas ses dettes. Aussi la co-

¹ MICHELET, *Hist. de France*, tome I, p. 150.

lère prend les plus doux, et ils déclarent qu'au cas où on ne leur payera pas ce qui leur est dû, ils pilleront les meilleures boutiques, et même le marché quand il se tiendra; et au cas où on retarderait davantage leurs paiements, ils mettront le feu aux quatre coins de la ville et feront tant de ravages, qu'on sera contraint de leur donner contentement.

Si l'État ruiné, obéré, ne pouvait ni payer ni se faire payer et était dès lors incapable de remédier à de si grands malheurs, le clergé pouvait-il quelque chose? Pas davantage. Il avait été plus brisé et broyé que personne. Ses richesses étaient en biens-fonds, et les terres, depuis vingt ans, foulées sous les pieds des chevaux, ne rapportaient rien. Les dimes étaient éteintes. Des bandes qui avaient envahi la Lorraine, la Bourgogne, la Picardie, la Champagne, beaucoup étaient luthériennes et s'étaient acharnées sur les églises. En Lorraine, les prêtres, après avoir vendu pour vivre et soutenir leurs paroissiens les vases sacrés de leurs églises, abandonnaient leurs postes et erraient au hasard. A Saint-Mihiel, les prêtres n'avaient plus un morceau de pain, jusque-là qu'un curé d'un village prochain s'était attelé à la charue avec ses paroissiens, bœufs et chevaux étant mangés. Un chanoine de Verdun écrivait : « La misère m'a réduit à quitter le service de mon église, où je ne trouvais plus qu'un pain de larmes et de douleur, et je me suis mis à labourer la terre pour avoir de quoi vivre. » En Picardie, traversée

par les luthériens du baron d'Erlach, tous les temples sont pillés, ruinés, incendiés, en sorte qu'il ne reste plus désormais de monument antique dans toute la portion nord-ouest du diocèse de Laon. Le jeu de ces barbares est d'exposer les prêtres tout nus aux moqueries de la multitude, ou de les martyriser dans leurs presbytères et au pied des autels. Ils leur chauffent les pieds pour les forcer à livrer l'argent qu'ils n'ont pas. A Fismes, à Braine, les églises ont été profanées, les calices et ornements emportés, les saints ciboires arrachés des autels. A Bazoches, le saint Sacrement a été foulé aux pieds, les calices et ciboires brisés, les fonts baptismaux rompus, les ornements pillés, en sorte qu'il y a plus de vingt-cinq églises en cette petite contrée où on ne peut pas célébrer la sainte messe. A Ribemont, à la Fère, à Vervins, la plupart des curés sont morts ou malades, les églises brûlées. Dans le seul diocèse de Laon, il y a cent paroisses où tout culte est interrompu. Dans celui de Soissons, affirmait un député à l'Assemblée, tous les curés sont ruinés, et il n'y a pas d'apparence qu'on puisse tirer d'eux le paiement des décimes, bien loin d'être en jouissance de payer une taxe extraordinaire. L'archevêque de Reims demande énergiquement exemption pour sa province : toutes les églises profanées, les ornements volés, les prêtres ou tués ou ruinés, toute la moisson emportée, les terres sans labour et sans semence. A Châlons-sur-Marne, les temples sont pillés; on ne peut

plus célébrer la sainte messe. C'est partout le même spectacle, et la Bourgogne ne le cède sous ce rapport ni à la Champagne ni à la Lorraine.

Les religieux, les religieuses n'avaient pas été plus épargnés que les prêtres. Ces soldats sauvages, ces protestants fanatiques se faisaient une joie de brûler les monastères, de piller les couvents, d'arquebuser les moines, d'outrager les religieuses. Ils allaient jusqu'à déterrer les morts comme ils firent à Ribemont, en 1649, pour se donner la consolation sauvage de percer à coups d'épée le corps du prieur dom Dupont. Un autre prieur, dom Michel de la Mer, fut saisi sous les voûtes de son église, mis à nu et pendu par les aisselles à une poutre. Les religieuses qui échappaient aux derniers outrages manquaient de mourir de faim. A Nancy, la cloche destinée à appeler à leur secours la charité publique ne cessa de tinter pendant plusieurs mois. A Saint-Quentin, des franciscaines ne mangèrent pendant des années que du pain d'herbes, orge et oignons. A la Fère, de pauvres bénédictines étaient toutes malades de faim. En 1646 et 1647, il fallut distribuer du pain, des vêtements à plus de six cents religieuses; en 1640, on en avait distribué à onze cents religieuses. Et chaque année, pendant trente ans, il fallut recommencer.

Et, ce qui ajoutait à la détresse, c'est qu'il n'y avait plus de riches. Tous les châteaux étaient pillés, les terres non ensemencées. « Le plus riche n'aurait pas pu donner cinq sous. » Des gens qui avaient vingt-cinq mille écus au soleil venaient

tendre humblement leur écuelle pour avoir un peu de potage. Un seigneur étant venu demander un peu de confiture pour sa fille malade, comme on lui répliquait qu'on n'en donnait qu'aux pauvres : « Hélas ! dit-il, je suis bien de ce nombre, car ma fille n'a eu depuis deux jours qu'un peu d'eau pour nourriture. »

Des volumes suffiraient à peine à peindre les ruines accumulées, pendant ces trente années, sur les plus belles provinces de la France. La dépopulation, commencée dès 1635, ne s'arrête plus.

C'est un sauve-qui-peut général. Les grandes usines se ferment les unes après les autres. Les fabriques de drap de Lille, d'Armentières, d'Elbeuf, disparaissent dès les premiers temps, les verreries de Lorraine et de Bourgogne ensuite. Les industries de laine de la Picardie, après avoir résisté un instant, succombent à leur tour. Le commerce des vins de Champagne et de Bourgogne est anéanti. Les hôpitaux, écrasés de dettes, renoncent à recevoir les pauvres. Les villages se dépeuplent. En Bourgogne, sur deux cent douze villes et villages dont on a étudié les rôles, il y en a vingt entièrement détruits et où il n'y a pas un seul habitant; trente autres où il y en a cinq ou six. En Lorraine c'est pire encore. A Frouard, où on comptait cent ménages en 1633, il ne reste plus que cinq ou six pauvres habitants auxquels il est impossible de cultiver la terre de finage. Buissoncourt est désert. Pas d'impôts possibles à Houdemont, qui n'est plus habité que par deux ou

trois veuves. Il n'y a plus personne à Pierreville, à Paray, à Saint-Césaire et dans tous les villages du Vermois. Il en est de même de la plupart des villes et bourgs de la Lorraine. Plusieurs ont complètement disparu. Beaucoup sont représentés par un hameau, une ferme, un moulin. D'une foule d'autres il ne reste que le nom.

Quand on fouille les documents à peine encore explorés des villes et des villages, les registres des corps de ville, les délibérations des chapitres et des paroisses, et qu'on se demande si personne n'est venu au secours de ces populations broyées par la guerre, on trouve un nom, un seul, celui de saint Vincent de Paul. Nous allons voir ce que peut faire un seul homme, quand le souffle de la vraie charité le possède et le soulève.

CHAPITRE II

Premiers efforts de saint Vincent de Paul pour lutter
contre la misère.

1642-1648

C'eût été déjà un grand spectacle de voir un pauvre prêtre caché dans un des faubourgs de Paris, un vieillard de soixante-six ans, s'émouvoir « jusqu'à la souffrance » des malheurs de provinces aussi éloignées de la capitale que la Lorraine, la Bourgogne ou la Champagne. Qui y pensait à Paris ? qui à la cour ? qui dans le clergé ? Même les plus saints personnages, absorbés par leurs œuvres, ne paraissent pas avoir dirigé leurs regards de ce côté. Il n'y a que saint Vincent de Paul qui l'ait fait. Et ce qui est encore plus beau, c'est de voir avec quel succès extraordinaire il s'en est occupé. Ces grands et admirables travaux de notre saint, les historiens qui ne sont pas chrétiens en paraissent embarrassés. Les uns les passent entièrement sous silence ; les autres en parlent, mais pour les amoindrir. « Vincent fut

admirable, dit Michelet, quelque peu qu'il ait fait ¹. » Et encore : « Richelieu mourra à la peine; Vincent de Paul fera peu de chose ². » Et enfin : « On a vu l'impuissance, l'insuffisance, la misère des secours qu'essaya d'organiser l'excellent Vincent de Paul ³ » Oh ! sans doute il ne sécha pas toutes les larmes, il ne nourrit pas tous les affamés. Mais ses mains étaient encore pleines, quand les coffres de l'État étaient épuisés; et nous allons voir toutes les provinces se lever les unes après les autres, et le proclamer leur bienfaiteur et leur sauveur et le père de la patrie ⁴.

Ce qu'il fallait d'abord, c'était de l'argent. Heureusement saint Vincent avait sa caisse toute prête, celle des dames de l'Assemblée, et il commença à y puiser à pleines mains. On a peu de détails sur les premières charités, de 1633 à 1639. On n'écrivait rien, et comme on croyait que de tels malheurs ne dureraient pas, on donnait sans compter. En 1639, on distribue tant les premiers mois, qu'on ne peut plus satisfaire aux besoins des populations à la fin de l'année. En 1640, on prend mieux ses mesures. On donne cinq cents livres par mois à chacune des villes suivantes : Nancy, Verdun, Metz, Toul, Bar-le-Duc, ce qui fait deux mille cinq cents par mois, trente mille francs par an. Bientôt il faut y joindre Saint-Mihiel, où il y a onze cents pauvres à nourrir par jour, et Saint-

¹ *Hist. de France*, tome XII, p. 244.

² *Ibid.*, p. 308.

³ *Ibid.*, p. 280.

⁴ Feillet, p. 248.

Quentin, où il y a mille cinq cents malades. En 1641, à Verdun, on donne du pain à quatre cents pauvres, et souvent à cinq ou six cents, et il y a trois ans que cela dure. A Saint-Quentin, on distribue neuf cents livres par semaine, quarante-cinq mille livres par an. En 1649, à Guise, quatre cents livres par semaine, vingt mille livres par an. A Ribemont, à la Fère, huit cents livres par semaine, quarante mille livres par an. L'année suivante (1650) est plus chargée. Rien qu'en novembre on distribue six mille livres, soixante-douze mille livres par an. En décembre, quinze cents livres par semaine, six mille livres par mois. En janvier 1651, sans abandonner la Lorraine, on donne trois mille livres par semaine, cent cinquante mille livres par an. En mars, saint Vincent de Paul écrit : « Il n'est pas croyable combien ces dames ont de peine à soutenir le faix d'une si grande dépense, qui va à plus de quinze mille livres par mois, cent quatre-vingt mille livres par an. » A mesure qu'on avance, la dépense augmente avec le nombre des provinces envahies. En mai et en juin, quarante mille livres pour ces deux mois. A Saint-Quentin, les huit cents livres par semaine ne suffisent plus. A Rethel, à Marle, on a dépensé par mois soixante mille livres. En 1652, les dépenses, qui étaient de huit mille livres par mois, sont montées à dix mille en mars, à treize mille en avril. Du 15 juillet 1650 au 11 juillet 1657, saint Vincent de Paul comptait trois cent soixante-sept mille cinq cents livres; et dans

cette somme, disait-il, ne sont pas compris les habits, draps, couvertures, aubes, chasubles, ciboires, qui monteraient, dit-il, à des sommes considérables, si cela était supputé. Et tant d'autres sommes dont il ne parle pas pour la Bourgogne, la Lorraine, l'Anjou, la Brie et les environs de Paris; c'est plus de trois millions, qu'il faut tripler et quadrupler pour avoir la valeur actuelle. Quand cette affreuse guerre sera finie, et qu'un des missionnaires, devenu évêque d'Agen, Mgr François Hébert, essayera de faire le compte exact des charités de saint Vincent de Paul, il arrivera à la somme énorme de douze millions de livres, c'est-à-dire quarante-huit millions de notre monnaie actuelle. Saint Vincent de Paul, qui renvoyait toujours tout l'honneur aux autres, en était dans l'admiration. « Oh! Mesdames, le récit de ces choses ne vous attendrit pas le cœur? N'êtes-vous pas touchées de reconnaissance envers la bonté de Dieu sur vous et sur ces pauvres affligés? La Providence s'est adressée à quelques dames de Paris pour assister deux provinces désolées : cela ne vous paraît-il pas singulier et nouveau? L'histoire ne dit point que chose semblable soit arrivée aux dames d'Espagne, d'Italie ou de quelque autre pays. Cela était réservé à vous autres, Mesdames, qui êtes ici, et à quelques autres qui sont devant Dieu, où elles ont trouvé une ample récompense d'une si parfaite charité. »

Quand la caisse de ces dames était vide, ce qui arrivait de temps en temps, en 1639, en 1643, il

allait frapper résolument à la porte des plus grandes dames de Paris : chez M^{me} la duchesse d'Aiguillon, nièce de Richelieu, à laquelle il adressait une lettre éloquente; chez M^{me} la présidente de Herse, qu'il appelle la charitable présidente; chez M^{me} de Lamoignon, qui ne connaissait qu'une manière de ne rien donner, c'est quand elle n'avait plus rien; chez M^{me} de Bretonvilliers, qui en une fois lui donna quarante mille francs, somme énorme pour ce temps-là; enfin chez M^{me} Le Gras, dont la bourse était comme la sienne, et où il puisait sans compter. Il s'adresse ensuite à la reine de Pologne, qui lui envoie douze mille francs; et enfin il monte jusqu'à la reine régente, qui ne savait rien lui refuser. « A défaut d'argent, elle lui donnait ses bijoux : une fois un diamant de la valeur de sept mille livres, une autre fois un pendant d'oreilles qui fut vendu dix-huit mille livres par les Dames de la Charité. Et comme la chrétienne princesse demandait le secret : « Votre Majesté, « lui répondit Vincent, me pardonnera, si en cela « seulement je ne lui obéis pas. Mais je ne puis « cacher une si belle action de charité. Il est bon, « Madame, que tout Paris et même toute la France « la connaisse, et je crois être obligé de la publier « partout où je pourrai. »

Mais saint Vincent de Paul ne s'en tient pas là. Il y a quelqu'un qui a plus d'argent que la reine, c'est tout le monde. Notre saint eut une idée hardie : il crée la presse au bénéfice de la charité. Ses missionnaires répandus sur le théâtre de la

guerre lui envoient des lettres émues, pleines de détails navrants. Il les publie, il en fait de petits fascicules de quatre pages in-4°, qu'on distribue à la foule aux portes des églises. Bientôt la publication de ces lettres devient périodique. Il en paraît une tous les mois, et elle est lue avec tant d'avidité, qu'il faut bientôt en réimprimer les premiers numéros. « Dieu a versé une si grande bénédiction sur ce travail, que la plupart de ceux qui ont lu ou entendu le récit de ces relations ont ouvert les mains pour soulager leurs frères. Elles ont même été envoyées par les provinces du royaume, et l'on a souhaité que l'on fît réimprimer les premières relations, pour faire voir l'ordre et la suite de cet emploi, qui est l'un des plus considérables qui soient en nos jours. »

Une gazette est même fondée. On l'appelle le *Magasin charitable*, et elle a pour effet de provoquer un immense mouvement de charité.

En même temps saint Vincent de Paul s'adresse à l'archevêque de Paris. Il lui demande un mandement qui est lu dans toutes les églises de Paris, et qui fait couler bien des larmes. Il adresse la même demande à un certain nombre d'évêques qu'il a connus. Enfin il prend lui-même la plume, quelque peu de goût qu'il eût pour ce genre de travail. Il fait imprimer des extraits de l'Écriture et des Pères en faveur de l'aumône, et il y ajoute une *Instruction pour le soulagement des pauvres*. C'est le coup qui fait jaillir toute une série d'ouvrages, destinés à réveiller et à développer la cha-

rité dans le cœur des chrétiens : *l'Exhortation aux Parisiens pour le secours aux pauvres des provinces de Champagne et de Picardie*, par Antoine Godeau, évêque de Grasse ; *l'Aumône chrétienne et ecclésiastique*, par MM. Sapey et Oscar de Vallée, deux volumes in-8°, 1651 ; *le Chrétien charitable*, par le jésuite Bonnefonds, etc. Et ainsi, par l'initiative d'un seul homme, toute la partie française qui ne souffre pas vient au secours de celle qui souffre.

Mais ce n'est pas assez de réunir des secours, de l'argent, il faut les porter aux populations malheureuses ; il faut les leur distribuer, sagement, prudemment, au besoin héroïquement. Saint Vincent de Paul met la main sur sa seconde et sa troisième armée, les prêtres de la Mission et les Filles de la Charité. Il les envoie sur le champ de bataille de la misère, par groupes, par escouades, avec ordre de se séparer, de se diviser, de se porter aux endroits les plus périlleux, les plus abandonnés. Bientôt il y en a partout, à Metz, à Verdun, à Nancy, à Pont-à-Mousson, à Bar-le-Duc, à Saint-Mihiel ; plus tard, à Étampes, à Palaiseau, à Richelieu. On suit leurs traces aux cris de gratitude et d'enthousiasme des populations, des syndics, des corps de ville, des chapitres et des monastères. Après les avoir envoyés ainsi isolément, il les relie par provinces : dix ou quinze sous un chef ; puis il leur envoie des visiteurs, chargés de lui faire des rapports, afin qu'il puisse graduer l'importance des secours à la grandeur des misères. Il en fait autant

pour les Filles de la Charité. Il les envoie par groupes de deux ou trois, aux endroits où le danger est plus grand ; il encourage celles qui succombent ; il glorifie celles qui meurent « les armes à la main », comme il dit ; et il n'épargne rien pour leur communiquer la flamme dont son cœur est le foyer.

Des détails épouvantables remplissent les lettres qu'il reçoit, mais sans faire pâlir son courage. Bientôt même, par ses ordres et à la suite de l'expérience qu'ont donnée les premiers travaux, une sorte de stratégie s'organise, la stratégie de la charité au service de la misère. Et elle consiste en quatre points.

1° Soutenir ceux qui meurent de faim, qui tombent de défaillance. Pour cela, il fonde l'OEuvre des potages économiques. Il en rédige lui-même la formule, et on ne la lit pas sans attendrissement :

« Nourriture pour cent pauvres.

« Il faudra remplir d'eau une marmite ou chaudron, contenant bord à bord cinq seaux, dans lesquels on mettra par morceaux environ vingt-cinq livres de pain, sept quarts de graisse pour les jours gras, et sept quarts de beurre pour les maigres, quatre litrons de pois ou fèves, avec des herbes ou demi-boisseau de navets, ou des choux, poireaux ou oignons, ou autres herbes potagères, et du sel à proportion pour quatorze sols environ ; le tout cuit ensemble, revenant à quatre seaux, suffira pour cent personnes, et leur sera distribué avec une cuiller tenant une écuellée, qui est une por-

tion, et en sera donné à chacune famille autant de portions qu'il y aura de têtes à nourrir; et toute cette nourriture ne reviendra qu'à cent sols par cent personnes, même en cette année où le blé est très cher. »

Ces potages économiques, qui ont été le salut de milliers de personnes, les Filles de la Charité s'en font les distributrices. On ne lit pas sans verser des larmes le récit de ces distributions. A Guise, les missionnaires et les Filles de Charité, dépourvus de tous les ustensiles nécessaires, avaient cherché pendant quinze jours les moyens d'y établir les potages. La première distribution avait été faite à trois cents pauvres malades. Maintenant il en venait six à sept cents, et de tous les environs, et même des riches qui mouraient de faim dans leurs châteaux. A Saint-Quentin, on avait commencé l'œuvre des potages par deux cents malades; au bout de quelques jours, on en comptait quinze cents. A Laon, on avait augmenté et fortifié les potages, et donné même de la viande et des œufs, tant les malades étaient faibles. A Bazoches, il n'y a pas moins de douze cents malades exténués auxquels les Filles de Charité distribuent des potages et des remèdes. A Reims, à Rethel, à Boult-sur-Suippe, désolé par les Allemands, à Sommepey, à Donchery, où il y a six à sept mille languissants, orphelins ou malades, les Filles de la Charité distribuent sans compter des potages, de la viande, des œufs; la dépense monte à trois mille livres par semaine. A Étampes, rempli de malades, la

peau collée sur les os, sans pain, sans un verre d'eau pour étancher leur soif brûlante, les Filles de Charité établissent six marmites, et distribuent des potages et des remèdes. Dans les faubourgs de Paris, les potages sont distribués chaque matin à dix mille pauvres, et coûtent seize cents livres par mois. Et nous ne notons ici que quelques chiffres; car on se lasse à peindre la même misère et à redire le même dévouement.

2° Mais à quoi bon nourrir les affamés, soutenir les affaiblis, les malades, si on ne commence pas par ensevelir les morts, par débarrasser les villes, les villages, les routes, des cadavres d'hommes, de chevaux qui, en s'y décomposant, infectent l'air? Travail épouvantable, où plus d'un prêtre de la Mission, plus d'une fille de la Charité va laisser la vie. On forme une compagnie d'hommes dévoués, qu'on appelle les *aéreux*, parce qu'ils purifient l'air. Les missionnaires se mettent à la tête. A Rethel, mille cinq cents à deux mille cadavres étaient demeurés, depuis environ deux mois, sans autre sépulture que le ventre des chiens et des loups, qui en avaient dévoré un grand nombre. Ces restes informes et hideux, dédaignés même par les animaux, exhalaient une odeur qui empoisonnait la contrée. Le missionnaire Deschamps ne recula pas devant un devoir sacré, si répugnant qu'il fût, et, secondé par une petite gelée que la Providence envoya fort à propos, il fit enterrer tous ces cadavres. A Étampes, sous la conduite des missionnaires, « ils débarrassent les rues des monceaux

d'horribles ordures, abominable pêle-mêle de corps d'hommes, de femmes et de chevaux, qui pourrissaient là depuis le séjour que les troupes avaient fait dans la ville. Cela enlevé à force d'or et de dévouement, on parfuma les places et les maisons pour les rendre habitables. » Cinq missionnaires et cinq filles de la Charité y meurent les « armes à la main », comme dit saint Vincent de Paul. A Étréchy, à Villeneuve-Saint-Georges, on a trouvé trois cent soixante-quatorze malades dans la dernière extrémité; ni lits, ni habits, ni pain. Il va falloir commencer par enlever le foyer d'infection qui augmente la maladie, en enterrant les cadavres d'hommes, de chevaux morts et de bestiaux. A Saint-Étienne, en Champagne, plus de quinze cents hommes étant tombés sur le champ de bataille et servant de pâture aux loups, les prêtres de la Mission se mettent à enterrer ces corps à demi pourris. Heureusement le froid survient; car si le dégel eût continué, on n'aurait pas trouvé un homme qui voulût s'y engager pour mille écus. Un jour, saint Vincent de Paul réunit les dames de Charité et leur demande d'acheter, détail horrible, des pics et houes pour faire les fosses et enterrer les morts, qui est l'une des plus grandes peines des missionnaires, parce qu'il faut gratter la terre avec la main pour faire les fosses, et porter les morts sur des échelles qu'on a peine à rencontrer. A Corbeilles, le travail des *aéreux* a coûté quatre cents livres. A Villeneuve-Saint-Georges, ils ont trouvé douze à quinze cents chevaux morts,

et des cadavres de soldats et de pauvres auxquels ils ont donné la sépulture. A Étampes, ils n'ont pu faire autre chose que de vider l'infection des maisons dans les rues, tant elles étaient pleines d'ordures épouvantables. Là mourut une fille de la Charité dont les derniers moments furent signalés par un dévouement surnaturel. « Il y a quelque temps, racontait saint Vincent de Paul, on me disait d'une sœur qui était à l'agonie, que, voyant une pauvre personne qui avait besoin d'être saignée, elle s'était levée de son lit pour la saigner, et qu'après, étant tombée en faiblesse, elle était morte incontinent. Je ne me souviens pas de son nom. » Les sœurs chuchotèrent entre elles : « Sœur Marie-Joseph, à Étampes. » Et Vincent l'ayant entendu : « Dieu vous bénisse, mes filles ! sœur Marie-Joseph, c'est bien elle, en effet ; cette bonne fille peut être appelée martyre de la charité. » Là aussi prit le mal dont il mourut, quelques jours après, un saint missionnaire, M. David. « La Providence de Dieu, écrit saint Vincent de Paul, a appelé à lui M. David, de notre compagnie, duquel on peut dire qu'en peu de temps *explevit tempora multa*. Il y avait seulement dix ou quinze jours qu'il secourait les pauvres malades d'Étampes, où l'armée des princes a séjourné longtemps et laissé un air infect. M. Deschamps, avec qui il était, m'a fait savoir qu'il y faisait autant que pouvait faire un homme venu du ciel, relativement aux confessions, aux catéchismes, aux secours corporels, à la sépulture des cadavres à peu près

corrompus. Il alla en enterrer douze à Étréchy, qui infectaient le village ; après quoi il tomba malade et mourut. Le même M. Deschamps m'écrivait encore que le défunt avait quelque appréhension de la justice de Dieu avant d'expirer, et qu'il s'écriait : « N'importe, Seigneur ! quand vous me damneriez, je ne laisserais pas de vous aimer, même en enfer. » Un peu avant était mort à Bar-le-Duc, à l'âge de vingt-huit ans, en odeur de sainteté, un prêtre de la Mission, le bon M. de Montevit. « Il est mort, écrit saint Vincent de Paul, comme je désire et comme je demande de mourir. Les deux chapitres de Bar honorèrent son convoi, comme aussi les Pères Augustins. Mais ce qui honora le plus son enterrement, ce furent six à sept cents pauvres qui accompagnèrent son corps, chacun un cierge à la main, et qui pleuraient aussi fort que s'ils eussent été au convoi de leur père. Les pauvres lui devaient bien cette reconnaissance : il avait pris cette maladie en guérissant leurs maux et en soulageant leur pauvreté ; il était toujours parmi eux, et il ne respirait point d'autre air que leur puanteur. Il entendait leurs confessions avec tant d'assiduité, et le matin et l'après-dinée, que je n'ai jamais pu gagner sur lui qu'il prit une seule fois le relâche d'une promenade. Nous l'avons fait enterrer auprès du confessionnal où il a pris sa maladie, et où il a fait le beau recueil des mérites dont il jouit maintenant dans le ciel. »

3° En même temps qu'il fait nettoyer les routes et purifier les maisons, saint Vincent de Paul, qui

pense à tout, s'occupe de faire ensementer les terres. Il amasse des provisions de blé, d'orge, de pois, de fèves, et il en distribue partout. En 1650, rien qu'en deux mois, il envoie pour vingt mille livres de semences. L'année suivante, on emploie près de quarante mille livres à de pareils achats, l'expérience ayant montré que c'est en ce moment le plus grand soulagement que les pauvres puissent recevoir.

4° Mais, plus haut que ces misères corporelles, ce qui préoccupe Vincent de Paul et ses admirables disciples, les prêtres de la Mission et les Filles de la Charité, ce sont les misères plus redoutables de l'âme, la religion interrompue, les églises dévastées, les morts sans sacrements, les femmes outragées, et la vertu des enfants, des jeunes filles, en péril. Spectacle atroce que ces guerres d'alors! Rien n'y est respecté. La nature déchue s'y montre dans sa laideur. Les femmes, les jeunes filles fuient de toutes parts pour éviter les dernières injures. Elles se réfugient dans les bois; elles se cachent dans des grottes, où on les poursuit la flamme à la main. A Saint-Quentin, elles vont chercher un refuge jusque dans les eaux glacées; leurs jambes s'y gèlent, et il les faut couper. A Sainte-Menehould, une femme se noie en se sauvant au travers d'une rivière. Deux femmes sont brûlées dans une maison où elles se sont barricadées. A Laon, ce sont des razzias de femmes de toutes conditions emmenées dans le camp pour être livrées à la brutalité de la soldatesque, et ceux

qui les veulent défendre sont immédiatement pendus. La noble dame et sa fille subissent les derniers outrages en compagnie de la villageoise et de la gardienne de troupeaux. « Vainement les paysans se réfugient dans les églises sous la protection de Dieu. On les y force pour les y égorger, pour violer leurs femmes jusque sur l'autel; et, s'ils opposent quelque résistance, on les y enfume comme des bêtes fauves dans leurs repaires. Veulent-ils sortir ou se précipiter par les croisées pour échapper aux flammes, ils sont reçus sur les piques des soldats. »

A Bazoches, un témoin écrit : « Je n'ose vous parler du traitement que les femmes et les filles y ont reçu; mais je dirai, à la gloire de quelques-unes, qu'elles y ont perdu la vie pour conserver leur honneur. »

La guerre finie, on voit sortir des halliers et des buissons où elles se sont cachées des femmes et des filles. La plupart sont sans chaussures, sans vêtements, tout ensanglantées. A chacune de ces nouvelles, le cœur de saint Vincent de Paul est brisé. Il multiplie les lettres pour qu'on lui envoie à Paris toutes les femmes, toutes les jeunes filles qui courent des périls. Il s'en présente des quantités considérables; mais la charité de saint Vincent de Paul est encore plus grande. On les place dans les meilleures maisons comme femmes de chambre, cuisinières, bonnes d'enfants, ouvrières, et on leur sauve la vie avec la vertu. On traite de même les petits orphelins, qui abondent.

A Laon, on en trouve cinq cents au-dessous de douze ans en un état de nudité honteuse. A Saint-Quentin, cinq cents orphelins (de père et de mère), depuis la mamelle jusqu'à sept ans. A Béthune, près de trois cents. Dans le Berry, c'est une multitude d'enfants abandonnés. On en envoie une partie à Paris. M^{me} Le Gras reçoit les petites filles; on place comme on peut les jeunes garçons, et là encore on assiste à des merveilles de charité.

Le croirait-on? même les serviteurs des pauvres, les prêtres de la Mission, les admirables Filles de la Charité n'étaient pas en sûreté au milieu de ces épouvantables désordres. Le moins qu'il pouvait leur arriver, c'était d'être pillés, rançonnés. On leur volait l'argent des pauvres, et on les menaçait du bâton ou de l'épée s'ils s'avisait de dénoncer les voleurs. Avertie par saint Vincent de Paul, la reine régente, Anne d'Autriche, résolut de prendre ces héroïques distributeurs d'aumônes sous sa protection spéciale; et le 14 février 1651 elle publia une ordonnance, inconnue jusqu'ici, et qui constate à la fois et l'état d'impuissance de l'autorité civile et politique, et la force invincible de la charité. Voici cette ordonnance, qui mérite d'être citée tout entière :

« De par le roi,

« Sa Majesté étant bien informée que les habitants de la plupart des villages de ses frontières

de Picardie et de Champagne sont réduits à la mendicité et à une entière misère, pour avoir été exposés aux pillages et hostilités des ennemis et aux passages et logements de toutes les armées ; que plusieurs églises ont été pillées et dépouillées de leurs ornements, et que pour sustenter et nourrir les pauvres et réparer les églises, plusieurs personnes de sa bonne ville de Paris font de grandes et abondantes aumônes qui sont fort utilement employées par les prêtres de la Mission de M. Vincent et autres personnes charitables envoyées sur les lieux où il y a le plus de ruines et le plus de mal, en sorte qu'un grand nombre de ces pauvres gens a été soulagé dans la nécessité et la maladie. Mais qu'en ce faisant, les gens de guerre, passant ou séjournant dans les lieux où lesdits missionnaires se sont trouvés, ont pris et détroussé les ornements d'église et les provisions de vivres, d'habits et d'autres choses qui étaient destinés pour les pauvres, en sorte que s'ils n'ont sûreté de la part de Sa Majesté, il leur serait impossible de continuer une œuvre si charitable et si importante à la gloire de Dieu et au soulagement des sujets de Sa Majesté. Désirant y contribuer de tout ce qui peut être en son pouvoir, Sa Majesté, de l'avis de la reine régente, défend très expressément aux gouverneurs et ses lieutenants généraux en ses provinces et armées, maréchaux et maîtres de camp, colonels, capitaines et autres chefs et officiers commandant ses troupes, tant de cheval que de pied, français et étrangers, de quelque na-

tion qu'elles soient , de loger ni souffrir qu'il soit logé aucuns gens de guerre dans les villages desdites frontières de Picardie et de Champagne, pour lesquels lesdits prêtres de la Mission leur demanderont sauvegarde pour assister les pauvres et les malades, et y faire la distribution des provisions qu'ils y porteront, en sorte qu'ils soient en pleine et entière liberté d'y exercer leur charité en la manière et à ceux que bon leur semblera. Défend en outre Sa Majesté à tous gens de guerre de prendre aucune chose aux prêtres de la Mission et aux personnes employées avec eux ou par eux, à peine de la vie, les prenant en sa protection et sauvegarde spéciale, en enjoignant très expressément à tous les baillis, sénéchaux, juges, prévôts des maréchaux et autres officiers qu'il appartiendra, de tenir la main à l'exécution et publication de la présente, et de poursuivre les contrevenants, en sorte que la punition en serve d'exemple. Veut Sa Majesté qu'aux copies de la présente, dûment collationnées, foi soit ajoutée comme à l'original.

« Fait à Paris, ce 14 février 1551. »

« Comment, dit très bien M. Feillet, une ordonnance aussi importante, dont les copies ont dû être multipliées, a-t-elle pu jusqu'ici échapper à l'attention de tous les biographes de saint Vincent et des historiens de la Fronde? Nous ne chercherons pas à en rendre compte; pour nous, nous la regarderons comme un des actes les plus importants que nous ayons eu la bonne fortune de

rencontrer dans nos longues recherches. Qu'on en pèse toutes les paroles : l'aveu du mal au début de l'ordonnance, la barbarie des soldats poussée à ce point qu'ils ne respectent pas même ceux qui viennent porter secours à eux et à leurs victimes ; la recommandation expresse et en termes solennels faite à toutes les autorités, de quelque ordre, de quelque nation qu'elles soient, de venir en aide à ces hommes généreux qui portent avec eux le dernier espoir de salut des provinces désolées, rien n'y manque. Nous verrons plus tard des sauvegardes données à des ecclésiastiques charitables ; mais quelle différence dans les termes ! Cet acte attribue à Vincent un rôle public et officiel. Ce n'est plus un simple particulier trouvant dans sa seule vertu l'autorité nécessaire pour entraîner à sa suite un monde d'action et de dévouement, c'est désormais le « grand aumônier de la France » dans les mains duquel la royauté abdique volontairement ce qui constitue aujourd'hui son plus noble privilège, le pouvoir de faire le bien. La charité a fait de l'humble paysan des Landes la seule force active du royaume en décadence, et le titre de Père de la patrie, que lui donne le gouverneur de Saint-Quentin, ne fut jamais mieux mérité. »

Ce n'est pas la seule pièce glorieuse pour saint Vincent de Paul et ses admirables disciples qui ait pendant longtemps échappé à l'attention de l'histoire. Bien d'autres pièces ont eu le même sort, surtout celles où éclatait en termes plus vifs la reconnaissance des villes sauvées par la charité de

notre saint, soit que celui-ci, dont elles blessaient l'humilité, les ait brûlées ; soit que la légèreté avec laquelle on écrivait l'histoire au xvii^e et au xviii^e siècle n'ait pas permis d'en retrouver les pièces originales dans la poussière des archives. Aujourd'hui elles en sortent de toutes parts, et elles attestent l'impression profonde que fit en ce temps-là l'héroïque charité de saint Vincent de Paul.

Je cite les principales.

En 1638, les lieutenant, prévost et corps de ville de Saint-Mihiel envoient à Vincent de Paul un million de grâces pour tous les bienfaits reçus.

En 1639, le vicaire général et grand archidiacre de Toul, le siège vacant, certifie et fait foi que les prêtres de la Mission travaillent depuis deux ans à soulager, vêtir, nourrir, médicamenter les pauvres, les malades, les blessés ; de laquelle conduite les gens de bien demeurent grandement édifiés.

En 1640, les maîtres échevins et les Treize de la ville de Metz écrivent pour déclarer qu'ils seraient les derniers des ingrats s'ils ne témoignaient pas le ressentiment qu'ils éprouvent de tant de biens qu'ils reçoivent des prêtres de la Mission et des Filles de Charité, et « de vous, Monsieur, qui en avez la conduite, que vous administrez avec tant de prudence et d'adresse ; en quoi vous acquerez un grand loyer au ciel ».

Quelques jours après, 21 janvier 1640, les registres de l'hôtel de ville de Verdun contiennent cette note : « Sera écrit à M. Vincent, général des

Pères de la Mission, à Paris, à ce qu'il veuille continuer les charités et distributions d'aumônes qu'il a commencées en ces quartiers, à l'avantage et consolations du public, et l'assurer sous remerciements du fruit qu'apporte sa pieuse entreprise en ces frontières. »

En décembre 1640, les officiers de police de Pont-à-Mousson écrivent au saint pour le supplier de continuer ses charités, plus nécessaires que jamais; car plus de cinq cents pauvres sont en péril de mort si la tendresse de son cœur, plein d'amour et de pitié, ne continue pas ses bienfaits.

En 1641, M. Souÿn, bailli de Reims, remercie le saint d'avoir nommé un intendant ou inspecteur général de l'entreprise charitable, et le supplie de continuer ces soins charitables qui conservent la vie mortelle à tant de pauvres gens et leur préparent l'éternelle.

En 1642, les officiers de Lunéville peignent en termes déchirants leur détresse et le bonheur qu'ils ont eu de voir arriver les enfants de saint Vincent de Paul.

En 1651, le président et lieutenant général de Rethel écrit de la désolation de la ville et de l'éternelle obligation qu'elle aura d'avoir été si bien secourue.

Enfin M. de La Fonds, lieutenant général de Saint-Quentin, dans une lettre officielle, proclame saint Vincent de Paul le PÈRE DE LA PATRIE.

Voilà déjà quelques-unes des pièces officielles qui sont sorties des archives. Il en sortira d'autres;

et il sera prouvé que, bien loin que la charité de saint Vincent de Paul ait passé inaperçue au milieu des provinces ravagées par la guerre, comme l'ont dit les anciens historiens, elle y a laissé un sillon profond et une impression inoubliable. Et la preuve, c'est que cinquante ans après, quand commença le procès de canonisation, nuls pays n'envoyèrent des témoins plus nombreux, plus enthousiastes. Tous les évêques des provinces ravagées par la guerre se levèrent les uns après les autres, et s'unissant aux évêques d'Angleterre, d'Écosse, d'Irlande, de Pologne, dont il avait recueilli les exilés, ils supplièrent le Pape de placer sur les autels celui qui avait été le sauveur, le protecteur et le bienfaiteur de leurs provinces désolées, et le PÈRE DE LA PATRIE.

CHAPITRE III

La Fronde. — Augmentation de la misère.
— Efforts de saint Vincent de Paul pour amener la paix.

1642-1652

A travers tant de larmes et de sang, Mazarin commençait à réaliser le grand plan conçu par Henri IV et poursuivi par Richelieu : briser le cercle de fer dont la maison d'Autriche avait enserré la France, et donner à celle-ci, sur le Rhin, des frontières nécessaires à son indépendance et à sa souveraineté. Le 24 octobre 1648, Condé gagnait sur les Espagnols la victoire de Lens, à la suite de laquelle fut signé à Munster le traité de Westphalie, qui assurait à la France la reconnaissance définitive de sa souveraineté sur les trois évêchés de Metz, Toul et Verdun, dont elle s'était emparée depuis longtemps ; la possession de l'Alsace tout entière, haute et basse, bien entendu sans la ville libre de Strasbourg, mais avec Brissac, Landau, et le droit de garnison dans la forteresse de Philippsbourg ; enfin la souveraineté de Pi-

gnerol, qui nous ouvrait au besoin l'entrée de l'Italie. C'était toute notre frontière du nord-est, du côté de l'Allemagne, enfin conquise et assurée.

Sans doute ce traité coûtait cher. Il reconnaissait l'indépendance et la souveraineté politique des États protestants, et conférait à l'hérésie cette existence sociale qu'elle poursuivait depuis si longtemps et qui allait briser l'unité catholique européenne. Mais en ce moment on ne voyait que la grandeur de la France, et cette joie suffisait à consoler de tout. Ce qu'on venait d'obtenir du côté du nord-est, on espérait bien le faire au nord-ouest, et on entrevoyait le jour prochain où, après quelques campagnes heureuses, conduites par Condé et par Turenne, les Pays-Bas tomberaient en notre pouvoir, et achèveraient de nous donner cette frontière du Rhin, sans laquelle la France peut voir, après une bataille perdue, l'ennemi arriver sous les murs de Paris. Débarrassé de l'Autriche et de l'Espagne du côté du nord, on se tournerait vers les Pyrénées, on arracherait à l'Espagne la Navarre, le Roussillon, peut-être même la Catalogne, qu'on possédait déjà en fait, et où on avait même établi une vice-royauté française. Cela, avec la possession de la Savoie et Nice, objet constant de l'ambition d'Henri IV et de Richelieu, achèverait la France et lui donnerait ces nobles contours dont elle a besoin pour être grande et forte.

Si Mazarin n'avait poursuivi que ce plan, il l'eût probablement réalisé. Mais, pendant qu'il cherchait à abaisser l'Autriche et l'Espagne pour éle-

ver sur leurs ruines la grandeur française, il poursuivait un autre projet plus délicat, que lui avait légué également son glorieux prédécesseur, mais pour lequel il n'avait pas les mêmes qualités. C'était de détruire les derniers restes de la féodalité, d'affaiblir les grands, les nobles, les parlements, et de tout niveler, s'il était possible, au profit de l'autorité royale.

Mazarin ne perdait pas une occasion d'avancer la pleine réalisation de ce plan, et quoiqu'il ne procédât pas à la manière hardie et violente de Richelieu, qu'il n'eût ni fait tomber la tête de Montmorency, de Bouteville, de Cinq-Mars, de de Thou, ni imposé despotiquement ses volontés au parlement de Paris; agissant avec plus de dissimulation, mais avec non moins de vigueur et de constance, il avait semé autour de lui, dans tous les rangs de la société, les germes de la plus vive irritation. On avait commencé par chanter, maintenant on menaçait. Dans toutes les accusations qu'on formulait contre lui, il y en avait certes de parfaitement illégitimes. Par exemple, les mesures de toutes sortes employées par lui pour se procurer de l'argent : augmentation des impôts, vente des emplois publics, création de nouvelles charges qui diminuaient d'autant les anciennes, etc. Mais dans un temps où l'impôt était si mal assis, où tant de catégories de citoyens étaient dispensés de le payer, comment voulait-on qu'il fît la guerre, qu'il entretînt les armées, qu'il tint tête à l'Autriche et à l'Espagne, et qu'il les domptât pour

achever le légitime et nécessaire développement de la puissance française, si on ne lui donnait pas d'argent? Il en prenait donc, en faisant crier; car la gloire et la grandeur ne suffirent pas à consoler de la misère. Aussi partout il y avait des murmures, même des essais de révoltes, que le Parlement, aigri par ces créations perpétuelles de nouvelles charges, eut l'immense tort d'encourager et d'envenimer, et à la tête desquelles se placèrent, avec encore plus de folie, les grands seigneurs, les princes même du sang, moins par zèle des véritables intérêts de la France que par jalousie de leurs propres intérêts mal entendus. C'est cette succession d'agitations qu'on a appelé la Fronde, qui, de 1648 à 1652, fit succéder les horreurs de la guerre civile à celles de la guerre étrangère; qui coupa la France en deux; qui mit aux prises Condé et Turenne; qui, arrêtant l'élan devant lequel avait fui l'étranger, l'aida sans rougir à envahir de nouveau notre territoire, et qui ajourna de plusieurs années la réalisation du grand plan d'Henri IV et de Richelieu.

Oh! ne comparons jamais la Fronde avec la Ligue! Celle-ci fut un des plus nobles élans de l'esprit et du cœur de la France catholique; elle s'inspira du glorieux principe de l'unité religieuse; elle mit la foi au-dessus de tout, et déclara que sa conservation méritait tous les sacrifices; elle trempa les caractères, elle agrandit les âmes, et, en obligeant Henri IV à abjurer, elle sauva l'unité religieuse de la France.

Il n'y a rien de pareil dans la Fronde. Ni grands principes, ni résultats heureux. C'est une mêlée confuse de passions coupables et d'intérêts personnels, la défense à main armée d'abus séculaires, le dernier souffle de la féodalité qui s'en va, un regret sanglant du passé, sans intuition généreuse de l'avenir. Elle a amené par ses fautes et ses fureurs ce qu'elle voulait empêcher, l'affaiblissement de la grande noblesse; car celle-ci, vaincue par la royauté, plus abaissée, plus affaiblie qu'elle ne l'aurait été sans une pareille lutte, ayant aidé d'abord à ôter tout contrepoids à la royauté, a préparé ensuite par ses aplatissements le despotisme de Louis XIV.

Quelle fut la conduite de saint Vincent de Paul pendant cette période désastreuse de la Fronde? Il connaissait intimement, il avait associé à ses œuvres une foule de grands seigneurs, de magistrats éminents, de grandes dames qui tous s'étaient jetés résolument dans la Fronde. Épousa-t-il leur querelle? Il n'aimait pas Mazarin. Entra-t-il dans l'opposition contre lui? Il était investi de toute la confiance de la reine. Qu'en fit-il? Nous croyons avoir étudié à fond la vie de saint Vincent de Paul. A notre sens, il fut rarement aussi admirable: plus désintéressé, plus dégagé de toute pensée humaine, immolant à la cause publique ses plus chers intérêts, livrant son nom à la fureur des partis, que dis-je, son nom? ses œuvres, ses deux chères congrégations au pillage, et, du premier jour de la Fronde jusqu'au dernier, enflammé d'une

seule pensée, d'un seul désir qui domine tous les autres, le désir de la paix pour diminuer les maux du peuple.

La Fronde éclata au mois d'août 1648. A la suite de l'arrestation de quelques meneurs, douze cents barricades s'élevèrent en quelques heures dans les rues de Paris au cri de : A bas Mazarin ! La reine, effrayée, appela immédiatement à son aide le vainqueur de Rocroy et de Lens, le premier prince du sang, Condé. Celui-ci, bien qu'il nourrit une irritation profonde contre ce qu'il appelait « la déloyauté de Mazarin » et « la faiblesse de la reine », n'écoula d'abord que la voix du devoir et vint mettre son épée au service d'Anne d'Autriche. Rassurée par un tel secours, la reine sortit de Paris avec son fils, se retira à Saint-Germain-en-Laye, et par son ordre Condé, à la tête de huit mille hommes, commença le blocus de Paris (6 janvier 1649), qu'il mena violemment. Saint Vincent de Paul fut atterré en apprenant la nouvelle de ce blocus. Qu'allait faire cette grande ville de Paris, décimée par la maladie, affamée et mourant de faim, si le blocus durait quelque temps ? Après avoir beaucoup prié et réfléchi, il s'arrêta à un parti périlleux, mais bien digne de lui : c'était de sortir en secret de Paris, de traverser les bandes indisciplinées qui tenaient la campagne, d'aller à Saint-Germain et d'obtenir de la reine et du cardinal Mazarin la levée du siège et le rétablissement de la paix. Dans les conflits politiques où éclatent de si violentes passions, il

est dangereux de se placer entre l'enclume et le marteau. Saint Vincent de Paul pouvait périr ou du côté de la cour ou du côté de la Fronde, et peut-être des deux côtés à la fois. Il le savait ; mais qu'importe quand le devoir parle, et le cœur encore plus puissant que le devoir ? Il prit cependant ses précautions. Il laissa, en partant, une lettre adressée au premier président Molé, « dans laquelle il le pria d'assurer la Compagnie que son seul dessein, en se rendant à la cour, était de travailler à la paix ; que, s'il n'avait pas eu l'honneur de le voir avant de partir, c'était uniquement pour pouvoir affirmer à la reine qu'il venait à elle de son propre mouvement et sans avoir concerté avec personne ses paroles et ses propositions. »

Il quitta Paris, le 13 janvier 1649, au milieu de la nuit, et comme tout Paris était sous les armes et qu'il y avait des postes avancés dans tous les faubourgs, il fit un long circuit pour atteindre la route de Saint-Germain. Il était à cheval, accompagné de son secrétaire du Courneau, frère de la Mission. Il ne faisait pas encore jour quand ils arrivèrent à Clichy, et dans l'obscurité on faillit leur faire un mauvais parti. Le pays, visité et pillé la veille par des bandes allemandes, était sous les armes. Au bruit du trot des deux chevaux, on se précipita à leur rencontre avec des piques et des mousquets. Heureusement on n'avait pas tellement oublié l'ancien curé de Clichy, qu'on ne le reconnût dans saint Vincent de Paul, et les menaces se changèrent en acclamations. Un peu plus

loin, nouveau péril, mais d'un autre genre. A Neuilly, la Seine était débordée, et les eaux couvraient le pont. On le conjurait de ne pas s'exposer; mais lui, qui sentait tout ce qu'il y avait de pressé et de nécessaire dans sa mission, se confia hardiment à la Providence, et, traversant les eaux, il arriva heureusement à l'autre bout du pont. « Je tremoussais de peur, dit le compagnon de saint Vincent; mais je pensai au même moment que Dieu ne permettrait pas la mort d'un homme qui se dévouait ainsi pour les pauvres. »

Arrivé à Saint-Germain, il fut reçu immédiatement par la reine, à laquelle il expliqua l'affreuse situation de Paris du ton le plus ému. « Est-il juste, Madame, lui dit-il, de faire mourir de faim un million d'innocents, pour punir vingt ou trente coupables? Songez aux malheurs qui vont fondre sur votre peuple, à la ruine, aux sacrilèges, aux profanations que la guerre civile entraîne après elle! Et tout cela pourquoi? Pour garder auprès de vous un étranger objet de la haine publique. Mais si la présence de M. le cardinal est la source des troubles de l'État, n'êtes-vous pas obligée de le sacrifier, au moins pour un temps? » La reine lui promit d'adoucir autant qu'elle pourrait les rigueurs du siège, d'y laisser entrer du blé, et pour le reste elle le renvoya au cardinal Mazarin. Il passa donc immédiatement de l'appartement de la reine à celui du ministre, et lui parla longuement du ton le plus humble, mais avec la plus grande fermeté. Il alla jusqu'à lui dire : « Monseigneur, cé-

dez au temps, et jetez-vous à la mer pour calmer l'orage. — Voilà une semonce bien vive, répondit doucement Mazarin, et personne ne m'a encore osé tenir un tel langage. Néanmoins, notre père, je m'en irai, si M. Le Tellier est de votre avis. »

L'habile et fin cardinal savait bien que M. Le Tellier, qui lui devait tout, n'aurait pas le même courage; et, en effet, l'affaire en resta là. C'était la première fois qu'on ouvrait devant les yeux du ministre la perspective de l'exil et de la fuite. Il en fut profondément blessé, et on dit qu'il ne le pardonna jamais à notre saint. Celui-ci sortit du palais menacé d'une disgrâce, mais le cœur en paix par l'accomplissement du devoir, et disant à son compagnon de voyage : « Ce que j'ai dit à la reine et à son ministre, c'est ce que j'aurais voulu leur dire si j'avais été à l'heure de la mort. »

Pendant que saint Vincent de Paul s'exposait ainsi aux mécontentements et aux froideurs de la cour, il se voyait en butte aux fureurs et aux calomnies des frondeurs. Malgré ses précautions prudentes, son voyage était mal interprété. On le disait de connivence avec la reine et avec Mazarin, contre lesquels la fureur du peuple n'avait plus de bornes. On attaquait tout en eux, même leurs mœurs. Il n'était pas étonnant que la reine sacrifîât tout et même la France à Mazarin, parce qu'elle vivait avec lui dans d'indignes relations. Les plus modérés, croyant l'innocenter, disaient qu'elle était mariée secrètement avec lui, et que saint Vincent de Paul avait approuvé et même

béni ce mariage. « S'il est vrai, lit-on dans un écrit du temps, que la reine et le cardinal soient liés ensemble par un mariage de conscience, et que le Père Vincent, supérieur de la Mission, ait ratifié le contrat, ils peuvent tout ce qu'ils font, et davantage ce que nous ne voyons pas ¹. » Et dans un autre pamphlet, dans la liste des amants de la reine, on met Mazarin marié par le Père Vincent.

Nous ne nous abaisserons pas à discuter de telles iniquités de polémique. Saint Vincent de Paul n'était pas homme à se prêter à un tel ministère ; et il y avait trop de grandeur et de dignité dans la reine pour qu'elle le lui demandât. Elle devait à son titre d'Espagnole un peu plus de galanterie qu'on n'en supporte en France, et son admiration enthousiaste pour Mazarin put l'entraîner en paroles et en lettres à des vivacités de sentiments qui passaient la mesure. Mais son cœur resta toujours pur. Nous en avons un témoignage trop précieux dans les souvenirs d'une de ses dames d'honneur, M^{me} de Brienne, pour que nous ne le rapportions pas ici :

« Peut-être, et je ne le désavoue pas, écrit le fils de cette dame d'honneur, la reine accorda-t-elle son estime au cardinal avec trop peu de ménagement. Quoiqu'il n'y eût sans doute en cela rien que d'innocent, le monde, qui sera toujours méchant, ne put s'empêcher d'en parler en des termes peu respectueux, et la licence alla si

¹ CHANTELAUZE, *les Gondi*, p. 310.

loin, que chacun crut voir ce qui n'était pas, et que ceux même qui le croyaient le moins l'assuraient comme véritable. La galanterie de la reine, s'il y en a eu, était toute spirituelle; elle était dans les mœurs, dans le caractère espagnol, et tenait de ces sortes d'amours qui n'inspirent point de souillures; j'en puis au moins juger ainsi d'après ce que m'a raconté ma mère. La reine avait pour elle beaucoup de bonté, et ma mère, qui l'aimait sincèrement, osa l'entretenir un jour de ces mauvais propos. Voici comment la chose se passa. C'était à l'époque où la faveur du cardinal auprès de la reine éclatait librement aux yeux de la cour, et quand le monde malin, comme j'ai déjà dit et ne puis trop répéter, faisait le plus de bruit de leurs prétendues amours. M^{me} de Brienne s'était un soir recueillie, selon sa coutume, quelques instants dans l'oratoire de la reine. Sa Majesté y entra sans l'apercevoir; elle avait un chapelet dans une de ses mains; elle s'agenouilla, soupira, et parut tomber dans une méditation profonde. Un mouvement que fit ma mère la tira de sa rêverie : « Est-ce vous, madame de Brienne? lui dit Sa « Majesté. Venez, prions ensemble, nous serons « mieux exaucées. » Quand la prière fut finie, ma mère, cette véritable amie, ou, pour parler plus respectueusement, cette servante fidèle, demanda permission à Sa Majesté de lui parler avec franchise de ce qu'on disait d'elle et du cardinal. La bonne reine, en l'embrassant cordialement, lui permit de parler. Ma mère le fit alors avec tout le

ménagement possible ; mais, comme elle ne déguisait rien à la reine de tout ce que la médisance publiait contre sa vertu, elle s'aperçut, sans en faire semblant, ainsi qu'elle me l'a dit elle-même après m'avoir engagé au secret, que plus d'une fois Sa Majesté rougit jusque dans le blanc des yeux ; ce furent ses propres paroles. Enfin, lorsqu'elle eut fini, la reine, les yeux mouillés de larmes, lui répondit : « Pourquoi, ma chère, ne m'as-tu
« pas dit cela plus tôt ? Je t'avoue que je l'aime, et
« je puis même dire tendrement ; mais l'affection
« que je lui porte ne va pas jusqu'à l'amour, ou si
« elle y va sans que je le sache, mes sens n'y ont
« point de part, mon esprit seulement est charmé de
« la beauté de son esprit. Cela serait-il criminel ? Ne
« me flatte point : s'il y a même dans cet amour
« l'ombre du péché, j'y renonce maintenant devant
« Dieu et devant les saints, dont les reliques repo-
« sent en cet oratoire. Je ne lui parlerai désormais,
« je t'assure, que des affaires de l'État, et romprai
« la conversation dès qu'il me parlera d'autre chose. »
Ma mère, qui était à genoux, lui prit la main, la baisa, la plaça près d'un reliquaire qu'elle venait de prendre sur l'autel : « Jurez-moi, Madame, dit-
« elle, je vous en supplie, jurez-moi sur ces saintes
« reliques de tenir à jamais ce que vous venez de
« promettre à Dieu. — Je le jure, dit la reine en
« posant sa main sur le reliquaire, et je prie Dieu de
« me punir si j'y sais le moindre mal. — Ah ! c'en
« est trop, reprit ma mère tout en pleurs. Dieu est
« juste, et sa bonté, n'en doutez pas, Madame, fera

« bientôt connaître votre innocence. » Elles se remirent ensuite à prier tout de nouveau, et celle dont j'ai su ce fait, que je n'ai point cru devoir taire à présent que la reine a reçu dans le ciel la récompense de ses bonnes œuvres, m'a dit plusieurs fois qu'elles ne prièrent jamais l'une et l'autre de meilleur cœur. Quand elles eurent achevé leur oraison, que cet incident prolongea plus que de coutume, M^{me} de Brienne conjura la reine de lui garder le secret. Sa Majesté le lui promit, et, en effet, elle ne s'est jamais aperçue que la reine en ait parlé au cardinal, ce qui, à mon avis, est une grande preuve de son innocence. »

Ces choses n'ont été connues que depuis. Mais, en attendant, Paris retentissait de cris de haine contre Mazarin, de mépris pour la reine et d'imprécations contre Vincent de Paul. Des menaces on passa bientôt aux voies de fait. Le 18 janvier, cinq jours après le départ de saint Vincent pour Saint-Germain, huit cents soldats envahirent la maison de Saint-Lazare, mirent au pillage les greniers, réduisirent en cendres les bûchers de la basse-cour, et firent partout des dégâts effroyables.

Dans ces conditions-là, saint Vincent de Paul ne crut pas devoir rentrer à Paris. Sa voix n'y eût pas été écoutée, et sa vie y eût été en péril. Il résolut donc d'utiliser ce temps pour faire la visite de ses maisons de missionnaires et de Filles de Charité. On le vit successivement à Villepreux, chez le Révérend Père de Gondi, à Étampes, à Orléans, au Mans, à Angers, à Rennes, à Nantes, à Luçon, laissant

partout des traces de sa charité, de son humilité; jusqu'à Richelieu, où il tomba gravement malade.

Les traits suivants, pris entre beaucoup d'autres, permettent de juger de quelle façon Vincent en agissait pendant ce voyage.

« Les habitants (de Val-Puyseau), n'ayant pas de quoi ensemer leurs champs, il leur procura du grain de semence, et à quelques-uns il distribua de l'argent, des habits, des instruments aratoires. Pour procurer du travail aux plus pauvres, il leur fit creuser des fossés non nécessaires. Voulant ménager jusqu'à la pudeur de la pauvreté, il acheta quelques terres à des paysans, et les paya le double de leur valeur. Il appela au secours de cette misère les Filles de la Charité, qu'il entretenait à ses frais pendant plus de dix ans. Tous ces faits ont été constatés au procès de canonisation¹. »

C'est ainsi que partout Vincent passait en faisant le bien.

Cependant Condé poussait vivement le siège de Paris. Vincent de Paul, du fond des provinces qu'il visitait, en suivait avec inquiétude les moindres péripéties. La reine lui avait promis de laisser entrer du blé dans la ville. Mais ses ordres n'étaient pas exécutés. Saint Vincent de Paul lui écrit : « Madame, Paris s'est merveilleusement réjoui quand il a su que l'incomparable bonté du roi et celle de Votre Majesté voulaient que sans empê-

¹ Maynard, tome IV, p. 30.

chement on apportât du blé ; mais cette joie, Madame, se trouve suivie d'un peu de tristesse, en ce que les gens de guerre ne laissent pas de venir à troupes enlever les blés, non seulement dans la plaine de Saint-Denis, comme je l'ai vu, mais entre la Chapelle et la Villette, qui sont deux villages à un quart de lieue de Paris, où ils courent sur les propriétaires qui osent en approcher pour faire leur moisson. Je supplie très humblement Votre Majesté, Madame, d'agréer que je lui donne cet avis, pour ce qu'elle m'a fait l'honneur de me dire que le roi n'a pas défendu que ceux qui ont semé les terres en retirent les fruits, et que je sais que s'il plaît à Sa Majesté et à la Vôtre, Madame, de remédier à l'empêchement qu'on leur donne, cela contribuera grandement à persuader au peuple qu'elles lui sont meilleures qu'il ne peut penser. » Par suite de cette non-exécution des ordres de la reine, la famine devint bientôt intolérable. « Vous savez, écrit saint Vincent de Paul, le 4 mars 1649, les pertes que nous souffrons, non seulement des blés que nous avons à Orsigny et à Saint-Lazare, mais de la privation de toutes nos rentes (placées en grande partie sur les coches), ce qui nous a obligés de décharger Saint-Lazare et les Bons-Enfants, où il n'y a plus que sept ou huit prêtres, dix-huit écoliers et quelques frères. Le reste a été envoyé à Richelieu et ailleurs ; encore seront-ils obligés de sortir quand il n'y aura plus rien. De si peu qu'il y a de blé, on en distribue tous les jours trois ou quatre setiers aux pauvres, ce qui nous

est une très sensible consolation dans l'extrémité où nous sommes, et qui nous donne espérance que Dieu ne nous abandonnera pas. »

Sous la pression de cette famine, Paris ouvrit ses portes. Les conditions de la paix furent arrêtées à Ruel, le 11 mars, enregistrées au parlement le 1^{er} avril; et, le 18 août, la reine et le roi son fils entrèrent solennellement à Paris, ayant à droite et à gauche Condé et Mazarin. On croyait ces deux grands hommes unis pour toujours, et on saluait dans cette union la paix si désirée. Hélas ! on n'avait jamais été plus proche de la plus effroyable des guerres civiles. Comme si la reine l'eût pressenti, elle écrivit aussitôt à saint Vincent de Paul de rentrer à Paris. Elle avait besoin de ses conseils. Malheureusement, malade à Richelieu, il ne put revenir et empêcher peut-être les malheurs qui allaient éclater.

Condé était le plus grand homme de guerre de son siècle ; mais, avouons-le, son esprit politique n'était pas à la hauteur de son génie militaire. A peine de retour, jeté dans ce gouffre des intrigues et des passions de la Fronde, enveloppé des séductions de sa sœur la duchesse de Longueville, qu'il aimait tendrement, de son jeune frère le prince de Conti, de son beau-frère le duc de Longueville, unissant ses ressentiments aux leurs, qu'il éprouvait encore plus vivement qu'eux, il sentit redoubler ses griefs contre Mazarin, ses froideurs vis-à-vis de la reine, et, « quoique encore innocent, » dit Bossuet, il laissa croire que

la Fronde pouvait compter sur son épée. Mazarin, qui l'épiait, fondit sur lui, et par un coup de génie ou de folie fit arrêter et enfermer à Vincennes le vainqueur de Rocroy et de Lens, le premier prince du sang, avec son frère le prince de Conti et son beau-frère le duc de Longueville (18 janvier 1650). Et bientôt, craignant qu'on ne les lui arrachât de Vincennes, il les fit transporter et enfermer au château du Havre. Comment peindre la stupeur de Paris, l'indignation du parlement, la colère de toutes les grandes familles de la noblesse ? Le parlement, toutes chambres assemblées, ordonne aussitôt la mise en liberté des princes, décrète de crime public la conduite de Mazarin, et arrête qu'il sera immédiatement chassé de Paris. La reine refuse de se séparer de son ministre, et celui-ci pendant treize mois (18 janvier 1650-6 février 1651), tient tête à l'orage. Avec quelle habileté ! mais avec quel mépris des choses les plus saintes ! évêchés, abbayes, biens d'église, tout est donné même aux plus indignes, pour se créer des partisans. On imagine l'émoi de cette France religieuse qui commençait à renaître et où se multipliaient dans le clergé, et presque parmi les laïques, les plus ardents serviteurs de Dieu. Qu'allait devenir tout ce qu'on avait essayé pour renouveler et purifier l'Église de France : conférences du mardi, retraites annuelles, séminaires, s'il fallait revoir encore de médiocres évêques et de mauvais abbés ? Plus ému que tous, saint Vincent de Paul alla plusieurs fois trouver

la reine et la conjurer à genoux de penser à Dieu et à son salut ¹. De son côté le Père de Gondi quitta la retraite austère où il s'était enfermé, pour venir remonter à la reine à quoi elle s'exposait en laissant mettre l'Église au pillage. Les deux saints évêques de Lisieux et de Beauvais, qui étaient du conseil de conscience, firent entendre les mêmes gémissements. M. Olier s'y joignit à son tour; et avec lui, avec saint Vincent de Paul, les plus saintes dames de l'assemblée, la duchesse d'Aiguillon, la marquise de Meignelay, M^{me} de Hautefort, etc. Mais Mazarin fut inflexible. Acculé dans ses derniers retranchements, il résolut d'écraser ce qu'il appelait le parti des dévots. L'évêque de Lisieux fut renvoyé dans son diocèse. Ordre fut donné au Père de Gondi de ne plus mettre le pied à la cour. Une note adressée à l'ambassadeur de France près le Saint-Siège fit retirer le chapeau de cardinal qui était déjà demandé pour l'évêque de Beauvais, et il dut, lui aussi, quitter Paris. « Cette retraite de l'évêque

¹ Voici quelques-unes des notes que Mazarin écrivait sur son carnet, au sujet de saint Vincent de Paul et des autres membres du parti des saints qui lui étaient hostiles :

2^e carnet, p. 62 : « Vanno a trovar M. Vincent, e sotto pretesto di affettione alla Regina li dicono che la sua riputazione perde per la galanteria. »

Même carnet, p. 39 : « Che M. Vincent vuol metter avanti il padre Gondi. »

6^e carnet, p. 77 : « M. Vincent nella troppa di Menele (Maignelais). È il canale per il quale tutto passa all' orecchie di S. M. »

3^e carnet, p. 10. « S. M. al padre Gondi che non voleva esser governata, e che se mai lui avesse creduto che la fosse, lo pregava a sortir della cella per venir ad avvertirla. »

Même carnet, p. 33 : « El padre Gondi avia ablado en mi prejuditio como lo avia hecho tambien el padre Lambert y M. Vincent. »

de Beauvais et de l'évêque de Lisieux livra à Mazarin le conseil de conscience, où il ne trouva plus de résistance à ses vues que dans le Père Vincent. Ses moyens ordinaires n'ayant pas de prise sur le saint homme, Mazarin, ne voulant pas mettre contre soi un tel personnage, tourna la difficulté ; il suspendit pour quelque temps les séances du conseil de conscience, et ne rassembla plus ce conseil que rarement. » Et ainsi il put continuer sans obstacles ces détestables nominations à l'aide de la feuille des bénéfices, dont il finit par disposer avec un pouvoir absolu.

Ni la piété de la reine ni les observations des plus saints personnages n'auraient donc servi à rien, si le feu n'avait pris aux poudres d'un autre côté, et si la colère du parlement, de la noblesse et même du peuple, surexcitée par la captivité des princes, n'eût éclaté en de tels termes, que Mazarin perdit toute assurance, à ce point qu'il se sauva la nuit de Paris sans oser emmener avec lui ni la reine ni le jeune roi, et qu'il courut d'une traite jusqu'au Havre, entra au château, et annonça lui-même aux prisonniers leur délivrance. Le vieux renard s'était imaginé que les princes lui sauraient gré d'une telle démarche. Mais Condé le reçut avec un tel dédain (il était reçu par eux), qu'il acheva de perdre la tête, quitta précipitamment la France et se retira à Cologne, sur les bords du Rhin. Pendant ce temps, les princes rentraient à Paris aux cris enthousiastes de la foule : « Vive le roi ! Vivent les princes ! Pas de Mazarin ! »

Il faut lire ici la belle lettre que M. Olier adressa à la reine, atterrée de ces nouvelles, désolée du départ de Mazarin. « Madame, la confiance avec laquelle Votre Majesté me témoigna ces jours derniers qu'elle ne faisait pas tout l'usage qu'elle devait des adversités que Dieu lui envoie, m'a donné la pensée de lui écrire. En prenant cette liberté, je compte sur la bonté qui l'a portée, jusqu'à ce jour, à recevoir avec plaisir les choses que je lui ai dites dans la sincérité de mon cœur, pour le bien de sa personne et surtout de son âme, dont j'ai toujours désiré le salut, avec des sentiments tout extraordinaires. Voici les dispositions où doit s'établir Votre Majesté dans ces temps si précieux et si importants pour sa sanctification, quoique pénibles au vieil homme, et quel saint usage elle doit faire de ces fâcheuses rencontres.

« Soumettez-vous donc, Madame, à la justice de Dieu, en vous voyant ôter d'entre les mains la personne qu'il vous avait donnée, et en qui vous mettiez votre confiance. La Providence, qui a permis son éloignement, a eu en cela des motifs et des raisons inconnus aux hommes. Il faut les adorer dans la foi, au milieu des troubles et des obscurités de la vie.

« Considérez les paroles que, dans l'Écriture, Notre-Seigneur adresse à un évêque, comme à un roi spirituel dans le royaume de son Église, voulant lui reprocher la tiédeur de son cœur et le refroidissement de sa première charité : « Je m'en vais, « lui dit-il, renverser ton royaume, si tu ne t'humili-

« lies; songe à te repentir, et à reprendre les œuvres
« que tu faisais en entrant dans la régence. » Ce reproche si sévère et toutefois plein de miséricorde le raffermît dans son devoir, et le maintint dans sa royauté. Madame, donnez-vous de nouveau à l'esprit de royauté de Notre-Seigneur qui doit vivre en vous, pour faire régner Dieu sur votre royaume en tout ce qui dépendra de vous. Reprenez donc la première ferveur avec laquelle vous aviez commencé votre sainte régence. Car vous y étiez entrée avec un zèle et un désir ardent de faire régner Dieu dans son Église, et de défendre tous ses intérêts avec un merveilleux courage; vous aviez pris des mesures excellentes pour la collation des bénéfices et surtout pour la nomination aux évêchés, afin de les donner aux plus dignes de votre royaume, comme vous y êtes obligée en conscience. Dieu a vu, Madame, que cela ne se faisait plus, parce que vous en laissiez disposer à cette personne, qui n'avait ni le zèle ni la force nécessaires pour résister aux demandes et aux importunités : abus qui a causé au royaume de Dieu un dommage dont vous ne connaîtrez la grandeur qu'au jour du jugement, et qui fait périr quantité d'âmes, dont la moindre vaut mieux que tout un royaume et tout un monde matériel; dommage auquel il vous est peut-être impossible de porter remède. Madame, c'est une simonie que de donner des bénéfices pour récompenser dans les enfants les services que leurs pères ont rendus au royaume. La fin que Dieu se propose en appelant

des hommes à ces dignités, c'est d'être honoré et servi dans son Église par des ministres fidèles, zélés pour sa gloire et le salut des âmes ; et en les conférant de sa part, vous ne devez point en avoir d'autre. Reconnaissez, Madame, la miséricorde de Dieu sur vous : vous aviez pris confiance dans votre ministre, pour vous décharger des soins pénibles de l'État et de la conduite des affaires importantes ; mais comme la cause de Dieu et de l'Église en souffrait, et que votre âme demeurerait chargée de cette collation indigne des abbayes et des évêchés, Dieu vous a ôté l'appui sur lequel vous vous reposiez, la personne qui les dispensait en votre nom, afin que vous ouvriez de nouveau les yeux sur une obligation aussi capitale. Il a voulu ôter cet empêchement à votre salut, et vous donner de nouveau le moyen de commencer à le servir en procurant le bien et la sanctification de votre royaume par des nominations qui soient selon sa volonté.

« Souffrez donc, Madame, avec amour et avec joie l'éloignement de votre ministre. Remerciez Dieu de n'avoir pas voulu que votre âme s'engageât davantage, comme elle le faisait tous les jours, dans de nouvelles omissions dont elle demeurerait étrangement chargée, quoique par la faute d'autrui. Souffrez cette adversité, premièrement pour satisfaire à votre obligation, et ensuite pour réparer autant que vous pourrez tant de nominations qui n'ont pas été pesées au poids du sanctuaire. C'est de là que dépend toutefois l'honneur

de Dieu dans son Église, le salut de tant d'âmes, et en particulier, Madame, le bonheur ou le malheur éternel de la vôtre. Ne vous fiez donc plus à une personne qui puisse mettre votre salut en danger. Ne vous déchargez pas du soin capital de conférer les bénéfices sur d'autres que vous-même; examinez les sujets, en vous entourant des lumières des serviteurs de Dieu; prenez de leurs mains de bons mémoires sur les plus dignes ecclésiastiques de votre royaume; destinez à ceux-ci les bénéfices; et ainsi, prévenant la mort des évêques, vous préviendrez les opportunités des courtisans. Vous ne devez jamais y céder, puisqu'il ne vous est pas permis d'exposer votre salut, celui de tant d'âmes, et surtout la gloire de Dieu. Soyez inflexible en cela, et ne vous en relâchez pour quelque considération humaine que ce puisse être, et qui est toujours nulle devant Dieu. Au reste il saura bien réparer, en vue de votre fidélité à son service, les suites que pourrait avoir votre juste refus. Si vous êtes fidèle à maintenir son royaume, qui est l'Église, et à ne point le laisser déchoir de sa splendeur, il sera vigilant à vous maintenir dans le vôtre.

« Comme ma profession ne me permet pas de m'appliquer à la considération des choses du monde, je ne vous parle que des omissions considérables relatives au clergé. L'affliction et la douleur que nous en éprouvons nous font languir tous les jours jusqu'à mourir; et c'est ce qui me fait prendre la liberté de vous parler en toute sin-

cérité, comme je crois que votre cœur le désire. J'ai la confiance que vous permettrez à votre serviteur et sujet de vous faire ses plaintes et de gémir à vos pieds, pour demander que Dieu soit glorifié dans tout le royaume, et surtout dans le cœur de la reine, puisqu'il veut régner en elle et par elle sur tous ses sujets. »

Il faut regretter un temps où les plus humbles prêtres pouvaient tenir aux rois un tel langage. Saint Vincent de Paul, qui avait poussé à la cour le Père de Gondi, ne fut peut-être pas étranger à cette lettre, pas plus qu'aux démarches que firent successivement auprès de la reine les plus saints personnages pour la soutenir dans l'abattement que lui causait l'éloignement de son ministre. Elle se voyait enveloppée par la révolution, qui grandissait chaque jour; elle n'avait aucune confiance dans Condé, qu'elle soupçonnait de la trahir. Menacée par les intrigues de M^{me} de Longueville, de M^{me} de Chevreuse, elle tremblait pour son fils si jeune encore, et ne voyait de salut que dans le génie de Mazarin. Lui seul pouvait la tirer d'un tel abîme. Elle aviserait ensuite à mettre fin aux abus qui lui avaient été signalés; mais qu'il vienne d'abord, et qu'il lui rende l'autorité qui lui échappait de toutes parts. Sur un ordre donc qu'elle lui fit passer secrètement (17 novembre), celui-ci se hâta de lever une petite armée, et arriva avec dix mille hommes au secours du roi. A cette nouvelle, la Fronde, qui se sent jouée, ne connaît plus de bornes à sa colère. Le parlement déclare Mazarin

criminel de lèse-majesté, perturbateur du repos public, ordonne qu'il lui soit couru sus par les communes, fait vendre les meubles, les tableaux et la bibliothèque du cardinal, et sur le produit de la vente met à part une somme de cent cinquante mille livres pour celui qui le livrerait mort ou vif¹.

Tout le génie de Mazarin apparut alors. Seul contre tous, Mazarin ne s'arrête pas pour si peu; il continue sa marche, opère sa jonction avec l'armée royale, et en confie le commandement à Turenne. De son côté, la Fronde donne le commandement de la sienne à Condé. Alors commence cette série de marches et de contremarches tant célébrées au xvii^e siècle. « Que de campements! que de belles marches! que de hardiesse! que de précautions! que de périls! que de ressources! Vit-on jamais en deux hommes les mêmes vertus, avec des caractères si divers, pour ne pas dire si contraires? L'un paraît agir par des réflexions profondes, et l'autre par de soudaines illuminations; celui-ci par conséquent plus vif, mais sans que son feu eût rien de précipité; celui-là d'un air plus froid, sans jamais rien avoir de lent, plus hardi à faire qu'à parler, résolu et déterminé au dedans, lors même qu'il paraît embarrassé au dehors. L'un, dès qu'il parut dans les armées, donne une haute idée de sa valeur, et fait attendre quelque chose d'extraordinaire, mais toutefois s'avance par ordre,

¹ Feillet, 319.

et vient comme par degrés aux prodiges qui ont fini le cours de sa vie ; l'autre, comme un homme inspiré, dès sa première bataille s'égale aux maîtres les plus consommés. L'un, par de vifs et continuels efforts, emporte l'admiration du genre humain et fait taire l'envie ; l'autre jette d'abord une si vive lumière, qu'elle n'osait l'attaquer. L'un enfin, par la profondeur de son génie et les incroyables ressources de son courage, s'élève au-dessus des plus grands périls, et sait même profiter de toutes les infidélités de la fortune ; l'autre, et par l'avantage d'une si haute naissance, et par ces grandes pensées que le ciel envoie, et par une espèce d'instinct admirable dont les hommes ne connaissent pas le secret, semble né pour entraîner la fortune dans ses desseins et forcer les destinées ¹. »

Ces marches et ces contremarches, ces opérations hardies et savantes amènent les deux adversaires de génie à la porte du faubourg Saint-Antoine. Condé y est acculé et pris entre l'armée de Turenne, qui avançait sur lui, et les murs de Paris, qui ne s'ouvriraient pas ; encore dix minutes, et il allait être écrasé. A ce moment la duchesse de Montpensier, celle qu'on appelait la grande Mademoiselle, ligueuse acharnée, eut une inspiration hardie. Elle, de race royale, petite-fille de Henri IV, sœur de Louis XIII, tante de Louis XIV, elle fit tirer les canons du roi, les canons de la Bastille, sur les troupes du roi, et dégagea Condé

¹ BOSSUET, *Oraison funèbre du prince de Condé*.

en contenant Turenne et en faisant ouvrir les portes de Paris. On a dit que par ce coup audacieux elle tua son mari, toute alliance royale lui devenant impossible. Mais peu eût importé si elle eût sauvé la France. Au contraire, elle la plongea dans un abîme plus profond. Par la brèche entr'ouverte, Condé s'élança ; il entre dans Paris tout couvert de sang, sa cuirasse pleine de coups, son épée nue à la main, deux doigts de poussière sur le visage, et dans un tel état oublieux de lui-même, ne pensant qu'à ses amis blessés, les cherchant et les demandant partout, et éclatant en sanglots quand il les croit morts. Alors apparaissent à la fois les dernières fureurs de la Fronde et ses impuissances : l'hôtel de ville envahi le 4 juillet ; la populace déchaînée, soutenue par une soldatesque ivre, et se portant aux plus violents excès ; la tête de Mazarin réclamée à grands cris, et le reste de ses meubles mis à l'encan pour payer celui qui l'apporterait mort ou vif ; la ville frappée de taxes effroyables et pliant sous les impôts, et enfin l'anarchie à son comble, et la pauvreté, la famine et la peste partout.

Paris connut alors ces maux qui avaient ravagé toutes les provinces, et dont il entendait depuis si longtemps le récit sans trop y croire. Il sut ce que c'est que des populations mourant de faim, épuisées par la famine, dévorées par la peste. Il sut en même temps ce que c'est qu'un prêtre de la Mission, une fille de Charité ; ce que valent, dans les temps d'épidémie, l'œuvre des enfants trouvés,

l'œuvre des potages économiques, l'œuvre des marmites charitables; il sut surtout et définitivement ce qu'était saint Vincent de Paul. Dans une lettre du 21 juin 1652, il énumère les bonnes œuvres faites en faveur des pauvres de Paris : « Potages distribués chaque jour à quinze ou seize mille pauvres, tant réfugiés que honteux; huit ou neuf cents jeunes filles, mises à l'abri de la misère et du vice; enfin on nous envoie céans les pauvres curés, vicaires et autres prêtres des champs, qui ont quitté leurs paroisses pour s'enfuir en cette ville. Il nous en vient tous les jours. C'est pour être nourris et exercés aux choses qu'ils doivent savoir et pratiquer. Voilà comme il plaît à Dieu que nous participions à tant de bonnes entreprises. Les pauvres Filles de la Charité y ont plus de part que nous, quant à l'assistance corporelle des pauvres. Elles font et distribuent des potages tous les jours, chez M^{me} Le Gras, à treize cents pauvres honteux, et, dans le faubourg Saint-Denis, à huit cents réfugiés; et, dans la seule paroisse de Saint-Paul, quatre ou cinq de ces filles en donnent à cinq cents pauvres, outre soixante ou quatre-vingts malades qu'elles ont sur les bras. Il y en a d'autres qui font ailleurs la même chose. Je vous prie de prier pour elles et pour nous. »

Cependant saint Vincent de Paul passait ses jours et ses nuits à genoux au pied des saints autels. On était arrivé à ce point où les secours humains ne suffisaient plus. Il faut que Dieu intervienne; et, pour l'y forcer, il s'imposait les plus

dures pénitences. Il en demandait de pareilles à tous les prêtres de la Mission, à toutes les sœurs de Charité, à toutes les saintes âmes qu'il dirigeait. Le but de ces prières, de ces pénitences, était d'obtenir la paix, la réconciliation de tous les partis, le retour du roi et de la reine. Ces points obtenus, on panserait plus facilement les autres plaies. Dans cette pensée, l'idée lui vint d'écrire au Pape. Lui seul peut-être pouvait intervenir utilement pour obtenir la paix. Voici cette lettre, datée du 16 août 1652 :

« Très saint Père,

« Prosterné très humblement, moi, le plus abject de tous les hommes, aux pieds de Votre Sainteté, je lui offre de nouveau, je lui dévoue et je lui consacre et ma personne et notre petite Congrégation des prêtres de la Mission, dont j'ai été, quoique très indigne, établi le supérieur général par le Saint-Siège apostolique. J'ose encore, me confiant en cette paternelle bonté avec laquelle elle accueille et écoute tous ses fils, même les moindres, lui exposer l'état très misérable et très digne de compassion de notre France.

« La maison royale est divisée par les dissensions; les peuples sont partagés en diverses factions, les villes et les provinces affligées par les guerres civiles; les villages, les bourgades, les citées renversées, ruinées, brûlées; les laboureurs ne moissonnent pas ce qu'ils ont semé, et n'ense-

mentent pas pour les années suivantes ; tout est en proie aux soldats ; les peuples sont exposés de leur part, non seulement aux rapines et aux brigandages, mais encore aux meurtres et à toutes sortes de tortures ; la plupart des habitants des campagnes, s'ils échappent au glaive, succombent à la faim. Les prêtres eux-mêmes n'échappent pas à leurs mains, et sont par eux inhumainement et cruellement traités, torturés, mis à mort. Les vierges sont violées ; bien plus, les religieuses elles-mêmes sont exposées à leur libertinage et à leur fureur ; les temples sont profanés, pillés, renversés, et ceux qui sont restés debout sont abandonnés de la plupart de leurs pasteurs, et ainsi les peuples sont privés et presque entièrement dépourvus de messes, de sacrements et de tout secours spirituel. Et ce qui fait frémir à penser, bien plus à dire, le très auguste sacrement du corps du Seigneur est traité avec la dernière indignité même par les catholiques ; car, pour s'emparer des pixiotes sacrées, ils répandent à terre et foulent aux pieds la très sainte Eucharistie. Que peuvent faire les hérétiques, qui n'ont pas la foi de ce mystère ? Je n'ose ni ne puis l'exprimer. C'est peu d'entendre ou de lire ces choses, il faut les voir et parcourir de ses yeux. Je sais que Votre Sainteté peut m'accuser à bon droit d'une grande témérité, moi, simple particulier et sans nom, qui ose exposer ces choses au chef et au Père de tous les chrétiens, si bien et si amplement instruit des affaires de toutes les nations, surtout des nations

chrétiennes. Mais, je vous en conjure, ne vous irritez pas, Seigneur, si je parle, si je parle à mon Seigneur, quoique je ne sois que cendre et poussière. Il ne reste plus, en effet, très saint Père, de remède à tous nos maux, sinon le secours que peut nous conférer Votre Sainteté par sa sollicitude paternelle, son affection et son autorité. Je n'ignore pas non plus qu'elle pleure assez sur nos voies, et que bien souvent déjà elle a tenté d'éteindre les guerres civiles, même à leur naissance, qu'elle a envoyé à ce dessein des lettres pontificales, qu'elle a enjoint à l'illustrissime et révérendissime Nonce apostolique de s'entremettre efficacement en son nom, ce qu'il a fait apostoliquement, je le sais; et, autant qu'il était en lui, il a admirablement travaillé, quoique inutilement jusqu'à ce jour, au service de Dieu et de Votre Sainteté. Mais, très saint Père, il y a douze heures du jour, et ce qui n'a pas réussi une fois peut, par un second effort, obtenir un meilleur succès. Enfin le bras du Seigneur n'est pas raccourci, et je crois fermement que Dieu a réservé aux soins et à la sollicitude du pasteur de son Église universelle la gloire de nous obtenir enfin le repos après nos fatigues, le bonheur après tant de maux, la paix après la guerre; de réunir la maison royale divisée par tant de discordes, de soulager les peuples fatigués par une longue guerre, de ressusciter les peuples abattus et presque morts de faim, de restaurer les campagnes entièrement dévastées et les provinces affligées, de relever les temples renversés, de rendre

la sécurité aux vierges, de procurer aux prêtres et aux pasteurs des âmes le retour dans leurs églises, de nous rappeler tous à la vie. Veuillez Votre Sainteté faire ainsi ! Prosterné humblement à ses pieds, je l'en prie et l'en conjure avec instance par les entrailles de la miséricorde du Christ, dont elle tient la place et fait les fonctions sur la terre, et je lui demande encore de m'accorder sa bénédiction. »

Cependant le désir de la paix devenait général. La misère était à son comble. On n'attendait qu'une occasion de déposer les armes. Habilement conseillée par Mazarin, la reine publia, le 26 août, une amnistie universelle qui enveloppait, sans distinction ni réserve, tous ceux qui avaient pris quelque part aux événements des dernières années. Ce fut le signal de la déroute de la Fronde. Tout se précipita pour profiter de l'amnistie. On ne voyait que députations se dirigeant vers Compiègne, où était la cour. « Le jeune roi Louis XIV recevait toutes ces députations avec le grand air qui déjà lui était naturel, et cette majesté précoce qui donnait du charme et de l'autorité à toutes ses paroles. » Toutes les députations revenaient enchantées, et demandant avec plus d'ardeur que jamais la fin de cette guerre abhorrée et le retour du roi.

Une difficulté restait, qu'on ne savait comment tourner. Mazarin voulait rentrer triomphalement avec le roi et la reine. Il semble qu'il y avait droit ; car c'était lui qui, plus que personne, avait amené

le triomphe. Anne d'Autriche et son fils Louis XIV le sentaient et désiraient vivement qu'il eût cet honneur. Mais d'autre part n'était-il pas à craindre que la présence de Mazarin ne réveillât des haines mal éteintes, et que des cris de colère contre Mazarin ne vinssent assombrir l'entrée triomphale du roi? Saint Vincent de Paul n'en doutait pas. S'il y avait une faute politique, c'était la rentrée de la reine et du roi accompagnés de Mazarin. Il est probable que notre saint en avait parlé à la reine et qu'il n'avait rien obtenu. Il se décida donc à aller tout droit à Mazarin et à lui écrire directement, comptant sur ce coup d'œil dont il n'avait jamais contesté la sûreté. Cette lettre, jusqu'à nos jours inédite, est datée du 11 septembre 1652. Nous la donnons en entier. Elle a été écrite avec beaucoup de soin, et elle éclaire tout un côté de l'âme de saint Vincent de Paul.

« Monseigneur,

« Je me donne la confiance d'écrire à Votre Éminence. Je la supplie de l'avoir agréable, et que je lui die que je vois maintenant la ville de Paris revenue de l'état auquel elle était, et demander le roi et la reine à cors et à cris; que je ne vas en aucun lieu et ne vois personne qui ne me tienne le même discours. Il n'y a pas jusques aux dames de la Charité, qui sont des premières de Paris, qui ne me disent que si Leurs Majestés s'approchent, qu'elles iront un régiment de dames les recevoir en triomphe.

« Et selon cela, Monseigneur, je pense que Votre Éminence fera un acte digne de sa bonté de conseiller au roi et à la reine de revenir prendre possession de leur ville et des cœurs de Paris. Mais pour ce qu'il y a beaucoup de choses à dire contre cela, voici les difficultés qui me semblent les plus considérables, et la réponse que j'y fais, et que je supplie très humblement Votre Éminence de lire et de considérer.

« La première est qu'encore qu'il y ait plusieurs bonnes âmes dans Paris, et quantité de bourgeois qui soient dans le sentiment que je dis, il y en a toutefois quantité d'autres qui sont de sentiment contraire, et d'autres qui sont entre deux. A quoi je réponds, Monseigneur, que je ne pense pas qu'il n'y en ait que fort peu qui soient de sentiment contraire, au moins n'en connais-je pas un, et que les indifférents, s'il y en a, seront emportés par la multitude et la force de ceux qui ont de la chaleur pour cela, qui est la plupart de Paris, si ce n'est peut-être ceux qui craindraient la touche, s'ils n'étaient rassurés par l'amnistie.

« Secondement qu'il y a sujet de craindre que la présence des chefs du parti contraire fasse revenir la journée du Palais et celle de la maison de ville. A quoi je réponds que l'un d'eux sera ravi de cette occasion pour se bien remettre avec le roi, et que l'autre, voyant Paris remis à l'obéissance du roi, se soumettra ; et de cela il n'en faut pas douter, je le sais de bonne part.

« En troisième lieu, quelques-uns pourront peut-

être dire à Votre Éminence qu'il faut châtier Paris pour le rendre sage ; et moi je pense, Monseigneur, qu'il est expédient que Votre Éminence se ressouvienne comme quoi se sont comportés les rois sous lesquels Paris s'est révolté ; Elle trouvera qu'ils ont procédé doucement, et que Charles VI, pour avoir châtié grand nombre de rebelles, désarmé et ôté les chaînes de la ville, ne fit que mettre de l'huile dans le feu et enflammer le reste, en sorte que, seize ans durant, ils continuèrent la sédition, contredirent le roi plus qu'auparavant, et se liguèrent pour cela avec tous les ennemis de l'État.

« Que si l'on estime qu'auparavant le retour de Leurs Majestés en cette ville, il vaut mieux traiter avec l'Espagne et Messeigneurs les princes, souffrez, Monseigneur, que je vous dise qu'en ce cas Paris sera compris dans les articles de la paix, et tiendra le bien de son amnistie de l'Espagne et de mesdits seigneurs, et non du roi, dont il aura une telle reconnaissance, qu'il se déclarera pour eux à la première occasion.

« Quelques-uns pourront dire à Votre Éminence que ses intérêts particuliers requièrent que le roi ne reçoive pas en grâce ce peuple et ne revienne pas à Paris sans elle, ains qu'il faut brouiller les affaires et entretenir la guerre, pour faire voir que ce n'est pas Votre Éminence qui excite la tempête, ains la malignité des esprits qui ne veulent pas se soumettre à la volonté de leur prince. Je réponds, Monseigneur, qu'il n'importe pas tant que le retour de Votre Éminence soit avant ou

après celui du roi, pourvu qu'il soit ; et que le roi étant rétabli dans Paris , Sa Majesté pourra faire revenir Votre Éminence quand il lui plaira ; et de cela j'en suis assuré. D'ailleurs, si tant est que Votre Éminence, laquelle regarde principalement le bien du roi et de la reine et de l'État, contribue à la réunion de la maison royale et de Paris à l'obéissance du roi, assurément, Monseigneur, elle regagnera les esprits, et dans peu de temps elle sera rappelée, et de la bonne sorte, comme j'ai dit.

« Voilà, Monseigneur, ce que je prends la hardiesse de lui représenter, dans la confiance qu'Elle ne le trouvera pas mauvais, surtout quand elle saura que je n'ai dit à personne du monde qu'à un serviteur de Votre Éminence que je me donne l'honneur de lui écrire, et que je n'ai aucune communication avec mes anciens amis qui sont dans les sentiments contraires à la volonté du roi, que je n'ai communiqué la présente à qui que ce soit, et que je vivrai et mourrai dans l'obéissance que je dois à Votre Éminence, à laquelle Notre-Seigneur m'a donné d'une manière particulière. C'est de quoi je l'assure, pour être à jamais, Monseigneur, son très humble, très obéissant et très fidèle serviteur. »

Conformément au désir de saint Vincent de Paul, le jeune roi et sa mère Anne d'Autriche entrèrent solennellement à Paris, le 21 octobre, au milieu des joyeuses acclamations du peuple. Mazarin n'était

pas là. Il s'était retiré à Bouillon, et il y attendit patiemment pendant plus de trois mois que les esprits se calmassent. Chaque jour fermait quelques blessures ; et l'heure vint où la noblesse, le parlement, le peuple, désabusés de la Fronde, sentant qu'elle avait été pendant quatre ans le grand obstacle à la prospérité de la France, se portèrent en foule au-devant de Mazarin et lui firent une ovation enthousiaste. C'était le 3 février 1653. La Fronde était finie, et il ne restait plus qu'à panser les plaies qu'elle avait faites. Mais ceci n'était pas l'affaire de Mazarin ; c'était la mission de saint Vincent de Paul.

CHAPITRE IV

Saint Vincent de Paul travaille à réparer ses désastres de la guerre
et de la Fronde. —

Grandeur et beauté du mouvement religieux à cette époque.

1652 - 1660

Quand un vaisseau a subi de violentes tempêtes et que le calme est rétabli, on le ramène dans le port, où il est mis aux mains d'ouvriers habiles qui sont chargés d'en refaire les parties endommagées, de consolider et de raffermir les autres. C'était l'état de la France catholique en 1652, et le rôle que les circonstances et encore plus sa charité allaient imposer à saint Vincent de Paul. Il avait déjà soixante-seize ans, une santé affaiblie, des jambes qui le portaient péniblement. De plus il était presque seul; tous les grands hommes et les grands saints qui avaient travaillé avec lui à la régénération chrétienne de la France, au commencement du siècle, étaient morts : saint François de Sales, en 1622; le cardinal de Bérulle, en 1629; le Père de Condren, en 1641; le Père Bourdoise, en 1655; M. Olier, le plus jeune de tous, allait mou-

rir dans ses bras. Il restait donc seul pour porter le fardeau de cette seconde régénération de la France ; et il n'avait plus que sept ou huit années à y consacrer, les plus fécondes, il est vrai, de cette carrière extraordinaire ; plein de vie malgré son grand âge, consommé en expérience, débordant d'amour de Dieu et des hommes, rayonnant de sainteté.

Le spectacle que saint Vincent de Paul avait sous les yeux à sa rentrée à Paris était singulièrement triste et propre à décourager une âme moins humble que la sienne. Beaucoup de ses œuvres gisaient par terre, en ruines. Les misères qu'il avait essayé de soulager s'étaient agrandies. Jamais on n'avait vu tant d'enfants trouvés livrés au ruisseau, et il n'y avait plus d'argent pour les recueillir. Jamais tant de jeunes filles abandonnées par leur mère, sans éducation, sans instruction, sans moyens de gagner leur vie, et il n'y avait plus d'asile pour les préserver et les sauver. Les dévergondages de la guerre, les licences de la Fronde, avaient multiplié le nombre des malheureuses, qui étaient devenues des pécheresses et qui n'avaient pas les moyens de devenir des repenties. Jamais enfin il n'y avait eu plus de pauvres dans les rues de Paris, de vrais pauvres accablés par la misère et réduits à mourir de faim ; de faux pauvres exploitant leur prétendue misère et menaçant les riches, on en comptait quarante-cinq mille dans Paris ; et les environs, moins protégés encore, n'étaient plus habitables. Pour lutter contre ces ar-

mées de la misère, saint Vincent de Paul, on s'en souvient avait formé les armées de la Charité. Mais le malheur des temps, en accroissant les premières, avait diminué les secondes. Celle qui avait le plus souffert, c'était l'assemblée des hommes de la Charité. Elle avait souffert de la guerre, mais bien plus de la Fronde. Quand on a l'esprit emporté aux émotions violentes de la politique, on n'a plus le cœur sensible aux choses délicates de la charité. La mort prématurée de M. de Renti, arrivée en 1649, avait porté aux assemblées d'hommes un coup qui eût été mortel si saint Vincent de Paul ne les avait saisies et renouvelées en 1652. Mais, en attendant leur résurrection, elles languirent quelques années au grand détriment des pauvres. L'assemblée des dames de Charité avait un peu moins souffert. Les femmes résistent mieux aux épreuves. Cependant de deux cents et même deux cent cinquante qu'on était dans les premiers temps, on était tombé à cent cinquante et un instant même à quatre-vingt-dix. Pour comble de malheur, après la présidente Goussault, on venait de perdre la présidente de Lamoignon, l'âme ardente de ces réunions. Heureusement on avait fait une recrue inestimable, M^{me} de Miramion, et les dames de l'assemblée venaient de mettre à leur tête la pieuse, généreuse et toute-puissante duchesse d'Aiguillon. Dans de telles conditions, on pouvait espérer que le ralentissement de l'œuvre des dames de Charité ne serait pas de longue durée.

Les deux autres armées de la Charité fondées

par saint Vincent de Paul, les prêtres de la Mission et les Filles de Charité, avaient mieux supporté la tempête, protégés qu'ils étaient par leur consécration religieuse et leur constitution hiérarchique. Les prêtres de la Mission, disséminés au milieu de pays ravagés par la guerre, la peste et la famine, avaient perdu sans doute des hommes éminents, mais ils en avaient recruté une foule d'autres, plus jeunes, qui n'avaient pas encore l'expérience des anciens, mais dévorés de zèle et exaltés par la perspective du martyre. A l'aide de ces nouvelles recrues, ils avaient pu fonder en pleine tourmente onze maisons nouvelles, et, ce qui valait encore mieux, sept séminaires nouveaux. Et, se sentant plus nombreux, ils avaient porté leurs yeux du côté de l'Afrique, de l'Écosse, de l'Irlande, de la Pologne, et nous allons les voir au chapitre suivant franchir les frontières de la France, et, mûrs enfin pour un sublime apostolat, envahir ces contrées infidèles ou hérétiques et y renouveler les merveilles des premiers siècles de l'Église.

Les Filles de la Charité étaient, de toutes les œuvres de saint Vincent de Paul, celle qui avait le moins souffert; car la vierge consacrée à Dieu grandit dans l'épreuve. Leur nombre s'était accru; leur amour pour les pauvres était devenu une sorte de passion. Un jour, par exemple, que la pieuse duchesse d'Aiguillon, accablée de bonnes œuvres et de toutes sortes d'affaires, avait demandé à saint Vincent de Paul de lui donner deux de ses Filles pour l'aider; le saint, voyant quel bien se faisait

là, désigna pour ce ministère la sœur Barbe-Engiboust et la sœur Marie-Denise, et les envoya au Petit-Luxembourg. Mais dès le soir elles revenaient tout en larmes, disant qu'elles n'avaient pas quitté père et mère pour servir les riches et vivre dans de si beaux appartements, et qu'elles demandaient humblement à reprendre le service des pauvres. Saint Vincent de Paul racontait ce fait en pleurant de joie. « Que vous en semble, Mademoiselle? écrivait-il à M^{me} Le Gras; êtes-vous point ravie de voir la force de l'esprit de Dieu en ces deux pauvres filles et le mépris qu'il leur fait faire du monde et de ses grandeurs? »

Un autre jour, la reine de Pologne demande à saint Vincent de Paul trois de ses Filles qui arrivent à Varsovie au milieu de la peste. La reine en envoie deux soigner les mourants à Cracovie, et veut en retenir une auprès d'elle pour son propre service. La pauvre sœur, entendant cette offre, a le cœur saisi. « Eh quoi! lui demanda la reine, vous ne me répondez pas? — Madame, reprit la généreuse fille, je suis aux pauvres, je me suis donnée à Dieu pour les servir. Votre Majesté trouvera assez de personnes pour les mettre auprès d'elle, » et elle vola à Cracovie avec ses compagnes.

Citons encore cette admirable conversation d'une Fille de la Charité mourante avec saint Vincent de Paul. La sœur Andrée étant sur le point d'expirer le saint lui dit : « N'avez-vous pas, ma sœur, de peines ni de remords de conscience? — Non, mon Père, sinon que j'ai pris trop de

plaisir à servir les pauvres. — Quoi! ma fille, rien que cela? — Rien du tout que cela, mon Père; j'y ai pris trop de satisfaction. Car, quand j'allais par les villages voir ces bonnes gens, il semblait que je ne marchais pas, mais que j'avais des ailes et que je volais, tant j'avais de joie à les servir. — Mourez en paix, ma sœur, » dit le saint en la bénissant, les larmes aux yeux. Et une autre sœur montant l'escalier d'un pauvre avec sa marmite qui contient le petit dîner du malade; tout à coup la maison s'écroule et tue trente-cinq personnes. Aveuglée par la poussière, la sœur garde son sang-froid. « Je mis ma marmite dans un crochet à une gaule qu'on me tendit de la rue, et ensuite, m'abandonnant à la merci de la Providence, je me jetai sur des manteaux qu'on tenait suspendus, et me trouvai hors de danger dans la rue sans savoir comment. Mais, quoique je fusse saisie de frayeur et toute tremblante, je ne laissai pas de continuer d'aller servir les malades qui me restaient. »

D'autres enfin étaient mortes martyres au milieu des pestiférés, comme cette bonne sœur d'Étampes, qui, presque dans les douleurs de l'agonie, apprenant qu'une femme se mourait sans secours dans une maison voisine, se leva, alla la soigner, et ne succomba qu'après l'avoir aidée à mourir saintement. De telles pertes n'appauvrissent pas un ordre; au contraire, ils y mettent la flamme de l'enthousiasme, qui est sa véritable vie, et, en excitant l'admiration, elles appellent toutes les âmes

héroïques; c'est ce qu'on voyait tous les jours. Les plus grandes vocations datent de cette époque : Marguerite Chetif, destinée à succéder comme supérieure générale à M^{lle} Le Gras; Mathurine Guérin, d'un si grand cœur et d'un esprit si élevé, qui fut la troisième supérieure générale; Marthe d'Auteuil, surnommée la faiseuse de miracles, et qui laissa dans l'ordre un parfum de vertu, et d'autres encore bien dignes de prendre place dans une société pareille. On voit par là ce que le malheur des temps avait laissé de ressources à saint Vincent de Paul, et ce qui lui restait de forces pour commencer à réédifier. Il s'y mit aussitôt avec la même humble patience qu'autrefois, la même sagesse, mais, s'il est permis de noter un perfectionnement dans une manière d'être si parfaite, avec un souci nouveau de donner à ses œuvres une base plus assurée et plus large, afin qu'elles craignissent moins les révolutions. Toutes les œuvres de cette période ont, en effet, bravé les siècles.

Celle qui était dans l'état le plus critique, et dont il fallait s'occuper avant tout, était l'œuvre des Enfants-Trouvés. Elle n'était pas fondée quand la guerre éclata. Elle n'avait pas encore de maison à elle, et ses rentes étaient insuffisantes; elle dépensait quarante mille livres par an, et elle ne pouvait guère compter que sur dix-sept mille francs de recette. On conçoit qu'au bout d'une année de guerre elle ait été aux abois. Beaucoup de dames de l'Assemblée avaient quitté Paris; d'autres étaient ruinées par les impôts, les exactions des

hommes de guerre. La plupart disaient très haut qu'il fallait abandonner cette œuvre, et qu'après de tels désastres, qui avaient appauvri tout le monde, on n'était plus en état de la soutenir. Saint Vincent de Paul résistait; il disait aux plus découragées qu'il n'y avait pas d'œuvre plus nécessaire que celle-là, plus importante à la gloire de Dieu et au salut des âmes; que jusque-là on n'avait pas entendu dire qu'il y eût un seul enfant trouvé qui eût survécu, et que maintenant tous recevaient le baptême; que la plupart vivent, et qu'il n'y avait pas de sacrifices qu'il ne fallût faire pour arriver à de tels résultats. Ces discours intimes n'obtenant pas tout le succès qu'il en espérait, saint Vincent de Paul résolut de réunir une assemblée générale des dames de Charité pour lui soumettre la question, et il fit dire sous main aux plus influentes, M^{me} d'Aiguillon, M^{me} de Miramion, M^{me} de Traversay, de ne pas manquer de s'y trouver pour soutenir sa parole et enlever l'assemblée. Elle se trouva réunie à l'heure fixée, assez nombreuse, mais un peu résistante. Le saint, qui s'y attendait et qui attachait un prix infini à en triompher, s'y était préparé sérieusement. Une trouvaille heureuse vient d'en faire la preuve : on a découvert récemment, à Florence, le canevas inédit du discours qu'il prononça en cette circonstance, et dont on n'avait jusqu'ici que la magnifique et célèbre péroraison. Voici ce canevas d'un profond intérêt à plusieurs points de vue :

Pour l'assemblée générale des Enfants-Trouvés.

« Je vous parlai dernièrement succinctement de vos enfants trouvés, pour ce que nous avons plusieurs autres affaires à traiter et qu'il semblait que les officières pourraient pourvoir à leurs besoins sans en parler à la Compagnie. Et par ce que l'expérience a fait voir que non, nous vous en parlerons aujourd'hui, et je vous dirai qu'ils sont en grande nécessité et qu'il ne reste plus que pour les nourrir six semaines et qu'il est nécessaire d'aviser aux moyens de pourvoir à leurs besoins.

1° Parce qu'ils sont en nécessité extrême et qu'en ce cas vous êtes obligées d'y pourvoir : *Non pavisti, occidisti*; on peut tuer un pauvre enfant en deux façons, ou par mort violente ou en lui refusant la nourriture.

2° Parce que Notre-Seigneur vous a appelées à être leurs mères.

3° Parce qu'après de grandes prières et diverses assemblées à cet effet, vous avez résolu de ne pas les abandonner, et voici les motifs qui vous y ont portées :

1° Qu'on était informé que ces pauvres petites créatures étaient mal assistées, une nourrice pour quatre ou cinq enfants;

2° Que l'on les vendait à des gueux, trois sous la pièce, qui leur rompaient bras et jambes pour exciter le monde à pitié et leur donner l'aumône et les laisser mourir de faim;

3° Que des femmes qui n'avaient point d'enfants de leur mari et des misérables qui les entretenaient en prenaient et les supposaient comme leurs, et de fait nous en avons trouvé trois ou quatre depuis deux ans ;

4° Qu'on leur donnait des pilules de laudanum pour les faire dormir, qui est un poison ;

5° Qu'il ne s'en trouve pas un seul en vie depuis cinquante ans, si ce n'est que depuis peu quelqu'un des enfants trouvés a vécu ;

6° Et enfin, qui est le comble de tous maux, c'est que plusieurs meurent sans être baptisés.

Voilà les motifs qui vous émurent à vous en charger : la Providence vous a donc faites mères adoptives de ces enfants. De sorte que ces pauvres enfants étant abandonnés de vous, il faut nécessairement qu'ils meurent. Qui les empêchera ? la police publique ne l'a pu jusqu'à maintenant ; si vous ne le pouvez, qui le fera ? Certes, personne, et selon cela, Mesdames, vous êtes obligées de les assister, etc...

Si vous les abandonnez, que dira Dieu, qui vous a appelées à cela ?

Que dira le roi et les magistrats, qui par lettres patentes vérifiées vous ont attribué le soin de ces pauvres enfants ?

Que dira le public, qui a fait des acclamations de bénédictions de voir le soin que vous en prenez ?

Que diront ces petites créatures ? Hélas ! mes chères mères, vous nous abandonnez ! que nos

propres mères nous aient abandonnées, bast ! elles sont mauvaises ; mais que vous le fassiez, vous qui êtes bonnes, est autant à dire que Dieu nous a abandonnées et qu'il n'est pas un Dieu !

Enfin que direz-vous à l'heure de la mort, quand Dieu vous demandera pourquoi vous avez abandonné ces petites créatures ?

Tout cela, Mesdames, semble requérir que vous vous efforciez...

Première objection.

1° La nécessité du temps, qui appauvrit un chacun, de sorte qu'on ne peut que vivoter simplement. Je réponds, Mesdames, que vous n'en serez pas incommodées : *Qui misereatur pauperis, nunquam indigebit.*

2° Vous êtes cent ; quand chacune s'efforcerait à cent livres, c'est plus qu'il ne faut ; si toutes le faisaient, et les autres de quelque chose, cela suffirait avec ce qu'on a déjà.

3° Je n'ai point d'argent, hélas ! Que de mignardises a-t-on au logis qui ne servent à rien ! Oh ! Mesdames, que nous sommes éloignés de la piété des enfants d'Israël, dont les femmes donnaient leurs joyaux pour faire un veau d'or !

4° Et puis ce sera à l'infini, et chacun exposera ses enfants ; à cela on répond que non.

Deuxième objection.

Cette pauvreté accablera la Compagnie ci-après aussi bien qu'à présent.

Il y a deux affaires d'importance sur le bureau qui nous délivreront de ce malheur.

Moyens.

- 1° Prier Dieu pour cela ;
- 2° Communier une fois à cette intention ;
- 3° En parler à ses parents et à ses amis ;
- 4° Aux prédicateurs par MM. les curés ;
- 5° Enfin prendre résolution si on les doit quitter ou si l'on se doit efforcer et faire un effort pour cette année ¹.

On entrevoit les développements que dut ajouter à un pareil texte un cœur comme celui de saint Vincent de Paul, enflammé par la charité, pressé par la nécessité. On peut en juger par la péroraison qui nous reste. Dans le canevas il n'y a que ce simple mot : « Enfin prendre résolution si l'on doit les quitter ou si on se doit efforcer et faire un effort pour cette année. » Ces simples mots s'enflamment sous la parole ardente de saint Vincent de Paul : « Or sus, Mesdames, la compassion et la charité vous ont fait adopter ces petites créatures pour vos enfants. Vous avez été leurs mères selon la grâce, depuis que leurs mères selon la nature les ont abandonnées. Voyez maintenant si vous voulez aussi les abandonner. Cessez d'être leurs mères pour devenir à présent leurs juges ;

¹ Cette pièce précieuse, conservée à Florence, a été envoyée aux prêtres de la Mission au moment où ils terminaient l'impression des *Conférences de saint Vincent de Paul aux Filles de la Charité*. Ils l'ont imprimée à la fin du tome II, p. 657.

leur vie et leur mort sont entre vos mains. Je m'en vais prendre les voix et les suffrages : il est temps de prononcer leur arrêt, et de savoir si vous ne voulez plus avoir de miséricorde pour eux. Ils vivront si vous continuez d'en prendre un charitable soin, et, au contraire, ils mourront et périront infailliblement si vous les abandonnez. » L'assemblée ne répondit que par ses larmes et vota à l'unanimité qu'on continuerait l'œuvre à tout prix.

Mais que valent ces résolutions enlevées d'enthousiasme? Six mois après, par suite des mêmes circonstances difficiles, l'œuvre retombait dans une nouvelle crise. Saint Vincent de Paul, auquel sa vaste expérience faisait sentir que des efforts comme celui de 1648 ne peuvent pas se renouveler indéfiniment, résolut de travailler de toutes ses forces à trouver deux choses sans lesquelles il estimait que l'œuvre des Enfants-Trouvés ne serait pas fondée : une maison qui fût à elle et des rentes qui ne dépendissent pas des événements. On avait déjà du roi Louis XIII une rente de quatre mille livres ; la régente Anne d'Autriche consentit à la porter à douze mille. D'autre part, le parlement de Paris ordonna que les seigneurs haut justiciers y contribueraient pour une somme annuelle de quinze mille livres, ce qui faisait déjà vingt-sept mille francs d'assurés, la charité des fidèles pouvant faire le reste en attendant que les pouvoirs publics ou des fondations privées complétassent la somme de quarante mille francs, sans lesquels l'œuvre ne pouvait pas vivre. Ce fut Louis XIV qui

la compléta, en décidant qu'on prendrait sur son domaine vingt mille francs par an au profit des enfants trouvés. Les rentes assurées, on chercha une maison. La reine offrit d'abord le château de Bicêtre, où on s'installa, mais où on fut si mal pour la santé des enfants, qu'on ne put y demeurer. On finit par trouver, au faubourg Saint-Lazare, un vaste emplacement où on bâtit l'hôpital des Enfants-Trouvés. On y mit douze sœurs; et plus tard on y installa un tour pour recevoir les enfants sans qu'on vit la personne qui les présentait : « ingénieuse invention de la charité, a dit M. de Lamartine, qui a des mains pour recevoir, qui n'a point d'yeux pour voir et point de bouche pour révéler. »

Ainsi fut achevé, dans les années, il est vrai, qui suivirent la mort du saint, mais d'après ses plans et en suivant ses indications, ce vaste hôpital des Enfants-Trouvés qui, de Paris s'étendant à la province, multipliant ses copies ou ses succursales à Lyon, à Marseille, à Toulon, à Dijon, par toute la France, mutilé par la Révolution sans pouvoir être remplacé, forme par la hardiesse de sa conception, par la délicatesse de ses procédés, par la grandeur de ses bienfaits, une des plus belles créations de saint Vincent de Paul. Pendant que saint Vincent de Paul achevait cette œuvre, il en commençait ou plutôt il en relevait une qui n'avait pas moins d'importance : l'œuvre des Petites-Écoles pour les enfants pauvres. De cette œuvre, saint Vincent de Paul n'était pas l'inventeur; car l'Église depuis quinze siècles n'avait pas cessé de

s'en occuper. Par ses évêques, par ses conciles, autour de ses cathédrales et de ses monastères, elle avait multiplié, avec un luxe que révèlent chaque jour les travaux de l'érudition contemporaine, les écoles gratuites pour l'éducation du peuple. Malheureusement ces écoles fondées au moyen âge avaient péri pendant les guerres de la Ligue, et celles qui s'en étaient relevées au prix d'efforts inouïs, sous le règne d'Henri IV et de Louis XIII, venaient de s'abîmer dans les désastres de la guerre et de la Fronde. Il fallait donc remédier au plus tôt à une telle lacune, et heureusement les Filles de la Charité étaient prêtes à la combler. Déjà, dans leur berceau, saint Vincent de Paul leur avait assigné l'éducation des petites filles du peuple comme un des deux buts essentiels de leur institut; déjà il leur avait demandé à toutes d'apprendre à lire et à écrire, afin d'être capables d'enseigner, et, dès 1641, il avait ouvert de petites écoles, fait rédiger un catéchisme élémentaire par demandes et par réponses, et des manuels d'instruction populaire. La première Fille de Charité, Marguerite Nazeau, n'avait-elle pas été saintement passionnée pour l'éducation du peuple? Tout était donc prêt, et bientôt, par ses Filles d'abord, par de pieuses dames ensuite qui lui donnèrent leur argent, qui lui prêtèrent même leur concours personnel, il commença à couvrir la France de petites écoles gratuites que l'on a essayé vainement d'imiter, et que la Révolution cherche maintenant à supprimer par jalousie de ne pouvoir les égaler.

Mais si ces petites filles qui erraient dans les rues sans éducation morale, sans instruction, exposées à mille périls, demandaient à être préservées et sauvegardées, combien plus fallait-il recueillir celles dont l'honneur et la vertu avaient péri ! Le nombre en était considérable au milieu de telles légèretés et de tels désordres. Saint Vincent de Paul, qui avait fait des prodiges pour les préserver pendant la guerre, résolut de tenter les plus grands efforts après. Non content d'aider de sa parole, de ses conseils, même de sa bourse, les maisons de refuge qui se multipliaient à Paris : la Madeleine, fondée par M^{me} de Meignelais ; la Pitié et Sainte-Pélagie, fondées par M^{me} de Miramion ; les Pénitentes de M^{lle} Pollalion, les Bons-Pasteurs de M^{me} de Combé, et une foule d'autres, il conçut la pensée d'un vaste hôpital pour les filles déchues et repenties. Il commença, selon son usage, à s'en entretenir avec des personnes de piété, et prépara tout pour lui avoir une maison et des rentes ; car chez lui l'audace ne se séparait jamais de la prudence. La mort l'empêcha de mettre la dernière main à cette œuvre hardie, qui fut achevée après lui et par ses Filles.

Pendant que saint Vincent de Paul fondait ainsi l'hôpital des Enfants-Trouvés, les petites écoles pour les enfants pauvres et de nombreux asiles pour les filles repenties, d'autres œuvres se présentaient à lui et venaient solliciter son action. Un bourgeois de Paris, qui demandait à n'être pas connu, lui apporta un jour cent mille francs pour

être employés à une œuvre de charité quelle qu'elle fût. Il laissait même le saint absolument libre de s'en servir pour le développement des maisons de la congrégation de la Mission. Mais celui-ci, avec le désintéressement qui le caractérisait, lui indiqua une misère à laquelle personne ne songeait. C'était la misère des ouvriers pauvres qui, après avoir travaillé toute leur vie, n'avaient pas de quoi manger du pain dans leur vieillesse. Ne pourrait-on pas avec cet argent leur préparer un asile ? Les familles ne seraient pas brisées, on y recevrait à la fois l'homme et la femme, et, après avoir tant travaillé et vécu honnêtement, le petit ménage finirait dans la paix et dans un repos bien gagné. Ému du désintéressement du saint et enthousiasmé d'un si bel idéal, le bon bourgeois consentit à ce projet, ajouta trente mille francs aux cent mille qu'il avait déjà donnés, et ainsi naquit l'hôpital du *Nom de Jésus*¹, qui subsiste encore aujourd'hui, au grand bien des familles pauvres. Pour assurer la perpétuité et la bonne tenue de cet hospice, saint Vincent de Paul y mit des Filles de la Charité.

On voit déjà quelles œuvres jaillissaient incessamment des mains et du cœur de saint Vincent de Paul, marquées au coin de sa sagesse et de sa vaste expérience, bâties pour des siècles, et qui forment encore, après plus de deux cents ans accomplis, le trésor le plus précieux de la charité catholique.

Mais, à côté de ces grandes fondations, faites

¹ L'hôpital du *Nom de Jésus* a été réuni à l'hospice des Incurables, établi aujourd'hui à Ivry.

directement par saint Vincent de Paul, combien d'autres naissaient autour de lui dont il était l'inspirateur et le conseiller! Que d'âmes sur lesquelles il soufflait ce feu sacré de compassion qui le consumait! On ne pouvait pas l'approcher sans ressentir la contagion sublime, sans éprouver le besoin de travailler avec lui, comme lui, à soulager toutes les douleurs et à relever toutes les ruines. A la tête de ces âmes généreuses il faut placer l'ardente, l'inépuisable duchesse d'Aiguillon, qui, après avoir prodigué son or pendant la guerre, après avoir fondé le collège des Bons-Enfants à Paris, la colonie de Villemarie au Canada, l'hôpital de Québec, la maison des prêtres de la Mission à Rome, agrandissant son cœur avec le péril, crée une maison de Filles de la Charité à Richelieu, entretient de ses deniers des missionnaires à l'hôpital de Marseille, fonde un vaste hôpital à Alger, achète le consulat de Tunis et celui d'Alger, et obtient pour saint Vincent de Paul le titre d'aumônier général des galères, qu'il avait possédé dans sa jeunesse et qu'il avait perdu depuis. Auprès d'elle sa jeune et sainte amie M^{me} de Miramion, dont l'éclatante beauté avait tourné la tête à Bussy-Rabutin au point qu'il avait essayé de l'enlever, se repose des émotions de cette tragique et chaste aventure en fondant deux maisons célèbres, la Pitié et Sainte-Pélagie : la première, où l'on essayait de ramener à Dieu les filles perdues que l'État faisait enfermer; la seconde, où se réfugiaient celles que lassait la vie honteuse et misérable

qu'elles avaient menée jusque-là ; et elle obtient de saint Vincent de Paul qu'il sera supérieur de l'une et de l'autre. En ce même temps, M^{lle} Pollalion, amie de M^{lle} Le Gras, pénitente de notre saint, ouvre, sous le nom de Séminaire de la Providence, une maison destinée à recueillir les filles repenties, maison que saint Vincent de Paul dirige, en attendant qu'il la fasse autoriser par lettres patentes. C'est de là que sortent toujours, sous l'inspiration et la conduite de saint Vincent de Paul, les fondatrices de l'*Union chrétienne*, connue sous le nom de Propagation de la Foi ou des Nouvelles Catholiques, parce qu'elle était destinée à recevoir les protestants qui désiraient se convertir. Fénelon prêta un jour à cette maison naissante l'appui de sa brillante parole. Sur de telles traces s'élancent une foule d'âmes généreuses. M^{lle} de l'Etang ouvre aux petites orphelines un asile où on en recueille tout de suite plus de deux cents que saint Vincent de Paul dirige d'abord, puis qu'il confie à un de ses premiers compagnons, M. Gombard. C'est après avoir pris les conseils de notre saint que M^{lle} de Blosset fonde les Filles de Sainte-Geneviève, et que M^{lle} Marie Sancier établit ses innombrables maitresses d'écoles gratuites, auxquelles notre saint donne pour supérieur un de ses plus chers amis, Abelly. En même temps naissent les Filles de la Croix ; et quand, par suite de calomnies, elles voient s'élever contre elles cette tempête qui menace de les écraser, c'est à saint Vincent de Paul qu'elles en appellent, et elles trouvent

en lui un juge et un appui qui leur permet de traverser la persécution et de continuer leur œuvre. Ainsi tout recourait à saint Vincent de Paul; il était de plus en plus l'inspirateur, le soutien et l'âme de toutes ces œuvres de la charité catholique.

Mais ce n'est pas seulement de cette manière personnelle et directe que saint Vincent de Paul donnait le branle aux fondations qui naissaient de toutes parts. Il rayonnait à distance, il soulevait d'enthousiasme même ceux qui ne l'avaient jamais vu. A peine cet idéal des Filles de Charité, si simple et si pur, si bien adapté aux temps actuels, a été montré au monde, qu'il se crée par toute la France des copies presque aussi belles que l'original. Au Puy, les sœurs de Saint-Joseph, qui durent leur origine à Mgr Henri de Maupas du Tour, un disciple de saint Vincent de Paul, se répandirent dans l'Auvergne, le Vivarais, le Dauphiné. Elles embrassaient tous les genres de miséricorde, le soin des hôpitaux et des maisons de refuge, la direction des écoles, la visite des malades à domicile, et formaient dans les villes des assemblées de dames de Charité. On sent ici, par Mgr de Maupas, un souffle direct de saint Vincent de Paul.

A Nancy, la congrégation des sœurs de Saint-Charles, établie en 1652, sans cloître ni clôture, et vouées à toutes sortes de bonnes œuvres. Elles ont couvert la Lorraine, les Vosges, de leurs pieuses maisons, qui y ont traversé la Révolution et sub-

sistent aujourd'hui plus ferventes que jamais. A Arras, les sœurs de Sainte-Agnès, fondées par la pieuse Jeanne Biscot, fille d'un riche négociant d'Arras, qui, après leur avoir donné sa bourse, leur donna sa personne, et leur apprit par son exemple encore plus que par ses paroles à s'exercer à toutes sortes de bonnes œuvres : soignant les malades, plaçant les orphelines, retirant les filles du désordre, quand la guerre éclata allant sur les champs de bataille pour recueillir les blessés et assister les mourants. Encore une copie visible des Filles de la Charité. Il faut ranger dans ce même ordre les sœurs de Saint-Maurice à Chartres, les sœurs de la Foi à Agen, les sœurs de Saint-Alexis à Limoges, les filles de l'Enfance à Toulouse, les sœurs de la Miséricorde à Dieppe, à Aix, à Paris, etc. etc. Ainsi, ce qu'au commencement du siècle les plus saints évêques jugeaient impossible, ce dont le cardinal de Marquemont avait dissuadé saint François de Sales, florissait au souffle de saint Vincent de Paul et devenait une des formes les mieux réussies et les plus populaires de la charité catholique.

A ces congrégations sans vœux perpétuels et sans clôture, vouées à toutes sortes d'œuvres de compassion et de miséricorde, écoles, asiles, soin des pauvres et des vieillards, il faut joindre les congrégations qui se vouent exclusivement au service des hôpitaux et qui ne relèvent pas moins de saint Vincent de Paul. A la Flèche, par exemple, la congrégation des Hospitalières, commencée par

des filles d'honneur de la princesse de Condé et achevée par la pieuse et sainte M^{me} de Melun, qui, s'échappant du milieu brillant où elle était née, cherchant un endroit où elle ne serait pas connue pour se livrer aux pratiques de la plus profonde humilité et de la plus ardente charité, vint un jour s'abattre sous un faux nom sur cette petite ville et sur cette humble congrégation naissante, lui communiqua sa flamme, fonda un hôpital à Beaufort, augmenta celui de Beaugé et jeta ses Filles à Laval, à Nîmes, à Avignon, jusqu'à Montréal au Canada. Ainsi encore les Hospitalières d'Angoulême, qui ouvrirent des hôpitaux dans une partie du Midi. Ainsi se fondent à cette époque les grands hospices d'Angers, de Nantes, de Rouen, presque tous confiés aux Filles de la Charité. Dans le seul diocèse de Rouen, on voit s'élever vingt-quatre établissements de charité : hôpitaux, asiles, orphelinats, pour lesquels Laurent d'Ingouville, trésorier de France, distribue près de trois cent mille livres. Le diocèse de Clermont, quoique plus petit et moins riche, lutte presque avec celui de Rouen. Celui d'Orléans le surpasse. A Caen, l'hôpital général est établi en 1655, presque en même temps que deux autres, un pour les maladies épidémiques, le second pour les enfants abandonnés. A Dijon, l'hôpital Sainte-Anne est fondé pour les pauvres orphelines. A Nancey, dans le diocèse de Bourges, un grand hôpital est dû à la générosité de la famille de La Châtre. A Lyon, à Marseille, à Grenoble, à Vienne, à Sens, à Amiens, les hôpitaux

se multiplient, s'élèvent comme par enchantement. L'enthousiasme est général ; il faut à tout prix panser toutes les plaies et consoler toutes les douleurs.

Ce n'est pas que les ordres austères et contemplatifs n'eussent aussi leurs fondations nouvelles, égales peut-être à celles qu'elles avaient eues au commencement du siècle. Mais la faveur populaire n'est plus la même. L'enthousiasme qui accueillait cinquante ans auparavant les Carmélites arrivant d'Espagne ou les Franciscaines entrant à Paris pieds nus et couronnées d'épines, se porte maintenant au-devant des Filles de la Charité ouvrant l'hôpital des Enfants-Trouvés. Quelqu'un a fait retourner le vent, et c'est saint Vincent de Paul.

Et comme il n'y a pas de charité active et durable sans un renouvellement de la foi et de la piété, Paris se couvre partout de nouvelles églises, de chapelles agrandies pour contenir la foule, qui s'y presse plus compacte et plus ardente. Chaque année en voit naître plusieurs. En 1646, l'église Saint-Sulpice ; en 1648, l'église des Théatins et l'église de Port-Royal ; en 1653, l'église Saint-Roch, dont la reine régente vient poser la première pierre. En 1655, l'église de l'Oratoire, et, à la fin de la même année, l'église Saint-Sulpice, car, les proportions en ayant paru trop étroites, elle est recommencée, et Anne d'Autriche vient en poser de nouveau la première pierre. En 1656, l'église de Saint-Nicolas du Chardonnet, et l'église des Petits-Pères, plus connue sous le nom

de Notre-Dame-des-Victoires. En 1659, l'église de la Madeleine, etc. etc. Et que serait-ce, si nous jetions les yeux sur la province ? Ce mouvement de reconstruction des églises y prend de telles proportions, que nous devons renoncer, bien malgré nous, à entrer dans un si vaste sujet. On pense bien que de telles créations si nombreuses, si coûteuses, n'auraient pas été possibles si le nombre des bons évêques, des saints prêtres, ne s'était pas multiplié en France. Le nombre en augmentait, en effet, tous les jours, et cela était encore en partie l'œuvre de saint Vincent de Paul. Oui, en dépit de Mazarin et de ses détestables nominations pendant la Fronde, il était sorti des conférences du mardi, des séminaires, des choix faits par le conseil de conscience, une foule de saints évêques, amis ou élèves de saint Vincent de Paul, et qui commençaient à régénérer leurs diocèses. A Dax, Mgr Desclaux, auquel le saint écrivait pour le féliciter de son zèle dans l'érection des séminaires ¹. A Périgueux, Mgr de Brandon, dont notre saint se défendait d'avoir été le maître, à cause de sa piété et de son zèle incomparable : « Dieu, ajoute-t-il, le conserve à l'Église un siècle tout entier ². » A Luçon, Mgr Nivelle, « le plus semblable qu'il ait jamais vu à saint François de Sales ³. » Au Mans, Mgr E.-M. de la Ferté, « un prélat si grandement vertueux, que toute la région en était édifiée ⁴. »

¹ *Lettres*, tome II, p. 58.

² *Ibid.*, p. 175.

³ *Ibid.*, p. 283.

⁴ *Ibid.*, p. 284.

A Sarlat, Mgr Sevin, « qui fait tant de bien dans son diocèse, et dont tout le royaume est édifié et consolé¹. » A Beauvais, Mgr Potier de Gesvres, que nous avons vu dans sa jeunesse entrer si ardemment dans les vues de saint Vincent de Paul pour l'établissement des séminaires². A Autun, Mgr Claude de la Madeleine, qui accompagnait les condamnés à mort sur l'échafaud, et dont la charité est encore aujourd'hui populaire³. A Grasse, Antoine Godeau, qui, après avoir fait les délices de l'hôtel de Rambouillet, surnommé le Nain de Julie, profita si bien des conférences du mardi, que, nommé évêque de Grasse et de Vence, il consacra son temps aux plus graves études théologiques, et fut à l'assemblée du clergé le promoteur et le patron de la *Gallia christiana*⁴. A Toulon, Mgr Pingré, fort zélé pour la discipline et tout bon et cordial surtout pour les pauvres forçats, qu'il visitait sans cesse et qu'il soignait comme des enfants⁵. A Cahors, Mgr Alain de Solminiac, qui écrit que son clergé a changé de face et que c'est grâce au séminaire confié aux prêtres de la Mission, et qui, célèbre par toutes sortes de vertus, ayant dépensé toute sa fortune considérable en œuvres de charité, patient, mortifié, sévère pour lui seul, est mort en odeur de sainteté. A Comminges, Mgr de Donnadieu, comparé

¹ *Lettres*, tome II, p. 402.

² *Ibid.*, p. 385.

³ *Ibid.*, p. 117.

⁴ *Ibid.*, p. 445.

⁵ *Ibid.*, tome IV, p. 289.

par saint Vincent de Paul au bienheureux évêque de Genève pour la manière dont il avait procuré la sanctification de milliers d'âmes. A Marseille, M^{sr} Gault, qui ne fit que passer sur ce siège, mais qui y laissa une mémoire impérissable; car, à peine arrivé, il voulut visiter, prêcher, administrer les forçats, y prit la peste et en mourut six mois après son entrée. Le clergé de France demanda au pape de procéder à sa canonisation, et on s'en occupe aujourd'hui. Toutes les lettres de saint Vincent de Paul sont pleines de son admiration pour les vertus du grand nombre des évêques de France, pendant cette dernière période de 1650 à 1660.

A côté des évêques on notait, dans la foule des bons prêtres qui se multipliaient au milieu des diocèses, un certain nombre d'éminente sainteté, sortis des séminaires naissants ou des conférences du mardi. A Paris, les abbés de Chandenier, neveu du saint cardinal de la Rochefoucauld, et dont saint Vincent de Paul disait qu'il n'y avait pas de vertus plus hautes que celles de ces deux saints frères, sollicités par toutes les dignités de l'Église et les ayant toutes méprisées. A Auray, le saint abbé de Quériolet, dont la conversion fit tant de bruit, et qui, dirigé par saint Vincent de Paul, devint un modèle de ferveur, de pénitence et de courage. A Angers, l'abbé de Vaux, vicaire général, l'âme de toutes les bonnes œuvres de la ville, qui y établit la Visitation, y appela les sœurs de Charité, reçut chez lui M^{lle} Le Gras, fonda les Filles pénitentes et mourut en odeur de sainteté. A Sau-

mur, le saint abbé Bouvard, qui, riche, pourvu d'une foule de bénéfices, fils du premier médecin de Louis XIII, se voua entièrement au service des pauvres, à la visite des prisonniers et des forçats, auprès desquels il contracta une maladie contagieuse, dont il mourut à peine âgé de vingt-huit ans. A Dijon, M. Bénigne Joly, chanoine de Saint-Étienne, fondateur des hospitalières de Notre-Dame-de-la-Charité, dont il suffit de dire que l'Église vient de le placer au nombre des vénérables; depuis deux siècles il n'est connu que sous le nom de Père des pauvres, et de saint Vincent de Paul de la Bourgogne. Il y en a ainsi une foule d'autres dont notre saint loue le zèle, la pitié, et qu'on voit par toute la France occupés à fonder des séminaires ou à créer des œuvres de charité.

C'est de ces séminaires, de ces institutions ainsi renouvelées, qu'allaient sortir les grands hommes qui devaient faire la gloire, l'honneur immortel du xvii^e siècle: Bossuet, des conférences du mardi; Fénelon, de Saint-Sulpice; Massillon, de l'Oratoire; Bourdaloue, des Jésuites; Fléchier, de la congrégation de la Doctrine chrétienne. Ces derniers étaient bien jeunes, et Bossuet, un peu plus âgé, n'avait guère étonné encore que la ville de Metz par la beauté de sa parole. Mais Paris allait l'entendre. Saint Vincent de Paul venait de l'y appeler pour l'inauguration de l'hôpital général, et il allait couronner des éclats de sa grande éloquence la dernière œuvre de son vieux maître. Cet hôpital

général, dont on ne se fait pas une idée aujourd'hui, était dans les préoccupations de la cour et de la ville. C'était, disait-on, la plus grande œuvre de charité qu'on eût encore tentée dans tous les siècles. Paris regorgeait de pauvres; on en estimait le nombre à quarante-cinq mille, vrais ou faux, qui erraient le jour l'épée au côté, couverts de plaies hideuses, épouvantant et pillant la ville, qui se cachaient la nuit dans les cours de Miracles, repaires honteux et menaçants où la police n'osait pas pénétrer, et où le vice et le crime reposaient souvent impunis. Or l'hôpital général avait pour but de recueillir dans ses sept immenses divisions tous les pauvres invalides ou malades, ce qui permettrait d'user de sévérité à l'égard des autres capables de gagner leur vie.

Il paraît que l'idée de ce grandiose projet vint à la duchesse d'Aiguillon; elle en parla à M^{me} de Lamoignon et à deux ou trois de leurs amies, qui applaudirent à l'idée. Mais comment la réaliser? Au bout de quelque temps elles se hasardèrent à faire pressentir le premier président, M. de Pomponne-Bellièvre, qui, tout pieux et charitable qu'il fut, déclara la chose impossible. Plusieurs membres du parlement, sondés par M^{me} de Lamoignon, engagèrent à n'y plus penser. La duchesse d'Aiguillon ne se découragea pas; elle vint en parler à M^{me} Le Gras, et sur son avis elle se décida à s'en ouvrir à saint Vincent de Paul. Au premier mot, celui-ci, qui était vieux, soixante-dix-huit ans, leva les yeux et les bras au ciel. A quoi pensait-on?

C'était de la folie. Cependant, sur les instances de la pieuse duchesse, il demanda huit jours de réflexion pour savoir quelle était la volonté de Dieu et peser devant lui les possibilités de l'œuvre. Au bout de huit jours il vint trouver M^{me} d'Aiguillon, et lui dit qu'il fallait commencer. Celle-ci ne se le fit pas dire deux fois; elle courut chez la reine, qui lui offrit les vastes bâtiments de la Salpêtrière ou le château de Bicêtre. Saint Vincent de Paul préféra la Salpêtrière, et la duchesse d'Aiguillon commanda aussitôt pour cinquante mille francs de première réparation. Puis commencèrent les quêtes. Mazarin donna cent cinquante mille francs à la sollicitation pressante de la duchesse d'Aiguillon; le président de Bellièvre, soixante mille francs; une dame inconnue, cinquante mille livres; une autre, trois mille livres de rentes. M^{me} de Lamignon, en allant quêter, obtint de M^{me} de Bullion une somme de soixante mille livres à condition de les emporter elle-même et de lui garder le secret. La charge était si lourde, que la noble quêteuse, fléchissant sous le poids, ne put rentrer à son logis qu'avec le secours d'un gentilhomme qui la reconnut dans la rue, et sans lui demander son secret lui prêta assistance. Toutes les grandes dames de Paris, les princes, les magistrats voulurent concourir à une si belle œuvre, et on vit s'élever à vue d'œil et comme par enchantement « cette ville nouvelle » comme dit Bossuet; « ce grand chef-d'œuvre, dit Fléchier, le plus grand et le plus merveilleux ouvrage qu'ait jamais entrepris la charité la plus

héroïque. » La note gaie se mêle souvent aux choses les plus augustes. On avait fait annoncer à son de trompe que les pauvres qui jusque-là vivaient d'aumônes avaient à choisir entre le travail et l'hôpital, et qu'après cela la mendicité ne serait plus permise. Des quarante mille pauvres qui remplissaient les rues de Paris, trente-cinq mille disparurent comme par enchantement, aimant mieux leur vie indépendante, licencieuse, désordonnée, et aux grandes salles aérées, bien ouvertes, préférant les cours de Miracles, que, hélas ! on ne sut pas fermer. Il n'en resta pas moins cinq mille, infirmes, estropiés, malades, qui suffisaient d'ailleurs à remplir les nouvelles salles. C'est au milieu de ces pauvres, accablés par leurs infirmités, que Bossuet fit éclater comme un coup de claron son magnifique panégyrique de saint Paul : *Cum in firmor, tunc potens sum* : « Je suis petit, pauvre, misérable, infirme ; et c'est alors que je suis grand, puissant, et que je triomphe de tout. » Saint Vincent de Paul assistait à ce discours.

Au pied de cette chaire où apparaissait ce jeune homme tout resplendissant de génie, on aime à contempler son vieux maître, tout enflammé de charité.

LIVRE V

· SAINT VINCENT DE PAUL MET LA DERNIÈRE MAIN
A SES DEUX ŒUVRES PRINCIPALES
LES PRÊTRES DE LA MISSION ET LES FILLES DE LA CHARITÉ

1652-1660

CHAPITRE I

Les prêtres de la Mission franchissent les frontières de la France
et se répandent dans le monde entier. —
Travaux et souffrances des missionnaires en Barbarie.

1652

Pendant que ces choses se passaient en France, et que les prêtres de la Mission et les Filles de la Charité se répandaient dans les villes et les villages de la Lorraine, de la Champagne, de la Bourgogne, de l'Orléanais, et se multipliaient pour atteindre au milieu des horreurs de la guerre, de la peste et de la famine, tous ceux qui avaient besoin de secours ou de consolation, il y avait d'autres prêtres de la Mission qui franchissaient les frontières de la France, et, à la voix de saint Vincent de Paul, s'élançaient sur les côtes de la Barbarie,

à Alger, à Tunis, pour y évangéliser les esclaves; pénétraient en Italie, à Rome, à Gênes, pour y réformer le clergé et y soigner les pauvres; descendaient en Angleterre, en Écosse, en Irlande, pour y soutenir la foi des malheureux catholiques persécutés par Cromwell; poussaient jusqu'en Pologne à la voix de la pieuse reine Marie de Gonzague, ou s'en allaient mourir à Madagascar jusqu'au fond de l'océan Indien. Ce grand cœur de saint Vincent de Paul ne connaissait pas de limites, et partout où il y avait des âmes à sauver, des infortunes à secourir, des larmes à essuyer, il n'avait pas de repos qu'il n'y eût envoyé quelques-uns de ses enfants. L'histoire de ces missions est comparable à celle des plus beaux jours de l'Église et marche de pair avec l'histoire même des catacombes.

De tous les pays où il désirait établir des missions, celui qui attirait le plus le cœur de saint Vincent de Paul, c'était cette région désolée d'Alger, de Tunis et de Tripoli qui gémissait sous le bâton du Turc. Il y avait été esclave pendant près de deux ans. Il y avait bu goutte à goutte ce calice d'ignominies et de douleurs dont on abreuvait les captifs. A quelles infamies étaient réservés les chrétiens, surtout les femmes et les enfants, il n'y pensait pas sans frémir. A Alger, plus de vingt mille esclaves étaient à la chaîne¹; à Tunis, il y en avait cinq à six mille². A Bizerte, on comptait

¹ Abelly, tome I, p. 359.

² *Id.*, *ibid.*

cinq bagnes ; à Fez, deux ; à Tripoli, quatre , et dans ces trois villes plus de quarante mille esclaves. A chaque instant on voyait rentrer dans les ports d'Alger, de Tunis, des galères turques qui ramenaient aujourd'hui deux cents chrétiens, demain trois, quatre, cinq cents esclaves, pris en mer : des nobles, des chevaliers, des prêtres, des jeunes gens appartenant aux meilleures familles. On les vendait sur le marché, déshabillés, absolument nus, même les prêtres, même les femmes, et les acheteurs, ayant acquis par là droit de vie et de mort sur eux, les emmenaient dans leurs terres, où ils étaient exposés à toute espèce d'abominables traitements. « A Tunis et à Bizerte ils les tiennent attachés avec des chaînes de fer, et les gardent soigneusement de nuit et de jour ; mais en Alger ils le font seulement pendant la nuit. Représentez-vous de grandes écuries, où il y a deux cents, trois cents ou quatre cents chevaux en chacune : voilà une image de ces lieux, avec cette différence néanmoins que les chevaux sont bien nourris et bien pansés, et que les chrétiens sont dans l'ordure, dans la misère et dans le dernier abandon, particulièrement à cause de leur religion, que les Turcs ont en horreur ; et outre cela, selon la fantaisie et la mauvaise humeur de leur patron et de celui qui les garde, ils sont battus à outrance, et quelquefois jusqu'à mourir ou en demeurer estropiés le reste de leur vie.

« Ces pauvres esclaves, ainsi détenus, ne sortent point de ces lieux que pour aller travailler à la-

bourer la terre, ou à d'autres ouvrages fort pénibles, ou bien pour aller ramer sur les galères, ou servir sur les autres vaisseaux qui vont en voyage, et le plus souvent en guerre contre les chrétiens, où ils souffrent des fatigues, des coups, des mépris et des peines insupportables. Pour l'ordinaire ils rament et travaillent tout nus, n'ayant simplement qu'un caleçon, exposés aux cuisantes ardeurs du soleil en été et à la rigueur du froid en hiver; et quand ils en reviennent, tout épuisés de forces et comme à demi morts, on les remet comme des bêtes dans ces étables, plutôt pour y languir que pour y trouver aucun repos. » — « C'est une chose étonnante de voir le travail et la chaleur excessive qu'ils endurent, qui serait capable de faire mourir des chevaux; et néanmoins ces pauvres chrétiens ne laissent pas de subsister, ne perdant que la peau qu'ils donnent en proie à ces ardeurs dévorantes; on leur voit tirer la langue comme feraient de pauvres chiens, à cause du chaud insupportable dans lequel il leur faut respirer; et le jour d'hier un pauvre esclave fort âgé se trouvant accablé de mal et n'en pouvant presque plus, demanda congé de se retirer; mais il n'eut autre réponse, sinon qu'encore qu'il dût crever sur la pierre qu'il fallait qu'il travaillât. » — « De telles souffrances les portent quelquefois à deux doigts du désespoir; en telle sorte qu'il s'en est trouvé autrefois plusieurs, lesquels, ne voyant point de fin ni d'allègement à leurs peines, ont mieux aimé se procurer la mort que de mener une si malheureuse

vie : il y en a eu qui se sont coupé la gorge de leurs propres mains ; d'autres, qui se sont pendus et étranglés ; d'autres qui, s'étant coupé les veines, ont rendu l'âme avec le sang ; d'autres, par un emportement de fureur, ont voulu tuer leurs patrons, lesquels ensuite les ont fait brûler ; et d'autres enfin qui ont renié la foi de Jésus-Christ et se sont engagés dans un état de damnation éternelle, pour s'exempter de ces peines temporelles. »

Et la France supportait tout cela, à sa porte, sans mot dire ! Près de cent mille Français traités comme des bêtes, sans que ni Louis XIII, ni Richelieu, ni Mazarin, ni Louis XIV, daignassent s'en occuper ! Saint Vincent de Paul gémissait amèrement d'une situation pareille et cherchait avec angoisse la manière d'apporter quelques secours à de si affreuses douleurs.

Il y avait bien des consuls français à Alger, à Tunis, à Tripoli. Mais ces consuls, séparés de la France par une mer qu'on ne pouvait presque plus traverser impunément, étaient réduits à l'impuissance ; et, se sentant aussi peu surveillés qu'ils étaient peu soutenus, ils n'usaient de leur position que pour faire promptement fortune, afin de retourner le plus tôt possible en France. Il est vrai que d'après les traités passés entre le roi de France et le Sultan, les consuls pouvaient avoir chez eux un prêtre au moins à titre de chapelain ; mais ils ne s'en souciaient pas, par peur des Turcs, et ainsi il n'y avait pas un prêtre sur la terre d'Afrique. Près de cent mille esclaves étaient entièrement

abandonnés et privés de tout secours spirituel. Saint Vincent de Paul résolut de tenter un effort pour faire cesser un si triste état de choses. Il se mit en rapport avec les consuls d'Alger et de Tunis, leur rappela la lettre des traités, réfuta leurs objections, fit taire leurs peurs, et en vint à leur faire accepter à titre de chapelains deux ou trois membres des plus éminents de sa congrégation. Plus tard il en augmenta le nombre et en mit un ou deux presque dans chaque bague; et comme ces prêtres n'avaient pas assez d'autorité et de liberté pour venir en aide aux pauvres esclaves, il eut une idée hardie. Il fit acheter par la pieuse duchesse d'Aiguillon les consulats d'Alger et de Tunis, charges qui se vendaient alors, selon l'usage du royaume, y installa d'abord de pieux laïques, et enfin les prêtres même de la Mission, éleva ceux-ci à la dignité de consuls, et les investit, pour venir en aide aux esclaves, de tous les pouvoirs et de tous les privilèges attachés à cette charge.

C'était une idée si hardie, qu'on s'en émut à Rome, et la congrégation de la Propagande adressa des remontrances à saint Vincent de Paul. « Elle rappelait les saints canons qui interdisent aux prêtres, et surtout aux missionnaires dans les pays infidèles, tout commerce et toute immixtion dans les affaires temporelles. Vincent répondit qu'il ne s'agissait ici ni de négoce ni de politique, mais seulement du service de Dieu et des esclaves, beaucoup mieux assuré si les consulats étaient

gérés par des prêtres, tant il était difficile de trouver des laïques propres à de telles fonctions; que c'était là une œuvre de charité et non d'intérêt, de sacrifices et non de profits, car ces consulats étaient à grande charge à la Compagnie, les dépenses excédant de beaucoup les revenus. Celui d'Alger était alors engagé pour trente mille livres, et celui de Tunis criait pareillement au secours. Aussi, ajoutait Vincent, « nous aurions déjà abandonné ces offices-là plus de six fois, s'il ne fallait en même temps abandonner aux loups vingt et trente mille âmes que l'on tâche de conserver à l'Église et de gagner à Dieu, sous l'appui de ces charges temporelles. Et je ne sais si à la fin nous n'y serons pas contraints, surtout si on n'en permet l'exercice à nos prêtres, ce qui serait un grand malheur, à cause des grands biens qu'il plaît à Dieu de faire par eux, et qui cesseraient entièrement pour lors. »

« La Propagande insistant, saint Vincent de Paul écrivit de nouveau : « Si on ne veut pas autoriser la gestion des consulats par des prêtres, qu'on le tolère au moins, autrement il faut abandonner les esclaves, puisqu'il n'est pas possible de les assister comme on a fait, sans l'autorité des consulats, ni de trouver des laïques propres pour les aller exercer avec la fermeté et le désintéressement qu'il faut pour soutenir l'œuvre de Dieu, après les mauvais traitements que les derniers y ont reçus. Néanmoins nous n'en viendrons point à cet entier abandonnement que le plus

« tard possible ; car, s'il arrive, ce sera un grand malheur. »

Il est évident que la Propagande se rendit à ses raisons, car saint Vincent de Paul, si soumis aux directions venues de Rome, continua et agrandit son œuvre des consulats.

Saint Vincent de Paul, qui savait à quels périls allaient être exposés ceux qu'il enverrait en Algérie, soit à titre de missionnaires, soit même à titre de consuls, les choisit avec un soin extrême. Presque tous, en effet, moururent martyrs, ou de la peste ou sous le bâton des Turcs, ou sur des bûchers, ou attachés à la gueule des canons. Nommons les principaux. Le premier que notre saint désigna pour Tunis fut M. Guérin, auquel il donna pour compagnon un frère digne de lui, François Francillon. M. Guérin avait été soldat avant d'être prêtre. Il avait déployé les plus rares qualités d'intrépidité et de sang-froid au milieu des pestiférés de la Lorraine et de la Champagne, et, tenant tout cela pour rien, il rêvait d'aller mourir au milieu des captifs et des Turcs. Il éclata de joie en apprenant sa mission. « Vous voilà bien heureux, lui dit quelqu'un ; vous allez donc enfin aller vous faire pendre en Barbarie. — J'espère davantage, répondit-il, l'œil enflammé de zèle ; je compte sur le pal et sur mieux encore. »

Le second qui partit peu après pour rejoindre et pour aider M. Guérin se nommait M. Jean Le Vacher. Il allait se marier lorsqu'un obstacle inat-

tendu brisa son rêve. Il vint chercher près de saint Vincent de Paul un peu de consolation. A la vue de ce jeune homme, saint Vincent eut comme une illumination d'en haut. Il devina sous sa frêle enveloppe une âme de fer. « Quittez le monde, lui dit-il, et venez à Saint-Lazare, » et dès qu'il fut prêtre il l'envoya en Afrique. Il le reconduisait et l'embrassait sur le seuil de Saint-Lazare au moment de son départ pour Marseille, lorsque le nonce se présenta pour faire visite. « Monseigneur, lui dit Vincent, votre bénédiction sur ce jeune missionnaire qui part pour la Barbarie. — Quoi ! cet enfant ! dit le nonce étonné. — Monseigneur, il a vocation pour cela. »

Arrivé à Marseille, M. Jean Le Vacher tombe malade. Le supérieur de la maison des missionnaires où il est descendu écrit au saint pour lui représenter l'impossibilité de le lancer dans un tel voyage et dans des fonctions évidemment au-dessus de ses forces. « Je prie M. Chrétien (c'était le nom du supérieur), répond aussitôt Vincent, de faire embarquer au plus tôt M. Le Vacher. Si la faiblesse occasionnée par sa maladie est si grande que ce missionnaire n'ait pas la force de se rendre à pied jusqu'au vaisseau, qu'on l'y porte et qu'il s'embarque, quel que soit son état. Si, après avoir fait vingt ou trente lieues, il ne peut résister à l'air de la mer, qu'on l'y jette dedans. »

Jamais saint Vincent de Paul n'avait parlé ainsi, ni pour appeler dans sa congrégation, ce qui répugnait à son humilité, ni pour lancer dans le pé-

ril, ce qui répugnait à sa prudence ; mais la suite fit voir qu'il y avait eu en lui ou un coup d'œil de génie ou une inspiration d'en haut. M. Jean Le Vacher a été le héros de l'Afrique. Son zèle et sa charité vis-à-vis des esclaves, sa fermeté vis-à-vis du dey, les épreuves et les avanies qu'il subit avec tant de courage sans les avoir méritées jamais, ses longs voyages de baigne en baigne, son consulat si fécond, sa longue vieillesse, qui lui permit de survivre à saint Vincent de Paul, sa mort glorieuse à la gueule d'un canon, en ont fait pendant cinquante ans l'âme et le modèle jamais égalé de la mission africaine.

Plaçons à côté de lui un pieux laïque, un chrétien fervent, M. Husson, avocat au parlement de Paris, que saint Vincent de Paul envoya à M. Jean Le Vacher comme auxiliaire et pour prendre le consulat, que celui-ci trouvait trop lourd depuis qu'il avait été nommé vicaire apostolique à Tunis. « C'est un jeune homme, lui écrivait saint Vincent de Paul, des plus accomplis que je connaisse. Vous connaîtrez vous-même bientôt sa vertu, je ne dis pas au point qu'elle est, puisqu'elle surpasse ce qu'on en peut penser, mais autant qu'il faut pour vous obliger d'en faire un grand état. Il n'est pas seulement sage, de bon accord, vigilant et pieux ; mais il est très capable des affaires, toujours prêt à s'employer pour le prochain. Il s'en va en Barbarie uniquement pour servir Dieu et les pauvres esclaves. Il quitte Paris et sa famille, qui le chérit tendrement, et qui a tâché de l'arrêter

par beaucoup de larmes, de remontrances et d'industrie. »

Pendant que saint Vincent de Paul pourvoyait ainsi aux besoins de la mission de Tunis, il envoyait à Alger deux missionnaires : M. Novelli, jeune prêtre d'un courage héroïque, et le frère Jean Barreau, qui devait y exercer les fonctions de consul. M. Novelli ne fit que paraître en Afrique. Arrivé en pleine peste, il se mit résolument jour et nuit au chevet des mourants, et fut emporté par la maladie (1647), à peine âgé de trente ans, ayant arraché à saint Vincent de Paul bien des larmes avec de magnifiques éloges. Sept à huit cents esclaves suivirent son cercueil. Les deux missionnaires que notre saint envoya en toute hâte pour le remplacer, M. Le Sage et M. Dieppe, furent également emportés par la peste en très peu de temps (1648-49), et le frère Jean Barreau se retrouva seul pour porter le fardeau de la Mission.

C'était pour l'intrépidité et le courage un héros comparable à M. Jean Le Vacher, mais il se laissait emporter par son cœur. Sa passion était de payer les dettes de ses chers esclaves afin de hâter leur délivrance. Il donnait tout ce qu'il avait, plus qu'il n'avait. Il s'engageait au delà de ses moyens. Il se chargeait de dettes pour diminuer celles des pauvres captifs. Et comme il ne pouvait pas payer, il s'en allait de prison en prison comme insolvable. Un peu imprudent assurément, mais à la manière des saints, que le monde condamne, mais que le

ciel absout. Saint Vincent de Paul le grondait, mais pas trop fort, admirant sa paix, sa sérénité, sa force, sa charité inépuisable. Survint la faillite d'un négociant de Marseille avec lequel M. Barreau n'avait jamais eu de relations ; le pacha ne s'en prit pas moins à lui, exigea qu'il remboursât à la place du failli, et, comme il ne le pouvait pas, il le fit frapper de plusieurs centaines de coups de bâton sur les pieds ; évanoui, à moitié mort pendant l'exécution, condamné à de nouveaux supplices s'il ne payait pas, on vit tous les esclaves apporter leurs petites économies et se vouer à une perpétuelle captivité pour racheter le consul qui s'était dévoué pour eux.

Une foule d'autres disciples de saint Vincent de Paul, M. Philippe Le Vacher, frère du consul de Tunis, et lui-même plus tard consul d'Alger ; le bon M. Huguier, ancien procureur au Châtelet de Paris, plus tard prêtre et martyr, surnommé le banquier des esclaves, se lancèrent sur leurs traces, et bientôt non seulement Alger, Tunis, Tripoli, mais Tetouan, Tanger, Bizerte, Sale, Syon-Regeppe, les moindres petits ports, les plus humbles stations eurent des prêtres et même de pieux laïques voués à l'amélioration du sort des esclaves. Saint Vincent de Paul en était l'âme. Il les éclairait de ses conseils, il les soutenait de ses encouragements et de ses éloges. Il multipliait ses lettres à M. Guérin, à M. Jean Le Vacher, à M. Novelli, à M. Barreau. Il quêtait dans Paris pour leur procurer l'argent dont ils avaient besoin pour leur éviter les avanies

et les exactions qui les menaçaient. Quand M. Jean Le Vacher fut chassé honteusement de Tunis, quand le frère Barreau fut battu de verges et jeté en prison, il alla jusqu'à Mazarin, jusqu'à Anne d'Autriche, jusqu'au jeune Louis XIV, pour leur représenter qu'une nation comme la France était déshonorée en laissant traiter ainsi ses consuls. Il en obtint des lettres adressées au sultan de Constantinople, aux deys d'Alger et de Tunis, qui, hélas ! furent aussi inutiles que les traités qu'on violait si audacieusement.

En même temps il s'occupait d'adoucir le sort des esclaves. Par une délicatesse infinie, la chambre de saint Vincent de Paul à Saint-Lazare était devenue le bureau de poste de l'Afrique, il y recevait toutes les lettres des esclaves et les faisait passer à leurs familles. Celles-ci lui apportaient leurs réponses, et il se chargeait de tous les frais.

Et ce n'était pas seulement les lettres qu'il recevait, c'étaient les dépôts d'argent. Il était le banquier et le caissier des esclaves d'Afrique, et c'est une chose touchante et charmante de voir à quel point sa correspondance en est remplie. « Nous avons reçu un écu pour Renaud Le Page, et un autre pour Lesueur, forçat sur la *Ducale*; je prie M. Huguier de les leur donner.

« P. S. Je viens de recevoir trente livres pour Martin de Lancre, avec une lettre; je vous prie de les lui donner. Voici encore vingt et une livres qu'on nous porte pour Vincent Traverse; j'écris à M. Huguier qu'il les lui donne. » Et plus loin :

« Voici une lettre de change de cent livres, à vous payable par le sieur Abeille; vous enverrez, s'il vous plaît, cette somme en Alger, à Nicolas Renouard, pour son retour en France. Nous avons reçu une lettre et un écu pour Martin de Lancre, forçat sur la *Mercares*, qui est à présent à Marseille; je vous prie de les lui donner. » — « Je ferai vérifier votre petit compte sur nos mémoires, pour voir s'ils se rapportent; cependant voyez ce qu'il faut ajouter de nouveau : premièrement pour Pierre le Gros, dit Lapointe, quatre écus qu'on lui adresse à Toulon et que nous avons reçus ici; et en second lieu sept livres cinq sols pour M. Esbran, prêtre forçat sur la *Baillibaude*; j'écris à M. Huguier qu'il leur donne à tous deux ces sommes-là. » — « J'écris à M. Huguier qu'il donne huit livres à un forçat nommé Alexis Leyo, sur la galère la *Reine*; vous lui en tiendrez compte, s'il vous plaît. » — « Je vous prie aussi, Monsieur, d'envoyer par l'un ou par l'autre cinq cent six livres à deux frères basques, esclaves en Alger, nommés Jean et Bernard de la Roquette, et de donner ordre que si cette somme peut suffire pour en racheter l'un, que ce soit l'aîné, s'il est possible; vous prendrez cette somme de cinq cent six livres sur la grosse somme que vous avez. » — « Nous avons reçu dix livres cinq sols pour Renaud Le Page, trois livres pour Jacques Maugé, et trois cent seize livres pour M. Esbran, prêtre, tous trois forçats. Je prie M. Parris de leur donner à chacun son fait, et je vous prie de lui en tenir compte. Envoyez-nous le

compte de M. Huguier, de ce qu'il a avancé aux forçats par notre ordre depuis le dernier compte que nous avons payé ; je vous ferai venir ce que nous aurons pour cela.

« M^{me} de Romilly nous vient d'envoyer cinquante livres pour monsieur son fils, esclave à Tunis ; je vous prie de les envoyer à M. Le Vacher pour les lui mettre en main ; nous vous en tiendrons compte. » — « J'enverrai dès demain à M. de Lafargue la quittance de l'argent qu'il vous a envoyé pour le rachat de Marhissans de Celhay, afin qu'il voie qu'il est racheté et que vous avez usé de diligence pour le renvoyer en son pays.

« Mon Dieu, Monsieur, quand sera-ce que vous nous enverrez une pareille quittance pour le rachat de Dominique de Lains ? Et quand le rendrez-vous à sa pauvre femme et à cinq ou six enfants qu'il a ? N'y a-t-il pas moyen de réduire son patron à le relâcher à moins de six cents piastres ? C'est une rançon bien excessive pour une personne qui n'a rien et à qui on a donné en pure aumône l'argent que vous avez reçu pour lui. Rachetez-le, je vous en prie, le plus tôt que vous pourrez, et renvoyez-le en France à la première occasion ; avancez tout ce qu'il faudra, et, si besoin est, empruntez-le ; je vous le ferai rendre incontinent que vous m'aurez mandé ce que vous aurez fourni. » — « Voyez ce qui est arrivé de l'argent que j'ai envoyé pour celui qui serait le plus en danger de renier. » On citerait plus de cinquante lettres semblables. L'humble chambre de notre saint était

devenue comme une sorte de ministère des postes et des finances au service des pauvres esclaves. Il faisait en même temps établir pour eux un petit hôpital à Alger, et il songeait à en établir un pareil à Tunis.

Mais les préoccupations de notre saint relatives à la situation matérielle des esclaves n'étaient rien à côté de ses inquiétudes au sujet de leurs âmes. Il les savait si exposées, ou à l'oubli de Dieu, ou au désespoir et au blasphème, ou à l'apostasie. On comptait à Alger, en 1649, près de dix mille apostats; à Tunis, dix-huit cents; à Salé, à Tripoli, cinq à six cents. Mais à peine les enfants de saint Vincent de Paul ont paru dans les bagnes que tout se transforme. La foi renaît dans les uns, le repentir dans les autres. On voit des esclaves abjurer leur apostasie avec héroïsme et au péril de leur vie. On obtient à prix d'argent qu'il y ait dans chaque bague une petite chapelle où réside le saint Sacrement, avec une lampe qui brûle jour et nuit devant le tabernacle. Les dimanches et fêtes, l'office se célèbre, avec une grande pauvreté, mais avec un élan de piété extraordinaire. Et souvent, la veille, la nuit entière est consacrée à entendre les confessions, parce que les maîtres ne permettaient pas aux esclaves de leur ravir une heure de travail dans le cours de la journée. « On me donna avis, le jour de Pâques, écrit M. Guérin, qu'une galère d'Alger était arrivée à Bizerte; et aussitôt je partis pour aller visiter les pauvres chrétiens, qui étaient enchaînés; j'en trouvai environ trois cents, et le capitaine me per-

mit de leur faire une petite mission de dix jours. J'avais pris avec moi un prêtre qui m'aïda à catéchiser et à confesser ces pauvres gens, qui firent tous leur devoir, à la réserve de quelques Grecs schismatiques. O grand Dieu ! quelle consolation de voir la dévotion de ces pauvres captifs, desquels la plupart n'avaient pu se confesser depuis longtemps, et il y en avait qui ne s'étaient point approchés de ce sacrement depuis huit et dix ans, et d'autres même depuis vingt ans ! Je les faisais tous les jours déchaîner et sortir de la galère pour venir en terre recevoir la sainte communion dans une maison particulière, où je célébrais la sainte messe ; et après que la mission fut achevée, je les régalai et leur donnai pour cinquante-trois écus de vivres. »

On pense bien que, dans cette rénovation de la foi et de la prière au fond des bagnes, le nom de la France n'était pas oublié. « Vous seriez ravi, écrivait M. Guérin à saint Vincent de Paul, d'entendre tous les jours de fêtes et de dimanches chanter en nos églises et nos chapelles l'*Exaudi* et les autres prières pour le roi de France, pour qui les étrangers même témoignent du respect et de l'affection. Vous ne le seriez pas moins de voir avec quelle dévotion ces pauvres captifs offrent leurs oraisons pour tous leurs bienfaiteurs, qu'ils reconnaissent pour la plupart être en France ou venir de France. Ce n'est certainement pas un petit sujet de consolation de voir ici presque toutes sortes de nations, dans les fers et dans les chaînes, prier Dieu pour les Français. »

Mais ce n'était pas seulement la piété qui re-fleurissait dans les bagnes, c'était la foi portée jusqu'à l'enthousiasme, jusqu'au martyre. On en eut des exemples admirables. A Alger, un jeune homme de vingt-deux ans, nommé Pierre Bourgoing, au moment d'être envoyé aux galères de Constantinople, d'où il ne serait jamais sorti, eut un moment de désespoir. « Il alla trouver le pacha, pour le prier d'avoir pitié de lui et de ne pas permettre qu'il fût envoyé à ces galères. Le pacha lui promit de le faire, pourvu qu'il prit le turban ; et, pour lui faire faire cette apostasie, il employa toutes les persécutions dont il put s'aviser, et enfin, ajoutant les menaces aux promesses, il l'intimida de telle sorte, qu'il en fit un renégat. Ce pauvre enfant néanmoins conservait toujours dans son cœur les sentiments d'estime et d'amour qu'il avait pour sa religion, et ne fit cette faute que par l'appréhension de tomber dans ce cruel esclavage, et par le désir de faciliter le recouvrement de sa liberté. Il déclara même à quelques esclaves chrétiens qui lui reprochaient son crime, que s'il était Turc à l'extérieur, il était chrétien dans l'âme ; et peu à peu faisant réflexion sur le grand péché qu'il avait commis de renoncer extérieurement à sa religion, il en fut touché d'un véritable repentir, et voyant qu'il ne pouvait expier sa lâcheté que par sa mort, il s'y résolut, plutôt que de vivre plus longtemps dans cet état d'infidélité. Ayant découvert à quelques-uns ce dessein, pour en venir à l'exécution, il commença à parler ouver-

tement à l'avantage de la religion chrétienne et au mépris du mahométisme, et disait sur ce sujet tout ce qu'une vive foi lui pouvait suggérer, en présence même de quelques Turcs et surtout des chrétiens. Il craignait toutefois la cruauté de ces barbares, et, envisageant la rigueur des peines qu'ils lui feraient souffrir, il en tremblait de frayeur. « Mais pourtant, disait-il, j'espère que Notre-Seigneur m'assistera; il est mort pour moi, il est juste que je meure pour lui. » Enfin, pressé du remords de sa conscience et du désir de réparer l'injure qu'il avait faite à Jésus-Christ, il s'en alla dans sa généreuse résolution trouver le pacha, et étant en sa présence : « Tu m'as séduit, lui dit-il, en me faisant renoncer à ma religion, qui est la bonne et la véritable, et me faisant passer à la tienne, qui est fausse. Or je te déclare que je suis chrétien; et pour te montrer que j'abjure de bon cœur ta créance et la religion des Turcs, je rejette et déteste le turban que tu m'as donné. » Et en disant ces paroles il jeta ce turban par terre et le foula aux pieds; et puis il ajouta : « Je sais que tu me feras mourir, mais il ne m'importe, car je suis prêt de souffrir toutes sortes de tourments pour Jésus-Christ mon Sauveur. » En effet, le pacha, irrité de cette hardiesse, le condamna aussitôt à être brûlé tout vif; ensuite de quoi on le dépouilla, lui laissant seulement un caleçon; on lui mit une chaîne au cou, et on le chargea d'un gros poteau pour y être attaché et brûlé; et, sortant en cet état de la maison du pacha pour être conduit au lieu du sup-

plice, comme il se vit environné de Turcs, de renégats et même de chrétiens, il dit hautement ces belles paroles : « Vive Jésus-Christ, et triomphe
« pour jamais la foi catholique, apostolique et ro-
« maine ! Il n'y en a point d'autre en laquelle on se
« puisse sauver. » Et, cela dit, il s'en alla constamment souffrir le feu, et recevoir la mort pour Jésus-Christ.

« Or le plus grand sentiment que j'aie d'une si belle action, c'est que ce brave jeune homme avait dit à ses compagnons : « Quoique j'appréhende la
« mort, je sens néanmoins quelque chose là dedans
« (portant la main à son front) qui me dit que Dieu
« me fera la grâce de souffrir le supplice qu'on me
« prépare. Notre-Seigneur lui-même a appréhendé
« la mort, et néanmoins il a enduré volontairement
« de plus grandes douleurs que celles qu'on me fera
« souffrir ; j'espère en sa force et en sa bonté. » Il fut donc attaché à un poteau, et le feu fut allumé autour de lui, qui lui fit rendre bientôt entre les mains de Dieu son âme pure comme l'or qui a passé par le creuset. M. Le Vacher, qui l'avait toujours suivi, se trouva présent à son martyre ; quoiqu'un peu éloigné, il lui leva l'excommunication qu'il avait encourue, et lui donna l'absolution, sur le signal dont il était convenu avec lui, pendant qu'il souffrait avec tant de constance.

« Voilà, Messieurs, continue saint Vincent de Paul en racontant ce martyre, comment est fait un chrétien. »

D'autres martyres ne furent pas moins admi-

rables. « Il n'y a pas longtemps, écrivait M. Guérin à saint Vincent de Paul, en 1646, que, pour contraindre une jeune femme à renier Jésus-Christ, ces cruels lui donnèrent plus de cinq cents coups de bâton, et non contents de cela, comme elle était à demi morte par terre, deux d'entre eux la foulèrent avec les pieds sur les épaules avec une telle violence, qu'ils lui crevèrent les mamelles, et elle finit ainsi glorieusement sa vie en la confession de Jésus-Christ. » Le même M. Guérin écrivait l'année suivante, juin 1647: « Nous avons ici un petit garçon de Marseille, âgé de treize ans, lequel, depuis qu'il a été pris et vendu par les corsaires, a reçu plus de mille coups de bâton pour la foi de Jésus-Christ, qu'on voulait lui faire renier par force; on lui a pour ce même sujet déchiré la chair d'un bras, comme on ferait une carbonnade pour la mettre dessus le gril; après quoi ayant été condamné à quatre cents coups de bâton, c'est-à-dire à mourir ou à se faire Turc, j'allai promptement trouver son patron, je me jetai trois ou quatre fois à genoux devant lui, les mains jointes, pour le lui demander; il me le donna pour deux cents piastres, et n'en ayant point, j'empruntai cent écus à intérêt, et un marchand donna le reste. » — « Une barque française, dit M. Jean Le Vacher en l'une de ses lettres écrites à saint Vincent, ayant échoué sur la côte de Tunis, six hommes, s'étant sauvés du naufrage, tombèrent entre les mains des Maures, qui, les ayant menés à Tunis, les vendirent comme esclaves, et quelque temps après le dey les vou-

lant faire Turcs, en contraignit deux à force de bastonnades de renier la foi de Jésus-Christ; deux autres moururent constamment dans les tourments, plutôt que de consentir à une telle infidélité; et comme il en voulait faire autant aux deux qui restaient, la charité nous obligea de les tirer de ce péril; nous composâmes pour le rachat à six cents piastres, et j'ai répondu pour deux cents; ils sont maintenant en liberté. Pour moi, j'aime mieux souffrir en ce monde que d'endurer qu'on renie mon divin Maître; et je donnerais volontiers mon sang et ma vie, voire mille vies, si je les avais, plutôt que de permettre que des chrétiens perdent ce que Notre-Seigneur leur a acquis par sa mort. »

Ce n'était pas seulement pour la foi que les pauvres captifs mouraient, c'était pour conserver la pureté et la chasteté. « Je crois être obligé, écrit M. Guérin à saint Vincent de Paul au mois d'août 1646, de vous faire savoir que le jour de la sainte Anne, un second Joseph fut sacrifié en cette ville de Tunis, pour la conservation de sa chasteté, après avoir résisté plus d'un an aux violentes sollicitations de son impudique patronne, et reçu plus de cinq cents coups de bâton pour les faux rapports que faisait cette louve. Enfin il a remporté la victoire en mourant glorieusement pour n'avoir voulu offenser son Dieu. Il fut trois jours attaché à une grosse chaîne où je l'allai visiter, afin de le consoler et de l'exhorter à souffrir plutôt tous les tourments du monde que de contrevenir à la fidé-

lité qu'il devait à Dieu. Il se confessa et communia; et après il me dit : « Monsieur, qu'on me fasse souffrir tant qu'on voudra, je veux mourir chrétien; » et quand on le vint prendre pour le conduire au supplice, il se confessa encore une fois, et Dieu voulut, pour sa consolation, qu'il nous fût permis de l'assister à la mort; ce qui n'avait jamais été accordé parmi ces inhumains. La dernière parole qu'il dit, en levant ses yeux au ciel, fut celle-ci : « O mon Dieu, je meurs innocent! » Il mourut très courageusement, n'ayant jamais fait paraître aucuns signes d'impatience parmi les cruels tourments qu'on lui fit souffrir; après quoi nous lui fîmes des obsèques très honorables. Sa méchante et impudique patronne ne porta pas loin la peine due à sa perfidie; car le patron, étant de retour en sa maison, la fit promptement étrangler, pour achever de décharger sa colère. Ce saint jeune homme était Portugais de nation, âgé de vingt-deux ans. J'invoque son secours, et comme il nous aimait sur la terre, j'espère qu'il ne nous aimera pas moins dans le ciel. »

Un autre martyre non moins beau eut lieu peu après. « Un jeune esclave étant sollicité et presque violenté par son malheureux patron de se laisser aller à lui pour commettre un péché abominable, il lui résista courageusement; mais, étant arrivé qu'en se défendant de ses violences il le blessa au visage, ce méchant homme, poussé de rage et de fureur, alla faussement se plaindre au juge que son esclave l'avait voulu tuer; de sorte qu'au lieu

que lui-même méritait d'être brûlé pour sa brutalité exécrable, on fit mourir par le feu ce valeureux chrétien, qui supporta constamment ce cruel martyre. »

On ne se lasse pas de raconter de pareils faits. « Deux Anglais, écrit M. Guérin, se sont convertis à notre sainte foi, qui servent d'exemple à tous les autres catholiques. Il y en a un troisième qui n'a que onze ans, l'un des plus beaux enfants qu'on puisse voir et un des plus fervents qu'on puisse souhaiter, et d'ailleurs grandement dévot à la sainte Vierge, laquelle il invoque continuellement, afin qu'elle lui donne la grâce de mourir plutôt que renier ou offenser Jésus-Christ; car c'est le dessein de son patron, qui ne le garde que pour lui faire renier la foi chrétienne, et qui emploie toutes sortes de moyens pour cela. Si on pouvait nous envoyer deux cents piastres, nous le retirions de ce danger, et il y aurait sujet d'espérer qu'un jour, avec la grâce de Dieu, ce serait un second Bède, tant il a d'esprit et de vertu, car on ne voit rien en lui qui tienne de l'enfant; il fit profession de la foi catholique le jeudi de la semaine sainte du carême dernier, et communia le même jour, ce qu'il réitère souvent. Il a déjà été battu deux fois de coups de bâton, pour être contraint de renier Jésus-Christ. A la dernière fois il dit à son patron pendant qu'il le frappait : « Coupe-moi le cou si tu veux, car je suis chrétien, et je ne serai jamais autre. » Il m'a plusieurs fois protesté qu'il est résolu de se laisser assommer de coups

et de mourir plutôt que de renoncer à Jésus-Christ. Toute sa vie est admirable en un âge si jeune et si tendre ; je puis dire en vérité que c'est un petit temple où repose le Saint-Esprit. »

Terminons par l'histoire admirable de ces deux amis, l'un Français et l'autre Anglais ; « tous deux enlevés de leur pays par les corsaires de Barbarie, et ensuite vendus comme des esclaves à deux différents maîtres, qui demeuraient en la-dite ville assez près l'un de l'autre ; la commodité du voisinage, l'égalité de l'âge, la ressemblance de fortune et de condition, firent qu'ils contractèrent ensemble une étroite amitié, en sorte qu'ils se chérissaient comme frères.

« L'Anglais, qui était luthérien, fut gagné à Dieu par le Français, qui était bon catholique, et, ayant été instruit par M. Le Vacher, il abjura son hérésie, et embrassa de tout son cœur la religion catholique, en laquelle il fut tellement confirmé par les entretiens de son cher compagnon, que quelques marchands anglais hérétiques étant venus à Tunis pour racheter des esclaves de leur pays et de leur religion, et l'ayant voulu mettre de ce nombre, il leur déclara hautement qu'il était catholique par la grâce de Dieu, et qu'il aimait mieux demeurer toute sa vie esclave, en professant la religion catholique, que de renoncer au bonheur de cette profession pour recouvrer sa liberté.

« Étant donc ainsi demeurés tous deux dans l'esclavage, ils continuaient de se voir souvent, et leurs entretiens plus ordinaires étaient de s'encou-

ragér l'un l'autre à conserver toujours inviolable en leurs cœurs la foi de Jésus-Christ, et de la professer extérieurement avec constance, sans craindre tous les tourments qu'on pourrait employer pour les contraindre d'y renoncer; et il semblait que Dieu les préparait de la sorte, pour les prévenir et fortifier contre les assauts qu'on devait livrer à leur courage; car leurs patrons, poussés par l'esprit malin, redoublèrent les mauvais traitements qu'ils leur faisaient pour les forcer de renier Jésus-Christ; ce qui alla jusqu'à un tel excès d'inhumanité, que plusieurs fois, après les avoir assommés de coups, ils les laissaient comme morts étendus sur la terre. Le Français étant un jour en cet état, fut visité par son compagnon; car, demeurant près l'un de l'autre, ils se dérobaient souvent pour s'entretenir, se consoler et s'encourager mutuellement, se rapportant ce qu'ils avaient souffert pour Jésus-Christ. Le petit Anglais donc ayant rencontré son ami couché par terre, l'appela par son nom, pour savoir s'il était vif ou mort, et l'autre pour réponse lui dit : « Je suis chrétien « pour la vie, » qui furent les premières paroles qu'il prononça aussitôt que les forces lui furent revenues; et alors ce bon Anglais se mit à baiser les pieds tout meurtris et sanglants de son cher compagnon; et comme il était en cette action, quelques Turcs étant survenus et, tout étonnés, lui ayant demandé pourquoi il faisait de la sorte, il leur répondit constamment : « J'honore les membres « qui viennent de souffrir pour Jésus-Christ, mon

« Sauveur et mon Dieu ; » de quoi ces infidèles irrités le chassèrent et mirent dehors avec injures ; ce qui ne fut pas une petite affliction pour le Français, qui était beaucoup consolé de sa présence. Et quelque temps après le Français, étant guéri de ses plaies, entra un jour dans le logis du patron du petit Anglais, pour le visiter à son ordinaire ; il le trouva dans le même état où il avait lui-même été étendu de son long, sur une natte de jonc, à demi mort de coups qu'il avait reçus ; et quoiqu'il le vit environné de quelques Turcs et de son patron même qui venait d'exercer sur lui sa rage, se sentant néanmoins touché d'un si triste spectacle, et fortifié d'une grâce particulière, il entra courageusement dans la chambre, et, s'approchant de son cher ami, lui demanda en présence de ces infidèles ce qu'il aimait davantage, ou Jésus-Christ ou Mahomet ; et le pauvre petit Anglais parmi ses douleurs ayant répondu hautement que c'était Jésus-Christ, qu'il était chrétien et qu'il voulait mourir chrétien, les Turcs, l'ayant entendu, se mirent en grande colère contre le Français, et l'un d'eux, qui portait deux couteaux à ses côtés, le menaça de lui en couper les oreilles ; et comme il s'avançait vers lui pour cet effet, ce petit champion de Jésus-Christ ne lui en donna pas le temps ; car, dès qu'il le vit approcher, il se jeta sur ses couteaux et lui en prit un, duquel aussitôt il se coupa lui-même une oreille, pour montrer à ces barbares qu'il ne craignait point leurs menaces ; et, la tenant à la main toute sanglante, il eut la

hardiesse de leur demander s'ils voulaient encore l'autre, et il l'aurait, en effet, coupée pour témoigner l'estime qu'il faisait de sa religion et sa résolution de souffrir la mort plutôt que d'y renoncer, si on ne lui eût ôté le couteau des mains.

« Le courage de ces deux jeunes chrétiens étonna tellement ces infidèles, qu'ils perdirent toute espérance de leur pouvoir faire abandonner la foi de Jésus-Christ. Ce fut pourquoi ils ne leur en parlèrent plus ; et Dieu, après avoir ainsi éprouvé leur fidélité et leur constance, les tira à lui l'année suivante par une maladie contagieuse, qui acheva de purifier leurs âmes et de les rendre dignes de la couronne qu'il leur avait préparée dans le ciel. »

A chacune de ces nouvelles, saint Vincent de Paul tressaillait. Tant de foi, un courage si héroïque le ravissait. Il épanchait sa joie, sa reconnaissance, dans des lettres admirables. Il remerciait ses missionnaires avec effusion. Mais, grand Dieu ! qu'il leur en coûtait d'argent, de fatigues, d'efforts, de sueurs et de sang pour arriver à de tels résultats ! « Hélas ! écrivait M. Le Vacher, qu'une partie de tant de millions qu'on emploie parmi les chrétiens en vaines superfluités et délices, seraient ici bien mieux employés pour soulager ces pauvres âmes au milieu de tant d'amertumes qui les suffoquent ! J'ai tâché, avec le secours de la grâce de Dieu, d'assister les hommes et les femmes, selon mon petit pouvoir ; mais nous sommes en un pays où il faut acheter à beaux de-

niers comptants la permission de bien faire aux misérables ; car pour obtenir licence de leur parler, il m'a fallu donner de bon argent à leurs patrons, aussi bien que pour faire déchaîner les esclaves de quelques galères qui étaient prêtes à faire voyage et me les faire amener dans les bagnes, non pas toutes les chiourmes à la fois, mais les unes après les autres, pour les confesser, leur dire la sainte messe et les communier ; ce qui a été fait avec fruit et bénédiction, par la miséricorde de Dieu. » Et dans une autre lettre : « Deux galères, dit-il, partirent hier pour aller en course, sur lesquelles il y a plus de cinq cents esclaves chrétiens, qui tous, par la grâce de Dieu, se sont mis en bon état. Oh ! combien cette journée leur fut douloureuse, et combien de bastonnades furent déchargées sur leurs pauvres corps par les infâmes renégats qui font la charge de comites ! Je sais bien que les forçats des galères de France ne sont pas mieux traités ; mais il y a cette différence, que ces forçats de France y sont condamnés pour leurs crimes, et que les esclaves de Barbarie ne sont dans toutes leurs peines et souffrances que parce qu'ils sont bons chrétiens et fidèles à Dieu. Le jour que ces pauvres gens communierent et qu'ils furent ensuite ramenés sur les galères, je leur fis un petit festin, leur faisant distribuer deux bœufs et cinq cents et tant de pains ; et de plus je fis donner à chaque galère un quintal de biscuit blanc, pour être départi à ceux d'entre eux qui tomberaient malades dans le voyage. »

Où trouver tant d'argent ? Mais saint Vincent de Paul en trouvait toujours. Rien que pour cette œuvre, la pieuse duchesse d'Aiguillon lui donna une fois quatorze mille livres (quarante-deux mille francs). Une autre fois elle versa dans ses mains jusqu'à quarante mille livres (cent vingt mille francs) pour le même objet. Un simple bourgeois de Paris, qui refusa de dire son nom, lui apporta un matin une somme de trente mille livres. Et que dire d'une foule de petites sommes qu'il recevait chaque jour ! La France, attendrie, ne savait plus rien lui refuser. Il put ainsi racheter plus de douze cents esclaves parmi les plus exposés, et envoyer à ses missionnaires pour le soulagement des malheureux captifs près de douze cent mille livres.

Mais ce n'était pas seulement de l'argent que coûtait cette grande œuvre de la rédemption des captifs, c'était du sang. Tous les jours saint Vincent apprenait les souffrances ou le martyre de quelqu'un de ses missionnaires. « Il y va du feu pour nous, écrivait M. Novelli, si nous étions surpris chez un Turc dans l'exercice de la religion. » — « On ne pouvait mettre le pied dehors, vêtu du costume ecclésiastique sans être suivi de bandes de Turcs qui vous crachaient au visage et vous donnaient des soufflets. » En allant visiter un bain, M. Guérin est rencontré par des Turcs qui le chargèrent de coups et essayèrent de l'étrangler. Un jour, M. Le Vacher est appelé chez le dey : « Sors de la ville, lui dit sans préambule le barbare, et n'y remets jamais les pieds ; car j'ai ap-

pris que par tes artifices tu empêches les chrétiens qui pensent à changer de religion de se faire Turcs et d'embrasser la loi de Mahomet. » M. Guérin est contraint de demeurer caché pendant un mois, attendant l'heure qu'on vint le prendre pour le faire brûler; ce à quoi il était résolu. Bref, tous les missionnaires étaient sans cesse menacés du feu, de la corde, du bâton et d'autres supplices, et ils en ressentaient à chaque instant les atteintes ¹. Quand ils ne meurent pas de fatigues ou sous les coups, c'est la peste qui les emporte. M. Novelli, nous l'avons dit, meurt à l'âge de trente ans, après une année seulement d'apostolat, et « sa mort arrache à saint Vincent de Paul bien des larmes à diverses reprises². » M. Le Sage et M. Dieppe, qu'on envoie pour remplir le vide, succombent à leur tour à une année de distance (mai 1648-1649), emportés par la peste. M. Guérin, qui a échappé avec tant de peine au bûcher, succombe à son tour, sans autre regret que de n'être pas mort sur le bûcher. « C'était une des âmes les plus pures, les plus détachées, et des plus à Dieu et au prochain que j'aie jamais connues, disait saint Vincent de Paul. Oh ! quelle perte pour les pauvres ! et quelle perte pour nous ! »

Mais la peste n'a qu'un temps, les exactions et les avanies recommencent toujours. Et le titre de consul n'en exempte pas, au contraire. Se sentant protégés par une mer infranchissable, les beys

¹ Abelly, tome I, p. 364.

² *Id.*, *ibid.*, p. 365.

d'Alger et de Tunis ne négligent rien pour les abreuver et les obliger à s'en aller. Nous avons déjà vu M. Le Vacher, consul et prêtre, chassé ignominieusement de Tunis. Une autre fois, le bey le fait venir. Un chevalier de Malte lui a enlevé deux cent soixante-quinze piastres. « Tu vas me les rendre, » dit le bey. Et comme le consul déclarait que cette dette ne le regardait pas : « Dis tout ce que tu voudras ; mais il me faut mes deux cent soixante-quinze piastres, ou tu le payeras de ta vie. » Un autre consul, M. Husson, est chassé ignominieusement de Tunis, sans aucune forme de procès. M. Barreau (il n'était que frère), consul, refusant de payer au bey des sommes qu'il ne devait pas, est jeté en prison par deux fois, frappé de cent coups de verges sous la plante des pieds, laissé pour mort sur la place ; et si tous les esclaves ne s'étaient cotisés pour lui venir en aide, il était achevé par quatre janissaires envoyés par le bey. M. Le Vacher n'y échappe pas. On le met à la gueule d'un canon, et « c'est de son sein homicide, dit Mgr Dupuch, qu'il s'élance vers les cieux ».

Et c'étaient des consuls qui étaient traités ainsi, des représentants du roi Louis XIV ! des hommes qui portaient en eux la majesté de la France ! Notre saint en bondissait d'indignation. On lui conseillait d'abandonner une œuvre stérile pour laquelle il avait recouru en vain à Mazarin et à Louis XIV. « Oh ! non, disait-il à un missionnaire, je ne suis pas convaincu des motifs que vous m'é-

crivez d'abandonner l'œuvre commencée. Si le salut d'une âme est de telle importance qu'on doive exposer la vie temporelle pour le procurer, comment pourrions-nous en abandonner un si grand nombre pour la crainte de quelque dépense? » Et il ajoutait cette raison superbe : « Quand il n'arriverait d'autre bien de ces stations que de faire voir à cette terre maudite la beauté de notre sainte religion, en y envoyant des hommes qui traversent les mers, qui quittent volontairement leur pays et leurs commodités, et qui s'exposent à mille outrages pour la consolation de leurs frères affligés, j'estime que les hommes et l'argent seraient bien employés. »

Et non seulement il ne voulait pas abandonner l'œuvre des esclaves, mais, voyant qu'il ne pouvait plus compter sur la France, il conçut la pensée hardie de lever lui-même une flotte, et de faire châtier par les armes ceux qui se jouaient ainsi du sang chrétien et de l'honneur français. Il entama des négociations avec un marin intrépide, connu sous le nom du chevalier Paul, qui, né dans une barque, s'étant caché à sept ans dans un navire prêt à lever l'ancre, et embarqué ainsi malgré le capitaine, devint rapidement de mousse matelot, de matelot soldat, de soldat capitaine, et enfin à force d'exploits merveilleux chef d'escadre, lieutenant général et vice-amiral des mers du Levant. Notre saint l'avait rencontré un jour chez le cardinal Mazarin, et au sortir du palais il lui avait confié son projet. Une expédition pareille, si ha-

sardeuse et si belle, n'était pas pour déplaire au chevalier Paul. Il l'accueillit avec enthousiasme. Saint Vincent s'occupa immédiatement de réunir les fonds nécessaires, et, afin d'écarter tous les obstacles, il obtint même du cardinal-ministre et de Louis XIV, par l'entremise de la duchesse d'Aiguillon, que cette expédition, au lieu de n'être qu'une expédition privée, revêtirait une sorte de cachet officiel. On a un certain nombre de lettres de saint Vincent de Paul destinées à exciter le zèle du chevalier Paul et à préparer l'expédition. « Je vous prie, écrivait-il à M. Get, supérieur à Marseille, de voir le chevalier de ma part, de le congratuler de ce dessein ; qu'il n'appartient qu'à lui de faire de tels exploits ; qu'il en a déjà fait de fort beaux ; que son courage, avec sa bonne conduite et ses bonnes intentions, donne sujet d'espérer un heureux succès de cette entreprise ; que je m'estime heureux de porter son nom et de lui avoir fait autrefois la révérence chez M. le cardinal, et que je lui fais un renouvellement des offres de mon obéissance... Vous l'entretiendrez du traitement qui a été fait à M. le consul d'Alger (M. Barreau), et lui pourrez dire qu'il relèvera la France des insultes que ces barbares prennent sur elle ; qu'il ne saurait faire une œuvre plus agréable à Notre-Seigneur. » Et encore : « J'ai été fort consolé de votre lettre, qui m'apprend votre voyage à Toulon et ce que vous avez négocié avec M. le commandeur Paul ; en quoi il me semble que vous ne pouviez agir avec plus de discrétion et de succès

que vous avez fait. Je rends grâces à Dieu, Monsieur, de celle qu'il vous a fait trouver dans le cœur de ce vaillant homme et de la disposition qu'il a d'aller en Barbarie faire les choses que vous me mandez. J'ai mis en délibération si je devais me donner l'honneur de lui écrire pour l'en remercier; mais je m'en suis trouvé indigne, pour n'avoir des paroles répondantes à l'honneur de son affection et à la grandeur de son courage. Je me propose seulement de célébrer la sainte messe en action de grâces à Dieu des témoignages qu'il vous a donnés de l'une et de l'autre, et pour prier sa divine bonté qu'elle le conserve pour le bien de l'État et bénisse ses armes de plus en plus. »

Tout était donc à peu près préparé, lorsque saint Vincent de Paul mourut, et l'expédition n'eut pas lieu. Mais l'idée de cette expédition ne mourut pas avec notre saint. Recueillie par la pieuse duchesse d'Aiguillon et transmise par elle au duc de Beaufort, commandant de l'armée navale; reprise avec plus de vigueur par Tourville, elle eut un commencement d'exécution sous l'amiral Duquesne, qui jeta un millier de bombes dans Alger; ce qui obligea les Turcs à capituler et ce qui excita parmi les chrétiens d'Occident et surtout parmi les Français un véritable enthousiasme. Bossuet s'en fit l'interprète, en prononçant l'oraison funèbre de la reine de France Marie-Thérèse : « Avant Louis, la France, presque sans vaisseaux, tenait en vain aux deux mers; maintenant on les voit cou-

vertes, depuis le levant jusqu'au couchant, de nos flottes victorieuses ; et la hardiesse française porte partout la terreur avec le nom de Louis. Tu céderas, ou tu tomberas sous ce vainqueur, Alger, riche des dépouilles de la chrétienté. Tu disais en ton cœur avare : Je tiens la mer sous mes lois, et les nations sont ma proie. La légèreté de tes vaisseaux te donnait de la confiance ; mais tu te verras attaqué dans tes murailles, comme un oiseau ravisseur qu'on irait chercher parmi ses rochers et dans son nid, où il partage son butin à ses petits. Tu rends déjà tes esclaves. Louis a brisé les fers dont tu accablais ses sujets, qui sont nés pour être libres sous son glorieux empire. Tes maisons ne sont plus qu'un amas de pierres. Dans ta brutale fureur tu te tournes contre toi-même, et tu ne sais comment assouvir ta rage impuissante. Mais nous verrons la fin de tes brigandages. Les pilotes étonnés s'écrient par avance : Qui est semblable à Tyr ? et toutefois elle s'est tue dans le milieu de la mer, et la navigation va être assurée par les armes de Louis. » Hélas ! il fallait attendre encore cent cinquante ans pour voir se réaliser, par le petit-fils de Louis XIV, les vues patriotiques de saint Vincent de Paul. Le Père Lacordaire, parlant du bienheureux Pierre Fourier, a écrit : « Enfin que Dieu soit loué ! il se trouva qu'un curé de village avait l'âme d'un consul romain. » Disons avec encore plus de raison : Il se trouva qu'un pauvre vieillard de quatre-vingt-cinq ans avait en lui l'âme d'un roi !

Les enfants de saint Vincent de Paul, toujours animés de l'esprit de leur père, continuèrent leurs charitables assistances aux captifs de Barbarie, jusqu'à ce que la prise d'Alger, en 1830, mît fin aux incursions des pirates musulmans.

CHAPITRE II

Les prêtres de la Mission franchissent les frontières de la France et se répandent dans le monde entier (suite). —

Saint Vincent envoie des missionnaires en Irlande, en Écosse, en Pologne, en Italie, à Madagascar.

Pendant que saint Vincent de Paul envoyait un certain nombre de ses prêtres soutenir les chrétiens qui gémissaient sous le bâton des Turcs, il en envoyait d'autres du côté de l'Angleterre, de l'Irlande et de l'Écosse pour venir en aide aux catholiques accablés par la haine des protestants. C'était sur la désignation du pape Innocent X qu'il avait pris cette résolution, à laquelle son cœur ne le portait que trop. Il avait vu, pendant sa longue vie, l'Angleterre donner les plus étranges exemples d'instabilité religieuse. Catholique depuis quinze siècles, surnommée l'île des saints, elle avait abandonné sa vieille foi en masse, sans résistance, à la voix de son roi Henri VIII, apostat et débauché (1534). Vingt ans après, de protestante elle était redevenue catholique, avec la même facilité, sans plus de résistance, sous le gouvernement de la

reine Marie (1554). Marie morte, Élisabeth lui ayant succédé, elle était redevenue protestante (1562). Et maintenant elle se préparait à redevenir catholique. Il est vrai que son roi Charles I^{er} était protestant; mais, d'un caractère doux et faible, il venait d'épouser Henriette de France, la sœur du pieux Louis XIII, la fille d'Henri IV; et les catholiques n'avaient pas assez dissimulé leur joie. Par une imprudence qu'on allait payer cher, la jeune reine avait fait son entrée solennelle à Londres entourée d'évêques, de prêtres et de religieux. Le Père de Bérulle et douze oratoriens ne la quittaient pas. Le contrat de mariage stipulait que la religion catholique aurait la liberté et la publicité de son culte. On n'avait rien eu de plus pressé que d'ériger dans le palais une superbe chapelle catholique. « A l'arrivée de la reine, dit Bossuet, les catholiques respirèrent. Cette chapelle royale, qu'elle fit bâtir avec tant de magnificence dans son palais de Sommerset, rendait à l'Église sa première forme. Henriette, digne fille de saint Louis, y animait tout le monde par son exemple, et y soutenait avec gloire par ses retraites, par ses prières et par ses dévotions, l'ancienne réputation de la très chrétienne maison de France. Les prêtres de l'Oratoire, que le grand Pierre de Bérulle avait conduits avec elle, et après eux les Pères capucins y donnèrent, par leur piété, aux autels leur véritable décoration, et au service divin sa majesté naturelle. Les prêtres et les religieux zélés et infatigables pasteurs de ce troupeau affligé, qui vi-

vaient en Angleterre pauvres, errants, travestis, « desquels aussi le monde n'était pas digne, » venaient reprendre avec joie les marques glorieuses de leur profession dans la chapelle de la reine; et l'Église désolée, qui autrefois pouvait à peine gémir librement et pleurer sa gloire passée, faisait retentir hautement les cantiques de Sion dans une terre étrangère. » Bossuet continue : « Les conversions étaient innombrables; et ceux qui en ont été témoins oculaires nous ont appris que, pendant trois ans de séjour qu'elle a fait dans la cour du roi son fils, la seule chapelle royale a vu plus de trois cents convertis, sans parler des autres, abjurer saintement leurs erreurs entre les mains de ses aumôniers. » Un évêque avait, en plein Londres, officié publiquement et confirmé en un jour dix-huit mille catholiques ¹. Tout était à l'espérance, et Bossuet s'en faisait l'écho dans l'oraison funèbre de la reine Henriette : « Si mon jugement ne me trompe pas; si, rappelant la mémoire des siècles passés, j'en fais un juste rapport à l'état présent, j'ose croire, et je vois les sages concourir à ce sentiment, que les jours d'aveuglement sont écoulés, et qu'il est temps désormais que la lumière revienne. »

C'est pour aider à ce mouvement qu'Innocent X, sur la demande de la reine d'Angleterre, Henriette de France, invita saint Vincent de Paul à diriger de ce côté quelques-uns de ces missionnaires dont

¹ Michelet, tome XI, p. 262.

on commençait à raconter les merveilles. Notre saint se hâta de répondre à cette invitation. Seulement, au lieu d'envoyer ses prêtres en Angleterre, où travaillaient alors les Oratoriens, les Capucins et les Jésuites, il partagea en deux la petite bande dont il pouvait disposer, et en envoya une partie en Irlande et l'autre en Écosse.

Depuis Henri VIII, l'Irlande avait commencé son long martyre. Ni les promesses, ni les menaces, ni la perte de ses biens, ni la mort n'avaient pu lui arracher sa vieille indépendance et sa foi catholique. Après des insurrections partielles pour rejeter un joug odieux, elle venait de faire, en 1641, un suprême effort. Elle s'était soulevée en masse au cri de : *Pro Deo, et rege et patria Hibernia, unanimes!* indiquant par cette devise qu'elle n'entendait pas se séparer de l'Angleterre et de son roi, mais que dans cette union elle voulait garder son indépendance et sa foi religieuse. Acclamée par l'assemblée générale de Kilkenny, déclarée juste et légitime par un concile national, la guerre n'en fut pas moins malheureuse. L'Irlande fut écrasée par des forces supérieures. Elle vit ses terres saisies, ses évêques et ses prêtres condamnés à mort, ses jeunes filles déportées en Amérique, ses plus vaillants citoyens enfermés dans des cachots. Que peut cependant la violence contre la foi? Depuis le mariage d'Henriette de France, l'Irlande se reprenait à espérer, et elle se rejetait dans cette religion à laquelle elle avait fait de si grands sacrifices. L'heure était donc favorable

pour l'arrivée des prêtres de la Mission. Consoler les victimes, soutenir les faibles, préparer les futurs martyrs était un assez beau champ à leur zèle. Comme la duchesse d'Aiguillon avait fourni à saint Vincent de Paul de l'argent pour ses missions d'Afrique, les présidentes de Lamoignon et de Herse lui en donnèrent pour sa mission d'Irlande. Il fit donc partir immédiatement douze missionnaires, dont cinq étaient Irlandais, et les dirigea sur Limerick et Cashel dont les évêques appelaient à grands cris les prêtres de la Mission. A Limerick, leurs succès furent considérables. On venait non seulement dans la ville, mais de tous les pays environnants pour assister à leurs exhortations « simples, claires et pathétiques », à leurs catéchismes « familiers et solides », et pour faire des confessions générales. On en entendit plus de vingt mille. Il fallait quelquefois attendre des jours et des semaines, à cause des foules immenses qui entouraient les confesseurs. Il en fut de même à Cashel et dans d'autres villes, où ils entendirent plus de quatre-vingt mille confessions générales, avec des biens sans nombre dont on ignorera à jamais le détail, saint Vincent de Paul ayant défendu d'en écrire un mot, disant « qu'il suffisait que Dieu connût ce qui s'y était fait », et ajoutant « que le sang de ses martyrs ne serait pas en oubli devant Dieu, et que tôt ou tard il servirait à la production de nouveaux catholiques ». Ce qui est arrivé. Car peu après, la tête de Charles I^{er} étant tombée sur l'échafaud et Cromwell nommé protec-

teur, d'horribles persécutions fondirent de nouveau sur l'Église d'Irlande. Les missionnaires durent se disperser et se cacher. Mais les fruits de leur passage ne disparurent pas avec eux ; « car il n'y eut pas un des curés et pasteurs des lieux où la mission avait été faite qui abandonnât ses ouailles ; mais tous demeurèrent constamment pour les assister et défendre jusqu'à ce qu'ils furent mis à mort ou bannis pour la confession de la foi catholique. » Le maire et trois des principaux de Limerick montèrent sur l'échafaud ; s'étant vêtus de leurs plus beaux habits, en signe de leur bonheur de donner leur vie pour Dieu, et « avant que d'être exécutés ils firent des harangues qui tirèrent les larmes des yeux de tous les assistants et même des hérétiques, déclarant au ciel et à la terre qu'ils mouraient pour la confession et la défense de la religion catholique ; ce qui confirma grandement tous les autres catholiques à conserver leur foi et à souffrir plutôt toutes sortes d'extrémités que de manquer à la fidélité qu'ils devaient à Dieu ». De tels exemples n'ont pas été perdus. Enflammés par de tels souvenirs, l'Irlande a traversé trois siècles de spoliations et de souffrances ; et elle est restée fidèle.

L'entrée des prêtres de la Mission en Écosse eut lieu la même année (1646), mais elle fut plus difficile. L'Écosse n'avait pas défendu sa foi comme l'Irlande ; elle avait défailli dès le premier jour, et la réforme y avait pris un caractère formidable. Le fanatique Knox et son successeur, plus dangereux

encore, Melvil, avaient mis à feu les églises et les couvents, chassé et massacré les évêques et les prêtres, et offert de grandes sommes d'argent à qui en livrerait un seul. Les prêtres de la Mission y entrèrent donc avec des précautions infinies, déguisés en marchands, et s'étant embarqués non pas à Calais, mais en Hollande, d'où leur départ devait être moins remarqué. Un jeune Écossais catholique, nommé Mac-Donnel, leur servait d'interprète et de couverture. Mais à peine ils ont mis le pied en Écosse, qu'ils sont reconnus par un prêtre apostat, dénoncés et obligés de se cacher. Dans leur solitude, les deux chefs de la Mission, M. Duiguin et M. Le Blanc, délibèrent : Le mieux n'était-il pas de se séparer ? M. Le Blanc resterait en Écosse, où seul il attirerait moins les regards, et M. Duiguin, plutôt que de rentrer en France, essaierait de se jeter dans les îles Hébrides. C'étaient de petites îles, situées sur la côte à l'ouest de l'Écosse, sans rapports les unes avec les autres, et toutes plongées dans la dernière des misères. Après avoir chassé les prêtres catholiques, la Réforme y avait envoyé quelques prêtres apostats ; mais la pauvreté y étant si grande, ceux-ci avaient disparu ; et depuis cinquante ans, ces peuples vivaient sans prêtres, sans religion, sans culte, ignorant jusqu'au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ. « On y trouvait des vieillards de quatre-vingts ans, de cent ans, qui n'étaient pas baptisés ¹. » M. Duiguin commença donc d'aller d'île en île, assisté

¹ Abelly, t. I, p. 464.

de deux hommes, l'un pour « l'aider à ramer dans le passage d'une île à l'autre, ou pour porter ses ornements sacerdotaux et son petit bagage dans des trajets à pied de quatre ou cinq lieues par les plus affreux chemins, qu'il fallait faire quelquefois avant de dire la messe; l'autre, comme catéchiste et comme servant ». La vie était dure : « Un seul repas par jour, consistant en pain d'orge ou d'avoine, avec un peu de fromage ou de beurre salé; quelquefois jeûne absolu, quand il avait dû passer des montagnes désertes et inhabitées; jamais ou presque jamais de viande, car on n'en trouvait que chez les gentilshommes, mais si mal et si salement accommodée, si salement étalée à terre sur un peu de paille, servant à la fois de table et de siège, de nappe et de serviette, de plat et d'assiettes, qu'elle lui avait soulevé le cœur. D'en acheter lui-même pour l'accommoder à la manière de France, il ne l'avait pu : là pas de boucher ni de vente en détail; il lui aurait fallu acheter un bœuf ou un mouton tout entier, et qu'en faire dans des marches continuelles pour administrer le baptême et les autres sacrements? Il y avait bien du poisson sur les côtes; mais, peu industrieux et fainéants, les insulaires ne savaient ou ne voulaient pas pêcher. » Heureusement, dans cette pauvreté, d'immenses consolations le soutenaient. A Vista, il convertit le plus grand seigneur de l'île, M. de Clanranald, sa femme, son fils et tous les gentilshommes leurs sujets avec leurs familles ¹. A Egga

¹ Abelly, t. I, p. 406.

et Cauna, il convertit huit à neuf cents personnes. « A Moodrit, Arasog, Moro, Condü et Cleangary, tous sont convertis ou résolus de recevoir instruction, quand nous aurons loisir d'aller en chaque village ; il y a six ou sept mille âmes dans tous ces lieux-là, qui sont bien éloignés, et difficiles à visiter à pied, et inaccessibles aux gens de cheval. » A Barra, le peuple était si naturellement religieux, que les missionnaires en étaient ravis. « Il suffit d'apprendre à un enfant de chaque village le *Pater*, l'*Ave* et le *Credo*, et à deux ou trois jours de là tout le village les sait, les grands aussi bien que les petits. J'ai reçu les principaux à l'église, et entre eux le jeune seigneur avec ses frères et sœurs, avec espérance d'avoir le vieux seigneur au premier voyage. Parmi ces convertis il y a le fils d'un ministre dont la dévotion donne une grande édification à tout le pays où il est connu. Je diffère d'ordinaire la communion pour quelque temps après la confession générale, afin qu'ils soient mieux instruits et encore mieux disposés par une seconde confession, et aussi pour exciter en eux un plus grand désir et une plus grande affection pour communier. » M. Duiguin se préparait à aller encore plus loin, jusqu'à Pabba, où la peine et le péril étaient encore plus grands ; mais Dieu se contenta de sa bonne volonté. Comme Moïse au moment d'entrer dans la terre promise, comme Xavier en face de la Chine, il mourut sans entrer, en face de Pabba, le 17 mai 1657. Il fut enterré dans l'île de Ouist, où une chapelle porte encore son nom.

Saint Vincent de Paul apprit cette mort avec douleur et l'annonça aussitôt à sa congrégation, « M. Duiguin est mort en sa mission des Hébrides, où il se peut dire qu'il a fait des merveilles. Ses pauvres insulaires l'ont pleuré comme leur père, aussi bien les grands que les petits. On ne me mande pas le détail des fruits qu'il a faits, ou plutôt que Dieu a opérés par lui, parce qu'on n'ose pas écrire des affaires de la religion qu'en termes généraux et en figures seulement, à cause des Anglais, qui persécutent cruellement les catholiques, et encore plus les prêtres quand ils les découvrent. »

Pendant ce temps, le bon M. Le Blanc vivait caché en Écosse, allant la nuit de maison en maison, soutenant les catholiques par sa parole et par les sacrements. « J'ai même entrepris le voyage des îles Orcades, et parcouru les contrées de Moravie, Rossie, Suther, Candie et Cathanésie, où il n'y a eu aucun prêtre depuis plusieurs années, et il n'y reste presque plus aucun catholique. Mais comme je commençais à travailler, j'ai dû revenir à la hâte, par suite d'une nouvelle et violente persécution des catholiques, par l'instigation des ministres qui ont obtenu un mandement du protecteur Cromwell, adressant à tous les juges et magistrats du royaume d'Écosse, qui porte : que sur ce qui lui a été représenté, que plusieurs, principalement dans les provinces septentrionales, passent au papisme ; et, étant à propos d'en arrêter le cours et d'obvier à ce changement, il leur commande d'en faire une diligente perquisition, et particulière-

ment contre tous les prêtres, qu'il leur ordonne de faire mettre en prison, et ensuite punir selon les lois du royaume. » Mais il eut beau prendre toutes les précautions, il fut arrêté et mis en prison. « Nous recommanderons à Dieu, écrit saint Vincent de Paul, notre bon M. Le Blanc, qui travaillait dans les montagnes d'Écosse, lequel a été pris prisonnier par les Anglais hérétiques avec un Père jésuite. On les a menés en la ville d'Abredin, d'où est M. Lunsden, qui ne manquera pas de le voir et de l'assister. Il y a beaucoup de catholiques en ce pays-là qui visitent et soulagent les prêtres souffrants. Tant il y a que voilà ce bon missionnaire dans la voie du martyre. Je ne sais si nous devons nous en réjouir ou nous en affliger; car, d'un côté, Dieu est honoré de l'état où il est détenu, puisque c'est pour son amour; et la compagnie serait bien heureuse si Dieu la trouvait digne de lui donner un martyr, et lui-même bien heureux de souffrir pour son nom, et de s'offrir comme il fait à tout ce qu'il plaira ordonner de sa personne et de sa vie. Voilà comme Dieu fait, après que quelqu'un lui a rendu de notables services : il le charge de croix, d'afflictions et d'opprobres. Oh ! Messieurs et mes frères, il faut qu'il y ait quelque chose de grand que l'entendement ne peut comprendre dans les croix et dans les souffrances, puisque d'ordinaire Dieu fait succéder au service qu'on lui rend les afflictions, les persécutions, les prisons et le martyre, afin d'élever à un haut degré de perfection

et de gloire ceux qui se donnent parfaitement à son service. »

La loi disait qu'un prêtre catholique ne serait mis à mort que s'il avait été surpris disant la messe ; or il n'en était pas ainsi de M. Le Blanc ; il fut donc rendu à la liberté , mais à cette condition que s'il venait à prêcher ou à baptiser, il serait pendu sans autre forme de procès. Cette menace ne lui fit pas peur, et il s'enfonça de nouveau dans les montagnes d'Écosse. « Nous remercierons Dieu d'avoir ainsi délivré l'innocent, écrivit aussitôt saint Vincent de Paul, et de ce que parmi nous il s'est trouvé une personne qui a souffert tout cela pour l'amour de son Sauveur. Ce bon prêtre n'a pas laissé, pour la crainte de la mort, de s'en retourner aux montagnes d'Écosse et d'y travailler comme auparavant. Oh ! quel sujet n'avons-nous point de rendre grâces à Notre-Seigneur d'avoir donné à cette compagnie l'esprit du martyr ! cette lumière, dis-je, et cette grâce qui lui fait voir quelque chose de grand, de lumineux, d'éclatant et divin, à mourir pour le prochain, à l'imitation de Notre-Seigneur. Nous en remercions Dieu, et nous le prions qu'il donne à chacun de nous cette même grâce de souffrir et de donner sa vie pour le salut des âmes. »

Pendant que saint Vincent de Paul, semblable à un général d'armée, dirigeait ses meilleures troupes au milieu des horreurs d'Alger et de Tunis, des périls de l'Irlande, de l'Écosse et des îles Hébrides, il fut sollicité par la princesse Louise-Marie de

Gonzague, appelée récemment au trône de Pologne, d'envoyer quelques-uns de ses prêtres dans son nouveau royaume. La princesse Marie de Gonzague avait longtemps fait partie de l'assemblée de charité et vécu sous la direction de saint Vincent de Paul. Aussi, en même temps qu'elle essayait de se faire à Varsovie une cour toute française où elle introduisait les arts, la littérature, les modes et le goût de la France, comme elle était vraiment pieuse, elle demanda à saint Vincent de Paul des prêtres de la Mission, des Filles de la Charité et des sœurs de la Visitation. Notre saint, qui aimait paternellement la jeune reine, choisit pour mettre à la tête de la mission le premier de ses disciples, son assistant, homme d'une vertu à toute épreuve, M. Lambert, surtout d'une humilité, d'une prudence, d'une sagesse et d'un dévouement héroïques. Aussi, bien qu'il lui en coûtât beaucoup de se séparer d'un tel homme, sur lequel, dans sa soixante-quinzième année, il aimait à se reposer, il n'hésita pas à le donner à la reine de Pologne. Il lui adjoignit quelques Pères de grande vertu, et il le fit partir immédiatement (1651). Après des difficultés dont il est inutile de parler ici, ils arrivèrent enfin en Pologne et tombèrent en pleine peste. La reine voulut les retenir loin du fléau ; mais M. Lambert, jugeant que son premier poste était au milieu des pestiférés, partit immédiatement pour Varsovie, où la peste sévissait le plus fort. La reine en écrivit aussitôt à saint Vincent de Paul : « Le bon M. Lambert, voyant la crainte

que les Polonais ont de la peste, a voulu aller à Varsovie pour mettre un meilleur ordre que celui qui y était, pour le soulagement des pauvres. Je donnai ordre qu'il fût logé dans le château et dans la propre chambre du roi. J'en reçois tous les jours des nouvelles, et tous les jours je lui recommande de ne s'exposer pas au péril. Il a auprès de lui tout ce qui est nécessaire pour me venir retrouver aussitôt que l'ordre qu'il met aux choses sera bien établi, et je l'exhorte à se dépêcher pour se rendre au plus tôt auprès de moi. Sans cette maladie, qui a troublé tous nos desseins, nous eussions achevé leur établissement à Varsovie. Il y a deux jours que vos Filles de Charité sont arrivées, dont je suis très satisfaite. » Ces bonnes Filles de la Charité débutèrent par un acte de vertu qui aurait pu blesser la reine de Pologne, et qui la charma. Après quelques jours de repos elle leur dit : « Allons, mes sœurs, il est temps de commencer à travailler. Vous voilà trois; j'en veux retenir une auprès de moi, et c'est vous, ma sœur Marguerite; les deux autres iront à Krakovie servir les pauvres. — Ah ! Madame, répondit la sœur, que dites-vous ? Nous ne sommes que trois pour servir les pauvres, et vous avez dans votre royaume tant d'autres personnes plus capables que nous pour servir Votre Majesté ! Permettez-nous, Madame, de faire ici ce que Dieu demande de nous, et ce que nous faisons ailleurs. » La reine insista; la sœur ne répondit cette fois que par ses larmes; ce que voyant la reine : « Quoi, ma sœur ! dit-elle,

vous refusez donc de me servir? — Pardonnez-moi, Madame; mais c'est que nous nous sommes données à Dieu pour le service des pauvres. » Touchée jusqu'aux larmes, la reine les laissa partir toutes trois au secours des pestiférés.

Mais la peste ne fut bientôt que le moindre des dangers, la guerre éclata. Et quelle guerre ! D'un côté, les Moscovites avec leurs immenses armées de Cosaques; de l'autre, la Suède protestante avec ses vieilles troupes formées par le grand Gustave-Adolphe. D'un côté le schisme grec, de l'autre l'hérésie; double main de fer, entre lesquelles allait éclater la Pologne. La reine partit vaillamment avec le roi; mais elle voulut que M. Lambert, en qui elle avait une confiance absolue, les accompagnât. Il le fit, quoique épuisé par ses fatigues au milieu des pestiférés, et bientôt, malgré les soins dont l'entoura la reine, il mourut comme un saint, dans des douleurs horribles supportées héroïquement, le 31 janvier 1653. Saint Vincent fut accablé de cette nouvelle. « Le bon M. Lambert, écrivit-il aussitôt à toutes ses maisons, est allé à Dieu dès le dernier janvier, n'ayant été que trois jours malade, mais d'une maladie si douloureuse, que lui-même disait qu'il ne la pourrait souffrir longtemps sans mourir; ce qui est arrivé, après avoir reçu tous les sacrements par les mains de M. Desdames. Le confesseur de la reine de Pologne me mande qu'il est universellement regretté, et que, selon les pensées des hommes, il est difficile de trouver un ecclésiastique plus accompli

et plus propre pour l'ouvrage de Dieu, et ajoute qu'il pouvait être nommé *Dilectus Deo et hominibus, cujus memoria in benedictione est*; il cherchait Dieu uniquement; et jamais personne en si peu de temps ne s'était si avancé en l'estime et les bonnes grâces du roi et de la reine que lui; et jamais personne n'a eu estime plus universelle; car partout où il a passé, il a répandu une grande odeur de ses vertus. Voilà les sentiments de ce bon docteur; et la reine, qui m'en a écrit une grande lettre de sa main, après m'avoir exprimé sa satisfaction de ses conduites et son regret de ne l'avoir plus, finit par ces mots : « Enfin, dit-elle, si vous « ne m'envoyez un second M. Lambert, je ne sais « plus que faire. » Ce qui marque la parfaite confiance qu'elle lui avait. »

Pour remplacer M. Lambert, saint Vincent de Paul jeta les yeux sur un missionnaire d'une haute vertu, M. Ozenne, et il voulut qu'il partit immédiatement. Il arriva en Pologne au milieu de circonstances de plus en plus graves. Le protestantisme, qui régnait déjà en Angleterre, en Danemark, en Suède, en Hollande, et que la triste politique de Mazarin favorisait, comme l'avait déjà fait Richelieu, se trouvait à la veille de s'emparer de la Pologne, et, ce boulevard catholique renversé, de dominer toute l'Europe. On n'entend au milieu de ces malheurs que les gémissements de saint Vincent de Paul : « Oh ! Messieurs, ne vous semble-t-il pas que Dieu veut transporter son Église en d'autres pays ? Oui, si nous ne changeons, il est à

craindre que Dieu ne nous l'ôte tout à fait, d'autant que nous voyons ces puissants ennemis de l'Église entrer dedans à main forte. Ce redoutable roi de Suède, qui en moins de quatre mois a envahi une bonne partie de ce grand royaume, nous devons craindre que Dieu ne l'ait suscité pour nous punir de nos désordres. Ce sont les mêmes ennemis dont Dieu s'est servi autrefois pour le même effet; car c'est des Goths, Visigoths et Vandales, sortis de ces quartiers-là, dont Dieu s'est servi il y a douze cents ans pour affliger son Église. Ces commencements, les plus étranges qui aient jamais été, nous doivent faire tenir sur nos gardes. Un royaume d'une si grande étendue, presque envahi en moins de rien, en l'espace de quatre mois! O Seigneur! qui sait si ce redoutable conquérant en demeurera là? qui le sait? » Tous les jours notre saint recevait des lettres où on lui représentait ses enfants, ses fils, M. Ozenne, M. Desdames, M. Duperroy, les uns pillés, volés par l'armée ennemie, se sauvant presque sans vêtements; les autres au milieu des pestiférés, malades, épuisés, ne pouvant plus se soutenir. Il se servait de ces exemples pour pousser à la vertu, à l'héroïsme, ceux qui restaient à Paris. « Voyez-les, Messieurs, disait-il, comme ils sont indifférents à la mort et à la vie, et humblement résignés à ce que Dieu en ordonnera. Ils ne me marquent aucun signe d'impatience ni de murmure; au contraire, ils paraissent disposés à souffrir encore davantage. En sommes-nous là, Messieurs et mes frères? Sommes-nous

prêts d'endurer les peines que Dieu nous enverra et d'étouffer les mouvements de la nature, pour ne vivre plus que de la vie de Jésus-Christ? Sommes-nous disposés d'aller en Pologne, en Barbarie, aux Indes, lui sacrifier nos satisfactions et nos vies? Si cela est, bénissons Dieu; mais si, au contraire, il y en a qui craignent de quitter leurs commodités, qui soient si tendres que de se plaindre pour la moindre chose qui leur manque, et si délicats que de vouloir changer de maison et d'emploi parce que l'air n'y est pas bon, que la nourriture y est pauvre, et qu'ils n'ont pas assez de liberté pour aller et venir; en un mot, Messieurs, si quelques-uns d'entre nous sont encore esclaves de la nature, adonnés aux plaisirs de leurs sens, ainsi que l'est ce misérable pécheur qui vous parle, qui, en l'âge de soixante et dix ans, est encore tout profane, qu'ils se réputent indignes de la condition apostolique où Dieu les a appelés.

« Mais, Messieurs, qu'ont-ils souffert en ce pays-là? La famine? elle y est. La peste? ils l'ont eue tous deux, et l'un par deux fois. La guerre? ils sont au milieu des armées et ont passé par les mains des soldats ennemis. Enfin Dieu les a éprouvés par tous les fléaux. Et nous serons ici comme des casaniers sans cœur et sans zèle! Nous verrons les autres s'exposer aux périls pour le service de Dieu, et nous serons aussi timides que des poules mouillées! O misère! ô chétiveté! » —
« Faisons donc la résolution de nous consumer

pour Dieu. Ne le voulez-vous pas bien, mes frères du séminaire? Ne le voulez-vous pas bien, mes frères les étudiants? Je ne le demande pas aux prêtres, car sans doute ils y sont tous disposés. Oui, mon Dieu! nous voulons tous répondre aux desseins que vous avez sur nous. » — « Je ne sais, Messieurs, comment je vous ai dit tout ceci, je n'y avais pas pensé; mais j'ai été si touché de ce qu'on a dit, et, d'un autre côté, si consolé des grâces que Dieu a faites à nos prêtres de Pologne, que je me suis laissé aller à répandre ainsi en vos cœurs les sentiments du mien. » Et un autre jour : « Heureux nos confrères de Pologne, qui ont tant souffert pendant ces dernières guerres et pendant la peste, et qui souffrent encore pour soulager, consoler et assister les pauvres! Heureux missionnaires, que ni les canons, ni le feu, ni les armes, ni la peste, n'ont pu faire sortir de Varsovie, où la misère d'autrui les retenait; qui ont persévéré et qui persévèrent encore courageusement au milieu de tant de périls et de tant de souffrances pour la miséricorde! Oh! qu'ils sont heureux d'employer si bien ce moment le temps de leur vie! Oui, ce moment, car toute notre vie n'est qu'un moment qui s'envole et qui disparaît aussitôt. Hélas! près de quatre-vingts ans que j'ai passés ne me paraissent à présent qu'un songe et qu'un moment, et il ne me reste plus rien que le regret de l'avoir si mal employé. »

Je l'ai déjà dit vingt fois dans cet ouvrage, si ce n'est pas là de l'éloquence, où y en aurait-il? Et

si ce n'est pas de la vertu, de l'humilité, de l'oubli et du mépris de soi-même, du zèle et du dévouement, où en trouverons-nous jamais ?

Ces événements jetaient saint Vincent de Paul dans une méditation profonde et triste, où nous voyons tous les grands hommes de cette époque revenir sans cesse : la crainte que le flambeau de la foi ne fût emporté de l'Europe. « Sans doute, Messieurs, disait saint Vincent de Paul, le Fils de Dieu a promis qu'il serait dans son Église jusqu'à la fin des siècles ; mais il n'a pas promis que cette Église serait en France ou en Espagne, etc. Il a bien dit qu'il n'abandonnerait point son Église, et qu'elle demeurerait jusqu'à la consommation du monde, en quelque endroit que ce soit, mais non pas ici ou ailleurs ; et s'il y avait un pays à qui il dût la laisser, il semble qu'il n'y en avait point qui dût être préféré à la Terre-Sainte, où il est né et où il a commencé son Église, et opéré tant et tant de merveilles. Cependant c'est à cette terre pour laquelle il a tant fait et où il s'est complu, qu'il a ôté premièrement son Église pour la donner aux Gentils. » — « Oh ! Messieurs et mes frères, quelle joie aura Dieu si, dans le débris de son Église, dans ces bouleversements qu'ont fait les hérésies, dans les embrasements que la concupiscence met de tous côtés ; si, dans cette ruine, il se trouve quelques personnes qui s'offrent à lui pour transporter ailleurs, s'il faut ainsi parler, les restes de son Église, et d'autres pour défendre et pour garder ici ce peu qui reste ! O Sau-

veur ! quelle joie recevez-vous de voir de tels serviteurs et une telle ferveur, pour tenir bon et pour défendre ce qui vous reste ici ! Oh ! Messieurs, quel sujet de joie ! Vous voyez que les conquérants laissent une partie de leurs troupes pour garder ce qu'ils possèdent, et envoient l'autre pour acquérir de nouvelles places et étendre leur empire. C'est ainsi que nous devons faire : maintenir ici courageusement les positions de l'Église et les intérêts de Jésus-Christ, et avec cela travailler sans cesse à lui faire de nouvelles conquêtes et à le faire reconnaître par les peuples les plus éloignés. »

Soutenus par un tel homme et un tel saint, rien ne put arracher les prêtres de la Mission à la Pologne mourante. Ils y fondèrent une foule d'établissements, séminaires, missions, paroisses, hôpitaux, avec lesquels ils aidèrent cette malheureuse nation à traverser les jours les plus affreux que puisse connaître un peuple et à conserver sa foi.

L'entrée des prêtres de la Mission en Italie ne connut pas ces grandes douleurs. On y était en plein pays catholique, et quiconque s'y présentait pour travailler au règne de Dieu y était reçu avec bonheur. Ils s'établirent ainsi sans aucune difficulté à Rome, à Turin, à Gênes, à Viterbe, à Palestrine, donnant partout des missions avec un succès extraordinaire, provoquant le clergé à des conférences du mardi, à des retraites spirituelles, chargés par le pape de diriger les retraites préparatoires aux ordinations, enthousiasmant les saints évêques qui voyaient se renouveler leur clergé, et répandant

partout une telle odeur de sainteté, que plusieurs fois le pape en exprima tout haut son bonheur. Il n'y a, dans toute cette histoire des missions d'Italie, qu'un seul fait à noter, qui révèle la bonté et la délicatesse du cœur de saint Vincent de Paul, et qui, comme cela arrive souvent, lui attira mille désagréments. Saint Vincent de Paul avait toujours eu un faible pour son ancien élève Jean-François-Paul de Gondî, cardinal de Retz, malgré sa conduite trop souvent légère et inconsidérée. Quand ce prélat avait été, par ordre de Mazarin, enfermé à Vincennes, et que par un de ces traits d'habileté dont sa vie abonde il avait, en vue de la mort prochaine de son oncle l'archevêque de Paris, dont il était le coadjuteur, donné à deux chanoines de Notre-Dame une procuration sans date pour leur faire prendre possession du diocèse en son nom, le bon saint y avait vu une attention de la Providence. « Dieu disposa samedi dernier de Mgr l'archevêque de Paris, écrivait-il à M. Ozenne en Pologne; et en même temps Mgr le cardinal de Retz prit possession de cette Église par procureur et y fut reçu par le chapitre, quoiqu'il soit toujours au bois de Vincennes. La Providence lui avait fait faire une procuration à cet effet et nommer deux grands vicaires, quelques jours avant qu'il fût arrêté, sur le dessein qu'il avait dès lors d'aller faire un voyage à Rome, et cela en cas que Dieu disposât de monsieur son oncle pendant son voyage; de sorte que ses grands vicaires, qui sont deux chanoines de Notre-Dame, font à présent leurs fonc-

tions, et nous avons des ordinands par leur ordre. Tout le monde admire cette prévoyance pour avoir eu son effet fort à propos, ou plutôt *la conduite de Dieu*, qui n'a pas laissé ce diocèse un seul jour sans pasteur, lorsqu'on veut lui en donner un autre que le sien. » Transféré du fort de Vincennes au château de Nantes, le cardinal de Retz se fit descendre par une corde du haut d'un bastion, et s'enfuit à Rome se mettre sous la protection du pape. Alors éclata la colère de Mazarin. Les biens du cardinal furent mis sous séquestre; son vieux père, le révérend Père de Gondi, exilé; ses amis menacés, et défense faite à tous les prêtres du diocèse de Paris d'avoir aucun rapport avec lui. Vincent de Paul avait l'âme trop grande pour obtempérer à de pareils ordres. Pauvre, il emprunta de l'argent pour l'envoyer au cardinal, qui le refusa noblement, et il écrivit au supérieur de sa maison de la Mission à Rome de le recevoir avec tous les honneurs dus à un archevêque de Paris. Cette fois, la colère de Mazarin ne connut plus de bornes. Par ordre de Louis XIV, tous les prêtres français de la Mission durent quitter Rome, et saint Vincent leur écrivit de rentrer immédiatement en France. « Nous avons sujet de bénir Dieu, Messieurs, disait saint Vincent de Paul à sa communauté, de ce qui vient d'être fait au sujet de M^{gr} le cardinal de Retz, que la Mission de Rome a reçu chez elle : 1° en ce que nous avons fait en cela un acte de reconnaissance, ayant ordonné au supérieur de la Mission à Rome qu'il eût à recevoir à la Mission mondit seigneur

le cardinal ; et enfin, en deuxième lieu, de ce qu'on a encore mis en pratique un autre bel acte d'obéissance, en obéissant au commandement du roi, lequel n'étant pas satisfait des conduites de mondit seigneur le cardinal de Retz, a trouvé mauvais qu'on l'eût reçu chez nous, à Rome, ce qui lui a donné sujet de mander au supérieur de ladite maison de la Mission de Rome et à tous les prêtres missionnaires français qui y étaient, de sortir de Rome et de s'en venir en France; et voilà que le supérieur est déjà arrivé ici. » Mais ce ne fut sur cette maison de Rome qu'un nuage qui passa vite. Elle se rouvrit peu après, honorée plus qu'elle ne l'avait encore été de la bienveillance du pape et des sympathies du clergé romain. « Il a plu à Dieu et à notre saint-père le Pape, écrivait saint Vincent de Paul le 11 janvier 1660, d'envoyer les ordinands aux pauvres *gueux* de la Mission de Rome aux quatre-temps derniers. MM. les abbés de Chandenier s'y sont trouvés par une providence spéciale de Dieu, qui a voulu édifier par leur modestie, leur piété, leur recueillement et les autres vertus qu'ils pratiquent. » Rare humilité qui renvoyait à d'autres les grands fruits d'édification que produisaient ses propres enfants. Le pape félicita les prêtres de la Mission en plein consistoire.

Mais, si vastes que fussent toutes ces missions, et bien qu'elles embrassassent toute l'Europe et une partie de l'Afrique, elles ne satisfaisaient pas encore le cœur de saint Vincent de Paul. Il aurait

voulu évangéliser le monde entier. Dans l'inquiétude où il était de voir l'Occident perdre la foi, il aurait voulu illuminer l'Orient. « Je vous avoue, Monsieur, écrivait-il à M. d'Horgny à Rome, que j'ai beaucoup d'affection et de dévotion, ce me semble, à la propagation de l'Église aux pays infidèles, par l'appréhension que j'ai que Dieu l'anéantisse peu à peu de deçà, et qu'il n'y en reste point ou peu d'ici à cent ans, à cause de nos mœurs dépravées et de ces nouvelles opinions qui croissent de plus en plus, et à cause de l'état des choses. Elle a perdu depuis cent ans, par de nouvelles hérésies, la plupart de l'Empire et les royaumes de Suède, de Danemark, de Norwège, d'Écosse, d'Angleterre, d'Irlande, de Bohême et de Hongrie. De sorte qu'il reste l'Italie, la France, l'Espagne et la Pologne, dont cette dernière et la France sont beaucoup mêlées des hérésies des autres pays. Or ces pertes d'Églises depuis cent ans nous donnent sujet de craindre, dans les misères présentes, que dans cent autres années nous ne perdions tout à fait l'Église en l'Europe; et dans ce sujet de crainte, j'estime bienheureux ceux qui pourront coopérer à étendre l'Église ailleurs. » Et une autre fois : « N'avons-nous pas occasion de craindre que Dieu n'abandonne l'Europe à la merci des hérésies qui combattent l'Église depuis un siècle, et qui ont fait de si grands ravages, qu'elles l'ont réduite comme à un petit point; et, par un surcroît de malheur, ce qui reste semble se disposer à une division, par les nouvelles opinions qui pul-

lulent tous les jours. Que savons-nous, dis-je, si Dieu ne veut pas transférer la même Église chez les infidèles, lesquels gardent peut-être plus d'innocence dans leurs mœurs que la plupart des chrétiens, qui n'ont rien moins à cœur que les saints mystères de notre religion? Pour moi, je sais que ce sentiment me demeure depuis longtemps. »

Il cherchait partout des apôtres. Il en voulait pour la Perse, pour Babylone; il en demandait pour les Indes. Il gémissait de ce que la Compagnie était encore trop peu nombreuse pour remplir l'Orient de missionnaires et d'apôtres. En attendant, sur un mot du Pape, il se hâta de faire partir une mission pour Madagascar, une des plus vastes îles de l'océan Indien, placée sur le flanc oriental de l'Afrique, de quatre cent cinquante lieues de long sur cent soixante de large, et habitée alors par quatre à cinq cent mille sauvages à peine vêtus, et dans une profonde corruption. Avec cela, l'île était si malsaine, qu'on l'appela longtemps le cimetière des Européens. Saint Vincent de Paul choisit pour cette mission plusieurs de ses prêtres les plus éminents: d'abord M. Nacquart, « dévoré du désir des missions étrangères, » auquel il adjoignit M. Gondrée, un des meilleurs sujets de la Compagnie, humble, charitable, cordial, « exact et zélé, dont je ne puis vous dire tout le bien que j'en pense; » puis MM. Bourdaise, Dufour, Prévost et de Belleville, tous d'une vertu éprouvée, fort expérimentés dans

les fonctions de leur vocation , et qui ont glorieusement consumé leur vie en travaillant pour l'accroissement du royaume de Jésus-Christ dans cette terre infidèle.

La lettre par laquelle il notifia au chef de la Mission, M. Nacquart, son appel, est de la plus grande beauté. « Il y a longtemps que Notre-Seigneur a donné à votre cœur les sentiments de lui rendre quelque signalé service; et quand on fit à Richelieu la proposition des gentils et idolâtres, il me semble que Notre-Seigneur fit sentir à votre âme qu'il vous y appelait, comme vous me l'écrivîtes pour lors, avec quelques autres de la famille de Richelieu. Il est temps que cette semence de la divine vocation sur vous ait son effet. Voilà que M. le nonce, de l'autorité de la Sacrée Congrégation de la Propagation de la foi, de laquelle notre saint-père le Pape est le chef, a choisi notre Compagnie pour aller servir Dieu dans l'île de Saint-Laurent, autrement dite Madagascar; et la Compagnie a jeté les yeux sur vous, comme sur la meilleure hostie qu'elle ait, pour en faire hommage à notre souverain Créateur, afin de lui rendre ce service, avec un autre bon prêtre de la Compagnie. O mon plus que très cher Monsieur ! que dit votre cœur à cette nouvelle ? A-t-il la honte et la confusion convenable pour recevoir une telle grâce du ciel ? Vocation aussi grande et aussi adorable que celle des plus grands apôtres et des plus grands saints de l'Église de Dieu ! Desseins éternels accomplis dans le temps sur

vous ! L'humilité, Monsieur, est seule capable de porter cette grâce : le parfait abandon de tout ce que vous êtes et pouvez être dans l'exubérante confiance en notre souverain Créateur doit suivre ; la générosité et la grandeur de courage vous est nécessaire. Il vous faut une foi aussi grande que celle d'Abraham ; la charité de saint Paul vous fait grand besoin ; le zèle, la patience, la déférence, l'amour de la pauvreté, la solitude, la discrétion, l'intégrité des mœurs et le grand désir de vous consommer tout pour Dieu, vous sont aussi convenables qu'au grand saint François Xavier. »

Il entre alors dans le détail sur les vertus qui leur seront nécessaires, la foi, la pureté, « attendu que ces peuples, viciés en tant de choses, le sont particulièrement de ce côté-là ; » l'union à l'Église romaine, le respect de ses observances. Il termine par ces mots : « Vous aurez une lettre patente de nous, un plein pouvoir de M. le nonce, lequel a grandement cette œuvre à cœur ; avec cela je me donne absolument à vous, sinon pour vous suivre en effet, d'autant que j'en suis indigne, au moins pour vous offrir à Dieu tous les jours qu'il lui plaira de me laisser sur la terre ; et, s'il lui plaît, me faire miséricorde pour vous revoir dans l'éternité, et vous y honorer comme une personne qui sera placée pour la dignité de sa vocation au nombre des personnes apostoliques. Je finis, prosterné en esprit à vos pieds, demandant qu'il vous plaise aussi m'offrir à notre commun Seigneur, afin que je lui sois fidèle, et que j'achève en son

amour le chemin qui conduit à l'éternité. » Et en post-scriptum : « Que vous dirai-je davantage, Monsieur, sinon que je prie Notre-Seigneur, qui vous a donné part à sa charité, qu'il vous la donne de même à sa patience; et qu'il n'y a condition que je souhaitasse plus fort sur la terre, s'il m'était permis, que celle de vous aller servir de compagnon à la place de M. Gondrée ? »

Le voyage fut long et périlleux; deux tempêtes faillirent les briser sur les côtes. Mais qu'était-ce que ces dangers, à côté des fatigues effroyables qu'ils trouvèrent dans l'île? M. Gondrée succomba le premier, en grande paix et tranquillité, ayant déjà baptisé six cents nègres et laissant après lui un souvenir de piété, d'affection et de douceur, dont l'île était tout embaumée. M. Nacquart en écrivit à notre saint en ces termes : « Au temps des rogations, lui dit-il, M. Flacourt notre gouverneur, ayant désiré d'être accompagné de l'un de nous en un petit voyage qu'il fit en quelques lieux de l'île, M. Gondrée y alla et souffrit beaucoup en ce chemin, tant à cause des grandes chaleurs que du peu de nourriture qu'il prit pour ne rompre l'abstinence, n'ayant mangé qu'un peu de riz cuit avec de l'eau; cela l'ayant fort affaibli, il revint avec la fièvre et de grandes douleurs dans toutes les jointures du corps, faisant néanmoins paraître parmi toutes ses incommodités une grande constance et des sentiments véritablement chrétiens.

« Cependant, la maladie de M. Gondrée aug-

mentant de plus en plus, je lui administrai le saint Viatique et l'Extrême-Onction, qu'il reçut avec une très grande dévotion. Il dit que tout son déplaisir était d'abandonner ces pauvres infidèles; il recommanda aux Français la crainte de Dieu et la dévotion de la sainte Vierge, à laquelle il était lui-même très dévot. Il me pria de vous écrire, Monsieur, et de vous remercier très humblement, en son nom, de la grâce que vous lui aviez faite de l'admettre et recevoir entre vos enfants, et surtout de l'avoir choisi, entre tant d'autres qui étaient plus capables que lui, pour l'envoyer prêcher l'Évangile de Jésus-Christ en cette île; et qu'il priait ceux de notre Congrégation d'en remercier Dieu pour lui. Il me dit aussi que je me devais préparer à bien souffrir pour Notre-Seigneur en ce pays, qu'il me répéta par deux fois; et puis, ayant passé une partie de la nuit en de continues aspirations vers Dieu, il mourut en grande paix et tranquillité, et remit son âme entre les mains de son Créateur, le quatorzième jour de sa maladie.

« Le lendemain il fut enterré avec les pleurs de tous les Français, et même d'un grand nombre de ces pauvres infidèles, lesquels disaient qu'ils n'avaient point vu jusqu'à notre arrivée des hommes qui ne fussent point colères et fâcheux, et qui leur enseignassent les choses du ciel avec tant d'affection et de douceur, comme faisait le défunt.

« Vous pouvez penser quels furent les ressen-

timents de mon pauvre cœur dans la perte de celui que j'aimais comme moi-même, et qui était en ce pays, après Dieu, toute ma consolation. Je demandai à Notre-Seigneur Jésus-Christ qu'il lui plût me communiquer la portion des grâces qu'il donnait au défunt, afin que je pusse faire seul l'ouvrage des deux ; et j'ai ressenti après sa mort l'effet de ses prières, et une double force de corps et d'esprit pour travailler à la conversion de ces pauvres infidèles, et à tout ce qui pourrait contribuer à l'avancement de la gloire de Dieu dans ce pays. »

A la nouvelle de cette mort, saint Vincent de Paul se hâta d'envoyer cinq nouveaux missionnaires pour venir en aide à M. Nacquart, demeuré seul, et qui ployait sous le fardeau. Mais, hélas ! quand ils arrivèrent, heureux d'avoir ce saint missionnaire pour leur servir de chef, ils ne trouvèrent que son tombeau. « Oh ! Monsieur, écrivait M. Bourdaise, les paroles me manquent tout à fait pour vous expliquer les amertumes de ma pauvre âme. Dieu sait quels furent nos regrets et nos larmes, quand, à notre première arrivée dans cette île, nous n'y trouvâmes que les cendres de M. Nacquart, lui qui nous y devait tenir lieu d'un Joseph pour nous y recevoir comme ses frères, et d'un Moïse pour nous conduire dans les déserts affreux de cette solitude. » Il ajoute : « La perte que je fis un peu après de la personne de M. Mousnier, que son zèle consuma en moins de six mois, me fut encore d'autant plus sensible, que je me

trouvai seul pour en supporter la pensanteur ; cette plaie a toujours saigné depuis dans mon cœur. » Cette terre ingrate dévore ses apôtres. « M. de Belleville est mort dans le chemin. M. Prévost, après avoir essuyé les fatigues du voyage, est mort. M. Dufour, que je n'ai vu ici que pour connaître le prix de ce que je devais perdre, est mort. Enfin tous ceux de vos enfants que vous avez envoyés à Madagascar sont morts ; et je suis ce misérable serviteur demeuré seul pour vous en donner la nouvelle. » M. Bourdaise conjurait néanmoins saint Vincent de Paul de ne pas se décourager. « S'il y avait seulement deux ou trois prêtres, j'espérerais que devant un an tout le pays, quoique très grand, serait baptisé. » Notre saint n'avait pas besoin d'être soutenu. Cet homme de Dieu, éclairé du Saint-Esprit, reconnaissait que toutes ces adversités et oppositions étaient plutôt des marques que Dieu approuvait son entreprise, que des empêchements que sa Providence y voulût apporter ; c'est pourquoi, se relevant comme la palme sous un faix qui eût accablé un courage moindre que le sien, il prit une forte résolution de continuer ce qu'il avait si bien commencé avec le secours de la grâce, sur laquelle il mettait son unique appui. Il disait que « l'Église universelle avait été établie par la mort du Fils de Dieu, affermie par celle des apôtres, des papes et des évêques martyrisés ; qu'elle s'était multipliée par la persécution, et que le sang des martyrs avait été la semence des chrétiens ; que Dieu avait

coutume d'éprouver les siens, lorsqu'il avait quelque grand dessein sur eux; que sa divine bonté faisait connaître qu'elle voulait à présent, autant que jamais, que son nom fût connu, et le royaume de son Fils établi en toutes les nations; qu'il était évident que ces peuples insulaires étaient disposés à recevoir les lumières de l'Évangile, et que six cents d'entre eux avaient déjà reçu le baptême par les travaux d'un seul missionnaire que Dieu y avait conservé, et que ce serait contre toute raison et charité d'abandonner ce serviteur de Dieu qui crie au secours, et délaisser ce peuple qui ne demande qu'à être instruit ».

Toutes ces considérations et d'autres semblables lui firent prendre résolution d'envoyer encore, sur la fin de l'année 1659, cinq autres missionnaires en cette île éloignée, à savoir, quatre prêtres et un frère; lesquels, méprisant les dangers et la mort, s'étaient offerts à lui, et lui avaient fait de grandes instances pour aller par ses ordres travailler en cette périlleuse et difficile mission.

Ces cinq missionnaires partirent de France, et s'embarquèrent sur la fin de l'année 1659; et la providence de Dieu a voulu qu'ils aient été obligés de revenir à Paris au bout de dix-huit mois, le navire qui les portait ayant fait naufrage au cap de Bonne-Espérance, où tous ceux qui étaient dedans s'étaient sauvés, grâce à Dieu. Ces bons missionnaires y demeurèrent jusqu'à ce que la flotte des Hollandais passant par là, dix

mois après ce naufrage, les ramena en France.

M. Vincent était déjà décédé quand la nouvelle de ce dernier accident arriva, qui l'aurait sans doute affligé au dernier point. De sorte que voilà dix-neuf ou vingt personnes de sa compagnie qu'il a fait embarquer en divers temps pour aller travailler à la conversion des habitants de cette île et pour établir parmi eux l'empire de Jésus-Christ, dont il y en a sept qui sont morts dans ce glorieux travail, y compris M. Bourdaise, qui est resté le dernier; et les autres ont été obligés de revenir par les ordres secrets et incompréhensibles de la providence de Dieu, qui ne leur a pas permis d'aller cultiver cette pauvre Église naissante.

Par la prise de possession de Madagascar, saint Vincent de Paul avait mis sa congrégation sur la route des deux Amériques, des Indes, de la Chine et du Japon. Accablé par ses quatre-vingt-cinq ans, ne quittant plus son fauteuil, son grand esprit, son vaste cœur, parcourait incessamment ces immenses régions, où il désirait envoyer ses disciples. On le voit s'occuper successivement de préparer des missions pour l'Asie, la Perse, Babylone, le Brésil. Il songeait à la Chine. Quatre ans après sa mort, un missionnaire sollicitait la permission de pousser jusque-là. « Si vous nous obtenez cette grâce, après avoir parcouru toutes les contrées de l'île Saint-Laurent, j'irai jusque dans la Chine, le Japon et autres terres infidèles, frayer le chemin à notre congrégation pour y

rendre à Dieu et aux âmes le service qu'elle rend dans l'Europe. Aussi était-ce le dessein de notre bienheureux père que je passasse jusqu'à la Chine. » Presque toutes ces missions se sont réalisées depuis; mais saint Vincent de Paul ne les a vues que du haut du ciel.

CHAPITRE III

Expansion de la Compagnie. —
Saint Vincent de Paul donne des règles aux Filles de la Charité.

1655

La propagation des Filles de la Charité n'avait pas été aussi rapide que celle des prêtres de la Mission. Si on en excepte la Pologne, où elles venaient de fonder une maison à Varsovie (1652), elles n'avaient pas encore franchi les frontières de la France. Même là elles n'avaient encore qu'une cinquantaine de maisons ; mais on les demandait de toutes parts ; et les lettres épiscopales, s'amoncelant sur la table du saint fondateur, disaient assez que l'heure de l'épanouissement approchait.

Calculons les progrès qu'elles avaient déjà faits.

Fondées en 1633 pour aider les dames de l'Assemblée qui allaient visiter les pauvres à domicile, elles étaient sorties de cette situation inférieure à force d'humilité, de modestie, de dévouement ; et sans qu'elles le désirassent, sans

même qu'elles s'en aperçussent, elles avaient vu ces grandes dames s'effacer et se retirer devant elles. De là, sans qu'elles y pensassent davantage, elles étaient entrées dans les hôpitaux : d'abord dans celui d'Angers, « où l'on trouvait qu'elles avaient une bénédiction de Dieu toute particulière pour le service des pauvres malades des hôpitaux. » Ce qui explique les instances de l'évêque d'Angers pour les avoir dans son second hôpital. Saint Vincent de Paul ne put les lui refuser, malgré leur petit nombre. Et bientôt, en dépit de toutes les résistances, il lui en fallut donner à l'hôpital de Nantes; à La Fère, où elles devinrent l'édification de toute la ville; à Cahors, à Metz, où la reine les envoyait pour « faire connaître la sainteté de la religion catholique aux hérétiques et aux juifs, si nombreux dans cette ville »; à l'hôpital d'Ussel, en Limousin; et un peu plus tard à Narbonne, à Sainte-Menehould, et enfin dans les cinq ou six hôpitaux de Paris, où elles se multipliaient comme par enchantement, au grand contentement des malades et des médecins.

Des hôpitaux ordinaires aux hôpitaux des galériens, il n'y avait qu'un peu plus de dévouement à avoir, et ce n'était pas de quoi faire reculer les Filles de la Charité; mais ici encore l'initiative ne vint pas d'elles. Elle vint des dames de l'Assemblée, qui sentirent promptement que si leurs visites, accompagnées « de confitures et quelquefois d'un petit écu », pouvaient faire du plaisir et même du bien aux pauvres forçats, elles ne

pouvaient pas leur suffire; et que pour leur faire prendre leurs maux en patience, pour les empêcher de blasphémer Dieu et les hommes, il fallait des dévouements, des soins délicats que seules pouvaient leur donner les sœurs de Charité. Elles en parlèrent à saint Vincent de Paul, qui tressaillit. Ce bon et tendre vieillard avait un faible pour ces chers forçats. Les voir confiés aux mains de ses filles à Paris, à Marseille, à Toulon, à Alger, lui fut d'une douceur extrême. Il ne sut pas en cacher l'expression.

En même temps, et toujours par la même force des choses, les enfants trouvés tombaient de plus en plus à la charge des Filles de Charité. Après la seconde crise si pénible que nous avons racontée, il devint évident que, si elles ne s'en chargeaient pas entièrement, l'œuvre aurait bientôt péri. Elles hésitèrent un instant. M^{lle} Le Gras trouvait le fardeau trop lourd; où trouver chaque année tant d'argent? Mais, quand le grand hôpital des Enfants-Trouvés eut été établi, elles n'hésitèrent plus, et elles apportèrent à ces pauvres abandonnés un cœur et des tendresses qu'elles ne leur ont jamais retirés depuis.

Ainsi chaque année les appelait à une nouvelle œuvre. Après les enfants trouvés, les petites écoles. Nous avons vu qu'elles les commencèrent dès 1641. Depuis elles ne les abandonnèrent plus. C'était l'œuvre de prédilection de la première Fille de Charité, Marguerite Nazeau. Instruire les enfants dans l'art de parler et d'écrire, les mettre

en état de gagner leur vie, et, en faisant cette grande chose, en faire une plus grande encore : avec la lumière terrestre, leur donner la lumière divine ; former leur âme, leur conscience, en formant leur esprit ; mettre en elles la foi, la pureté, l'amour de Dieu. « Il n'y a rien, disait saint Vincent de Paul, qui soit plus digne de vous. Oh ! mes filles, disait-il, vous devez vous instruire, pour devenir capables d'enseigner les petites filles ; c'est à quoi vous devez vous rendre bien soigneuses, puisque c'est un des deux desseins que vous devez avoir en vous donnant à Dieu. »

Il ne faudrait pas oublier un service que les Filles de Charité commençaient à rendre à la société et aux âmes, dévouement exceptionnel, mais le plus beau de tous : le dévouement sur les champs de bataille. Pendant les grandes guerres, on les avait vues à l'œuvre, et on ne pouvait plus s'en passer. On les appelait de partout. « Oh ! mes filles, leur disait saint Vincent de Paul, voilà que la reine vous demande pour aller à Calais panser les pauvres soldats blessés. Eh ! quel sujet de vous humilier, mes sœurs, voyant que Dieu veut se servir de vous pour de si grandes choses ! Les hommes vont à la guerre pour tuer les hommes, et vous, mes filles, vous y allez pour réparer le mal qu'ils font. Oh ! quelle bénédiction de Dieu ! Les hommes tuent le corps et bien souvent l'âme ; et vous, vous allez pour redonner la vie, ou pour le moins aider à la conserver en ceux qui res-

teront, par le soin que vous en aurez. » — « Des filles avoir le courage d'aller aux armées, d'aller visiter de pauvres blessés, non seulement dans la France, mais jusque dans la Pologne ! Ah ! mes filles, y a-t-il rien de pareil à cela ? Avez-vous jamais ouï dire qu'il se soit fait chose pareille ? Pour moi, je n'ai jamais vu cela, et ne sache pas qu'il se soit trouvé aucune compagnie qui ait fait les œuvres que Dieu fait par la vôtre. »

Des quatre filles que saint Vincent avait envoyées à Calais, deux succombèrent promptement. « Je recommande à vos prières les Filles de la Charité que nous avons envoyées à Calais pour assister les pauvres soldats blessés. De quatre qu'elles étaient, il y en a deux décédées, qui étaient des plus fortes et robustes de leur compagnie ; cependant les voilà qui ont succombé sous le faix. Imaginez-vous, Messieurs, ce que c'est que quatre pauvres filles à l'entour de cinq ou six cents soldats blessés ou malades. Voyez un peu la conduite et la bonté de Dieu, de s'être suscité en ce temps une compagnie de la sorte. » Il ajoute : « La reine nous a fait l'honneur de nous écrire, pour nous mander d'en envoyer d'autres à Calais, afin d'assister ces pauvres soldats. Et voilà que quatre s'en vont partir aujourd'hui pour cela. Une d'entre elles, âgée d'environ cinquante ans, me vint trouver vendredi dernier à l'Hôtel-Dieu, où j'étais, pour me dire qu'elle avait appris que deux de ses sœurs étaient mortes à Calais, et qu'elle venait s'offrir à moi pour y être envoyée à leur place, si je le

trouvais bon. Je lui dis : « Ma sœur, j'y penserai. » Et hier elle vint ici pour savoir la réponse que j'avais à lui faire. Voyez, Messieurs et mes frères, le courage de ces filles à s'offrir de la sorte, et s'offrir d'aller exposer leur vie, comme des victimes, pour l'amour de Jésus-Christ et le bien du prochain ! Cela n'est-il pas admirable ? Pour moi, je ne sais que dire à cela, sinon que ces filles seront mes juges au jour du jugement. Oui, elles seront nos juges, si nous ne sommes disposés comme elles à exposer nos vies pour Dieu. »

Ces grands résultats, ces progrès inattendus, avec quel accent saint Vincent de Paul se plaisait à les énumérer ! Avec quelle joie humble et naïve il en renvoyait toute la gloire à Dieu !

On ne s'étonnera pas, d'après ce que nous venons de dire, si de toutes parts on demandait des Filles de la Charité. « Vous ne sauriez croire, écrit saint Vincent de Paul, combien Dieu bénit partout ces bonnes filles. Un évêque en demande pour trois hôpitaux, un autre pour deux ; un troisième aussi, dont on me parla encore il n'y a que trois jours, en me pressant de lui en envoyer. » Et, dans une autre lettre, entrant dans de plus amples détails : « Mgr de Saint-Malo fait trop de grâce aux pauvres Filles de la Charité de les vouloir employer dans sa ville ; mais à présent cela ne se peut, parce que M^{lle} Le Gras n'en a pas de prêtes et n'en a pu fournir à quantité de personnes qui lui en demandent depuis longtemps. Mgr de Cahors aussi nous fait presser ; Mgr d'Agde nous en de-

mande pour cette ville et pour Pézenas; depuis deux ans, M. l'abbé Cyron, qui est l'intendant du bon Dieu à Toulouse, nous sollicite pour lui en envoyer; Mgr d'Angers en veut avoir pour un nouvel hôpital; » et M. le chancelier, ajoute Mlle Le Gras, « pour un établissement à cent cinquante lieues d'ici. »

Bientôt les limites de la France, même de l'Europe, ne suffirent plus à l'ardeur de leur zèle. « Votre nom, leur dit saint Vincent de Paul, s'étend presque partout; il est connu même à Madagascar, où l'on vous désire, et nos Messieurs, qui y sont, nous écrivent qu'il serait à souhaiter que vous eussiez là un établissement pour les aider à gagner les âmes des pauvres nègres. » L'élan était donné. « La plupart de nos sœurs ne voudraient pas que l'embarquement de Madagascar se fit sans elles. » Et saint Vincent de Paul regardant plus loin encore, et montrant à ses filles les dernières extrémités du globe : « Le jour viendra, leur disait-il, où Dieu vous enverra en Afrique et dans les Indes. »

Ainsi les filles de saint Vincent de Paul prenaient successivement possession des postes que la divine Providence leur avait préparés, en vue des révolutions et des catastrophes des temps modernes. Ainsi elles commençaient à déployer les qualités extraordinaires qui ont fait de la sœur de Saint-Vincent-de-Paul, de la Fille de Charité française, la première religieuse du monde. « Devant les malades, la femme italienne, disait

Pie VII, n'a pas assez de force morale. L'allemande a trop de laisser aller. L'anglaise est trop prude. La femme française seule possède l'adresse, l'assurance, la résolution, le commandement doux, la piété sévère, indispensables à un tel état. » C'est un pape qui parle ainsi. Il n'y a rien à ajouter.

Cependant elles n'avaient pas encore de règles écrites. Saint Vincent de Paul se faisait vieux, il avait soixante-dix-neuf ans. Tout le monde tremblait qu'il ne mourût sans avoir définitivement constitué sa compagnie des Filles de la Charité. M^{re} Le Gras bouillait d'inquiétude à chaque maladie du saint. « Je vous vois toujours un peu dans les sentiments humains, lui écrivait saint Vincent de Paul, pensant que tout est perdu dès lors que vous me voyez malade. O femme de peu de foi ! que n'avez-vous plus de confiance et d'acquiescement à la conduite et à l'exemple de Jésus-Christ ! Ce Sauveur du monde se rapportait à Dieu son Père pour l'état de toute l'Église ; et vous, pour une poignée de filles que sa Providence a notoirement suscitées et assemblées, vous pensez qu'il vous manquera ! Allez, Mademoiselle, humiliez-vous beaucoup devant Dieu. »

Mais, si saint Vincent de Paul ne se pressait pas de rédiger les règles des Filles de la Charité, il y pensait sans cesse. Il en mûrissait lentement dans son esprit les lignes générales et jusqu'aux moindres détails. Déjà il en avait résolu et fait pratiquer sous ses yeux une foule de points essen-

tiels. Mais il en restait encore plusieurs, obscurs, deux surtout des plus délicats. Le premier était de savoir à qui serait définitivement confié le gouvernement général des Filles de la Charité. Serait-ce à son successeur, le supérieur général des prêtres de la Mission, ce qui semblait assez naturel, les deux grandes compagnies devant avoir le même esprit? Serait-ce, au contraire, à un supérieur spécial nommé par l'archevêque de Paris, comme le pratiquaient les religieuses du Carmel, celles de la Visitation et de beaucoup d'autres ordres? Par humilité, par esprit d'entière obéissance à la direction des évêques, saint Vincent de Paul s'était arrêté à ce dernier parti; et il avait, dès 1646, adressé une requête en ce sens à l'archevêque de Paris, le priant d'ériger en confrérie la société des Filles de la Charité sous la direction d'un prêtre nommé par lui. L'archevêque, qui était alors Jean-François de Gondi, cardinal de Retz, s'était empressé d'accueillir favorablement cette demande, et il avait naturellement nommé le saint fondateur supérieur général des Filles de la Charité sa vie durant. Après sa mort, l'archevêque se réservait le droit d'en nommer un autre. De l'archevêché les pièces avaient été envoyées au parlement pour y être enregistrées en la forme ordinaire, et le roi s'était empressé, lui aussi, d'accorder des lettres patentes. Mais là il était arrivé un événement singulier, où l'on crut plus tard, et avec raison, apercevoir la main de Dieu. Les pièces, signées et contresignées par M. de

Méliand, procureur du parlement, s'égarèrent, et on les chercha vainement pendant plusieurs années sans qu'on pût jamais les retrouver. Il fallut en refaire d'autres, qui ne furent prêtes que huit ans après, en 1655. M^{lle} Le Gras, qui ne pouvait pas penser sans inquiétude qu'un jour ses filles ne seraient plus sous le gouvernement des successeurs de son vénéré père, profita de ce long intervalle pour essayer de le faire revenir sur cette résolution. Pourquoi séparer deux œuvres qui ont eu le même fondateur, qui ont le même but et qui doivent avoir le même esprit? Ne pourrait-on pas obtenir au moins que l'archevêque de Paris choisît dans les prêtres de la Mission le supérieur qu'il doit nommer? S'il le prend ailleurs, n'est-il pas à craindre que, dans le nombre, il ne s'en trouve qui, n'ayant pas l'esprit de saint Vincent de Paul, n'essaye d'en faire dévier la congrégation; et qu'ainsi, ballottée de directions en directions différentes, elle ne finisse par périr? Voilà ce que M^{lle} Le Gras écrivait à saint Vincent de Paul en 1646; ce qu'elle lui répétait en 1647, en 1651; ce dont elle lui fit un *mémoire* détaillé, avec des supplications si humbles, si ardentes, que saint Vincent de Paul se laissa gagner. Il refit une requête à l'archevêque de Paris; mais cette fois il demanda que le supérieur général des Filles de la Charité fût toujours le supérieur général des prêtres de la Mission. Ce qui lui fut gracieusement accordé par le cardinal de Retz, le 18 janvier 1655. « D'autant, disait l'ancien élève

de notre saint, que Dieu a béni le soin et travail que notre dit cher et bien-aimé Vincent de Paul a pris pour faire réussir ce pieux dessein, nous lui avons derechef confié et commis, et par ces présentes confions et commettons la conduite et direction de la susdite société et confrérie sa vie durant, et après lui à ses successeurs généraux de ladite congrégation de la Mission. » Ce que le roi d'abord en 1657, le pape ensuite en 1668, approuvèrent et confirmèrent de leur double autorité royale et pontificale.

Cette première difficulté résolue, et, grâce à M^{lle} Le Gras, d'une manière dont deux siècles ont montré la sagesse, il fallait en résoudre une seconde. Sous le gouvernement des supérieurs généraux de la Mission, la congrégation avait besoin d'une supérieure générale qui, de Paris, dirigeât toutes les maisons des Filles de la Charité répandues dans le monde entier. Or cette supérieure générale, où la prendrait-on ? Serait-ce parmi les Filles de la Charité ? Mais elles avaient été créées pour être les servantes des dames de l'Assemblée, pour faire les gros ouvrages dont celles-ci ne voulaient pas se charger ; et pourrait-on, parmi ces bonnes filles, en trouver une qui fût capable de diriger les autres ? Serait-ce alors parmi les dames de l'Assemblée ? Là rien ne manquerait : ni l'intelligence, ni l'expérience, ni le dévouement, ni les grandes alliances, qui amèneraient les grandes protections. A la bonne heure ! Mais ces grandes dames, presque toutes mariées, ayant des

enfants, de grands trains de maison, auraient-elles le temps de conduire une congrégation qui se multipliait chaque jour? Et si elles avaient le temps, auraient-elles cet esprit de pauvreté, de simplicité, de vie religieuse, qu'elles devaient inculquer à leurs filles? Pour toutes ces raisons, saint Vincent de Paul décida que la supérieure générale serait prise parmi les Filles de la Charité. D'ailleurs, depuis leur origine, le caractère de ces pieuses filles avait bien changé. On avait vu entrer parmi elles une foule de personnes de bonne maison, et on avait entendu des femmes du grand monde regretter sur leur lit de mort de n'avoir pas pris l'humble habit des servantes des pauvres.

Joignez à ces deux points ainsi résolus ceux qui l'avaient été précédemment, et que depuis dix ans on pratiquait partout : à savoir que les Filles de Charité ne seraient pas religieuses ni cloîtrées; qu'elles ne feraient pas de vœux perpétuels, ni solennels, ni simples; qu'elles ne feraient que des vœux d'un an; qu'elles n'auraient point d'habits religieux; qu'elles garderaient leurs habits séculiers; qu'elles n'auraient pas d'aumôniers ni de confesseurs spéciaux, mais le curé, dont elles seraient l'aide dans les choses de charité; réunissez tous ces traits, et vous verrez que les règles étaient finies. Il n'y avait plus qu'à les écrire; ce que fit saint Vincent de Paul dans le cours de l'année 1655. Il était âgé de soixante-dix-neuf ans, plein de sagesse, d'expérience, rayonnant d'humilité et de sainteté.

La rédaction achevée, saint Vincent de Paul voulut donner à ses filles la grande joie d'entendre la lecture dans une séance solennelle d'installation. Il réunit donc, le 30 mai 1655, toutes les Filles de la Charité qui étaient à Paris et aux environs, et il leur parla à peu près en ces termes :

« Mes bonnes filles, la Providence vous a toutes rassemblées, et, ce semble, avec le dessein que vous honoriez la vie humaine de Jésus-Christ sur la terre. Oh ! qu'il y a d'avantage d'être en une communauté ! Car chaque particulier participe au bien que fait tout le corps, et reçoit par ce moyen une plus abondante grâce.

« Et cependant, quoique rassemblées pour vivre en commun, vous n'avez point encore eu de règlement pour votre manière de vie. Et en cela la divine Providence vous a conduites comme elle a fait son peuple, qui a été plus de mille ans sans loi. Notre-Seigneur en a fait de même en la primitive Église ; car, tant qu'il a été sur la terre, il n'y a point eu de loi écrite, et ce sont les Apôtres qui après lui ont recueilli ses enseignements et ordonnances.

« Mais il importe que je vous donne une règle avant que je m'en aille. Quelques-uns vous ont dit peut-être que l'on pense bien que, de mon vivant, votre communauté ne manquera pas, mais qu'après il faudra tout quitter. Je vous dirai, mes chères sœurs, qu'il n'en arrive jamais ainsi des œuvres de Dieu. Vous auriez un pauvre appui que

celui d'une chétive créature ! Votre fermeté doit être en la sainte Providence ; car c'est elle qui a mis votre compagnie sur le pied où elle est.

« Jusqu'à présent, mes filles, vous n'avez point été un corps séparé de celui des dames de la Charité. Mais maintenant, mes filles, Dieu veut que vous soyez un corps particulier qui, sans être séparé de celui des dames, ne laisse pas d'avoir ses exercices et fonctions particulières. Dieu vous veut lier plus étroitement par l'approbation qu'il a permis être faite de votre manière de vie et de vos règles par Mgr l'illustrissime et révérendissime Archevêque de Paris. »

Le saint lut alors le texte de la requête qu'il avait présentée, et de l'approbation qu'il avait obtenue ; puis il commença la lecture des statuts, en l'accompagnant de commentaires.

« Le premier article de vos statuts dit donc que la Compagnie sera composée de veuves et de filles, qui éliront une d'entre elles pour être leur supérieure pendant trois ans ; que cette même pourra encore être continuée trois autres années consécutives, mais non plus. Cela, bien entendu, n'aura lieu qu'après le décès de Mademoiselle. » A ces mots, M^{lle} Le Gras se mit à genoux et supplia le saint de ne pas faire cette exception, et de lui ôter une charge dont elle n'était pas digne. « Non, Mademoiselle, répondit le saint. Vos sœurs et moi devons prier Dieu de vous conserver la vie pendant de longues années. Il conserve ordinairement par des moyens extraordi-

naires ceux qui sont nécessaires à l'accomplissement de ses œuvres, et si vous y prenez bien garde, Mademoiselle, il y a plus de dix ans que vous ne vivez plus, au moins de la manière ordinaire. »

Et il reprit : « Votre confrérie portera le nom de Sœurs de la Charité, servantes des pauvres malades. Oh ! quel beau titre ! la belle qualité !... C'est autant que si on disait servantes de Jésus-Christ, puisqu'il répute fait à lui tout ce qui est fait à ses membres. Il n'a d'ailleurs fait autre chose que de servir les pauvres. »

Il acheva alors la lecture des règles, et il ajouta : « Nous avons voulu, mes filles, qu'il fût dit de vous ce qui a été dit de Notre-Seigneur, qu'il commença à faire et puis à enseigner. Ce que vous venez d'entendre, mes filles, n'est-ce pas ce que vous faites depuis vingt-cinq ans ? Y a-t-il quelque chose que vous n'ayez pas fait ? Non, par la miséricorde de Dieu ; et vous l'avez fait avant qu'il vous fût commandé, au moins d'une manière expresse ; car le feu pape me l'avait bien commandé ; mais maintenant vous le ferez parce qu'il vous est enjoint.

« Je vous ai dit autrefois, mes filles, que celui qui entre dans un vaisseau pour faire un long voyage doit s'assujettir à toutes les lois de la navigation ; autrement il est en grand danger de périr. Il en est de même des personnes qui sont appelées de Dieu pour vivre en communauté : elles courent grand risque de se perdre, si elles n'en

observent pas les règles. Par la miséricorde de Dieu, je crois qu'il n'y en a pas une parmi vous qui ne soit dans le dessein de les pratiquer. Mais cela est-il bien vrai? êtes-vous toutes dans cette disposition?

— Oui, mon Père.

— Quand Moïse donna la loi au peuple d'Israël, ce peuple était à genoux, comme je vous y vois à présent. J'espère que sa miséricorde infinie secondera vos désirs en vous donnant la grâce d'accomplir ce qu'il demande de vous. Mes filles, ne vous donnez-vous pas de bon cœur à lui pour vivre dans l'observance des saintes règles qu'il a voulu vous être données?

— Oui, mon Père.

— Ne voulez-vous pas de tout votre cœur y vivre et y mourir?

— Oui, mon Père.

— Je prie la souveraine bonté de Dieu qu'il lui plaise, par son infinie miséricorde, de verser abondamment toutes sortes de grâces et bénédictions sur vous, à ce que vous puissiez accomplir parfaitement en toutes choses le bon plaisir de sa très sainte volonté dans la pratique de vos règles. Je prie la sainte Vierge de demander à son cher Fils pour nous tous qu'il nous donne les grâces nécessaires pour cela. Sainte Vierge, qui parlez pour ceux qui n'ont point de langue et ne peuvent parler, nous vous supplions, ces bonnes filles et moi, d'assister cette petite compagnie. Continuez et achevez une œuvre qui est la plus

grande du monde. Je vous le demande pour les présentes et pour les absentes; et à vous, mon Dieu, je fais cette demande par les mérites de votre Fils Notre-Seigneur Jésus-Christ. »

Alors plusieurs sœurs demandèrent pardon des fautes qu'elles avaient commises contre les règles; après quoi le saint ajouta : « Je prie Notre-Seigneur de tout mon cœur, mes filles, qu'il vous pardonne tous les manquements que vous y avez faits. Et moi, misérable, qui ne garde point les miennes, je lui en demande pardon aussi, et à vous, mes filles. Que de fautes j'ai faites à votre égard en ce qui concerne votre œuvre ! Je vous prie de prier Dieu qu'il me pardonne. Et pour cela je prierai Notre-Seigneur Jésus-Christ qu'il vous donne lui-même sa sainte bénédiction, et n'en prononcerai point les paroles aujourd'hui, parce que les fautes que j'ai faites à votre égard m'en rendent indigne. Je prie donc Notre-Seigneur que ce soit lui. »

Ici le saint se prosterna et baisa la terre. A ces paroles et à cette vue, M^{lle} Le Gras et toutes les sœurs, vivement affligées de ce que leur Père se refusait à leur donner sa bénédiction, s'unirent pour la lui arracher par une sainte violence. Après avoir persisté dans son refus longtemps encore, Vincent dit enfin : « Vous le voulez, mes filles. Priez donc Dieu qu'il ne regarde point à mon indigence ni aux péchés dont je suis coupable, mais que, me faisant miséricorde, il veuille verser ses saintes bénédictions sur vous en même temps

que j'en prononcerai les paroles : *Benedictio Dei Patris*, etc. »

Ainsi se termina cette séance mémorable où l'on voit la bonté, la simplicité et l'humilité du Père, la générosité et la sainte ardeur des filles, et qui fut comme le lancement officiel de ce navire qui devait parcourir toutes les mers.

Deux mois après, le 8 août 1655, une nouvelle réunion, composée de toutes les sœurs qui se trouvaient à Paris, était convoquée dans le parloir de la communauté. Il s'agissait de nommer les officières. Bien que d'après le règlement l'élection dût se faire à la pluralité des suffrages, le saint crut qu'à cause de la gravité des circonstances et du péril des choses qui naissent, il valait mieux qu'il les nommât lui-même. En conséquence, il nomma première assistante de M^{lle} Le Gras Julienne Loret; trésorière, Mathurine Guérin; dépensière, Jeanne Gressier. On dressa, sur un parchemin qu'on peut voir encore aux Archives nationales, acte de cette triple nomination. M^{lle} Le Gras, les trois officières et toutes les sœurs qui savaient écrire y apposèrent leurs noms. Saint Vincent ne voulut signer que le dernier, et il fit passer avant lui non seulement M^{lle} Le Gras et les officières, mais toutes les sœurs présentes, et il apposa à côté de sa signature le sceau de la Mission, qui représentait Jésus-Christ les bras étendus comme pour accueillir ceux qui viennent à lui.

Ces choses terminées, il semble que saint

Vincent de Paul avait, de ce côté du moins, fini sa tâche. Il avait donné Mlle Le Gras pour supérieure aux Filles de la Charité; il leur avait donné pour père spirituel, confesseur et directeur, M. Portail, le premier, le plus cher, le plus saint de tous ses disciples. Il pouvait se reposer sur eux de l'avenir et de la sainteté de sa congrégation. Mais comment saint Vincent de Paul aurait-il abandonné ses chères Filles de la Charité? Ni ses quatre-vingts ans qui allaient sonner, ni la multitude de ses affaires, ni une correspondance formidable, ni ses jambes qui commençaient à le porter si difficilement, ne pouvaient l'empêcher de venir les voir. Dans les derniers temps, âgé de quatre-vingt-quatre ans, il fallait le soutenir sous les bras pour lui faire gagner son fauteuil. Mais, quand il était assis, on oubliait son grand âge, ses infirmités, tant son esprit était vif, tant sa parole avait dans sa familiarité et sa simplicité charmante une sorte d'éloquence irrésistible qui allait au cœur. Comme un artiste qui polit et repolit son œuvre afin de l'amener à la suprême beauté, il venait tous les mercredis pour expliquer à ses chères filles les règles qu'il leur avait données. « Aujourd'hui, mes très chères sœurs, leur dit-il, le 18 octobre 1655, je commencerai à vous expliquer vos règles communes. On les appelle ainsi parce que toutes les Filles de la Charité doivent les observer, les garder en quelque lieu et office qu'elles soient, non seulement à Paris, mais encore aux champs, aux paroisses,

aux hôpitaux, aux forçats, au Nom-de-Jésus, aux pauvres insensés, aux Enfants-Trouvés, enfin partout¹. » On notera cette belle énumération. C'est la charité adaptée à toutes les misères et aussi vaste qu'elles.

Il explique comment toutes ces œuvres sont nées. C'est Dieu qui les a successivement données aux Filles de la Charité comme une récompense de leur dévouement. « Vous savez, mes filles, que vous vous êtes données à Dieu pour assister les pauvres malades, non en une maison seulement comme celle de l'Hôtel-Dieu, mais partout, les allant trouver en leur maison, ainsi que faisait Notre-Seigneur. Ce que voyant, Dieu a dit : Ces filles me plaisent, elles se sont bien acquittées de cet emploi ; je veux leur en donner un second, et c'est celui des pauvres enfants abandonnés, qui n'avaient personne pour prendre soin d'eux. Et comme il a vu que vous avez embrassé ce second emploi avec tant de charité, il dit : Je vais leur en donner encore un autre. Et quel est cet autre emploi ? C'est l'assistance des pauvres forçats. Oh ! mes filles, quel bonheur pour vous de les servir, eux qui sont délaissés entre les mains de personnes qui n'en ont aucune pitié ! Je les ai vus, ces pauvres gens, traités comme des bêtes. Après cela Dieu a voulu vous confier ces pauvres gens qui ont perdu l'esprit. Il faut aller à ces pauvres pour honorer en eux la sagesse incarnée d'un Dieu qui

¹ *Conférences aux Filles de Charité*, II, p. 95.

a voulu être traité d'insensé. Nous ne savons pas si nous vivrons assez longtemps pour voir si Dieu donne de nouveaux emplois à la compagnie. Assurément il le fera si nous faisons tout bien, comme je l'espère¹. »

Ainsi, en récompense de ce qu'elles se seront immolées et sacrifiées pour les pauvres, les malades, les enfants trouvés, les forçats, les fous, le saint espère que Dieu leur donnera d'autres misères plus répugnantes encore à soigner ! C'est divin.

Mais, pour se bien acquitter de telles charges, il faut que les Filles de la Charité aiment leurs règles, les estiment, les préfèrent à toutes les autres. « C'est à ces règles que vous devez vous tenir sans en prendre d'autres, quoique bonnes et même meilleures en apparence. Ferait-il beau voir un évêque mener la vie d'un chartreux ? Non sans doute, car il ne ferait pas ce que Dieu demande de lui. Il en serait de même pour vous, si vous vouliez suivre les maximes des carmélites, par exemple, dont l'esprit est très austère, tandis que le vôtre est tout de charité et vous oblige à vous consumer pour le prochain.

« Le bienheureux évêque de Genève me disait un jour : « Monsieur, j'ai dit à nos sœurs d'« timer toutes les autres religions plus que la
« leur, de croire que les carmélites sont plus par-
« faites qu'elles, etc. ; mais aussi d'aimer leurs

¹ *Conférences aux Filles de Charité*, II, p. 99.

« propres règles plus que toutes les autres. Je
« veux même qu'elles croient ces règles meilleures
« et plus parfaites pour elles; » et il me donna
aussitôt cette comparaison : « Voyez-vous, Mon-
« sieur, comme un enfant trouve sa mère plus
« agréable et son lait meilleur que celui de pas
« une autre; et, quoiqu'elle soit difforme, contre-
« faite et fort laide, néanmoins il l'aime mieux,
« parce que c'est sa mère, que si c'était une reine.
« Tout de même il faut que nos sœurs aiment leur
« religion plus que toute autre¹. »

Ces règles si importantes, saint Vincent de Paul les reprend une à une dans les plus petits détails; il les explique en trente-quatre conférences; du moins il n'en reste que trente-quatre, car il en a fait près de deux cents dans les dernières années de sa vie, où il reprend tout ce qu'il a déjà dit bien des fois et y insiste en des accents plus pénétants que jamais.

Craignant pour ses filles les éloges du monde bien dus à leur charité, à leur dévouement, mais d'autant plus dangereux, il cherche à les rabaisser plus qu'il n'a fait encore. Point de distinction parmi elles, les estimant, disait-il, aussi petites et misérables les unes que les autres. Il n'aurait point voulu de supérieures dans les maisons, ce nom le choquait. « Supérieure, disait-il, de qui et en quoi? Que s'il faut qu'il y en ait une, oh ! ce doit être pour donner exemple de vertu et

¹ *Conférences aux Filles de Charité*, II, p. 303.

d'humilité aux autres, pour être la première à tout faire, la première à se jeter aux pieds de sa sœur, la première à demander pardon, et la première à quitter son opinion pour suivre l'autre¹. » Avec l'humilité il recommandait, en termes nouveaux et plus pressants, la sainte vertu de pauvreté. Pauvreté dans les vêtements. Ils étaient humbles et chétifs, il fallait d'autant plus les aimer. Des sœurs, revenant d'Angers, du Mans, de Nantes, se plaignaient qu'on se moquât de leurs pauvres habits, surtout de leur coiffure, et 'auraient voulu qu'on leur permit d'adopter la coiffure en usage dans ces pays. « C'est cela, disait saint Vincent de Paul, on aura autant de bonnets que de villes et de provinces. Voyez-vous, mes filles, nous voyons venir ici des personnes étrangères, habillées à la façon de leur pays; eh bien ! se mettent-elles en peine de changer ces habits et d'en prendre d'autres, parce qu'on les regarde ou parce qu'on est surpris de les voir vêtues de la sorte ? Avant qu'on fût accoutumé à voir les capucins, ne les trouvait-on pas si étranges, qu'on ne savait à quoi les comparer ; mais pour cela ont-ils changé d'habits ? point du tout. On a vu des Polonais venir à Paris chercher leur reine habillés à leur mode, et personne, je m'assure, n'a trouvé mauvais qu'ils ne fussent point vêtus comme des Français. Ainsi, mes chères sœurs, ne vous étonnez pas si on vous recommande l'uniformité

¹ *Conférences aux Filles de Charité*, II, p. 209.

dans vos habits, et de n'y apporter aucun changement sous prétexte de vous accommoder aux coutumes des lieux où l'on pourra vous envoyer¹. » Pauvreté dans la nourriture en tout temps, même en maladie. « On cesse d'être Fille de la Charité si, étant malade, on veut être traitée délicatement. Et que donnez-vous aux pauvres que vous servez? Des œufs et des bouillons. Quand donc on vous traite de la sorte, vous êtes égales à vos maîtres, et c'est tout ce qui se peut accorder. Lorsqu'ils se portent mieux, vous leur donnez de la viande et du pain; et une Fille de la Charité voudrait être traitée avec des perdrix, des bécasses et autres viandes délicates! Oh! ce n'est pas là votre condition, cela est bon pour les dames; mais, quant aux Filles de la Charité, elles doivent être traitées sur le petit pied, votre compagnie ayant fait vœu de pauvreté².

« Après cela que voulez-vous donc que je vous dise? De quoi pensez-vous qu'on nourrit les rois quand ils sont malades? D'œufs et de bouillon: voilà ce qu'on leur donne. Dieu me fit la grâce d'assister à la mort du roi dernier; le médecin le pria de prendre de la nourriture, ce qu'il refusa, parce qu'il y avait grande répugnance et qu'il voyait la mort s'approcher à grands pas. Alors il me fit l'honneur de me faire appeler et me dit: « Monsieur Vincent, le médecin me presse de prendre de la nourriture, je l'ai refusé; car aussi bien il faut

¹ *Conférences aux Filles de Charité*, II, p. 300.

² *Ibid.*, p. 322.

« que je meure ; que me conseillez-vous de faire ? » Je lui dis : « Sire, s'il plaît à Votre Majesté, vous ferez bien de prendre ce que le médecin a ordonné. » Ce bon roi, de sa grâce, appela le médecin et se fit apporter un bouillon ; de sorte, mes chères filles, que si vous avez des œufs et des bouillons, vous êtes traitées de la même façon que les plus grands de la terre¹. »

Avec l'humilité et la pauvreté, sur lesquelles le saint revenait sans cesse, il insistait vivement sur la paix, l'union, la cordialité qui doivent régner entre toutes les sœurs ; sans cela une maison est un enfer. Il est vrai que, pour arriver à cette union, il y a des sacrifices à faire, des défauts à supporter ; mais qui n'en a pas ? et serait-il raisonnable de vouloir être supporté si on ne supporte pas ? « C'est ce que je recommande souvent à nos messieurs et ce que je vous recommande, mes filles, sur toutes choses : il faut prier qu'on n'ait pas égard à nos misères. Je fais souvent cette prière à nos messieurs qu'ils me fassent la charité de me supporter, car il n'y a personne qui ait plus besoin de support que moi (notre très honoré Père dit ces paroles avec tant d'humilité et témoignage de confusion, que celles qui eurent le bien de les entendre en furent dans l'étonnement), et je suis surpris comment on peut me supporter dans mes promptitudes, emportements et autres défauts ; oui, j'en suis surpris et je leur

¹ *Conférences aux Filles de Charité*, II, p. 322.

dis : « Messieurs, supportez-moi et n'ayez pas égard
« à mes misères¹. »

Avec l'humilité, la pauvreté, l'union à l'intérieur, ce que le saint ne cessait de recommander, ce qu'il voulait à tout prix établir dans ses filles, c'est une aimable aisance, une chaste liberté. « Vous sortez sans cesse dans le monde, vous traitez avec toutes sortes de personnes ; faites-le simplement, rondement, avec un œil clair et un cœur pur. » S'il ne voulait pas que ses filles fussent religieuses, comme il l'a dit sans cesse, il les voulait plus saintes que des religieuses, plus enveloppées de modestie, pouvant sortir de leur maison pour aller voir les malades, mais hors de là plus fermées dans leur chambre que même les carmélites dans leur cloître. Aussi insistait-il de plus en plus pour que nul, ni grand seigneur, ne pût y entrer. « Vous ne devez pas souffrir qu'aucun homme entre dans vos chambres, ni même les femmes, hors le cas de nécessité... Si vous avez à parler à vos confesseurs, vous pouvez leur parler à l'église, mais jamais dans vos chambres, et encore que ce fût M. Portail ou moi, vous ne devez point nous y souffrir². » Il a quatre-vingts ans, il est le fondateur, il est le père, il est saint, et, s'il se présente pour entrer dans une cellule, il faut le mettre à la porte. « Oh ! Monsieur, ne put s'empêcher de dire une sœur, voilà qui est bien rude. » Sans doute, mais quelle leçon ! et d'autant plus éloquente, qu'elle

¹ *Conférences aux Filles de Charité*, II, p. 445.

² *Ibid.*, p. 384.

est plus rude ! Le saint ajoute : « Je vous ai dit précédemment que quand vous aviez à parler à vos confesseurs, vous deviez le faire à l'église ou à la porte de la maison ; encore faut-il que ce ne soit pas à des heures indues, quelque bonne raison que vous ayez. Je dis des heures indues, c'est-à-dire ni au soir entre chien et loup, ni trop matin non plus, afin que, quand vous parlerez à quelqu'un, on voie clairement vos actions¹. » Tout cela pour assurer et faire éclater l'angélique pureté de ses filles.

Et cette angélique pureté, cette chaste liberté, ce dévouement et ce détachement, cette pauvreté et cette mort à tout, pourquoi travaillait-il avec tant d'ardeur à les établir dans l'âme de ses filles ? Afin qu'elles fussent capables de servir les pauvres. Il y revenait sans cesse. « Ce sont vos maîtres et les miens, disait-il, les voiles derrière lesquels se cache Notre-Seigneur Jésus-Christ². » — « Oh ! disait-il, si nous pouvions voir l'âme d'une Fille de la Charité qui sert bien les pauvres, qui a bien soin de leur salut, nous la verrions reluire comme un soleil³. »

Sans doute saint Vincent de Paul avait dit mille fois tout cela. Il le redisait encore, il le redira jusqu'à son dernier souffle. Comme autrefois saint Jean, dans son extrême vieillesse, ne savait plus dire qu'un mot : « Aimez-vous les uns les

¹ *Conférences aux Filles de Charité*, II, p. 385.

² *Ibid.*, p. 312.

³ *Ibid.*, p. 316.

autres, » ainsi saint Vincent de Paul à quatre-vingt-cinq ans répétait toujours les mêmes mots : « Aimez les pauvres, ce sont vos maîtres et les miens. »

Ces paroles ont porté leurs fruits. Personne ne réalise ici-bas son idéal, saint Vincent de Paul a réalisé le sien. Tous les peuples ont vu les Filles de la Charité, et à leur seule démarche ils les ont reconnues pour les vraies filles de notre saint. Elles ont fondé cent cinquante maisons, et ni les mollesses du règne de Louis XV, ni les terreurs de la première république, ni les laïcisations odieuses de la troisième, n'ont pu entraver leur élan. De France, elles ont passé en Italie, en Pologne, en Autriche, en Espagne, en Portugal. L'Angleterre a abaissé devant elles la rigueur de ses lois qui interdisent le port de tout costume religieux, et l'Écosse les a appelées au lit de ses malades protestants. Elles sont montées sur les vaisseaux anglais pour aller aux deux Amériques, et, pendant la guerre civile, on les a vues soigner du même cœur les blessés de l'Amérique du Nord et ceux de l'Amérique du Sud. Quelles terres de l'Extrême-Orient les ont ignorées ? A Constantinople, à Smyrne, à Alexandrie, à Jérusalem, à Damas, à Alger, à Constantine, elles parcourent les rues, au milieu des démonstrations de respect et de reconnaissance des Turcs. Elles ont pénétré en Perse, en Abyssinie et jusqu'en Chine.

Rien n'a donc échappé à leur action bienfaisante ; car, partout où elles ont pénétré, elles ont

fondé des crèches pour les enfants, des hospices pour les vieillards, des asiles pour les orphelins, des écoles pour les adultes, des ouvroirs pour les filles du peuple, des hôpitaux pour les malades, les aveugles, les aliénés, les épileptiques. Pas une plaie qui n'ait trouvé en elles un pansement. Pas une douleur de l'âme ou du corps à laquelle elles n'aient apporté une consolation. Le monde, désaccoutumé de Jésus-Christ et ne voulant pas le reconnaître à la vérité de sa doctrine, a bien été forcé de le reconnaître au parfum exquis de sa charité.

Et ni les changements de siècles, ni les variétés de climats, de civilisations, n'ont altéré l'unité de sa physionomie, pas plus que l'infirmité humaine n'a pu mettre une ombre sur son front. A deux siècles de distance, elle reste ce que saint Vincent de Paul a voulu qu'elle fût. En pleine Académie française, un évêque disait à un ancien ministre de l'instruction publique : « Quand vous retournerez à Rome, Monsieur, vous rencontrerez quelques-unes de ces infatigables messagères du dévouement et de la consolation. Simples plébéiennes ou patriciennes illustres que n'eussent pas désavouées les plus anciennes familles, la *gens Fabia* ou la *gens Sempronia*, elles vont aux détresses, aux misères, aux délaissements de ce pauvre monde, et elles travaillent sans relâche à mettre dans les âmes et dans les sociétés une paix meilleure que la paix augustale.

« Elles passeront près de vous, sous leur man-

teau de bure , au milieu des ruines imposantes qui, de Romulus à Théodose , redisent l'histoire de la vieille Rome , et elles achèveront de vous réconcilier, Monsieur, avec ces premiers disciples de l'Évangile dont elles continuent la tradition. Votre cœur généreux saluera en elles la charité qui , au nom d'une sagesse supérieure à la philosophie des Sénèque et des Marc-Aurèle, se donne jusqu'au sacrifice ; et, empruntant à la sibylle virgilienne le cri d'une religieuse émotion, vous direz avec nous : Dieu est là ! *Deus, ecce Deus.* »

CHAPITRE IV

Saint Vincent de Paul donne des règles aux prêtres
de la Mission.

1658

Pendant que saint Vincent de Paul donnait solennellement des règles aux Filles de la Charité, il négociait à Rome, sans pouvoir l'obtenir, l'approbation des statuts et constitutions des prêtres de la Mission. Un point arrêtait tout : c'était la manière dont il voulait établir sa congrégation, et qui brisait avec tous les précédents. Il ne consentait pas à faire de ses prêtres des religieux. Volontiers, comme M. Olier, il ne leur eût point fait faire de vœux. Il avait consenti cependant, sur des instances réitérées, à ce qu'ils en fissent, mais vœux simples, non solennels, et qui ne les constituaient pas en Ordre religieux. Les missionnaires ne prendraient pas le nom de *Père*, mais ils garderaient celui de *Monsieur*, avec leurs noms de famille. Ils jouiraient de leurs biens, mais avec

permission du supérieur; ils porteraient l'habit des prêtres séculiers, et rien ne les en distinguerait, qu'une plus grande modestie et une plus parfaite régularité. Si on eût demandé à saint Vincent de Paul pourquoi il tenait tant à ce que ses disciples ne fussent pas religieux, il en aurait donné sans doute de bonnes raisons; mais la principale était ce souffle de l'esprit de Dieu qui passait alors sur l'Église, et qui, s'adaptant divinement aux temps et aux circonstances, après avoir créé au moyen âge de si grands et de si saints Ordres religieux, allait couvrir les temps modernes de simples congrégations, ni moins saintes, ni moins ferventes et ni moins fécondes. Plus haut placé que les autres dans les régions de la sainteté, saint Vincent de Paul sentait avant eux ce souffle divin, qui ne devait être compris par tous qu'un peu plus tard. En ce moment, les anciens du Sacré-Collège ne voyaient, dans cet établissement d'une congrégation de prêtres, qu'une innovation, et ils refusaient de l'approuver. Vainement un des prêtres les plus éminents de la Mission, M. Berthe, envoyé à Rome par saint Vincent de Paul, s'épuisait en démarches; il n'aboutissait pas. Son successeur, M. Jolly, n'aurait probablement pas réussi, s'il n'avait trouvé à Rome le cardinal de Retz, toujours dévoué à son ancien précepteur, et qui enleva l'affaire en en parlant directement au pape.

Le souffle divin que les saints sentent passer, par suite de leur union avec Dieu, les papes le sentent aussi, à cause de leur dignité. Alexandre VII, par

un bref en date du 22 septembre 1655, approuva le principe fondamental des statuts rédigés par saint Vincent de Paul, à savoir que les prêtres de la Mission prononceraient des vœux simples de pauvreté, de chasteté, d'obéissance, mais avec cette condition expresse que ces vœux ne les constitueraient pas en ordre religieux : *Atque dicta congregatio non censeatur propterea in numero ordinum religiosorum, sed sit de corpore cleri sæcularis.*

A la réception de ce bref, saint Vincent de Paul éprouva une profonde joie. Il allait donc pouvoir mettre la dernière main aux règles et statuts depuis si longtemps attendus, et que son grand âge rendaient si nécessaires.

Le bref fut lu en présence de la communauté de Saint-Lazare réunie, et accepté par tous avec une filiale soumission. Dès lors les contestations qui avaient eu lieu sur la validité des vœux cessèrent pour toujours, et les missionnaires ont continué depuis à se servir de la formule suivante, usitée dans leur Compagnie :

« Moi, N^{***}, indigne prêtre (ou clerc) de la congrégation de la Mission, en présence de la bienheureuse Vierge et de toute la cour céleste, je fais à Dieu vœu de pauvreté, de chasteté et d'obéissance à notre supérieur et à ses successeurs, suivant les règles ou constitutions de notre Institut. Je fais vœu, en outre, de travailler tout le temps de ma vie, dans ladite congrégation, au salut des pauvres gens des champs, avec l'aide

de la grâce de Dieu tout-puissant, que pour cela j'invoque avec instance¹. »

C'est dans ces conditions-là que saint Vincent de Paul mit la dernière main à la rédaction des règles. Il avait quatre-vingt-deux ans, le plus grand esprit, une sainteté éminente, une expérience consommée. Depuis trente-trois ans, il faisait pratiquer ces règles avant de les avoir écrites. Sur tous les points difficiles, il avait successivement consulté des canonistes à Rome, des théologiens à la Sorbonne, des jurisconsultes du parlement, les supérieurs de ses maisons, jusqu'à ses plus humbles prêtres, afin de savoir d'eux ce que le droit permettait, ce que l'expérience démontrait praticable. Avec quelles prières, quelle élévation de son âme à Dieu, se prépara-t-il à la rédaction de ces règles ? Il les réunit en douze chapitres, tout imprégnés de l'amour de Dieu ; et, après les avoir achevés, il réunit ses disciples pour les leur donner solennellement.

« Ce fut en l'année 1658, dit Abelly, deux ans avant sa mort, que M. Vincent ayant mis les règles et constitutions de sa congrégation dans le bon ordre qu'il souhaitait, son grand âge et ses infirmités presque continuelles lui faisant prévoir qu'il ne lui restait plus guère de temps à vivre ; comme

¹ « Ego, N^o, indignus sacerdos (aut clericus) congregationis Missionis, coram beatissima Virgine et curia cœlesti universa, voveo Deo paupertatem, castitatem, et Superiori nostro ejusque successoribus obedientiam, juxta instituti nostri regulas seu constitutiones. Voveo me præterea pauperum rusticorum salutis toto vitæ tempore in dicta congregatione vacaturum, ejusdem Dei omnipotentis gratia adjuvante, quem ob hoc suppliciter invoco. » (Archives de la Mission.)

il avait toujours aimé les siens pendant sa vie, il voulut leur donner des preuves signalées de cet amour avant sa mort, en leur laissant son esprit exprimé dans ses règlements ou constitutions. »

La communauté des prêtres de la Mission étant donc assemblée un vendredi au soir, 17 de mai 1658, M. Vincent parla à peu près en ces termes. Il expliqua d'abord pourquoi ces règles avaient été tant retardées, et qu'il ne fallait pas s'en plaindre : « Si nous eussions donné des règles dès le commencement, et avant que la Compagnie se fût mise en la pratique, on aurait pensé que c'eût été un dessein pris et concerté humainement, et non pas un ouvrage de la Providence divine. Mais, Messieurs et mes frères, toutes ces règles et tout le reste que vous voyez dans la congrégation s'est fait je ne sais comment. Car je n'y avais jamais pensé; tout cela s'est introduit peu à peu, sans qu'on puisse dire qui en est la cause. Pour moi, quand je considère la conduite dont il a plu à Dieu de se servir pour faire naître la congrégation en son Église, j'avoue que je ne sais où j'en suis, et qu'il me semble que c'est un songe tout ce que je vois. Non, cela n'est point de nous, cela n'est point humain, mais de Dieu. Appelleriez-vous humain ce que l'entendement de l'homme n'a point prévu, et ce que la volonté n'a point désiré ni recherché en manière quelconque? Nos premiers missionnaires n'y avaient pas pensé non plus que moi; de sorte que cela s'est fait contre toutes nos prévoyances et espérances.

« Et si vous me demandez comment les pratiques de la Compagnie se sont introduites, comment la pensée de tous ces exercices et emplois nous est venue, je vous dirai que je n'en sais rien, et que je ne le puis connaître. Voilà M. Portail, qui a vu aussi bien que moi l'origine de la petite Compagnie, qui vous peut dire que nous ne pensions à rien moins qu'à tout cela. Tout s'est fait comme de soi-même, peu à peu, l'un après l'autre. Le nombre de ceux qui se joignaient à nous s'augmentait, et chacun travaillait à la vertu; et à ce même temps que le nombre croissait, aussi les bonnes pratiques s'introduisaient pour pouvoir vivre ensemble, et nous comporter avec uniformité dans nos emplois. Ces pratiques-là se sont toujours observées, et s'observent encore aujourd'hui par la grâce de Dieu. Enfin on a trouvé à propos de les réduire par écrit, et d'en faire des règles. J'espère que la Compagnie les recevra comme émanées de l'esprit de Dieu. »

Ici le saint fit un retour sur lui-même, et ne put contenir ses sentiments d'humilité : « Oh ! Messieurs et mes frères, je suis dans un tel étonnement de penser que c'est moi qui donne des règles, que je ne saurais concevoir comment j'ai fait pour en venir là; et plus j'y pense, plus aussi il me paraît que c'est Dieu seul qui a inspiré ces règles à la Compagnie. Que si j'y ai contribué quelque peu de chose, je crains que ce soit ce peu-là qui empêchera peut-être qu'elles ne soient pas si bien observées à l'avenir, et qu'elles ne

produisent pas tout le fruit et tout le bien qu'elles devraient. »

Et cependant, ajoute-t-il, bien qu'il y ait mis « sa misérable main », ces règles sont toutes saintes : « Il me semble que, par la grâce de Dieu, elles tendent toutes à nous éloigner du péché, à procurer le salut des âmes, à servir l'Église et à donner gloire à Dieu ; de sorte que quiconque les observera comme il faut, s'éloignera des péchés et des vices, se mettra dans l'état que Dieu demande de lui, sera utile à l'Église et rendra à Notre-Seigneur la gloire qu'il en attend. O Sauveur ! quel bonheur ! Je ne le puis assez considérer. Nos règles ne nous prescrivent en apparence qu'une vie assez commune, et néanmoins elles ont de quoi porter ceux qui les pratiquent à une haute perfection.

« Outre leur but premier, qui est de nous rendre saints, elles en ont un second, qui devrait suffire à nous les rendre précieuses ; car aucune autre congrégation ne l'a jamais eu, qui est d'annoncer l'Évangile aux pauvres, et aux pauvres les plus abandonnés. Oh ! que nous avons sujet de nous humilier et de nous confondre, de ce qu'il n'y en a point eu encore d'autres, que je sache, qui se soient proposé pour fin particulière et principale d'annoncer l'Évangile aux pauvres, et aux pauvres les plus abandonnés ! *Pauperibus evangelizare misit me* ; car c'est là notre fin. Oui, Messieurs et mes frères, notre partage sont les pauvres. Quel bonheur, de faire la même chose pour la-

quelle Notre-Seigneur a dit qu'il était venu du ciel en terre, et moyennant quoi nous espérons, avec sa grâce, d'aller de la terre au ciel ! Faire cela, c'est continuer l'ouvrage du Fils de Dieu, qui allait volontiers dans les lieux de la campagne chercher les pauvres. Voilà à quoi nous oblige notre Institut, à servir et à aider les pauvres, que nous devons reconnaître pour nos seigneurs et pour nos maîtres. O bienheureuses règles ! qui nous engagent à aller dans les villages à l'exclusion des grandes villes, pour faire ce que Jésus-Christ a fait ! Voyez, je vous prie, le bonheur de ceux qui les observent, de conformer ainsi leur vie et toutes leurs actions à celles du Fils de Dieu. »

Il ajouta : « J'espère que cette fidélité passée avec laquelle vous avez observé ces règles, et votre patience à les attendre si longtemps, obtiendra pour vous, de la bonté de Dieu, la grâce de les observer encore plus facilement et plus parfaitement à l'avenir. O Seigneur ! donnez votre bénédiction à ce petit livre, et accompagnez-le de l'onction de votre esprit, afin qu'il opère dans les âmes de ceux qui le liront l'éloignement du péché, le détachement du monde, la pratique des vertus et l'union avec vous ! »

Saint Vincent de Paul procéda alors à la remise du petit livre des constitutions, en commençant par les plus anciens de la Compagnie. Il les invita à le venir chercher. « Je voudrais bien, dit-il, vous épargner cette peine, en le portant à chacun

en vos places ; mais je ne le puis , pardonnez-moi mes misères. » Et s'adressant à Antoine Portail , son plus ancien disciple : « Venez , monsieur Portail , venez , venez , s'il vous plaît , vous qui avez toujours supporté mes infirmités ; que Dieu vous bénisse ! » Il le donna ensuite de la main à M. Alméras et à M. Gicquel , qui siégeaient à ses côtés , et fit successivement l'appel de tous les autres , dans l'ordre de leur âge et de leurs places. A chacun il disait un mot particulier , qu'il commençait et finissait invariablement par la formule : « Venez , Monsieur... Que Dieu vous bénisse ! » Chacun voulut recevoir son exemplaire à genoux , baisant d'abord le livre et la main de Vincent , puis la terre. La distribution finie , M. Alméras lui demanda sa bénédiction au nom de toute la Compagnie prosternée. Le saint vieillard pria ses deux voisins de le soutenir , et se prosterna lui-même ; puis de son cœur inspiré jaillit cette belle prière : « O Seigneur ! qui êtes la loi éternelle et la loi immuable ; qui gouvernez par votre sagesse infinie tout l'univers ; vous de qui les conduites des créatures , toutes les lois et toutes les règles de bien vivre sont émanées comme de leur vive source ; ô Seigneur ! bénissez , s'il vous plaît , ceux à qui vous avez donné ces règles ici , et qui les ont reçues comme procédant de vous ! Donnez-leur , Seigneur , la grâce nécessaire pour les observer toujours et inviolablement jusqu'à la mort. C'est en cette confiance et en votre nom , que , tout misérable pécheur que je suis , je prononcerai les

paroles de la¹ bénédiction que je vais donner à la Compagnie : *Benedictio Domini nostri Jesu Christi descendat super vos et maneat semper. In nomine Patris, et Filii, et Spiritus sancti. — Amen !* » répondit d'une voix la Compagnie ; et tous se retirèrent les yeux pleins de douces larmes, le cœur rempli d'une sainte émotion et de bons désirs.

« Voilà, dit Abelly, une partie du discours que M. Vincent fit à cette occasion, lequel il prononça d'un ton de voix médiocre, humble, doux et dévot, et de telle sorte, qu'il faisait sentir aux cœurs de tous ceux qui l'écoutaient l'affection particulière du sien ; il leur semblait qu'ils étaient avec les apôtres, écoutant parler Notre-Seigneur, particulièrement en ce dernier sermon qu'il leur fit avant sa passion, où il leur donna aussi ses règles, en leur imposant le grand commandement de la parfaite dilection. »

Les règles rédigées, saint Vincent de Paul commença à les expliquer. Tous les mercredis il allait expliquer celles des Filles de la Charité ; tous les vendredis, celles des prêtres de la Mission. C'était sa dernière œuvre, où il versait le reste de son cœur, où il mettait les derniers élans de sa foi, de son humilité, de sa charité, les dernières lumières de son expérience. Le 6 et le 13 décembre 1658, il expliqua le premier chapitre, qui traite de la fin de la Mission ; pendant le cours de l'année 1659, il expliqua les chapitres suivants, qui traitent des moyens d'atteindre cette fin et des

vertus qu'elle exige¹. C'était la même simplicité, la même familiarité éloquente que dans les conférences du mardi, avec quelque chose de plus pénétrant et de plus tendre. Deux frères le portaient à son fauteuil, le soulevaient quand il voulait bénir la communauté; et, comme sa voix cassée ne pouvait se faire entendre bien loin, on rapprochait les chaises dans un cercle recueilli, qui permettait de ne pas perdre un mot. On a gardé longtemps le souvenir de sa magnifique conférence sur le but de la congrégation.

Il la termina par ces admirables paroles : « Je m'en irai bientôt. Mon âge, mes infirmités et les abominations de ma vie ne permettent pas que Dieu me souffre davantage sur la terre. Il pourra donc arriver, après ma mort, des esprits de contradiction et des personnes lâches qui diront : « A quel propos s'embarrasser du soin des hôpitaux ? Quel moyen d'assister tant de gens, ruinés par la guerre, et de les aller trouver chez eux ? Pour-quoi diriger des filles qui servent les malades, et pourquoi perdre notre temps après des insensés?... » Et d'autres diront que c'est trop entreprendre que d'envoyer aux pays éloignés, aux Indes, en Barbarie. « Nous voulons bien faire mission en ce pays-ci, sans aller plus loin ; mais des enfants trouvés, mais des vieillards, mais des gens enfermés, qu'on ne nous en parle point ! »

¹ Les conférences du saint fondateur sur les règles sont au nombre de vingt-cinq. La mort ne lui permit pas d'achever l'explication qu'il avait commencée.

Messieurs et mes frères, avant que je vous quitte, je vous en avertis, dans l'esprit que Moïse avertissait les enfants d'Israël : « Je m'en vas, vous « ne me verrez plus ; j'ai connu que plusieurs « d'entre vous s'élèveront pour séduire les autres ; « ils feront ce que je vous défends, et ne feront « pas ce que je vous commande de la part de « Dieu. » — « Après mon départ, disait aussi « saint Paul, viendront des loups ravisseurs. » Si cela arrivait, dites : « Laissez-nous dans les « lois de nos pères, en l'état où nous sommes. « Dieu nous y a mis et veut que nous y demeurions. » Tenez ferme. « Mais la Compagnie est « embarrassée d'un tel emploi. » Hélas ! si, en l'enfance, elle a soutenu celui-là et porté tous les autres fardeaux, pourquoi n'en viendra-t-elle pas à bout quand elle sera plus forte ? Laissez-nous en l'état où Notre-Seigneur était sur la terre. Nous faisons ce qu'il a fait ; on ne nous empêchera pas de l'imiter. »

Ses conférences sur les conseils évangéliques, sur les saints vœux de pauvreté, de chasteté, d'obéissance, ne furent pas moins belles. Voici en quels termes splendides il leur parlait de la pauvreté : « La pauvreté est le nœud des religions. Nous ne sommes pas, il est vrai, religieux, et nous ne sommes pas dignes de l'être, bien que nous vivions en commun ; mais la pauvreté est aussi le nœud des communautés, et particulièrement de la nôtre. Oui, Messieurs, cette vertu de pauvreté est le fondement de la congrégation de la Mission.

Cette langue qui vous parle n'a jamais, par la grâce de Dieu, demandé chose aucune de toutes celles que la Compagnie possède maintenant. Et quand il ne tiendrait qu'à faire un pas, ou à prononcer une seule parole, pour faire que la Compagnie s'établît dans les provinces et dans les grandes villes, et se multipliât en nombre et en emplois considérables, je ne la voudrais pas prononcer, et j'espère que Notre-Seigneur me ferait la grâce de ne la point dire. Malheur ! malheur ! Messieurs et mes frères, oui, malheur au missionnaire qui voudra s'attacher aux biens périssables de cette vie ! car il y sera pris, il demeurera piqué de ces épines et arrêté dans ces liens. Et si ce malheur arrivait à la Compagnie, qu'est-ce qu'on dirait après cela ? Et comment est-ce qu'on y vivrait ? L'on dirait : Nous avons tant de mille livres de revenu, il nous faut demeurer en repos. Pourquoi aller courir par les villages ? Pourquoi tant travailler ? Laissons là les pauvres gens des champs ; que leurs curés en aient soin, si bon leur semble ; pour nous, vivons doucement, sans nous mettre tant en peine. Voilà comment l'oisiveté suivra l'esprit d'avarice ; on ne s'occupera plus qu'à conserver et augmenter ses biens temporels, et à chercher ses propres satisfactions ; et alors on pourra dire adieu à tous les exercices de la Mission et à la Mission même, car il n'y en aura plus. Il ne faut que lire les histoires, et on en trouvera une infinité d'exemples qui feront voir que les richesses et l'abondance des biens temporels ont causé la

perte, non seulement de plusieurs personnes ecclésiastiques, mais aussi des communautés et des ordres entiers, pour n'avoir pas été fidèles à leur premier esprit de pauvreté. »

Et faisant un retour sur lui-même, comme il lui arrivait souvent : « O mon Sauveur ! comment puis-je parler de cela, moi qui suis si misérable ! moi qui ai eu autrefois un cheval, un carrosse, et qui ai encore aujourd'hui une chambre à feu, un lit bien encourtiné, un frère ! moi, dis-je, de qui on a tant de soin, que rien ne me manque ! Oh ! quel scandale je donne à la Compagnie, par l'abus que je fais du vœu de pauvreté en toutes ces choses et autres pareilles ! J'en demande pardon à Dieu et à la Compagnie, et la prie de me supporter en ma vieillesse. J'ai peine à me supporter moi-même, et il me semble que je mériterais d'être pendu à Montfaucon. Que Dieu me fasse la grâce de me corriger, quoique parvenu à cet âge. »

La conférence sur la chasteté débute par la lecture du texte de la règle concernant cette vertu : « Il importe beaucoup que la Compagnie ait un singulier et très ardent désir de la chasteté ; qu'elle fasse en tout temps et en tout lieu profession particulière de la pratiquer très parfaitement. Nous devons l'avoir d'autant plus à cœur, que nos emplois de la Mission nous obligent plus étroitement à converser presque toujours avec des séculiers de l'un et de l'autre sexe ; c'est pourquoi chacun apportera de son côté tout le soin, la diligence et la précaution possibles, pour conserver entière-

ment cette chasteté, tant à l'égard du corps qu'à l'égard de l'âme, etc.»

Le saint donne d'abord les motifs qui doivent inspirer l'estime et l'amour de cette vertu, puis il ajoute : « Il y a deux sortes de pureté : pureté de corps et pureté d'esprit ; celui qui possède la pureté de corps n'a pas pour cela la chasteté, s'il n'y joint la pureté d'esprit, qui est la forme et qui donne l'essence à cette vertu. La chasteté, en effet, chasse de l'imagination, de l'esprit, de la mémoire, toutes les mauvaises pensées ; nous devons donc tourner tous nos efforts contre notre cœur, pour nous en rendre maîtres et en arracher tout ce qui pourrait nous retracer des images contraires à cette sublime vertu, si nous voulons avoir la chasteté que la règle exige de nous. Souvenons-nous, Messieurs, que Notre-Seigneur Jésus-Christ en a fait tant de cas, qu'il a voulu naître d'une vierge. C'est aussi pour honorer cette vertu qu'il est dit que les vierges accompagneront partout l'Agneau et chanteront des cantiques nouveaux. Oh ! Messieurs, que la Compagnie en général, et chacun en particulier, doit faire grand cas de cette vertu ! Que d'efforts chacun doit faire pour l'acquérir et s'y perfectionner de plus en plus !

« Mais qui nous aidera à cette pratique ? C'est la garde des sens, la garde de la vue, de l'ouïe, du tact... Oh ! il faut garder nos sens avec la plus active vigilance. » Puis il recommande la fuite des occasions, la tempérance au boire et au manger, le travail. « Croyez-moi, Messieurs, quand

le démon trouve une personne oisive, il fait tout son possible pour la faire succomber. Oh ! qu'il a beau jeu, pour la tourmenter et la tenter par des représentations contraires à la chasteté ! Faites donc en sorte d'être toujours occupés...

« Or sus, Messieurs, que ferons-nous donc pour garder cette règle, car les moyens qu'on vient de proposer serviront de bien peu, s'ils ne sont animés de l'esprit de Dieu ? Il faut donc le demander, et très instamment, dans nos prières, à Notre-Seigneur, et avoir un dessein particulier et un désir bien sincère de se donner de bon escient à sa divine Majesté, afin de conserver la chasteté, de se perfectionner dans cette vertu et de s'éloigner des vices contraires. Si l'on travaille ici de la sorte à l'acquisition, à la conservation, au progrès de cette vertu, cela se répandra partout ; ainsi la Compagnie se rendra de plus en plus agréable à Dieu. Plaise à sa divine Majesté que cela soit ainsi ! »

En quels termes il recommandait l'obéissance !
« Il faut bien dire qu'il y a quelque chose de grand et de divin en cette vertu, puisque Notre-Seigneur l'a tant aimée, depuis sa naissance jusqu'à sa mort ! puisqu'il a fait toutes les actions de sa vie par obéissance ! Il a obéi à Dieu son père, qui voulait qu'il se fît homme ; il a obéi à sa mère et à saint Joseph, son père putatif, à tous ceux qui étaient élevés en dignité, soit bons ou mauvais, en sorte que sa vie n'a été qu'un tissu d'obéissance ; il a commencé sa vie par là, il s'est

rendu obéissant jusqu'à la mort, et même jusqu'à la mort de la croix; et c'est à cause de cette obéissance, *propter quod*, que son Père l'a exalté et élevé. O Sauveur, qu'est-ce donc que cette vertu d'obéissance? Qu'elle est excellente, puisque vous l'avez trouvée digne d'un Dieu! Oh! le bel exemple que Notre-Seigneur nous en a donné, en la pratiquant jusqu'à la mort de la croix!

« Mais à qui devons-nous l'obéissance? La règle commence par notre Saint-Père le pape; c'est le père commun de tous les chrétiens, le chef visible de l'Église, le vicaire de Jésus-Christ, le successeur de saint Pierre; nous lui devons obéissance, nous, dis-je, qui sommes au monde pour instruire les peuples de l'obéissance qu'ils doivent avoir, aussi bien que nous, pour ce pasteur universel de nos âmes; c'est à nous à leur montrer l'exemple et à leur porter ce flambeau qui les éclairera et leur montrera ce qu'ils auront à faire, et comment ils lui doivent obéissance. Pour cela demandons à Dieu la grâce de bien obéir, et donnons-nous à lui pour bien obéir et bien recevoir de sa main tout ce qui nous arrivera. Le pape est celui à qui Notre-Seigneur adresse ce discours : *Pierre, paissez mes agneaux, paissez mes brebis*; c'est celui à qui il a donné les clefs de son Église; il est comme une autre espèce d'homme, tant il est au-dessus des autres. Nous devons donc le regarder en Notre-Seigneur et Notre-Seigneur en lui.

« 2° Nous la devons à nosseigneurs les évêques. Nous autres prêtres, nous leur avons promis obéis-

sance quand nous avons été faits prêtres et quand ils nous ont ordonnés; non seulement pour eux et leurs successeurs, mais aussi pour ceux dans les diocèses desquels nous avons à vivre et à travailler; en sorte que nous devons nous considérer comme ces serviteurs de l'Évangile, à qui le père de famille dit : « Venez, et ils viennent; allez, et ils vont. » J'ai toujours eu dévotion d'obéir à leurs ordres; et, en effet, nous leur sommes soumis et dépendons d'eux à l'effet des missions, savoir : pour y prêcher, catéchiser, confesser et administrer les sacrements, bien que de leur grâce ils aient laissé à la Compagnie les règlements et les ordres pour la discipline régulière du dedans. Le pape, notre Saint-Père, l'a exprimé dans son bref, sans que nous nous en soyons mêlés, disant que ceux des nôtres qui seront envoyés aux missions ou à la conduite des séminaires, seront soumis aux ordinaires, c'est-à-dire aux évêques. Nous leur devons obéissance comme à Dieu; je prie ceux qui seront envoyés dans les diocèses d'en user de la sorte et de leur obéir exactement.

« 3° Voilà pour l'obéissance des évêques; pour les curés, cela n'est-il pas raisonnable? Quoi! faudrait-il qu'un étranger fît quelque chose dans leur paroisse sans leur consentement? Cela ferait un grand désordre. La Compagnie, dès le commencement et jusqu'à présent, a reçu de Dieu la grâce de leur déférer beaucoup, et de ne rien faire chez eux sans leur avoir parlé et reçu leur agrément. »

Reste l'obéissance au Supérieur. « O misérable! s'écria-t-il dans son humilité, obéir à un désobéissant à Dieu, à la sainte Église, à mon père, à ma mère dès mon enfance! Car quasi toute ma vie n'a été que désobéissance. Hélas! Messieurs, à qui rendez-vous obéissance? A celui qui, comme les scribes et les pharisiens, est rempli de vices et de péchés! Mais c'est ce qui rendra votre obéissance plus méritoire. J'y pensais encore tantôt, et je me ressouvenais qu'étant petit garçon, comme mon père me menait avec lui dans la ville, j'avais honte d'aller avec lui et de le reconnaître pour mon père, parce qu'il était mal habillé et un peu boiteux. Oh! misérable, combien j'ai été désobéissant! J'en demande pardon à Dieu, et de tous les scandales que je vous ai donnés. Je vais en demander aussi pardon à toute la Compagnie, et je vous conjure de prier Dieu pour moi, afin qu'il me pardonne ces fautes et qu'il m'en donne toujours le regret au cœur. »

Mais les vertus sur lesquelles il ne tarissait pas, c'était l'humilité et la charité. Il les appelait les deux piliers de l'Institut. « L'humilité, disait-il, c'est la vertu des missionnaires. Mais que dis-je? Je me reprends, je souhaiterais que nous l'eussions; et quand j'ai dit que c'était la vertu des missionnaires, j'entends que c'est la vertu dont ils ont le plus besoin, et dont ils doivent avoir un très ardent désir. Car cette chétive Compagnie, qui est la dernière de toutes, ne doit être fondée que sur l'humilité, comme sur sa vertu propre;

autrement nous ne ferons jamais rien qui vaille, ni au dedans ni au dehors; et sans l'humilité nous ne devons attendre aucun avancement pour nous, ni aucun profit envers le prochain. Oui, je le dis derechef, que si nous sommes véritables missionnaires, chacun de nous en son particulier doit être bien aise qu'on nous tienne pour des esprits pauvres et chétifs, pour des gens sans vertu, qu'on nous traite comme des ignorants, qu'on nous injurie et méprise, qu'on nous reproche nos défauts, et qu'on nous publie comme insupportables pour nos misères et imperfections. Je passe encore plus avant, et je dis que nous devons être bien aises qu'on dise de notre congrégation en général qu'elle est inutile à l'Église, qu'elle est composée de pauvres gens, qu'elle réussit mal en tout ce qu'elle entreprend, que ses emplois de la campagne sont sans fruit, les séminaires sans grâce, les ordinations sans ordre. Oui, si nous avons le véritable esprit de Jésus-Christ, nous devons agréer d'être réputés tels que je viens de dire. »

Il ajoutait : « Hélas ! vouloir être estimé, qu'est-ce que cela, sinon vouloir être traité autrement que le Fils de Dieu ? C'est un orgueil insupportable. Le Fils de Dieu étant sur la terre, qu'est-ce qu'on disait de lui ? Et pour qui a-t-il bien voulu passer dans l'esprit du peuple ? Pour un fou, pour un séditieux, pour une bête, pour un pécheur, quoi qu'il ne le fût point ; jusque-là même qu'il a bien voulu souffrir d'être postposé à un Barabbas, à un brigand, à un meurtrier, à un très méchant

homme! O Sauveur! ô mon Sauveur! que votre sainte humilité confondra de pécheurs comme moi, misérable, au jour de votre jugement! »

Il revenait sans cesse à l'humilité; car, disait-il, on ne gagne rien avec le démon par l'orgueil, puisqu'il en a plus que nous; mais on peut le vaincre par l'humilité, arme dont il ne saurait se servir.

Avec l'humilité, ce qu'il recommandait le plus, c'était la charité. « Le paradis des communautés, c'est la charité. Or la charité est l'âme des vertus, et c'est l'humilité qui les attire et qui les garde. Il en est des compagnies humbles comme des vallées, qui attirent sur elles tout le suc des montagnes. Dès que nous serons vides de nous-mêmes, Dieu nous remplira de lui, car il ne peut souffrir le vide. Humilions-nous donc, mes frères, de ce que Dieu a jeté les yeux sur cette petite Compagnie pour servir son Église; si toutefois on peut appeler compagnie une poignée de gens, pauvres de naissance, de science et de vertu, la lie, la balayure et le rebut du monde. Je prie Dieu tous les jours deux ou trois fois à ce qu'il nous anéantisse, si nous ne sommes utiles pour sa gloire. Quoi! Messieurs, voudrions-nous être au monde sans plaire à Dieu et sans lui procurer sa gloire? »

Et non seulement la charité au dedans de la maison, parmi les frères, mais la charité au dehors. « Notre vocation est d'aller non en une seule paroisse ni en un seul diocèse, mais par toute la terre, pour embraser le cœur des hommes, et

pour y faire ce qu'a fait le Fils de Dieu, lequel a dit qu'il était venu apporter un feu sur la terre, afin d'enflammer le cœur des hommes de son amour. » — « O Jésus ! dites-nous, s'il vous plaît, qui est-ce qui vous a fait descendre du ciel pour venir souffrir la malédiction de la terre ? Quel excès d'amour vous a porté à vous humilier jusqu'à nous et jusqu'au supplice de la croix ? Où est-ce que l'on trouvera une charité si admirable et si excessive ? Il n'y a que le Fils de Dieu qui en soit capable, et qui ait eu un tel amour pour les hommes que de quitter le trône de sa gloire, pour venir prendre un corps sujet aux infirmités et aux misères de cette vie, et pour faire les étranges démarches qu'il a faites pour établir en nous et parmi nous, par son exemple et par sa parole, la charité de Dieu et du prochain. Oui, c'est cet amour qui l'a crucifié, et qui a produit cet ouvrage merveilleux de notre rédemption. Oh ! Messieurs, si nous avions une étincelle de ce feu sacré qui embrasait le cœur de Jésus-Christ, demeurerions-nous les bras croisés, et délaisserions-nous ceux que nous pouvons assister ? »

Il voulait qu'on allât au bout du monde, sous l'impulsion de cette charité. « Vous serez édifiés, mes frères, si je vous dis qu'il y a céans des vieillards infirmes qui ont demandé d'être envoyés aux Indes, et qui l'ont demandé dans leurs infirmités mêmes, qui n'étaient pas petites. D'où vient un tel courage ? C'est qu'ils ont le cœur libre ; ils vont de cœur et d'affection en tous lieux où Dieu

veut être connu et adoré, et rien ne les arrête ici que sa sainte volonté. Et nous autres, mes frères, tous autant que nous sommes ici, si nous n'étions point accrochés à quelques malheureuses ronces, chacun de nous dirait en son cœur : « Mon Dieu, « je me donne à vous pour être envoyé en tous « les lieux de la terre, où les supérieurs jugeront « à propos que j'aïlle annoncer votre nom ; et, « quand j'y devrais mourir, je me disposerais d'y « aller, sachant bien que mon salut est en l'obéissance, et l'obéissance en votre volonté. » Et moi-même, quoique vieux et caduc comme je suis, je ne dois pas laisser de me tenir en cette disposition, et même de m'en aller aux Indes pour y gagner des âmes à Dieu, encore que je dusse mourir par le chemin. Car ne pensez pas que Dieu demande de nous les forces et la bonne disposition du corps ; non, il ne demande que notre bonne volonté, et une véritable et sincère disposition d'embrasser toutes les occasions de le servir, même au péril de notre vie. »

Et cette charité, jusqu'où faut-il la pousser? Jusqu'au sacrifice de tout. « Nous devons aimer Dieu aux dépens de nos bras et à la sueur de notre visage. Nous devons servir le prochain aux risques de nos biens et de notre vie. Que nous serions heureux de devenir pauvres pour avoir exercé la charité envers les autres ! Oui, si Dieu permettait que nous fussions réduits à la nécessité d'aller mendier notre pain ou de coucher au coin d'une haie, tout déchirés et tout transis de froid,

et qu'en cet état l'on vînt à demander à l'un de nous : « Pauvre prêtre de la Mission, qui t'a ré-
« duit à cette extrémité? » quel bonheur, Mes-
sieurs, de pouvoir répondre : « C'est la charité! »
Oh! que ce pauvre prêtre serait estimé devant
Dieu et devant les anges! »

Ainsi achevaient de s'échapper de l'âme de saint
Vincent de Paul les trésors que quatre-vingt-cinq
ans de sainteté y avaient amoncelés. Quelques
mois à peine le séparaient de la mort, et sa belle
âme semblait en recevoir une sorte d'illumination
nouvelle. Ses disciples se pressaient autour de lui.
Ils recueillaient à genoux ses moindres paroles.
Ils tremblaient de perdre un seul de ses gestes.
Comme les disciples d'Emmaüs, ils sentaient leurs
cœurs s'échauffer aux derniers accents d'un si
grand maître.

LIVRE VI

MORT DE SAINT VINCENT DE PAUL, SES VERTUS, SA CANONISATION
SES RELIQUES, DERNIERS HONNEURS RENDUS PAR LE SAINT-SIÈGE
A SA MÉMOIRE

CHAPITRE I

Mort de saint Vincent de Paul.

1660

L'achèvement des règles des prêtres de la Mission et des Filles de la Charité causa à saint Vincent de Paul une joie profonde. Quinze ans auparavant, en 1645, dans une grave maladie qui le mit à la mort, il s'était demandé ce qui l'inquiéterait s'il venait à paraître devant Dieu : « M'examinant, dit-il, sur ce qui me pourrait donner quelque peine, j'ai trouvé qu'il n'y a rien, sinon de ce que nous n'avons pas encore fait nos règles. » Cette unique inquiétude venait de disparaître. Ses œuvres étaient finies. Il ne lui restait plus qu'à couronner par une sainte mort une vie qui avait été si féconde et si sainte. Dès les premiers jours de cette année 1660, dont il ne devait pas voir la fin, on eut autour de lui l'impression

que l'heure de cette mort n'était peut-être pas bien éloignée. Il avait quatre-vingt-cinq ans; mais ce n'est pas ce qui préoccupait le plus ses disciples. Sa santé déclinait visiblement; ses infirmités augmentaient de la manière la plus grave. Au fond, la constitution de saint Vincent de Paul était excellente; et il fallait bien qu'elle le fût, pour avoir résisté pendant près d'un siècle à tant de travaux et d'austérités. Mais elle avait deux points faibles : d'abord un certain trouble dans la circulation du sang qui se révélait de loin en loin par des accès de fièvre violente, et habituellement par un petit mouvement fébrile, presque continu et très pénible, dont il affectait de rire pour qu'on n'y prît pas garde, et qu'il appelait sa *fiévroite*; ensuite une étrange délicatesse dans les jambes, qui enflaient à la moindre fatigue et s'ulcéraient facilement. D'où venait ce second mal, plus grave que le premier, qui durait depuis quarante-cinq ans? Était-ce de sa captivité à Tunis, comme on le murmurait tout bas autour du saint? Était-ce d'une maladie de cœur? Quoi qu'il en soit, ce mal prit tout à coup, en 1660, des proportions terribles. Il écrivait le 11 janvier : « Pour moi, je ne peux plus descendre en bas, à cause que mes jambes sont plus mauvaises qu'elles ne l'ont encore été. » Et dix-neuf jours après, le 30 janvier : « Les jambes me manquent, et je ne puis plus descendre ni dire la sainte messe. » Bientôt il fallut prendre des béquilles. Avec elles il se traînait à la chapelle, où, ne pouvant dire la sainte

messe, il communiait tous les jours. Mais les béquilles elles-mêmes ne tardèrent pas à être impossibles. Ce mouvement rouvrait toutes les plaies et irritait ses douleurs. On craignait d'ailleurs une chute qui en cet état pouvait être mortelle; on le conjura donc de ne plus quitter son fauteuil.

Jusque-là cependant rien n'était encore bien inquiétant. C'était une infirmité plutôt qu'une maladie. Il écrivait le 3 mars : « Je me porte assez bien, à mes jambes près, qui ne me permettent pas de dire la sainte messe et qui m'obligent de me tenir tout le jour assis. » Et le 3 avril : « Je ne puis plus les aller voir, à cause de mes mauvaises jambes qui me font garder la chambre, quoiqu'à cela près je me porte bien. »

Dans ce genre de maladie, à cause de l'écoulement des jambes, l'esprit garde d'ordinaire la plus grande lucidité. C'est ce qu'on remarquait en saint Vincent de Paul. Assis à sa petite table, il donnait des audiences, il dictait des lettres, ne pouvant plus écrire lui-même. Son secrétaire était le frère Ducorneau, dont l'écriture ressemblait fort à la sienne. On en a publié deux cent quatre-vingt-une qui datent de ces derniers mois. Elles sont fort longues quelquefois; les unes adressées aux supérieurs de ses maisons de Rome, de Turin, de Gênes, de Varsovie, de Marseille; les autres à des Filles de la Charité, à des religieuses de la Visitation qui lui demandaient des conseils de direction; enfin plusieurs sont écrites à des évêques, à des archevêques, à des cardinaux,

avec lesquels il traite les plus difficiles questions d'administration. C'est partout la même sagesse, la même prudence, la même fermeté, la même mesure et délicatesse; je ne parle pas de l'humilité et de la sainteté, qui éclataient à toutes les pages.

Vers le milieu de février, deux nouvelles douloureuses arrivèrent ensemble à saint Vincent de Paul et lui rendirent plus pénible l'impossibilité de sortir. M^{lle} Le Gras et M. Portail tombèrent malades presque en même temps, et de la manière la plus grave. On les administra le même jour, 14 février, sans que saint Vincent de Paul pût être ni à l'une ni à l'autre de ces deux cérémonies.

M. Portail était le premier et le plus cher de ses disciples. Leur amitié remontait au collège des Bons-Enfants et aux premières missions de Montmirail et de Folleville. Ils ne s'étaient jamais quittés. Notre saint avait en lui une confiance absolue, et depuis sa maladie il lui avait confié la direction de toutes les Filles de la Charité. C'était une âme candide, d'une admirable pureté, d'une exquise délicatesse de conscience, et qui, comme toutes les âmes de cette trempe, redoutait la mort et tremblait à la pensée du jugement. Saint Vincent de Paul, qui le savait, se fit traîner jusqu'à lui au fond du jardin¹, afin de l'exciter à la confiance. Mais comme toutes les âmes timorées, la mort venue, il ne la redouta plus.

¹ « Est grand seigneur qui le voit. Il a un certain ermitage au bout du clos, dont il ne bouge, et ne vient que très peu pour les conférences. » (M^{lle} Le Gras, lettre à la sœur Mathurine Guérin, 9 janvier 1660.)

« Il avait toujours appréhendé la mort, écrivait saint Vincent de Paul le 27 février; mais, la voyant approcher, il l'a envisagée avec paix et résignation, et il m'a dit, plusieurs fois que je l'ai visité, qu'il ne lui restait aucune impression de sa crainte passée; il a fini comme il a vécu, dans le bon usage de ses souffrances, la pratique des vertus, le désir d'honorer Dieu et de consumer ses jours comme Notre-Seigneur, en l'accomplissement de sa volonté. Il a été l'un des deux premiers qui ont travaillé aux missions, et il a toujours contribué aux autres emplois de la compagnie, à laquelle il a rendu de notables services; en sorte qu'elle aurait beaucoup perdu en sa personne, si Dieu ne disposait de toutes choses pour le mieux, et ne nous faisait trouver notre bien où nous pensons recevoir du dommage. Il y a sujet d'espérer que ce sien serviteur nous sera plus utile au ciel qu'il n'eût été sur la terre. »

Il ajoute : « Lors de son trépas, M^{me} Le Gras était aussi à l'extrémité, et nous pensions qu'elle s'en irait devant lui; mais elle vit encore et se porte mieux, grâce à Dieu, qui n'a pas voulu nous accabler d'une double affliction. »

Ce mieux ne se soutint pas, et un mois après, le 15 mars, elle mourait à son tour. Dieu voulut que tous les sacrifices et tous les renoncements sanctifiassent sa dernière heure. M. Portail, son confesseur, était administré en même temps qu'elle et mourait le premier. Saint Vincent de Paul était de plus en plus cloué dans son fauteuil. A défaut

de sa visite, qu'elle n'espérait pas recevoir, elle lui fit demander quelques mots d'écrit qui lui servissent d'encouragement et de force. Mais lui, qui avait déjà l'esprit dans le ciel et qui savait de quel détachement était capable sa sainte coopératrice, refusa de lui procurer cette consolation. Il lui envoya seulement un de ses prêtres, chargé de lui dire : « Vous partez devant, Mademoiselle ; j'espère qu'en peu je vous reverrai au ciel. » Il devait la revoir avant six mois.

Les derniers moments de Mlle Le Gras furent marqués par les plus beaux traits de vertu. Elle souffrait beaucoup, mais sans se plaindre ni vouloir qu'on la plaignît. « Il faut bien, disait-elle, que la douleur habite là où le péché a habité. Dieu fait justice, et en faisant justice il fait miséricorde. » On lui apporta le saint Viatique et l'extrême-onction. D'un côté de son lit étaient son fils, sa belle-fille, sa petite-fille ; de l'autre, sa famille surnaturelle, ses Filles de la Charité. Elle les bénit tous avec des paroles enflammées. La maladie se prolongeant, elle désira recevoir une seconde fois le saint Viatique. On le lui promit pour le lendemain, et la nuit tout entière se passa dans des élans d'adoration et d'amour. Après cette seconde communion, elle bénit de nouveau ses Filles de la Charité, auxquelles elle recommanda l'union, la cordialité, la haute estime de leur vocation, leur disant que si elle vivait cent ans, elle ne saurait leur recommander autre chose. Son dernier mot fut : « Ayez bien soin du service

des pauvres. » On se préparait à lui donner l'indulgence plénière *in articulo mortis*; mais elle dit : « Il n'est pas encore temps. » Un peu après elle frappa sa poitrine pour la demander, et, l'ayant reçue, elle fit baisser ses rideaux, comme pour se recueillir. Cinq ou six minutes après elle était morte, toutes les Filles de Charité agenouillées et pleurant autour de son lit. C'était l'opinion du curé de Saint-Laurent, qui l'avait confessée et administrée, qu'elle emportait avec elle la grâce de son baptême. Saint Vincent de Paul était averti heure par heure de tous ces événements, dont il était à la fois consolé et accablé. Il ne contenait pas sur ses lèvres l'éloge de cette femme incomparable, « que je considère, disait-il, comme morte naturellement depuis dix ans. A la voir, on dirait qu'elle sort du tombeau, tant son corps est faible et son visage pâle. Mais Dieu sait quelle force d'esprit elle n'a pas. Il n'y a pas longtemps qu'elle a fait un voyage de cent lieues, et, sans les maladies fréquentes qu'elle a et le respect de l'obéissance, elle irait souvent d'un côté et d'autre visiter ses filles et travailler avec elles, quoiqu'elle n'ait de vie que celle qu'elle reçoit de la grâce. » Dès le lendemain de la mort de M^{lle} Le Gras, il adressa à toutes ses maisons une lettre pour leur faire connaître la rude épreuve que Dieu leur envoyait. « Je recommande, disait-il, son âme à vos prières, quoique peut-être elle n'ait pas besoin de ce secours; car nous avons grand sujet de croire qu'elle jouit maintenant de la gloire pro-

mise à ceux qui servent Dieu et les pauvres de la manière qu'elle a fait. »

C'était l'usage que, quand une Fille de la Charité mourait, saint Vincent de Paul réunissait toutes celles qui étaient à Paris afin de s'entretenir de ses vertus. Pour quelle autre le saint l'eût-il désiré autant? Mais, au milieu de toutes ces émotions, sa maladie s'était bien aggravée. Ses jambes n'étaient plus seulement enflées, elles étaient entamées et ulcérées. Rien que d'aller de sa chambre à la chapelle, c'était chose pitoyable de le voir. On le conjura donc de consentir à la transformation en chapelle de la chambre contiguë à la sienne; ce qui lui aurait permis d'entendre la messe sans sortir. « Non, non, dit-il, les chapelles particulières ne se doivent permettre que dans des cas de nécessité absolue; or je n'en suis pas là. » Du moins on pouvait lui faire faire un fauteuil à bras, une chaise à porteur au moyen de laquelle deux frères seraient heureux de le transporter à la chapelle. Mais il répugnait extraordinairement à cette mesure. L'idée de ces deux hommes qui s'abaisaient, selon lui, et se dégradait en en portant un autre le mettait au martyre. Tout le temps qu'il y était, il leur demandait pardon et avec de tels termes, un air si malheureux, qu'il fallut y renoncer. On résolut donc, pour l'entretien sur les vertus de M^{lle} Le Gras, d'attendre des jours meilleurs, un retour du mieux qui lui permettrait de se transporter ou d'être transporté à la maison des Filles de la Charité.

Les mois d'avril, de mai et de juin s'écoulaient sans amener l'amélioration désirée. Il écrivait le 28 mai : « Nous n'avons rien de nouveau ici. Chacun s'y porte assez bien. Il est vrai que je souffre un peu de mes mauvaises jambes, qui ne me permettent plus de bouger de place qu'avec grand'peine. » Au mois de juillet la situation s'aggrava. Il écrivait le 14 juillet : « Mes mauvaises jambes ne me laissent plus ni reposer la nuit, ni marcher le jour, ni seulement me tenir debout; hors cela je me porte assez bien. » La sœur Julienne écrivait de son côté : « Notre très honoré Père se porte bien, Dieu merci, pour le cœur et l'esprit; mais il ne peut plus bouger. Préparons-nous à la volonté de Dieu; car c'est grand hasard s'il peut résister à cet hiver. » La bonne sœur se faisait illusion, car il n'avait plus que deux mois à vivre. Dans ces conditions, on résolut à ne pas différer davantage la conférence sur les vertus de M^{lle} Le Gras, et toutes les Filles de la Charité de Paris et des environs furent convoquées pour le 24 juillet dans les parloirs de Saint-Lazare. Tout contribuait à la solennité touchante de cet entretien. C'était la dernière fois, pas une ne se faisait illusion, que les Filles de la Charité allaient contempler leur saint fondateur; et il devait faire l'éloge de celle qu'elles pleuraient comme leur modèle et comme leur mère. Toujours simple, saint Vincent de Paul ne changea rien à la forme ordinaire des conférences; et, après avoir dit le *Veni sancte Spiritus*, il commença ainsi : « Mes

chères sœurs, je rends grâce à Dieu de m'avoir encore conservé jusqu'à ce moment où je puis vous voir réunies toutes ensemble. Vous pouvez bien penser que j'aurais extrêmement souhaité de le pouvoir faire pendant le fort de la maladie de la bonne M^{lle} Le Gras. Mais j'ai eu aussi une maladie qui m'a beaucoup affaibli. C'a été le bon plaisir de Dieu, et je crois qu'il ne l'a permis que pour la plus grande perfection de la personne dont nous allons parler. Comme le Seigneur a aussi disposé du bon M. Portail, qui a toujours été si zélé pour la sanctification de votre compagnie, si quelqu'une en dit un mot en passant, cela ne sera point déplacé. Mais c'est principalement de M^{lle} Le Gras qu'il s'agit, de ses vertus, et de celles surtout que vous vous proposez le plus d'imiter. »

Il se mit ensuite, selon l'usage, à interroger les sœurs sur les vertus qu'elles avaient observées en M^{lle} Le Gras. Mais la première qu'il appela ne put d'abord répondre ; la douleur et les larmes étouffèrent sa voix. Il passa à d'autres. Chacune énuméra les vertus qui l'avaient le plus frappée. L'une parla de son amour pour les pauvres : « Elle avait une grande affection pour les pauvres, et prenait un grand plaisir à les servir. Je l'ai vue recueillir des pauvres qui sortaient de prison ; elle leur lavait les pieds, les pansait et les revêtait des habits de monsieur son fils. » Une autre, son humilité : « Je l'ai vue se coucher par terre, où elle aurait voulu qu'on la foulât aux pieds. Elle lavait

aussi la vaisselle, et elle eût souhaité de faire les plus bas ouvrages de la maison, si ses forces le lui avaient permis. Elle servait quelquefois au réfectoire; elle y demandait pardon de ses fautes, et faisait des actes de pénitence, comme de se tenir les bras étendus ou couchée par terre. » Une troisième, sa prudence : « Je ne sache pas avoir jamais vu une personne qui ait eu plus de prudence qu'elle; elle la possédait dans le plus haut point, et je souhaite de tout mon cœur que la compagnie ait cette vertu qui lui est si nécessaire. » Une quatrième, son esprit d'humilité et de pauvreté : « J'ai remarqué qu'elle désirait fort que la compagnie se conservât dans l'esprit d'humilité et de pauvreté. Elle disait souvent : « Nous sommes les servantes des pauvres, par conséquent nous devons être plus pauvres qu'eux. »

Saint Vincent prit alors la parole : « Vous avez bien raison, dit-il, de dire que votre bonne Mère estimait beaucoup la pauvreté. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à voir comme elle était vêtue; mais, quoiqu'elle fût habillée très pauvrement, elle se trouvait encore trop bien, et elle m'a demandé autrefois de ne vivre qu'en pauvre. Et pour ce qui est de la compagnie, c'est avec bien de la sagesse que votre pieuse Mère vous a fait depuis vingt-cinq ans garder une exacte pauvreté en toutes choses : en vos habits, en votre nourriture, en tous vos besoins. Quel malheur si quelqu'une de vous allait se relâcher sur ce point, et si, au lieu de se contenter de la frugalité du réfectoire,

elle cherchait la table des dames !... Ah ! si par malheur il arrivait que quelqu'une de vous s'avisât de dire : « Nous ne sommes pas bien nourries ; le « moyen de subsister de la sorte, etc. ; » mes sœurs, il faudrait crier au loup ; il faudrait renvoyer cet esprit comme l'esprit du démon, qu'il faut saper dès le commencement. Mes sœurs, conservez la pauvreté, et la pauvreté vous conservera. »

Il redonna la parole aux sœurs, et on parla successivement de sa charité : « Elle avait pour nous tant de support et une si grande charité, qu'elle en était toute consumée. » De sa pureté : « Pure dans sa jeunesse, dans son mariage, dans son état de veuve ; et que dans ses confessions elle pleurait avec tant de larmes ses fautes les plus légères, qu'on avait bien de la peine à l'apaiser. »

Pendant ce temps, la Fille de la Charité qui avait été interrogée la première, et qui n'avait pas pu parler, étouffée par sa douleur, s'était remise : « Mon Père, dit-elle, si vous trouvez bon que je parle, je tâcherai de le faire. — Oh ! volontiers, » dit le saint, qui s'attendrit à son tour et ne put retenir ses larmes. C'était elle que M^{lle} Le Gras avait chargée de l'avertir de ses fautes. « Mon embarras était de le faire, parce que je n'en trouvais aucune, quoique j'y fisse attention, parce que cela m'avait été commandé. » Elle reprit alors toutes les vertus dont on avait déjà parlé, y ajoutant de nouveaux détails. Quand elle eut fini, saint Vincent de Paul résuma la conférence et la termina par ces paroles : « Je prie

Notre-Seigneur, quoique indigne et misérable pécheur, qu'il vous donne sa sainte bénédiction par les mérites de celle qu'il donna à ses apôtres en se séparant d'eux ; je le prie qu'il vous détache de toutes les choses de la terre, et vous attache à celles du ciel.

Benedictio Dei omnipotentis, Patris, et Filii, et Spiritus sancti, descendat super vos et maneat semper. Amen.

Bien que cette conférence l'eût un peu fatigué, saint Vincent de Paul éprouva une vraie consolation d'avoir pu avant de mourir payer, en présence de toutes ses filles, le tribut de sa vénération et de sa reconnaissance à celle qui l'avait si puissamment aidé dans ses œuvres. Il aurait pu profiter de cette occasion pour faire ses adieux à toutes ses filles, qu'il pensait bien ne plus réunir. Mais, toujours simple, ennemi de toute pose, ayant horreur de tout ce qui pouvait attirer l'attention sur lui, quoiqu'il ne doutât plus de sa mort prochaine, il n'y fit aucune allusion. Il n'en parlait pas davantage aux autres, détournait même l'entretien, et à le voir tranquille à son bureau expédier les affaires, écrire ses lettres, gouverner sa communauté, sans rien changer à ses exercices ordinaires, on eût pu penser qu'il ne croyait pas la mort si prochaine. Il arriva même à ce sujet une assez singulière aventure. C'était l'usage de la communauté que les prêtres de la Mission n'écrivissent aucune lettre sans la montrer au supérieur. L'un d'eux en apporta une à saint

Vincent de Paul, dans laquelle il y avait ces mots : « M. Vincent diminue à vue d'œil, et il y a apparence que nous le perdrons bientôt. » Saint Vincent de Paul s'arrêta ému, non pas de cette nouvelle, qui n'en n'était pas une pour lui, mais de la pensée que ce bon prêtre avait voulu lui donner indirectement un avertissement qu'il croyait nécessaire. Ce bon prêtre était peut-être scandalisé en voyant que le saint ne se préparait pas à la mort; il en avait conclu que le Père ne se croyait pas si malade, et il avait trouvé ce moyen adroit de le lui faire savoir. Il n'y avait aucunement songé; mais, dans son humilité, saint Vincent de Paul le crut. Il le fit donc venir. « Monsieur, lui dit-il, je vous remercie très humblement du bon avis que vous m'avez donné. Vous m'avez fait plaisir, je vous assure; et je vous prie de mettre le comble à cette charité en me faisant connaître les autres défauts que vous avez reconnus en moi. — Oh! Monsieur, répondit le pauvre missionnaire, confus et déconcerté, je vous assure à mon tour que je n'ai pensé ni de près ni de loin à vous faire la leçon, et que je n'ai manqué que par inadvertance. — Remettez-vous, Monsieur, et consolez-vous, reprit le saint vieillard; je ne vous en aurais aimé et honoré que davantage. Et pour ce qui est de l'avertissement que j'estimais que vous me vouliez faire, je vous dirai tout simplement que Dieu m'a fait la grâce d'en éviter le sujet; et je vous le dis afin que vous ne soyez point scandalisé de ne me voir pas faire des

préparations extraordinaires. Il y a dix-huit ans que je ne me suis point couché sans m'être mis auparavant en disposition de mourir la même nuit. » Il aurait pu ajouter que depuis quinze ans, depuis sa grande maladie de 1645, il n'avait jamais fini son action de grâces sans réciter les prières de l'extrême-onction.

Cependant le mois d'août fut plus lourd encore à traverser que le mois de juillet. Ses jambes enflèrent davantage et se fendirent si profondément, que ses bas étaient sans cesse inondés. Ses pieds se refroidirent; sa tête, jusque-là si saine, commença à s'alourdir un peu. Il dormait de temps en temps dans la journée, sans pouvoir résister au sommeil, même quand il était en affaires. Il s'excusait alors humblement et priait qu'on eût pitié de sa misère. D'autres fois il disait en riant : « C'est le frère qui précède la sœur, » voyant dans ce sommeil l'avant-coureur de la mort. Il résolut alors de profiter de ses dernières forces pour dire adieu à ses deux plus illustres bienfaiteurs. Le premier était ce Philippe-Emmanuel de Gondi chez lequel il avait été précepteur pendant douze ans; dont la femme, cette pieuse et angélique comtesse de Gondi, avait, par une noble inspiration de sa foi et par les largesses de son testament, fondé elle-même l'œuvre des missions; et qui, devenu veuf, s'était caché sous l'humble habit de prêtre de l'Oratoire, et déjà vieux, âgé de quatre-vingts ans, ayant méprisé tous les honneurs du monde, écarté de la main

l'épiscopat et le cardinalat, achevait de mourir dans l'exercice de la piété et de la pénitence. Voici la lettre d'adieux qu'il lui écrit :

« Monseigneur,

« L'état pénible où je me trouve et une petite fièvre qui m'a pris me fait user, dans le doute de l'événement, de cette précaution en votre endroit, Monseigneur, qui est de me prosterner en esprit à vos pieds pour vous demander pardon des mécontentements que je vous ai donnés par ma rusticité, et pour vous remercier très humblement, comme je fais, du support charitable que vous avez eu pour moi, et des innombrables bienfaits que notre petite congrégation, et moi en particulier, avons reçus de votre bonté. Assurez-vous, Monseigneur, que, s'il plaît à Dieu de me continuer le pouvoir de le prier, je l'emploierai en ce monde et en l'autre, pour votre chère personne et pour celles qui vous appartiennent, désirant être, au temps et en l'éternité, votre, etc. »

Le second de ses bienfaiteurs insignes était son ancien élève, le troisième fils de Philippe-Emmanuel, devenu archevêque de Paris et cardinal, connu sous le nom de cardinal de Retz, qui lui avait arraché bien des larmes par ses désordres et ses légèretés, mais qui du moins, dans ses désordres, n'avait jamais oublié son vieux précepteur, pas plus que celui-ci ne l'avait abandonné; qui

avait approuvé par deux fois et appuyé de toutes manières sa congrégation; et qui, grâce aux prières du saint, commençant à se dégoûter des grandeurs de ce monde, rêvait de se démettre de l'archevêché de Paris, de renoncer au cardinalat, ce qu'il eût fait si Rome y avait consenti, et de finir comme son père, dans la solitude et la pénitence. On remarquera le ton de la lettre de notre saint, sa foi vive, qui lui fait oublier dans le cardinal de Retz son ancien élève et les fautes qui l'ont tant affligé, pour ne voir en lui que sa haute dignité d'archevêque de Paris et de cardinal :

« Monseigneur,

« J'ai sujet de penser que c'est ici la dernière fois que j'aurai l'honneur d'écrire à Votre Éminence, à cause de mon âge et d'une incommodité qui m'est survenue, qui peut-être me vont conduire au jugement de Dieu. Dans ce doute, Monseigneur, je supplie très humblement Votre Éminence de me pardonner si je lui ai déplu en quelque chose. J'ai été assez misérable pour le faire sans le vouloir, mais je ne l'ai jamais fait avec dessein. Je prends aussi la confiance, Monseigneur, de recommander à Votre Éminence sa petite compagnie de la Mission qu'elle a fondée, maintenue et favorisée, et qui, étant l'ouvrage de ses mains, lui est aussi très soumise et très reconnaissante, comme à son père et à son prélat. Et, tandis qu'elle priera Dieu sur la terre pour

Votre Éminence et pour la maison de Retz, je lui recommanderai au ciel l'une et l'autre, si sa divine bonté me fait la grâce de m'y recevoir, selon que je l'espère de sa miséricorde et de votre bénédiction, Monseigneur, que je demande à Votre Éminence, prosterné en esprit à vos pieds, étant comme je suis, à la vie et à la mort, en l'amour de Notre-Seigneur, etc. »

La fin d'août était arrivée, et à chaque instant le mal devenait plus menaçant et plus douloureux. Une inflammation de la vessie vint achever son martyre. De la délicatesse dont il était, il ne voulut accepter aucun secours. « Il se prenait alors au cordon attaché à une solive de sa chambre, et, au milieu de douleurs intolérables, on ne lui entendait proférer que ce seul cri : « Ah ! « mon Sauveur ! mon bon Sauveur ! » En même temps il jetait les yeux sur une petite croix de bois, conservée encore parmi ses reliques, qu'il avait fait placer devant lui pour puiser dans cette vue force et consolation. »

Deux choses lui restaient encore à faire et préoccupaient saintement ses derniers moments.

La première était de ne pas laisser orphelines ses chères Filles de la Charité, et de nommer une supérieure générale à la place de M^{lle} Le Gras. Pour cela il fallait réunir une dernière fois autour de son fauteuil ses chères filles ; ce qu'on ne croyait pas possible et ce que les médecins estimaient un véritable danger. Il put le faire

cependant le 27 août, et avec sa simplicité et sa franchise ordinaires il leur raconta qu'un jour, M^{lle} Le Gras étant malade, il lui avait demandé quelle était celle de ses filles qu'elle jugeait la plus propre à la remplacer. Après quelques instants d'hésitation et de réflexion : « Monsieur, avait-elle répondu, comme vous m'avez choisie avec la permission de la divine Providence, il me semble expédient que la première fois elle ne soit point nommée à la pluralité des voix, mais que vous la désigniez vous-même. Pour moi, je trouve que ma sœur Marguerite Chétif serait bien propre. C'est une fille qui partout a paru sage et partout a réussi ; à Arras, où elle est, elle a bien fait, et a été fort courageuse parmi les soldats. — Et comme nous en demeurâmes là, moi aussi, ajouta le saint, je demeure à son avis. » Cela dit, obéissant au dernier vœu de la fondatrice, il nomma Marguerite Chétif supérieure des Filles de la Charité.

Cette nomination faite, il songea à une autre plus importante encore dans le gouvernement des prêtres de la Mission et des Filles de la Charité : celle du supérieur général qui lui succéderait. Peut-être avait-il pensé d'abord à M. Portail ; mais la mort venait de le lui prendre. Il avait alors rejeté ses vues sur M. Alméras ; mais celui-ci venait de tomber malade à Tours, où les pères de l'Oratoire l'avaient recueilli et le soignaient avec un dévouement incomparable. Saint Vincent de Paul l'avait néanmoins nommé son successeur ;

et il avait déposé sa nomination dans un coffret scellé des armes de la congrégation, confié à M. Berthe, avec ordre de ne l'ouvrir qu'après sa mort. Bien qu'il n'eût pas l'intention de faire connaître ce secret à M. Alméras, il désirait ardemment le revoir. Il écrivait lettres sur lettres pour hâter son retour. Il le conjurait de l'effectuer le plus tôt possible. Pour la première fois de sa vie il paraissait pressé. « La compagnie souffre de la privation de votre présence, et je serai plus consolé de votre retour, que je ne le saurais être par quelque autre sujet qui me pût survenir. » Et quelques jours après, cette lettre où la nomination de M. Alméras éclate à travers les lignes : « Quand sera-ce, Monsieur, que nous aurons la consolation entière de vous savoir remis? Oh! que je le souhaite! oh! que Dieu vous fera une grande grâce! Je la lui demande souvent, non seulement pour mon intérêt particulier, qui n'est pas petit, puisque, étant plein d'estime et de tendresse pour vous, je suis le premier qui souffre de votre mal et de votre absence, mais encore pour le bien de la compagnie, laquelle, ayant reçu de vous, par la grâce de Dieu, une grande édification, a encore besoin de votre secours et de vos exemples. Je vous dis ceci, Monsieur, avec un sentiment de reconnaissance envers Dieu et envers vous, et *je n'en dis pas davantage, parce que cela suffit pour la fin que je prétends*, qui est de vous montrer que vous ferez une chose agréable à Dieu de vous conserver et vous guérir par le repos et

les remèdes qui sont en votre pouvoir, et surtout par le secours de Dieu, qui ne vous refusera pas les forces de corps et d'esprit *nécessaires au dessein qu'il a dans la compagnie*, si vous les lui demandez par son Fils Notre-Seigneur, lequel, ayant suscité la compagnie pour son service, vous y a aussi appelé si utilement par sa grâce. N'épargnez donc rien de ce qui peut contribuer à votre santé et à l'avancement de votre retour, après lequel nous soupirons. »

Quoiqu'il ne se doutât pas des pensées qui préoccupaient le saint, ces instances étaient trop vives pour que M. Alméras ne se hâtât pas de revenir dès que ses forces le lui permettraient. Il se rendit d'abord à Richelieu, puis de là il se fit porter à Paris, couché sur un brancard. Il y arriva le 24 septembre 1660, si épuisé par la fatigue, qu'il le fallut d'abord conduire à l'infirmérie, sans qu'il pût même essayer, malgré son vif désir, de parler à son vénéré père. Mais saint Vincent de Paul était si impatient de le voir, que dès le lendemain matin il se fit porter lui-même à l'infirmérie, où il eut avec son fils et son héritier un long et dernier entretien. Que lui dit-il? On ne l'a jamais su. Probablement il l'entretint des choses les plus importantes pour le bon gouvernement des œuvres qu'il avait fondées. Mais à l'étonnement qu'éprouva M. Alméras lorsqu'on ouvrit la fameuse cassette, on vit bien qu'il ne lui avait pas même laissé soupçonner cet acte de suprême confiance.

Ce fut là du reste le dernier élan de ce cœur incomparable. On eût dit que Dieu attendait que toutes ses œuvres fussent finies et qu'il y eût mis les derniers traits pour le rappeler à lui. Cet homme, d'un ordre si parfait, ne mourut que quand il n'eut plus rien à faire. Il avait quitté M. Alméras, et il s'était fait porter dans sa chambre, le 25 septembre, sur les dix heures. Vers midi l'assoupissement le prit, plus profond que d'habitude, et on ne douta plus que le dernier jour de cette existence extraordinaire ne fût arrivé. Le lendemain cependant, 26 septembre, un dimanche, il se fit lever et habiller, quoique déjà un peu assoupi, puis porter à la messe, où il communia; après quoi l'assoupissement devint tel, que le médecin le jugea en danger. Vers les six heures et demie du soir, on crut prudent de lui administrer l'extrême-onction.

M. d'Horgny, qui devait remplir ce douloureux ministère, accompagné de quelques prêtres de la communauté, interrogea d'abord, suivant l'usage, le vénérable malade : « Monsieur, ne voulez-vous pas recevoir les derniers sacrements? — Oui. — Croyez-vous tout ce que l'Église croit? — Oui. — Croyez-vous un seul Dieu en trois personnes, Père, Fils et Saint-Esprit? — Oui. » Chacune de ces interpellations l'arrachait à son sommeil, et il faisait effort pour répondre; mais il pouvait à peine prononcer de suite deux ou trois mots intelligibles; le reste se perdait dans un murmure que les assistants n'entendaient pas.

Ces questions achevées, M. d'Horgny poursuivit : « Demandez pardon à tous ? — De tout mon cœur. — Pardonnez-vous à tous. — Jamais personne... » Et il s'arrêta dans cette phrase, dont la fin évidente était : « ne m'a offensé. » Alors M. d'Horgny prononça les actes accoutumés de foi, d'espérance, de regret, d'amour ; et il ajouta : « Monsieur, nous allons dire le *Confiteor* pour vous, et vous direz seulement *mea culpa* en vous frappant la poitrine. » Mais le saint, ramassant toutes ses forces, récita lui-même le *Confiteor* tout entier.

Alors on commença les onctions ; à chacune il faisait effort pour écouter et répondait *Amen*. A la dernière, il revint un peu à lui ; il ouvrit les yeux et les promena avec un joyeux sourire sur les assistants. Ceux-ci voulurent profiter de ce réveil et lui demandèrent sa bénédiction pour tous ses enfants : « Ce n'est point à moi... » Et, l'assoupissement l'ayant soudain repris, il ne put achever l'humble phrase que nous lui avons entendu plus d'une fois proférer : « Ce n'est point à moi, indigne, misérable, de vous bénir. » Sa tête s'était penchée sur sa poitrine et y demeurait. Pour le soulager, on l'appuya sur un linge que des frères soutinrent tour à tour pendant toute la nuit.

Vers neuf heures du soir, les anciens de la communauté, M. Becu, M. Grimal, M. Bourdet, vinrent lui faire leur visite suprême. Comme mot d'adieu, chacun lui adressait une parole des saintes Écritures : *Paratum cor meum*, etc. ; et,

comme à la voix de l'ange de la résurrection, il sortait un instant de son sommeil et répétait : *Paratum...* Dans un de ces moments rapides de lucidité, M. d'Horgny et M. Berthe lui renouvelèrent la demande de sa bénédiction pour tous ses enfants, amis et bienfaiteurs, et cette fois, levant les yeux et rencontrant ceux de ses enfants prosternés, il répondit fort distinctement : « Dieu vous bénisse ! » Les anciens se retirèrent alors consolés, emportant cette bénédiction comme un legs précieux de leur père. Les plus jeunes, ou les plus forts, entre autres M. Gicquel et M. Berthe, restèrent toute la nuit, tâchant de lui suggérer de quart d'heure en quart d'heure quelque sainte parole : *Mater gratiæ*, *Mater misericordiæ* ! et il répétait : *Mater gratiæ...*, ou bien encore : *Mater Dei*, *memento mei* ! aspirations qu'il répéta tout entières. Mais ce qu'il aimait à redire, ce qu'il proférait de lui-même, c'était l'invocation *Deus, in adjutorium*.

Vers onze heures, une sueur le met tout en eau, et soudain son pouls devient insensible. Bientôt la sueur se glace, et on croit à la dernière heure. Monsieur d'Horgny, bien vite appelé avec M. Berthe, M. Bourdet, M. Bécu et M. de Monchy, on fait la recommandation de l'âme. L'un d'eux, M. Gicquel, crie : « Jésus ! » et le saint mourant fait écho. *Deus, in adjutorium*, crie un autre, et l'écho affaibli ne peut répéter bien bas que *Deus...* Cependant la chaleur vitale revient et le pouls recommence à battre.

Vers minuit et quart, le frère Nicolas lui crie : « Monsieur ! » il se réveille encore, regarde doucement et dit : « Eh bien, mon frère, » et il retombe.

A une heure et demie, on lui demande une nouvelle bénédiction pour sa famille : « Dieu la bénisse ! » répondit-il ; et, recueillant encore ses forces, il lève la main et ajoute : « *Qui cœpit opus, ipse perficiet.* — Monsieur, dit alors M. d'Horgny, votre bénédiction encore pour les messieurs de la conférence des mardis. — Oui. — Pour les dames de la Charité. — Oui. — Pour les enfants trouvés. — Oui. — Pour les femmes du Nom-de-Jésus. — Oui. — Pour tous les bienfaiteurs et amis. — Oui. »

A deux heures, une nouvelle sueur le couvre. Son visage devient tout lumineux. M. Gicquel, voyant son goût pour le *Deus, in adjutorium*, le lui répète sans cesse. « C'est assez d'un mot, » répond le saint mourant, arraché peut-être par cette trop fréquente interpellation aux saintes visions du ciel.

Un de ses prêtres commence le *Credo* : *Credo in Deum Patrem* ; il répond : *Credo*, et baise le crucifix qu'il tenait à la main. *Credo in Jesum Christum*. — *Credo*, répète-t-il, et il baise son crucifix. Et de même à tous les articles du symbole. *Spero*, poursuit le prêtre ; *in te speravi, in Domino confido*. — *Confido*, reprend-il avec une gaieté souriante, et il baise encore l'objet de sa foi, le gage de sa confiante espérance, son crucifix.

Un peu avant quatre heures, son visage se couvre encore d'une rougeur vermeille; il paraît tout en feu. On lui suggère quelques autres invocations, qu'il balbutie en remuant les lèvres sans pouvoir les fermer. Cette fois, c'est la mort qui vient.

Vers quatre heures du matin, juste au moment où depuis quarante ans il se levait pour aller à l'oraison, on entendit quelques hoquets annonçant qu'il entraît en agonie. Mais ni efforts ni convulsions, à peine un souffle un peu plus fort; et après un quart d'heure à peine, son âme était retournée à Dieu. On était au 27 septembre, un lundi. Le saint avait quatre-vingt-quatre ans six mois et douze jours. Il était mort assis dans son fauteuil, tout vêtu, dans un calme et une sérénité extraordinaires. La lueur qui avait apparu plusieurs fois sur son visage pendant les trois ou quatre derniers jours, augmenta encore après son dernier soupir. Son corps resta aussi souple et maniable qu'il était auparavant, et le visage si plein de majesté et dans une beauté si vénérable, que tous ceux qui vinrent le voir s'en allaient en bénissant Dieu, qui glorifie les saints même en ce monde.

On a malheureusement perdu le procès-verbal de l'autopsie, dont Abelly ne donne qu'un très court résumé. Les parties nobles furent trouvées fort saines. La rate était durcie et présentait comme un os oblong, assez semblable à un jeton d'ivoire. Le cœur ne paraît avoir donné lieu à

aucune observation. On le plaça dans une belle châsse d'argent en forme de cœur, que l'on dut à la pieuse générosité de M^{me} la duchesse d'Aiguillon. Les entrailles furent également retirées et enterrées à part. Le corps, revêtu de ses habits sacerdotaux, fut placé sur un lit de parade, autour duquel, tout le jour et la nuit suivante, six ecclésiastiques en surplis récitèrent l'office des morts. Des foules considérables, parmi lesquelles des évêques, des princes, des magistrats, des religieux, toutes les plus grandes dames de Paris, les prêtres de la Mission, les Filles de la Charité, vinrent le visiter avec larmes. Tous lui faisaient toucher des chapelets et des linges, et lui baisaient les pieds et les mains. De plus indiscrets lui arrachaient les cheveux et la barbe. Il fallut toute l'énergie des missionnaires pour le soustraire à la fureur de cet enthousiasme extraordinaire.

L'enterrement eut lieu le lendemain mardi, 28 septembre, avec un concours immense. Au premier rang étaient les prêtres de la Mission, avec leur nouveau supérieur M. Alméras, et les Filles de la Charité, dont la nouvelle Mère Marguerite Chétif, par les sanglots qu'elle ne pouvait retenir, attendrissait tous les spectateurs. Au sortir de la cérémonie, toutes les Filles de la Charité vinrent, sur la porte de l'église, l'embrasser et lui jurer une obéissance éternelle. Les plus grands personnages de Paris avaient tenu à honneur d'assister aux funérailles du pauvre prêtre : le prince de Conti, neveu du roi, le nonce du pape, six

évêques, les présidents du parlement et les principaux magistrats. Là étaient aussi la princesse de Conti, la duchesse d'Aiguillon, et une foule de dames des plus considérables. Au milieu de ce cortège imposant, on remarquait les prêtres des conférences du mardi, l'élite du clergé de France; et parmi eux Bossuet, qui n'était encore qu'archidiacre de Metz, et s'était fait un devoir d'accourir à ces funérailles, où il ne réussissait pas à cacher sa profonde douleur. Les pauvres ne se pouvaient compter.

Dans la pensée qu'un jour et bientôt on rouvrirait sa tombe et on en extrairait les reliques sacrées pour les placer sur l'autel, on les avait enfermées dans un double cercueil de plomb et de chêne, qui fut déposé au milieu du chœur de l'église Saint-Lazare. On grava sur cette tombe provisoire l'inscription suivante :

Hic jacet venerabilis vir Vincentius a Paulo, presbyter, fundator, seu institutor, et primus superior generalis congregationis Missionis, nec non Puellarum Charitatis. Obiit die 27 septembris anni 1660, ætatis vero suæ 85. Præfuit annis 35.

Deux mois après, les membres de la conférence des mardis, Bossuet en tête, lui firent faire un service solennel à Saint-Germain-l'Auxerrois. Pourquoi Bossuet n'y prit-il pas la parole? Quelles pages ne nous aurait-il pas laissées sur celui qui avait été son Père, qu'il avait tant aimé, qu'il devait toujours pleurer! Il n'était qu'archidiacre

et on lui préféra l'évêque du Puy, Mgr Henri de Maupas de la Tour, ami aussi et disciple de saint Vincent de Paul pendant de longues années. Il parla deux heures durant sur l'humilité profonde et l'incomparable charité du serviteur de Dieu. Nous ne parlerons de cette oraison funèbre que pour noter en passant l'admirable modestie de Bossuet, qui y assista, et qui, oubliant tant de mauvais goût, tant de grec et de latin inutilement amoncelés, en fit ce bel éloge : « Ce service fut magnifique ; l'oraison funèbre de M. Vincent, par Mgr l'évêque du Puy, que nous entendîmes, dura deux heures ; et la connaissance particulière que Mgr l'évêque du Puy avait du serviteur de Dieu, jointe aux autres illustres qualités de ce prélat, lui attirèrent ce jour-là une attention extraordinaire de son auditoire, fort nombreux et célèbre. Il y eut là beaucoup de larmes répandues, particulièrement au sujet de l'humilité profonde et de l'incomparable charité envers les pauvres qu'il découvrit en la personne du vénérable serviteur de Dieu. »

Ceux qui n'avaient pu assister à ces deux cérémonies s'en dédommagèrent en envoyant des lettres de regrets et d'admiration. Je les ai lues, et je ne saurais dire tout ce qu'elles contiennent de vénération pour la sainteté incomparable du serviteur de Dieu. En voyant en quels termes en parlent successivement Louis XIV, la reine Anne d'Autriche, la reine de Pologne, le prince de Conti, le Père de Gondi, le président de Lamoi-

gnon, Bossuet, les archevêques de Narbonne, d'Aix, de Lyon, les évêques de Cahors, de Montauban, de Toulon, d'Alet, de Pamiers, tous les plus saints religieux, les vierges les plus éminentes, on pouvait prévoir, par cette canonisation anticipée, que les restes vénérés du serviteur de Dieu ne demeureraient pas longtemps sous les dalles de l'église de Saint-Lazare, et que l'heure viendrait vite où on les porterait triomphalement sur les autels.

CHAPITRE II

Portrait de saint Vincent de Paul ; ses qualités naturelles.

Arrivés au terme de cette vie extraordinaire, une des plus saintement fécondes qui aient jamais existé, il nous reste à contempler une dernière fois et dans l'ensemble de ses traits vénérés le personnage si bon, si simple, si modeste, si humble, et qui, malgré son humilité, ou plutôt à cause d'elle, a mis une main si puissante sur les choses de son temps. Regardons d'abord les lignes extérieures de sa physionomie, et prenons-y une première idée de ce qu'était son âme.

Quand on considère le vrai portrait de saint Vincent de Paul, ce qui frappe tout d'abord, c'est le feu de son regard ; ses yeux, cachés sous de puissantes arcades sourcilières, brillaient d'un éclat singulier ; ils semblaient pénétrer jusqu'au fond de votre âme, ce qui ne les empêchait pas d'être d'une douceur extrême. Son front était large et clair, et dénotait une grande sérénité. Il n'avait d'un peu vulgaire que le nez ; mais la bouche était fine,

signe suprême de distinction. Toute la physionomie était empreinte d'un air de gravité, d'autorité, de sérieux, qui aurait inspiré trop de respect et n'aurait pas attiré, si la bonté n'eût donné à tout l'ensemble un attrait irrésistible. Que de fois, dans sa jeunesse sacerdotale, chez les Gondi, il avait prié Dieu de lui ôter « cet air revêché » qui eût éloigné tout le monde ! Dieu l'avait exaucé ; et la bonté, l'humilité, la charité, en se mêlant sur son front, lui avaient fait une des figures les plus sympathiques qu'on ait jamais vues dans l'Église.

L'imagerie religieuse a multiplié à l'infini les portraits du saint ; mais trop souvent sa vraie physionomie ne s'y retrouve pas. On a trop voilé le feu du regard, à ce point que la première fois où nous avons vu le portrait authentique du saint, nous avons éprouvé une sorte de saisissement étonné. Nous ne lui savions pas un tel feu dans les yeux. On a trop animé le menton, dont les fortes assises indiquent la volonté. On n'a mis en relief que la bonté, qui en lui, à la vérité, était extrême, mais qui, unie à un puissant esprit, n'était pas cette bonté d'agneau dont on se plaît trop à le gratifier.

Heureusement il nous reste de lui deux portraits admirables, peints par deux grands maîtres, et qui empêcheront à jamais l'altération de cette belle figure.

Le premier est de Philippe de Champagne. Nous l'avons vu et examiné longtemps, et nous pouvons nous flatter d'avoir vu saint Vincent de Paul pres-

que aussi bien que M^{lle} Le Gras ou M. Portail : tant, sous le pinceau puissant de ce grand maître, ont été fixés et rendus vivants les traits de notre saint. Où, quand, comment a été fait ce portrait, nos recherches les plus approfondies n'ont pas encore pu le découvrir,

On a plus de détails sur le second portrait de saint Vincent de Paul, peint par Simon-François, et qui a été tant de fois gravé, surtout par deux artistes du premier ordre : van Schuppen et Édelinck. Vingt fois on avait supplié saint Vincent de Paul de laisser faire son portrait. La duchesse d'Aiguillon, la présidente Goussault, la présidente de Lamoignon, n'avaient pas mieux réussi que M^{lle} Le Gras, M. Portail, l'abbé de la Pinsonnière. « Moi, être peint, moi misérable, moi pécheur ! » disait saint Vincent de Paul ; et il le disait d'un tel ton, qu'il fallait y renoncer. On résolut alors d'user de la même fraude dont on usait en ce même moment à la Trappe pour avoir le portrait de l'abbé de Rancé. Comme on avait fait entrer dans les cloîtres, sous prétexte d'une visite pieuse, le célèbre peintre Rigault, on fit entrer à Saint-Lazare, ce qui était facile, vu le grand nombre de pieux laïques qui suivaient les exercices spirituels, un peintre tourangeau d'un grand talent, nommé Simon-François. Il resta plusieurs jours, sous prétexte de faire une retraite, assistant chaque matin à la messe du saint, écoutant ses instructions et dînant au réfectoire en face de lui. Après chaque exercice, il se retirait dans la cellule qu'on

lui avait préparée, et il y fixait sur la toile les impressions et les images dont il s'était rempli. Le saint ne se douta de rien, et Simon-François put achever tout à l'aise ce magnifique portrait, que des gravures célèbres ont popularisé. Nous le reproduisons, afin de réagir, autant qu'il est en nous, contre la platitude et la vulgarité des images que l'on répand parmi les chrétiens, et qui menacent d'altérer dans leur esprit la vraie physionomie du saint ¹.

Mais ce n'est pas assez de protéger contre toute altération le vrai portrait du saint. Il faut examiner de près ce qu'ont été son esprit, son cœur, son caractère, en un mot, son âme. Ici encore il y a plus d'une erreur à dissiper. Et d'abord nous étonnerons peut-être une foule de chrétiens en affirmant que son intelligence touchait au génie. C'est cependant notre opinion, fortement motivée et appuyée sur de bonnes preuves. Jusqu'où serait-il monté s'il se fût appliqué aux spéculations philosophiques ou théologiques, nous n'aurons pas la prétention de le dire; il avait peu de goût pour les questions purement théoriques, et on peut mettre en doute s'il avait une imagination très puissante; mais, dans les questions politiques, il n'avait pas son égal. Sa pénétration était extrême. Rien ne lui échappait. Lui proposait-on une affaire,

¹ C'est le portrait placé en tête du deuxième volume. Au portrait peint par Philippe de Champagne nous avons préféré, pour le premier volume, un autre portrait fait en Savoie pendant un voyage qu'y fit le saint, et où l'original se trouve encore, ce portrait, d'après les traditions des Lazaristes, étant plus exact encore, bien qu'il y ressemble beaucoup, que celui même du grand maître.

d'un coup d'œil il en voyait tous les avantages et tous les inconvénients, toutes les facilités et tous les obstacles. Il en faisait le tour, pour ainsi dire, et s'il se décidait à l'entreprendre, on pouvait être sûr que rien d'imprévu ne se présenterait à lui en cours d'exécution. De fait, jamais il n'a abandonné son œuvre. Jamais il n'a été obligé de revenir en arrière et de dire : Je me suis trompé. Il l'aurait dit si facilement dans son humilité extrême; mais il n'a jamais eu occasion de le dire, tant il voyait les choses dans leurs dernières profondeurs.

A cette vive pénétration, saint Vincent de Paul joignait une hardiesse singulière, qui était une conséquence de la grandeur de son esprit. On le croyait timide; personne n'avait plus d'audace, à ce point qu'une œuvre décidée, il avait mille peines à obtenir les consentements nécessaires, soit du pape, soit des évêques, effrayés des voies nouvelles où il entrait, et dont l'avenir cependant a montré la parfaite justesse. Quelle hardiesse, par exemple, dans la création de ces Filles de la Charité qu'il tire du cloître, et qu'il envoie sans voile au milieu des soldats et des malades! Là où saint François de Sales a reculé, il ne recule pas, et il triomphe. Quelle hardiesse de briser avec le passé des ordres monastiques, de maintenir, en face des résistances de Rome, que les prêtres de la Mission ne seront jamais religieux, et de leur faire inaugurer à travers tant d'obstacles une nouvelle forme de vie consacrée à Dieu, si adaptée aux temps modernes, qu'elle sera suivie par tous

les saints fondateurs depuis trois siècles ! Quelle hardiesse dans l'œuvre des enfants trouvés ! Quand la pieuse duchesse d'Aiguillon, les présidentes Goussault et de Lamoignon, M^{me} de Miramion, M^{me} Viole, disent que c'est folie de continuer, qu'on succombera sous le fardeau, lui, puisant dans sa foi, dans sa charité, une audace extraordinaire, dit qu'il faut aller de l'avant en dépit de tous les périls, et ici encore il réussit. Quelle hardiesse, en envoyant ses missionnaires à Alger, à Tunis, à Tripoli, de les faire consuls et de les investir, avec tous les dévouements de la charité, de tous les devoirs de la souveraineté. Oh ! pourquoi Louis XIV, — il était bien jeune, il est vrai, — pourquoi Mazarin, pourquoi Anne d'Autriche, n'ont-ils pas eu une once de la hardiesse de saint Vincent de Paul ? L'aspect de la Méditerranée eût changé, au grand honneur de l'Église et de la France. Mais surtout quelle hardiesse lorsque, dans l'anéantissement des pouvoirs chrétiens, la France, l'Espagne, l'Italie, se désintéressant des choses de l'Afrique musulmane, il rêve, lui pauvre prêtre, une expédition maritime qui irait bombarder Alger, Tunis, Tripoli, et qui obligerait les Turcs à lâcher leurs proies et à délivrer les chrétiens ! Si la mort ne fût pas venue, peut-être que, trois siècles avant Charles X, le drapeau français eût flotté sur les côtes de l'Afrique.

Il est beau d'être hardi, mais à une condition, c'est que la hardiesse sera dirigée, gouvernée, contenue par le bon sens. Supposez dans une âme

la hardiesse sans le bon sens, quel péril ! Mettez-y le bon sens sans pénétration ni hardiesse, quelle platitude ! Mais unissez ces trois qualités : les pieds solides du bon sens avec les vives ailes de la pénétration, de la décision et de la hardiesse, de quoi une âme ne sera-t-elle pas capable ! Or cette dernière qualité n'était pas inférieure en saint Vincent de Paul aux deux autres, elle les surpassait peut-être. Il avait ce rare bon sens dont Bossuet a dit qu'il était le maître de la vie¹, parce qu'arrivé à un certain degré, il confère à l'âme une sorte d'infailibilité.

A ces qualités éminentes, avec lesquelles on commence les œuvres, il en joignait une autre sans laquelle on ne les achève pas. Il avait le génie de l'organisation. On le vit à sa première œuvre. Quand il eut, à Chatillon-les-Dombes, par un cri de son cœur, poussé une foule de gens riches au secours d'une famille pauvre, ému de cette manifestation : « Voilà qui est bien, dit-il, mais mal entendu. Ces pauvres gens vont surabonder aujourd'hui ; demain ils n'auront plus rien ; organisons. » Et aussitôt il forme une association permanente avec des règlements admirables. Il a fait de même partout. Il n'a pas créé toutes ses œuvres ; on lui en a suggéré beaucoup. Il y en a qui sont nées toutes seules, pour ainsi dire, du courant, il est vrai, qu'il avait créé. Mais il les a toutes organisées, partout et toujours, d'une manière défi-

¹ BOSSUET, *Hist.*, III, 16.

nitive. A Trévoux, à Mâcon, à Paris, il ne crée pas seulement l'idée des associations d'hommes, de dames, de prêtres, de religieuses; il n'établit pas seulement des œuvres d'enfants trouvés, de vieillards, de malades; il ne fonde pas seulement des hôpitaux; il en fait les règlements d'une main rapide, mais d'un coup d'œil si sûr, qu'on n'a jamais eu besoin d'y retoucher, et qu'ils ont servi de modèle à presque toutes les œuvres modernes. Ses inventions pour procurer des ressources aux associations de charité, jusqu'au fond des plus petites campagnes, ses créations d'usines, de manufactures pour occuper et former les enfants pauvres, ses règlements pour abolir la mendicité, ne sont pas seulement des idées hardies, ce sont de vrais chefs-d'œuvre pratiques, qui attestent en lui un génie organisateur de premier ordre.

Toutes ces grandes qualités de l'esprit de saint Vincent de Paul se retrouvent dans son style. Il a peu écrit, si ce n'est quelques mémoires et des lettres; celles-ci, il est vrai, en nombre considérable. En 1664, dans le premier inventaire fait après la mort du saint, on en inventoria trente mille; un siècle après, en 1738, Collet n'en retrouva plus que sept mille. Beaucoup furent depuis données; d'autres, et pendant la révolution, dispersées et pillées. On vient d'en publier deux mille cinq cents, qui du moins ne périront plus. N'y cherchez ni la grâce souriante de saint François de Sales, ni le souffle oratoire qui court à travers les plus simples lettres de Bossuet, ni la finesse

un peu subtile des lettres de Fénelon. Mais la gravité, le bon sens, la fermeté, la connaissance approfondie des hommes, la science des affaires, l'esprit précis, pratique, en marquent toutes les pages. Ce sont de vraies lettres de gouvernement, des lettres d'homme d'État capable de diriger un empire. Tout cela dans un style un peu terne, il est vrai, et embarrassé, soit qu'il eût peu d'imagination, ce qui paraît assez probable, soit qu'il en éteignît volontairement les rayons, ce qui n'est pas impossible. Quant aux incorrections et enchevêtrements qui embarrassent ses phrases, il ne faut pas oublier qu'on en trouve presque autant dans les premiers travaux de Bossuet, qui coïncident avec les dernières années de saint Vincent de Paul, et bien davantage dans ses contemporains. Mais cette couleur un peu terne et grise du style de saint Vincent de Paul disparaît dès qu'il parle. C'est qu'autre chose est de bien écrire ou de bien parler. Pour bien écrire, il faut de l'art et beaucoup; et saint Vincent de Paul ne s'y appliquait pas. Pour bien parler, il suffit d'avoir de l'âme et du cœur; et l'une et l'autre surabondaient en lui. Le cœur l'entraînait, faisait taire en lui jusqu'à son humilité, et lui arrachait des cris éloquents, des mots superbes; nous en avons cité un grand nombre, qui prouvent qu'il était vraiment éloquent de cette éloquence de l'âme et du cœur qui est la première de toutes.

Après avoir indiqué les principaux traits de l'esprit de saint Vincent de Paul, nous ne nous

arrêterons pas à faire l'éloge de son cœur. Il n'y a qu'une voix sur ce point. Ce qui le caractérisait, ce n'était ni la sensibilité, trop souvent passagère et mobile comme les sens, ni la tendresse, qui est trop humaine pour n'être pas individuelle et partielle; c'était ce qu'il y a de plus haut dans le cœur, de plus universel et de plus immuable, de plus approchant de Dieu : la bonté. Bossuet pensait peut-être à son vieux maître lorsqu'il écrivait ces belles paroles : « Quand Dieu forma le cœur et les entrailles de l'homme, il y mit premièrement la bonté. » Cela est absolument vrai de saint Vincent de Paul. Dans toute âme il y a un rayon de bonté, sans quoi elle ne ressemblerait pas à Dieu. En saint Vincent de Paul, la bonté était sans réserves et sans limites; elle faisait le fond de son cœur, avec un trait spécial de bienfaisance qui n'apparut presque jamais à un tel degré. Saint François de Sales était bon aussi, d'une bonté supérieure, au témoignage de notre saint. « Oh ! que Dieu doit être bon, disait-il, puisque M. de Genève est si bon ! » Mais la bonté de saint François de Sales allait plutôt à compatir aux malheureux et à les consoler; celle de saint Vincent de Paul, à les soulager. Tous les saints étaient bons aussi; mais la bonté en celui-ci était concentrée sur les pauvres; en celui-là, sur les malades; en cet autre, sur les vieillards, ou sur les enfants, ou sur les fous. Pour saint Vincent de Paul, il n'y avait point de catégorie. Sa bonté était immense, universelle; elle s'appliquait à toutes les plaies, à

toutes les douleurs, non pas seulement pour y compatir, mais pour les soulager; elle cherchait des remèdes à toutes les souffrances, elle s'ingéniait pour les trouver, et elle les trouvait, en effet, dans une proportion et une perfection qui ne s'étaient jamais vues. C'est de ce cœur incomparable, soutenu par ce puissant esprit élevé au-dessus de lui-même par la charité, que jaillissaient à chaque jour, à chaque heure de cette vie merveilleuse, tant d'œuvres si nombreuses, si variées, si parfaites, si admirablement adaptées aux misères des pauvres, que nul, sous ce rapport, ne l'a jamais égalé, et dont M^{me} la présidente de Lamoignon a pu dire qu'il avait fait à lui seul plus d'œuvres que vingt autres saints ensemble.

Pourtant, en suivant son histoire, ce n'est pas tout de suite qu'on voit se déployer cette prodigieuse activité. Cet homme, qui devait faire de si grandes choses, ne se presse pas. A cinquante ans, il n'a rien commencé. Il ne paraît même pas avant cette époque songer à faire quelque chose, tant, pendant toute sa jeunesse, pendant sa maturité, il paraît peu préoccupé de préparer les moyens. Loin de là; il commence par chercher un canonicat, une prébende. Il rêve de quitter Paris et d'aller s'ensevelir, près de sa vieille mère, dans un petit village du Béarn. Il accepte un préceptorat, position d'ordinaire si médiocre et si stérile; il est vrai qu'il l'abandonne, mais pour une petite cure de 3,000 habitants, au fond du pays des Dombes. Et plus tard, quand définitivement il a été jeté

dans la carrière des œuvres, cet homme, qui a tant agi, qui agissait si bien, ne montre aucun goût pour l'action. Il ne la cherche jamais; il la fuit plutôt. L'occasion se présente-t-elle, il la fait attendre. Soit que son puissant esprit fût surtout frappé des difficultés et des obstacles, soit que sa profonde humilité lui persuadât qu'il n'était pas digne d'entreprendre telle ou telle œuvre, soit que sa parfaite soumission à la volonté de Dieu lui fit craindre d'enjamber, comme il disait, sur la Providence, on aurait dit qu'il manquait d'initiative. Ses principales œuvres lui furent suggérées ou arrachées. Les dames de Châtillon-les-Dombes lui suggérèrent l'idée des Charités de provinces; M^{me} de Gondi, l'idée de la congrégation de la Mission; la présidente Goussault, l'idée du service de l'Hôtel-Dieu. Il les fit attendre. Il multiplia les objections. Il fallut faire intervenir l'autorité de l'archevêque de Paris. Il est vrai que, dès qu'il se mit à ces œuvres, il leur imprima le sceau de la perfection.

On a dit que, comme saint Thomas d'Aquin avait fait la Somme de la foi, saint Vincent de Paul avait fait la Somme de la charité. A la bonne heure, à la condition qu'on se hâte d'ajouter qu'il l'a faite sans le vouloir et sans s'en douter. A la différence de saint Thomas, jamais il n'a songé à recueillir toutes les traditions antiques pour les coordonner entre elles dans une majestueuse harmonie. Il allait tout bonnement devant lui, créant, au fur et à mesure que la misère se présentait, le remède dont elle avait besoin, et si à la fin il s'est

trouvé qu'il en résultait une sorte de vaste et magnifique synthèse des œuvres de charité, c'est qu'un autre y avait pensé pour lui.

Enfin, pour achever le portrait de son caractère, comme nous avons fait celui de son esprit et de son cœur, n'oublions pas de dire que, quand notre saint s'était décidé à entreprendre une œuvre, il ne l'abandonnait plus. Rien n'était capable de l'arrêter, ni les difficultés qui pouvaient survenir, ni les colères ou les jalousies qu'elles suscitaient quelquefois, ni cette espèce de lassitude qu'on éprouve quand on s'est occupé longtemps à une même chose, ni le temps qui fait pâlir les œuvres anciennes pour éclairer les nouvelles. Après les avoir commencées avec douceur, patience, attendant les occasions, ne précipitant rien, il les poursuivait avec le plus rare esprit de constance et de suite, joint à un courage et une intrépidité invincibles.

Voilà ce qu'on peut dire des qualités naturelles de saint Vincent de Paul; car, dès les premiers instants de sa vie, elles furent tellement saisies et pénétrées par la grâce, qu'il est presque impossible de les contempler en dehors d'elle. Tantôt la charité, s'emparant de son noble cœur, en portait la bonté à des hauteurs extraordinaires; tantôt la foi, se saisissant de son puissant esprit et en doublant les lumières, lui inspirait des hardiesses sublimes. Il en était de même de toutes ses facultés. Chacune d'elles, merveilleusement préparée par Dieu pour être une pierre d'attente

et comme le piédestal d'une vertu divine, qui lui correspondait, s'unissait, se fondait en elle, de manière à ne pouvoir plus en être séparée. Comme en Jésus-Christ aucune de ses actions n'était purement humaine, mais qu'à cause de l'union personnelle de son humanité et de sa divinité tous ses actes étaient théandriques, comme disent les théologiens, c'est-à-dire à la fois divins et humains, ainsi, toute proportion gardée, on n'aura jamais qu'une idée incomplète et même fausse de saint Vincent de Paul si on s'en tient à ses qualités naturelles, quelque éminentes qu'elles soient. Montrons donc plus haut, jusqu'à ces vertus divines dans lesquelles elles s'étaient comme fondues, et où elles avaient trouvé un éclat nouveau; et, après avoir vu le grand homme, essayons de voir le saint¹.

¹ Ici, comme nous l'avons dit dans l'Avertissement, s'était arrêté M^r Bougaud. Le chapitre qui suit a été extrait textuellement d'Abelly.

CHAPITRE III

LES VERTUS SURNATURELLES DE SAINT VINCENT DE PAUL

Observations générales sur les vertus de saint Vincent.

Avant que de descendre au particulier des vertus de saint Vincent, nous avons jugé nécessaire de faire quelques observations sur quatre ou cinq circonstances remarquables qui ont beaucoup contribué à leur perfection.

Premièrement, saint Vincent n'a rien recherché ni affecté d'extraordinaire ni de singulier dans l'exercice des vertus ; il s'est toujours plus volontiers appliqué à la pratique de celles qu'on estime les plus communes, comme de l'humilité, de la patience, de la débonnairété, de la mortification, du support du prochain, de l'amour de la pauvreté et autres semblables ; mais il les a pratiquées d'une manière qui n'était pas commune, et il a su mettre parfaitement en œuvre ces pierres précieuses de la Jérusalem céleste, et relever leur éclat par les dispositions excellentes qu'il y ap-

portait, les exerçant toujours par un principe de grâce, et avec des intentions très nobles; les regardant en Jésus-Christ comme dans l'original de toute perfection, pour se conformer à ses exemples, et les rapportant fidèlement à la gloire de Dieu comme à l'unique fin qu'il se proposait en toutes ses actions.

Secondement, il ne s'est pas restreint à l'exercice de quelque vertu particulière; mais il avait reçu de Dieu une latitude et capacité de cœur qui lui faisait embrasser toutes les vertus chrétiennes, qu'il a toutes possédées en un degré très parfait; et ce qui est merveilleux, est qu'on l'a vu exceller en même temps dans l'exercice de plusieurs vertus, dont les pratiques étaient fort différentes et semblaient même en quelque façon opposées. Il avait une humilité très profonde et un grand mépris de soi-même, et tout ensemble une courageuse magnanimité quand il était question de soutenir les intérêts de Dieu. On remarquait en lui une force d'esprit infatigable pour s'appliquer aux plus grandes affaires, et une condescendance merveilleuse pour s'accommoder aux faiblesses des plus simples. Il savait joindre excellemment l'office de Marthe et de Marie, et s'adonner en même temps à l'action et à la contemplation, sans que l'un apportât empêchement à l'autre. On a souvent admiré la paix et la tranquillité de son esprit, qui reluisait en la douceur et sérénité de son visage, parmi les accablements d'une multitude innombrable d'affaires, et les pressantes importunités

de toutes sortes de personnes auxquelles sa charité l'exposait. Enfin les chapitres suivants feront voir l'heureux assemblage qu'il a fait en son cœur de toutes sortes de vertus qu'il a possédées en un très haut degré de perfection.

Troisièmement, il ne se contentait pas d'avoir les vues et les affections des vertus, mais il s'appliquait continuellement à les mettre en pratique; il était bien dans le sentiment de cet ancien Père qui a dit que « le travail et la patience sont le moyen le plus assuré pour acquérir les vertus, et pour les affermir dans nos cœurs ¹ ». A quoi il ajoutait « qu'on pouvait facilement perdre les vertus qui avaient été acquises sans travail ² et sans peine; et que celles-là jetaient des racines bien plus profondes dans le cœur, qui avaient été battues par les orages des tentations, et qui avaient été pratiquées nonobstant les difficultés et les répugnances de la nature ».

Quatrièmement, comme il était infatigable en l'exercice des vertus, il était aussi insatiable en l'acquisition des mêmes vertus; et l'on peut dire avec vérité qu'il était du nombre de ceux qui ont une faim et une soif continuelles de la justice ³. Il ne croyait avoir jamais assez fait pour une si noble conquête; mais, à l'imitation du saint Apôtre, mettant en oubli tout ce qu'il avait pratiqué de

¹ Labor et patientia sunt exercitia et corroboramenta virtutum. (Lactant. *Institut. chr.*, lib. III.)

² Nulla virtus sine labore pericitur. (Cassian. col. 7, cap. VI.)

³ Nunquam justus arbitratur se comprehensisse; nunquam dicit: Satis est; sed semper esurit sititque justitiam. (Bernard, *Epist.* 243.)

bien par le passé, il employait toutes ses affections pour avancer et pour parvenir au sommet de la perfection où Dieu l'appelait¹.

Cinquièmement enfin, quoique ses vertus fussent connues de tous ceux qui le fréquentaient, nonobstant toutes les industries qu'il employait pour les cacher, il n'y avait que lui qui ne les voyait point, son humilité lui mettant continuellement un voile devant les yeux qui lui en dérobaient la vue; de sorte que, par des sentiments fort opposés à ceux de ce personnage dont il est parlé dans l'Apocalypse, quoiqu'il fût riche et abondant en vertus et dons célestes, il s'estimait néanmoins pauvre, indigent, misérable, et dénué de toutes sortes de biens spirituels; et, dans cette vue, la qualité plus ordinaire qu'il se donnait parlant de lui-même était de dire : *ce misérable*. Et quoique sa vie fût tout innocente et toute sainte, et que ses jours eussent été vraiment des jours remplis de toutes sortes de saintes œuvres, il ne parlait pourtant jamais de ce qu'il avait fait que d'une manière très humiliante.

C'était là véritablement posséder un trésor de vertus, mais un trésor d'autant plus assuré, qu'il était plus caché à celui même qui le possédait; lequel avait autant d'affection de cacher non seulement aux autres, mais encore à lui-même, les vertus et les dons excellents de grâce qu'il avait reçus de Dieu, que les amateurs de la vanité ont de passion pour manifester et publier le bien qu'ils pensent

¹ Philip. III.

avoir, et dont le plus souvent ils n'ont qu'une fausse et trompeuse apparence.

Sa foi.

Puisque la foi est le fondement des autres vertus, et que la fermeté de l'édifice spirituel dépend principalement de cette mystique base, ayant à faire voir la structure admirable des plus excellentes vertus en la personne de saint Vincent, nous commencerons par la foi, que ce sage architecte avait posée pour fondement de toutes ses pratiques vertueuses, et sur laquelle il s'appuyait en tout ce qu'il entreprenait et faisait pour le service de Dieu.

Sa foi était non seulement forte, mais aussi pure et simple, étant appuyée non sur les connaissances acquises par l'étude ou par l'expérience, mais uniquement sur la première vérité, qui est Dieu, et sur l'autorité de son Église. « C'est assez, disait-il, que l'Église nous propose les vérités de la religion; nous ne saurions manquer de la croire, et de nous y soumettre. »

C'est par cette raison qu'il était toujours disposé de rendre une parfaite obéissance à la conduite de l'Église, et qu'il recevait avec grand respect et croyait avec une sincère humilité toutes les choses décidées par son autorité; au sujet de quoi il dit un jour ces paroles remarquables : « L'Église est le royaume de Dieu, lequel inspire à ceux qu'il a préposés pour la gouverner les bonnes conduites qu'ils tiennent. Son Saint-Esprit préside dans les conciles, et c'est de lui que sont procédées les

lumières répandues par toute la terre, qui ont éclairé les saints, offusqué les méchants, développé les doutes, manifesté les vérités, découvert les erreurs, et montré les voies par lesquelles l'Église en général, et chaque fidèle en particulier, peut marcher avec assurance. »

On lui a souvent ouï dire « qu'il remerciait Dieu de ce qu'il l'avait conservé dans l'intégrité de la foi, au milieu d'un siècle qui avait produit tant d'erreurs et d'opinions scandaleuses, et de ce que Dieu lui avait fait la grâce de n'avoir jamais adhéré à aucun sentiment qui fût contre celui de l'Église; et que, nonobstant toutes les occasions périlleuses qui s'étaient présentées pour le détourner du droit chemin, il s'était toujours trouvé, par une protection spéciale de Dieu, du parti de la vérité ».

Outre cette pureté, simplicité et fermeté de foi, en laquelle saint Vincent a excellé, on peut encore dire qu'il en avait une plénitude; vu que sa foi non seulement éclairait son esprit, mais aussi remplissait son cœur et animait ses actions, ses paroles, ses affections et ses pensées, et le faisait agir en tout et partout selon les vérités et les maximes de l'Évangile de Jésus-Christ; en telle sorte que ce que la plupart des chrétiens font ordinairement, ou par des mouvements naturels, ou par des raisonnements humains, il le faisait par des principes de la foi; « laquelle était, selon la parole d'un prophète, comme une lampe allumée qu'il tenait toujours en main pour se conduire, et pour dresser tous ses pas dans les sentiers de

la justice ¹. » C'était sans doute un don très particulier qu'il avait reçu de Dieu, de savoir appliquer les lumières de la foi à toutes sortes d'occasions et de rencontres, et d'en faire d'excellentes pratiques dans les affaires même temporelles et séculières, ne les entreprenant que par des motifs que la foi lui inspirait, ne s'y conduisant que par ses lumières, et les référant toujours à des fins surnaturelles qu'elle lui proposait.

Et non seulement il se conduisait par cet esprit de foi en toutes ses affaires et entreprises, mais il l'inspirait autant qu'il pouvait aux autres personnes, et particulièrement à celles qui étaient sous sa conduite; au sujet de quoi M^{lle} Le Gras, fondatrice et première supérieure des Filles de la Charité, lui ayant un jour témoigné quelque petit empressement d'esprit touchant ce charitable institut, duquel il était le père, il fit la réponse suivante : « Je vous vois toujours un peu dans les sentiments humains, pensant que tout est perdu dès lors que vous me voyez malade. O femme de peu de foi, que n'avez-vous plus de confiance et d'acquiescement à la conduite et l'exemple de Jésus-Christ ! Ce Sauveur du monde se rapportait à Dieu son Père pour l'état de toute l'Église ; et vous, pour une poignée de Filles que sa providence a notoirement suscitées et assemblées, vous pensez qu'il vous manquera ! Allez, Mademoiselle, humiliez-vous beaucoup devant Dieu, etc. »

¹ Psal. cxviii.

Il tenait encore cette maxime de ne pas considérer les choses dans le seul extérieur et selon leur apparence, mais selon ce qu'elles pouvaient être en Dieu et selon Dieu, alléguant à ce sujet les paroles de l'Apôtre : *Quæ videntur, temporalia sunt, quæ autem non videntur, æterna sunt.* « Je ne dois pas considérer, dit-il, un pauvre paysan ou une pauvre femme selon leur extérieur, ni selon ce qui paraît de la portée de leur esprit; d'autant que bien souvent ils n'ont presque pas la figure ni l'esprit de personnes raisonnables, tant ils sont grossiers et terrestres. Mais tournez la médaille, et vous verrez, par les lumières de la foi, que le Fils de Dieu, qui a voulu être pauvre, nous est représenté par ces pauvres; qu'il n'avait presque pas la figure d'un homme en sa passion, et qu'il passait pour fou dans l'esprit des Gentils, et pour pierre de scandale dans celui des Juifs; et avec tout cela il se qualifie l'évangéliste des pauvres : *Evangelizare pauperibus misit me.* O Dieu, qu'il fait beau voir les pauvres, si nous les considérons en Dieu et dans l'estime que Jésus-Christ en a faite! mais si nous les regardons selon les sentiments de la chair et de l'esprit mondain, ils paraîtront méprisables. »

Son espérance en Dieu.

Si la foi de saint Vincent a été grande, son espérance en Dieu n'a pas été moins parfaite.

Et premièrement, quand il était question d'entreprendre quelque affaire pour le service de Dieu,

après avoir invoqué sa lumière et reconnu sa volonté, il en espérait tout le succès de la conduite et de la protection de son infinie bonté; et quoique, pour suivre les ordres de sa providence, il employât les moyens humains nécessaires et convenables, il n'y mettait pas pourtant son appui, mais uniquement sur l'assistance qu'il attendait de Dieu. Quand il était une fois engagé de cette façon-là, il espérait tout de Dieu pour lui et pour les siens; et si quelques-uns d'entre eux, par défaut de confiance ou par quelque regard de la prudence humaine, venaient à lui représenter qu'il n'y avait aucune apparence qu'on pût réussir, ou bien qu'il serait très difficile et presque impossible de suffire à ce qu'on entreprenait, il leur répondait ordinairement : « Laissons faire Notre-Seigneur, c'est son ouvrage; et, comme il lui a plu le commencer, tenons pour assuré qu'il l'achèvera en la manière qui lui sera le plus agréable. » Ou bien il les encourageait, leur disant : « Ayez bon courage, confiez-vous en Notre-Seigneur, qui sera notre premier et notre second dans le travail commencé, à l'entreprise duquel il nous a appelés. »

Et, écrivant un jour à un supérieur d'une des maisons de sa Congrégation : « Je compatis, lui dit-il, à vos travaux, qui sont grands et qui croissent lorsque vos forces diminuent par les maladies; c'est le bon Dieu qui fait cela, et sans doute qu'il ne vous laissera pas une si grande surcharge sur les bras sans vous aider à la soutenir; mais il sera lui-même votre force aussi bien que

vosre récompense pour les services extraordinaires que vous lui rendez en cette occasion pressante. Croyez-moi, trois font plus que dix quand Notre-Seigneur y met la main ; et il la met toujours quand il nous ôte les moyens humains et qu'il nous engage dans la nécessité de faire quelque chose qui excède nos forces. Nous prierons cependant sa divine bonté qu'il ait agréable de donner la santé à vos prêtres malades et de remplir votre communauté d'une grande espérance en sa miséricorde. »

Lorsque saint Vincent envoyait les siens aux missions plus éloignées et plus difficiles dans les pays étrangers, il leur recommandait surtout de remplir leurs cœurs d'une véritable et parfaite confiance en Dieu, et leur disait : « Allez, Messieurs, au nom de Notre-Seigneur ; c'est lui qui vous envoie, c'est pour son service et pour sa gloire que vous entreprenez ce voyage et cette mission ; ce sera aussi lui qui vous conduira et qui vous assistera et protégera. Nous l'espérons ainsi de sa bonté infinie : tenez-vous toujours dans une fidèle dépendance de sa fidèle conduite ; ayez recours à lui en tous lieux et en toutes rencontres ; jetez-vous entre ses bras, comme de celui que vous devez reconnaître pour votre très bon père, avec une ferme confiance qu'il vous assistera et qu'il bénira vos travaux. »

Enfin, dans les plus grandes et plus difficiles entreprises, qui ne se pouvaient soutenir qu'avec beaucoup de peine et de dépense, dès que ce

saint homme avait une fois connu la volonté de Dieu, il allait tête baissée, sans s'étonner de toutes les difficultés qui se pouvaient présenter ; tenant pour certain, et le disant souvent, « que la Providence divine ne manque jamais pour les choses qu'on entreprend par ses ordres ; » ce qui faisait qu'il se portait avec d'autant plus de courage à de telles œuvres, qu'il les voyait environnées de plus grands obstacles, et exposées à de plus grandes peines et travaux.

Quelqu'un lui ayant un jour demandé si l'on pouvait excéder en l'espérance que l'on devait avoir en Dieu, il répondit « que, tout ainsi qu'on ne pouvait pas trop croire les vérités de la foi, qu'on ne pouvait non plus trop espérer en Dieu ; qu'il était bien vrai qu'on pouvait se tromper en espérant des choses que Dieu n'a pas promises, ou bien espérant celles qu'il a promises sous condition, et ne voulant pas faire ce qu'il ordonne pour les obtenir : comme lorsqu'un pécheur espère pardon, et ne veut pas pardonner à son frère, qu'il demande miséricorde, et ne veut pas se convertir ; qu'il se confie qu'il remportera la victoire contre les tentations, et ne veut pas y résister ni les combattre, car ces espérances sont fausses et illusoires ; mais celle qui est véritable ne peut jamais être trop grande, étant fondée sur la bonté de Dieu et sur les mérites de Jésus-Christ ».

Voyant un jour quelques-uns des siens qui se laissaient un peu trop abattre et décourager par le sentiment qu'ils avaient de leurs imperfections :

« Nous avons, leur dit-il pour les encourager, le germe de la toute-puissance de Dieu en nous, qui nous doit être un grand motif d'espérer et de mettre notre confiance en lui, nonobstant toutes nos pauvretés. Non, il ne faut pas vous étonner de voir des misères en vous, car chacun en a sa bonne part ; il est bon de les connaître, mais non pas de s'en affliger démesurément ; il est bon même d'en détourner la pensée, quand elle nous porte au découragement, et de redoubler notre confiance en Dieu et notre abandon entre ses mains paternelles. »

Son amour envers Dieu.

Si c'est une marque assurée d'un parfait amour de Dieu, selon le témoignage du disciple bien-aimé et bien-aimant, de garder la loi de Dieu et se rendre obéissant et fidèle à sa parole, on peut dire avec vérité que saint Vincent a beaucoup aimé Dieu, puisqu'il a été si fidèle et si exact à observer la loi de Dieu et à suivre ce qui est prescrit par sa sainte parole, que ceux qui l'ont le plus hanté, et qui ont considéré de plus près tous ses déportements, assurent qu'il n'eût pas fallu être homme pour y manquer moins que lui ; et qu'il était tellement attentif sur lui-même, mortifié en ses passions, équitable en ses jugements, circonspect en ses paroles, prudent en sa conduite, exact en ses pratiques de piété, et enfin si parfaitement uni à Dieu, autant qu'on en pouvait juger par l'ex-

térieur, qu'il paraissait assez que c'était l'amour de Dieu qui animait son cœur, et qui régnait sur toutes les puissances de son âme, et même sur les organes de son corps, pour régler tous leurs mouvements et toutes leurs opérations selon les ordres de cette loi éternelle, qui est la première règle de toute justice et sainteté. Et l'on peut dire que toute sa vie était un sacrifice continuels qu'il faisait à Dieu non seulement des honneurs, commodités, plaisirs et autres biens du monde, mais de tout ce qui était à sa disposition ; que ses plus ardents et continuels desirs étaient que Dieu fût de plus en plus connu, adoré, servi, obéi, aimé et glorifié en tous lieux, par toutes sortes de créatures ; et que tout ce qu'il faisait et disait ne tendait à autre fin qu'à graver, autant qu'il était en lui, ce divin amour dans tous les cœurs, et particulièrement dans ceux de ses enfants qui ont admiré et éprouvé la grâce de cette parfaite charité qui était en lui, et qui faisait ressentir ses ardeurs à ceux qui s'approchaient de sa personne. C'est ce qui les portait toujours à écouter avec grande estime et dévotion toutes ses paroles, et même quelquefois à en recueillir jusques aux moindres. Et néanmoins ils ont reconnu et confessé que les paroles de ce grand serviteur de Dieu avaient toute autre force en sa bouche que sur le papier, et que le même esprit qui animait son cœur donnait une vertu et une énergie toute particulière à ses paroles ; en sorte qu'on pouvait dire que c'étaient des paroles de grâce, qui pé-

nétraient jusqu'au cœur de ceux qui l'écoutaient.

Ce grand amour que saint Vincent avait pour Dieu s'est fait particulièrement connaître par la droiture et pureté de ses intentions, qui tendaient uniquement et incessamment à la plus grande gloire de la divine Majesté. Il faisait chaque chose, et même celles qui semblaient les plus petites, dans la vue de Dieu, pour lui plaire, et pour accomplir ce qu'il reconnaissait lui être le plus agréable. Aussi disait-il souvent « que Dieu ne regardait pas tant l'extérieur de nos actions que le degré d'amour et de pureté d'intention dans lequel nous les faisons; que les petites actions faites pour plaire à Dieu ne sont pas si sujettes à la vaine gloire que les autres actions plus éclatantes, qui bien souvent s'en vont en fumée; et enfin que, si nous voulons plaire à Dieu dans les grandes actions, il faut nous habituer à lui plaire dans les petites ».

Saint Basile, étant un jour interrogé par quel moyen on pouvait témoigner son amour envers Dieu, répondit que c'était en faisant tout ce qu'on peut, et même, s'il faut parler ainsi, plus qu'on ne peut, pour accomplir continuellement en toutes choses la très sainte volonté de Dieu, avec un très ardent désir de procurer l'accroissement de son honneur et de sa gloire.

C'est ce que saint Vincent a saintement pratiqué; et l'on peut dire que cette conformité de sa volonté avec la volonté de Dieu était la propre et principale et comme la générale vertu de ce saint homme,

qui répandait ses influences sur toutes les autres. C'était comme le maître ressort qui faisait agir toutes les facultés de son âme et tous les organes de son corps ; c'était le premier mobile de tous ses exercices de piété, de toutes ses plus saintes pratiques et généralement de toutes ses actions.

Il ne pouvait approuver que ceux qui étaient appelés de Dieu dans un état ou profession vinsent à en sortir par eux-mêmes, quoiqu'ils eussent des prétextes fort bons et raisonnables. Voici ce qu'il écrivit un jour sur ce sujet à un curé qui voulait permuter sa cure : « Je vous prie de ne vous point hâter ; ce que vous prétendez faire mérite une grande considération, et j'aurais peine que vous eussiez pris aucune résolution finale sans avoir fait prier Dieu et consulté M. Duval ou M. Coqueret, ou tous les deux ; car il s'agit de savoir si Dieu veut que vous quittiez l'Épouse qu'il vous a donnée. »

Il voulait que dans les aridités spirituelles et dans les infirmités du corps, on demeurât soumis au bon plaisir de Dieu ; que l'on fût content de tous les états où il lui plairait de nous mettre, et qu'on ne désirât jamais d'en sortir, sinon autant que l'on connaîtrait lui être agréable. Et il disait que, selon son sentiment, c'était la pratique la plus excellente en laquelle un chrétien et même un prêtre pût s'exercer sur la terre.

Il avait tellement à cœur cette pratique de la conformité à la volonté de Dieu, que c'était une de ses plus grandes joies que de voir ses enfants

dans cette disposition. « Dieu soit loué, dit-il à l'un d'eux, dans une lettre qu'il lui écrivit, de ce que vous êtes prêt de faire en tout et partout sa très sainte volonté, et d'aller vivre et mourir en quelque part qu'il ait agréable de vous appeler. C'est la disposition des bons serviteurs de Dieu et des hommes vraiment apostoliques, qui ne tiennent à rien; c'est la marque des vrais enfants de Dieu, qui sont toujours en liberté de répondre aux desseins d'un si digne Père. Je l'en remercie pour vous avec un grand ressentiment de tendresse et de reconnaissance, ne doutant pas que votre cœur, étant ainsi préparé, ne reçoive les grâces du Ciel en abondance, pour faire beaucoup de bien sur la terre, comme j'en prie sa divine bonté. »

La peste qui ravageait la ville de Gênes, en l'année 1654, lui enleva presque en même temps cinq ou six des meilleurs ouvriers de sa Compagnie. Voici de quelle façon il annonça cette perte à sa communauté; il venait de l'exhorter à se confier en Dieu sur quelque autre sujet, et il prit de là occasion de déclarer cette triste nouvelle en disant : « Oh! qu'il est bien vrai, Messieurs et mes Frères, que nous devons avoir une grande confiance en Dieu, et nous mettre entièrement entre ses mains, croyant que sa providence dispose pour notre bien et pour notre avantage tout ce qu'elle veut ou permet qu'il nous arrive! Oui, ce que Dieu nous donne et ce qu'il nous ôte est pour notre bien, puisque c'est pour son bon plai-

sir, et que son bon plaisir est notre prétention et notre bonheur. C'est dans cette vue que je vous ferai part d'une affliction qui nous est survenue, mais que je puis dire avec vérité, mes Frères, une des plus grandes qui nous pouvait arriver : c'est que nous avons perdu le grand appui et le principal support de notre maison de Gênes. M. Blatiron, supérieur de cette maison-là, qui était un très grand serviteur de Dieu, est mort, c'en est fait; mais ce n'est pas tout, le bon M. N***, qui s'employait avec tant de joie au service des pestiférés, qui avait tant d'amour pour le prochain, tant de zèle et de ferveur pour procurer le salut des âmes, a été aussi enlevé par la peste. Un de nos prêtres italiens, fort vertueux et bon missionnaire, comme j'ai appris, est semblablement mort. M. N***, qui était aussi un vrai serviteur de Dieu, très bon missionnaire et grand en toutes vertus, est aussi mort. M. N***, que vous connaissez, qui ne cède en rien aux autres, est mort. M. N***, homme sage et pieux et exemplaire, est mort. C'en est fait, Messieurs et mes Frères, la maladie contagieuse nous a enlevé tous ces braves ouvriers; Dieu les a retirés à lui. O Sauveur Jésus, quelle perte et quelle affliction! C'est maintenant que nous avons grand besoin de nous bien résigner à toutes les volontés de Dieu; car autrement que ferions-nous que nous lamenter et attrister inutilement de la perte de ces grands zélateurs de la gloire de Dieu? Mais avec cette résignation, après avoir accordé quelques larmes au sentiment de cette séparation, nous

nous élèverons à Dieu, nous le louerons et le bénirons de toutes ces pertes, puisqu'elles nous sont arrivées par la disposition de sa très sainte volonté. Mais, Messieurs et mes Frères, pouvons-nous dire que nous pardons ceux que Dieu retire? Non, nous ne les pardons pas; et nous devons croire que la cendre de ces bons missionnaires servira comme de semence pour en produire d'autres. Tenez pour certain que Dieu ne retirera point de cette Compagnie les grâces qu'il leur avait confiées, mais qu'il les donnera à ceux qui auront le zèle d'aller prendre leur place. »

Son attention continuelle à la présence de Dieu.

La grandeur et la perfection de l'amour que saint Vincent avait pour Dieu s'est fait connaître, non seulement par une soumission parfaite à toutes ses volontés, mais encore particulièrement par son attention continuelle à la présence de sa divine Majesté; car c'est le propre de l'amour que de faire désirer et rechercher la présence de la personne aimée, et de se plaire en sa compagnie, en sa vue et en ses entretiens. Or l'application de saint Vincent à Dieu était telle (selon le témoignage qu'en a rendu un très vertueux prêtre qui l'a particulièrement connu et observé durant plusieurs années), qu'il était facile de juger que son esprit était continuellement attentif à la présence de Dieu; on ne le voyait jamais dissipé pour quelques sortes d'affaires et occupations qui

lui pussent arriver, mais toujours recueilli et présent à lui-même; et on a remarqué que pour l'ordinaire il ne rendait point de réponse à ce qu'on lui demandait, surtout si c'était quelque chose importante, sans faire quelque petite pause, pendant laquelle il élevait son esprit à Dieu pour implorer sa lumière et sa grâce, afin de ne dire ni faire aucune chose que selon sa volonté et pour sa plus grande gloire.

Ce même ecclésiastique a témoigné qu'il l'avait vu quelquefois des heures entières tenir les yeux collés sur un crucifix qu'il avait entre les mains, et qu'en diverses autres occasions, lorsqu'on lui apportait les nouvelles de quelques affaires fâcheuses, ou d'autres qui pouvaient lui donner quelque sujet de consolation, il paraissait en son visage une telle égalité d'esprit, qu'elle ne pouvait provenir sinon de cette application continuelle qu'il avait à Dieu. A ce propos, on lui a souvent ouï dire « qu'il n'y avait pas grand'chose à espérer d'un homme qui n'aimait pas à s'entretenir avec Dieu; et que si on ne s'acquittait pas comme il fallait de ses emplois pour le service de Notre-Seigneur, c'était faute de se bien tenir à lui et de lui demander le secours de sa grâce avec une parfaite confiance ».

Quand il allait ou venait par la ville, c'était dans un grand recueillement, marchant en la présence de Dieu, le louant et le priant en son cœur; et sur ses dernières années, lorsqu'il allait tout seul avec son compagnon dans le carrosse

dont il avait été obligé de se servir, non seulement il se tenait intérieurement recueilli, mais ordinairement il avait les yeux fermés, et le plus souvent il tirait sur lui le rideau, en sorte qu'il ne pouvait ni voir ni être vu de personne, pour se pouvoir mieux entretenir avec Dieu.

Il avait cette sainte coutume que, toutes les fois qu'il entendait sonner l'horloge, soit les heures ou les quarts, à la maison ou à la ville, soit qu'il fût seul ou en compagnie, il se découvrait, et, faisant un signe de croix, élevait son esprit à Dieu. Il disait que cette pratique était très propre pour renouveler en son esprit la présence de Dieu, et se ressouvenir des résolutions qu'on avait prises le matin en l'oraison; et pour cela il l'a introduite parmi ceux de sa Compagnie, qui en usent selon que le temps et les lieux le leur peuvent permettre.

Il était fort intelligent à se servir des choses naturelles et sensibles pour s'élever à Dieu; et, pour cet effet, il ne s'arrêtait pas à l'écorce ni à la figure extérieure, ni même aux excellences particulières des êtres créés, mais il s'en servait seulement pour passer à la considération des perfections du Créateur. Quand il voyait des campagnes couvertes de blé ou des arbres chargés de fruits, cela lui donnait sujet d'admirer cette abondance inépuisable de biens qui est en Dieu, ou bien de louer et bénir le soin paternel de sa providence pour fournir la nourriture et pourvoir à la conservation de ses créatures. Lorsqu'il

voyait des fleurs ou quelque autre chose belle et agréable, il en prenait occasion de penser à la perfection et beauté infinie de Dieu, et de dire en son cœur ces paroles qu'on a trouvées écrites de sa main : « Qu'est-ce qu'il y a de comparable à la beauté de Dieu, qui est le principe de toute la beauté et perfection des créatures? N'est-ce pas de lui que les fleurs, les oiseaux, les astres, la lune et le soleil empruntent leur lustre et leur beauté? »

Son oraison.

L'oraison étant comme une manne précieuse que Dieu a donnée à ses fidèles pour conserver et perfectionner la vie de leurs âmes, et comme une rosée céleste pour faire germer et croître dans leurs cœurs toutes sortes de vertus, il n'y a pas lieu de s'étonner si saint Vincent a fait toujours paraître une estime si particulière de ce saint exercice, et une si grande affection à le pratiquer et à le faire pratiquer aux autres.

Premièrement, il ne manquait jamais tous les matins d'employer une heure à faire oraison mentale, quelques affaires qu'il pût avoir, et en quelque lieu qu'il se rencontrât, et par préférence à toute autre bonne œuvre qui ne fût point d'obligation ou de nécessité. C'était pour consacrer à Dieu les prémices de la journée, et se disposer à passer saintement tout le reste ; il la faisait dans l'église avec toute sa communauté, et quelquefois,

ne pouvant contenir tous les sentiments que le Saint-Esprit lui donnait, on l'entendait pousser avec ardeur des élans de son amour envers Dieu, et ses soupirs donnaient de la dévotion aux plus tièdes. Il a mis sa Congrégation dans l'usage de ce saint exercice, et voulait que tous les jours chacun s'y appliquât; il disait que les infirmes même le pouvaient faire sans être incommodés, usant de la méthode qu'il leur enseignait, c'est à savoir, de s'y porter par les affections de la volonté plus que par l'application de l'entendement, se tenant doucement en la présence de Dieu, et formant des actes réitérés de résignation, de conformité à la volonté divine, de contrition de ses péchés, de patience, de confiance en la divine bonté, de remerciement de ses bienfaits, d'amour de Dieu, et autres semblables.

Outre cette oraison réglée, il en faisait d'autres le jour et la nuit, selon le loisir qu'il en avait; car à celles-ci il préférerait les emplois de sa charge et le service du prochain, se regardant comme un homme qui n'était pas à lui, qui ne pouvait disposer autrement de son temps ni de sa personne que selon les devoirs de l'état auquel Dieu l'avait appelé, qui l'obligeait, après le soin de sa propre perfection, de s'appliquer au service de l'Église et de travailler à la sanctification des âmes. Reconnaissant néanmoins qu'il ne pouvait réussir dans ce service ni dans ce travail que par le secours des grâces que l'on reçoit dans l'oraison, dès qu'il trouvait quelque petit intervalle de

temps libre dans ses travaux ou quelque interruption en son sommeil, il recourait aussitôt à ce saint exercice. Il avait outre cela une dévotion spéciale de faire ses prières en la présence du très saint Sacrement, où il demeurerait si recueilli et dans une posture si dévote, que tous ceux qui le voyaient en étaient grandement édifiés.

Il avait cette sainte coutume de faire tous les ans sa retraite spirituelle de huit jours pour le moins sans y manquer jamais, quelque pressantes affaires et occupations qu'il pût avoir. Et, pendant le temps de cette retraite, il laissait entièrement le soin de la maison et des affaires ordinaires pour ne vaquer qu'à l'oraison et recueillement, à l'imitation de son divin Sauveur, lequel se retira ainsi au désert pour donner cet exemple à ceux qui seraient employés à prêcher l'Évangile. Voici ce qu'il dit un jour touchant ces exercices spirituels, qui fait voir quels étaient les sentiments qu'il en avait, quoiqu'il ne parlât pas de soi, mais qu'il recommandât simplement aux prières de sa communauté quelques prêtres de sa Compagnie qui les faisaient en ce temps : « Nous priérons Dieu, dit-il, pour ceux qui ont commencé leur retraite, afin qu'il lui plaise de les renouveler intérieurement et de les faire mourir à leur propre esprit, et leur donner le sien. Oui, une retraite bien faite est un entier renouvellement; celui qui la fait comme il faut passe dans un autre état, il n'est plus ce qu'il était, il devient un autre homme. Nous priérons Dieu qu'il lui plaise nous

donner cet esprit de renouvellement, et que par le secours de sa grâce nous nous dépouillions du vieil Adam pour nous revêtir de Jésus-Christ, afin qu'en toutes choses nous accomplissions sa très sainte volonté. »

Sa dévotion et sa piété envers Dieu.

La dévotion de ce saint homme était fondée sur une très haute estime de la grandeur infinie de Dieu et sur un très profond respect envers sa divine Majesté. Ses humiliations merveilleuses dans toutes les actions de religion, les termes remplis d'honneur et de respect qu'il employait quand il était question de parler de Dieu, et l'affection toute singulière avec laquelle il s'efforçait de répandre dans tous les esprits une très grande estime et reconnaissance des grandeurs et des perfections de Dieu, ont été des marques évidentes de cette sainte disposition qu'il avait dans le cœur.

C'était principalement en la célébration publique des divins offices que la dévotion de ce grand serviteur de Dieu paraissait avec une édification toute singulière des assistants; et lorsqu'il pouvait assister au chœur pour chanter et psalmodier, il le faisait avec un grand recueillement d'esprit, en sorte qu'on le voyait comme tout ravi et élevé en Dieu. Il recommandait aussi souvent à ceux de sa communauté de s'acquitter de ce devoir envers Dieu avec respect et sentiment de piété, d'aller

posément, tenir les yeux baissés ou arrêtés sur le bréviaire ou diurnal, sans regarder ni d'un côté ni d'un autre ; et quoiqu'il eût un cœur tout rempli de mansuétude, il ne pouvait néanmoins souffrir les moindres fautes qui se commettaient dans les divins offices, comme au contraire il ne pouvait assez témoigner sa joie quand on faisait cette action en la manière qu'il convient.

Quand il devait célébrer l'office solennellement, il avait un grand soin de se faire instruire de tout ce qu'il y avait de propre et particulier à observer, selon que requérait la solennité de la fête ; et, en ses dernières années, il s'humiliait beaucoup de ce que ses incommodités ne lui permettaient pas de faire tout à fait les génuflexions qui sont prescrites par l'ordre de l'Église. Il aimait fort et recommandait la propreté dans les ornements sacrés, et surtout l'exactitude dans l'observation des rubriques ; et lorsqu'on manquait à quelque-une, il voulait qu'on s'en humiliât beaucoup.

Sa dévotion ne paraissait pas seulement en la célébration publique des offices divins, mais aussi en la récitation particulière qu'il en faisait toujours dans une posture humble et respectueuse, la tête nue et les genoux en terre, excepté les deux ou trois dernières années de sa vie, qu'il était obligé, à cause de ses grandes incommodités, de réciter son bréviaire assis, ne le pouvant plus faire autrement.

Dieu lui avait donné une dévotion très grande pour tous les mystères de notre religion, et parti-

culièrement pour ceux de la très sainte Trinité, de l'incarnation du Fils de Dieu et du très saint Sacrement de l'autel. Pour ce qui est de celui de la très sainte Trinité, comme il contient la première et principale des vérités qu'il faut croire et adorer, il avait une grande affection d'en procurer la connaissance et l'estime dans les âmes, et de l'enseigner et faire enseigner dans les missions. Il rendait tous les jours, avec une dévotion spéciale qu'il a inspirée à tous ceux de sa Congrégation, un particulier hommage le matin et le soir à ce très adorable mystère. Il fit en sorte que notre Saint-Père le Pape, par la bulle de l'érection de la Congrégation de la Mission, obligeât tous ceux qui en seraient d'honorer d'une manière toute particulière cet ineffable mystère et celui de l'Incarnation, en ayant fait même une règle expresse, en ces termes :

« Nous tâcherons de nous acquitter de ce devoir avec un très grand soin, et, si cela se peut, en toutes manières, mais principalement en faisant ces trois choses : 1° en produisant souvent du fond du cœur des actes de foi et de religion sur ces mystères ; 2° en offrant tous les jours en leur honneur quelques prières et bonnes œuvres, et en célébrant avec le plus de solennité et de dévotion qu'il nous sera possible leurs fêtes ; 3° en nous étudiant soigneusement à faire, soit par nos instructions, soit par nos exemples, que les peuples les connaissent, les honorent et les aient en grande vénération. »

Il prononçait toutes les paroles de la sainte messe fort intelligiblement, et d'une façon si dévote et si affectueuse, que l'on voyait bien que son cœur parlait avec sa bouche, ce qui donnait de grands sentiments de piété aux assistants ; c'était d'un ton de voix médiocre et agréable, d'un air libre et dévot, qui n'était ni trop lent ni trop hâté, mais convenable à la sainteté de l'action. On voyait pour lors particulièrement en lui deux choses qui se trouvent rarement en un même sujet, c'est à savoir une profonde humilité, et un port grave et majestueux. Aussi entraînait-il dans l'esprit de Jésus-Christ, qui porte à ce sacrifice deux qualités différentes, l'une d'hostie, l'autre de sacrificeur. Dans la vue de la première, saint Vincent s'abaissait intérieurement comme un criminel coupable de mort devant son juge, et comme tout saisi de crainte il prononçait le *Confiteor* et ces autres paroles : *In spiritu humilitatis et in animo contrito*, etc. ; *Nobis quoque peccatoribus*, etc. ; *Domine, non sum dignus*, etc., et semblables, avec un très grand sentiment de contrition et d'humilité. En qualité de sacrificeur, il offrait avec toute l'Église des prières et des louanges à Dieu, et tout ensemble les mérites et la personne même de Jésus-Christ sacrifié ; ce qu'il faisait dans un esprit de religion, de respect et d'amour envers Dieu.

Dans ses grandes maladies, lorsqu'il ne pouvait point marcher ni se soutenir pour célébrer la sainte messe, il avait la dévotion de communier

tous les jours, s'il ne survenait quelque empêchement insurmontable qui le privât de cette consolation; et, dans ses communions journalières, il apportait de si grandes dispositions, et témoignait un tel respect et une telle affection envers Celui qu'il adorait et recevait en ce sacrement, qu'il semblait être comme transporté et ravi hors de lui-même. Sur ce sujet parlant un jour aux siens des effets que ce divin Sacrement opère en ceux qui le reçoivent avec les dispositions convenables, il leur dit : « Ne ressentez-vous pas, mes Frères, ne ressentez-vous pas ce feu divin brûler dans vos poitrines, quand vous avez reçu le corps adorable de Jésus-Christ dans la communion? » C'était de l'abondance de son cœur que sortaient ces paroles, qui faisaient assez connaître ce que par sa propre expérience il goûtait et ressentait en ses communions. C'était aussi ce qui le portait à exhorter un chacun de se bien disposer pour recevoir dignement et fréquemment la sainte communion du corps de Jésus-Christ ; car il n'approuvait pas qu'on s'en éloignât sans grande raison.

Sa dévotion toute singulière pour imiter Jésus-Christ et se conformer à ses exemples.

Un célèbre docteur demandant un jour à un prêtre de la Mission, qui observait fort saint Vincent, quelle était sa propre et principale vertu, il lui répondit que c'était l'imitation de

Notre-Seigneur Jésus-Christ, parce qu'il l'avait toujours devant les yeux pour se conformer à lui; c'était son livre et son miroir, dans lequel il se regardait en toutes rencontres; et lorsqu'il se trouvait en quelque doute comment il devait faire une chose pour être parfaitement agréable à Dieu, il considérait aussitôt de quelle façon Notre-Seigneur s'était comporté en pareille rencontre, ou bien ce qu'il en avait dit, ou ce qu'il en avait signifié par ses maximes; et, sans hésiter, il suivait son exemple et sa parole; et, marchant à la faveur de cette divine lumière, il foulait aux pieds le propre jugement, le respect humain et la crainte qu'il eût pu ressentir que sa conduite ne fût improuvée par la licence de ceux qui s'efforcent de relâcher la sainte sévérité de l'Évangile, et d'accommoder la doctrine chrétienne à l'esprit du temps. « Car enfin, disait-il quelquefois, la prudence humaine se trompe et s'égare souvent du droit chemin; mais les paroles de la Sagesse éternelle sont infaillibles, et ses conduites sont droites et assurées. »

Or, comme il était fortement persuadé que le caractère de notre perfection, aussi bien que celui de notre prédestination, consiste en cette conformité avec le Fils de Dieu, et qu'il avait l'esprit rempli de cette importante vérité, il en parlait aussi fort souvent de l'abondance de son cœur.

Sa douceur.

Saint Vincent était d'un naturel bilieux et d'un esprit vif, et par conséquent fort sujet à la colère; néanmoins il a tellement dompté cette passion avec le secours de la grâce, par la pratique de la vertu contraire, qui est la douceur, que tant s'en faut qu'elle lui fit commettre aucune faute, que même il ne paraissait presque pas qu'il en ressentît les premières atteintes.

Mais ce n'est pas assez d'avoir acquis une vertu, il la faut conserver et cultiver; et pour cela il est nécessaire de s'y bien exercer, d'en faire souvent des actes, et de la mettre soigneusement en pratique. C'est ce que ce fidèle serviteur de Dieu a fait, comme il l'a enseigné aux siens, auxquels il ne disait rien qu'il n'eût mis le premier en exécution. Voici un petit abrégé de quelques avis qu'il leur donnait sur ce sujet, et qu'il pratiquait encore mieux lui-même :

« En premier lieu, il disait que, pour n'être point surpris des occasions dans lesquelles on pourrait manquer contre la douceur, il fallait les prévoir, et se représenter les sujets qui pouvaient vraisemblablement exciter à la colère, et former en son esprit par avance les actes de douceur qu'on se propose de pratiquer en toutes occasions.

« Secondement, qu'il fallait détester le vice de la colère en tant qu'il déplait à Dieu, sans pour

cela se fâcher, ou s'aigrir contre soi-même de s'y voir sujet, d'autant qu'il faut haïr ce vice et aimer la vertu contraire, non parce que celui-là nous déplaît et que celle-ci nous agréé, mais uniquement pour l'amour de Dieu, auquel cette vertu plaît et ce vice déplaît ; et, si nous faisons ainsi, la douleur que nous concevrons des fautes commises contre cette vertu sera douce et tranquille.

« Troisièmement, que lorsqu'on se sentait ému de colère il était expédient de cesser d'agir, et même de parler, et surtout de se déterminer, jusqu'à ce que les émotions de cette passion fussent accoisées ; parce que, disait-il, les actions faites dans cette agitation, n'étant pas pleinement dirigées par la raison, qui est troublée et obscurcie par la passion, quoique d'ailleurs elles semblent bonnes, ne peuvent pourtant jamais être parfaites.

« Quatrièmement, il ajoutait que pendant cette émotion il fallait faire effort sur soi-même pour empêcher qu'il n'en parût aucune marque sur le visage, qui est l'image de l'âme, mais le retenir et réformer par la douceur chrétienne ; ce qui n'est point, disait-il, contre la simplicité, parce qu'on le fait, non pour paraître autre qu'on n'est, mais par un désir sincère que la vertu de douceur, qui est en la partie supérieure de l'âme, s'écoule sur le visage, sur la langue et sur les actions extérieures, pour plaire à Dieu, et au prochain pour l'amour de Dieu.

« Cinquièmement enfin, qu'il fallait surtout en ce temps-là s'étudier à retenir sa langue, et malgré tous les bouillons de la colère et toutes les saillies du zèle qu'on pense avoir, ne dire que des paroles douces et agréables, pour gagner les hommes à Dieu. Il ne faut quelquefois, disait-il, qu'une parole douce pour convertir un endurci; et au contraire une parole dure est capable de désoler une âme et lui causer une amertume qui pourrait lui être très nuisible. A ce propos, on lui a ouï dire en diverses rencontres qu'il n'avait usé que trois fois en sa vie de paroles de rudesse pour reprendre et corriger les autres, croyant avoir quelque raison d'en user de la sorte, et qu'il s'en était toujours depuis repenti, parce que cela lui avait fort mal réussi, et qu'au contraire il avait toujours obtenu par la douceur ce qu'il avait désiré. »

Il faisait néanmoins une grande différence entre la véritable vertu de douceur et celle qui n'en a que l'apparence; car la fausse douceur est molle, lâche, indulgente; mais la véritable douceur n'est point opposée à la fermeté dans le bien, à laquelle même elle est plutôt toujours jointe, par cette connexion qui se trouve entre les vraies vertus; et à ce sujet il disait « qu'il n'y avait point de personnes plus constantes et plus fermes dans le bien que ceux qui sont doux et débonnaires; comme, au contraire, ceux qui se laissent emporter à la colère et aux passions de l'appétit irascible, sont ordinairement fort in-

constants, parce qu'ils n'agissent que par boutades et par emportements. Ce sont comme des torrents qui n'ont de la force et de l'impétuosité que dans leurs débordements, lesquels tarissent aussitôt qu'ils sont écoulés; au lieu que les rivières, qui représentent les personnes débonnaires, vont sans bruit, avec tranquillité, et ne tarissent jamais. Aussi était-ce une de ses grandes maximes, qu'encore qu'il fallût tenir ferme pour la fin qu'on se propose dans les bonnes entreprises, il était néanmoins expédient d'user de douceur dans les moyens qu'on employait; alléguant à ce propos ce que dit le Sage des conduites de la sagesse de Dieu, qui atteint fortement à ses fins, et toutefois dispose suavement les moyens pour y parvenir¹. Il rapportait à ce sujet l'exemple du bienheureux François de Sales, évêque de Genève, qu'il disait avoir été le plus doux et le plus débonnaire qu'il ait jamais connu; et que la première fois qu'il le vit, il avait reconnu en son abord, en la sérénité de son visage, en sa manière de converser et de parler, une image bien expresse de la douceur de Notre-Seigneur Jésus-Christ qui lui avait gagné le cœur. »

L'on peut dire aussi avec vérité que saint Vincent a su bien profiter de l'exemple de ce bienheureux prélat; car, à son imitation, on remarquait en lui un abord ouvert, une douceur et une affabilité merveilleuse, et des paroles toujours obli-

¹ Attingit a fine ad finem fortiter, et disponit omnia suaviter. (Sap. viii.)

geantes envers toutes sortes de personnes. Parlant un jour sur ce sujet aux siens : « Nous avons, leur dit-il, d'autant plus besoin de l'affabilité, que nous sommes plus obligés par notre vocation de converser souvent ensemble et avec le prochain, et que cette conversation est plus difficile soit entre nous, en tant que nous sommes ou de divers pays ou de complexions et humeurs fort différentes; soit avec le prochain, duquel il y a souvent beaucoup à supporter; et c'est la vertu d'affabilité qui lève ces difficultés, et qui, étant comme l'âme d'une bonne conversation, la rend non seulement utile, mais aussi agréable; elle fait que l'on se comporte dans la conversation avec bienséance et avec condescendance les uns envers les autres; et comme c'est la charité qui nous unit ensemble, ainsi que les membres d'un même corps, c'est aussi l'affabilité qui perfectionne cette union. »

Mais il recommandait particulièrement aux siens de pratiquer cette vertu envers les pauvres gens de la campagne : « Parce que, autrement, disait-il, ils se rebutent et n'osent approcher de nous, croyant que nous sommes trop sévères ou trop grands seigneurs pour eux. Mais, quand on les traite affablement et cordialement, ils conçoivent d'autres sentiments pour nous, et sont mieux disposés à profiter du bien que nous leur voulons faire. Or, comme Dieu nous a destinés pour les servir, nous le devons faire en la manière qui leur est la plus profitable, et par conséquent les traiter avec une grande affabilité, et prendre

cet avertissement du Sage comme s'adressant à un chacun de nous en particulier : *Congregationi pauperum affabilem te facito* : Rendez-vous affable à l'assemblée des pauvres. »

Mais surtout il se comportait avec une douceur et un support merveilleux envers les infirmes, ou du corps ou de l'esprit; il n'en faisait jamais aucune plainte, et ne témoignait point qu'il s'en trouvât chargé; mais, se mettant à leur place, par une charitable condescendance, il leur faisait les mêmes traitements qu'il eût voulu recevoir s'il eût été dans les mêmes infirmités. Nous remarquerons seulement ici qu'entre ceux qu'on admettait à l'épreuve dans sa Congrégation, il s'en est trouvé de tout temps quelques-uns qui avaient des incommodités pour lesquelles, selon les apparences, ils ne pouvaient être reçus au corps de sa Compagnie; mais, nonobstant cela, saint Vincent ne laissait pas d'essayer de les remettre, leur faisant prendre des remèdes, leur donnant du repos, et employant les autres moyens qu'il jugeait propres pour cet effet. Et quoique plusieurs lui représentassent qu'il les fallait renvoyer, lui, au contraire, disait qu'il fallait attendre et les supporter; et en effet, après avoir quelquefois bien attendu, quelques-uns ont été guéris, et ont depuis rendu de bons services à Dieu dans la Compagnie.

Son humilité.

L'on peut dire de ce saint homme, après sa mort, ce que plusieurs qui l'ont le plus approché et observé ont dit de lui durant sa vie, qu'il n'a jamais été bien connu au monde tel qu'il était en effet, quelque estime qu'on ait eue de lui; car, bien qu'il ait toujours passé pour un homme fort humble, l'opinion commune toutefois n'a jamais regardé son humilité comme la disposition principale qui a attiré sur lui toutes les grâces et bénédictions dont il a été comblé et comme le fondement et la racine de toutes les grandes œuvres qu'il a faites; ceux qui en ont jugé plus favorablement ont estimé que c'était son zèle qui le portait à les entreprendre, et que sa prudence les lui faisait conduire heureusement à chef; mais, quoique ces deux vertus fussent excellentes en lui et qu'elles aient beaucoup contribué aux grands biens qu'il a opérés, il faut néanmoins avouer que c'est sa profonde humilité qui a attiré sur lui cette plénitude de lumières et de grâce par la vertu desquelles tout a prospéré entre ses mains et sous sa conduite. Mais, pour parler encore mieux, nous pouvons dire que son zèle le portait à s'humilier sans cesse, et que sa prudence consistait à suivre simplement les maximes et les exemples du Fils de Dieu, et à s'abandonner aveuglément aux conduites de son divin Esprit, se tenant toujours dans cette humble disposition de cœur, de se réputer

incapable d'aucun bien et dénué de toute vertu et de toute force; et dans ce sentiment il répétait sans cesse intérieurement cette leçon d'humilité qu'il avait apprise de son divin Maître, disant en son cœur : « Je ne suis pas un homme, mais un pauvre ver qui rampe sur la terre, et qui ne sait où il va, mais qui cherche seulement à se cacher en vous, ô mon Dieu, qui êtes tout mon désir. Je suis un pauvre aveugle qui ne saurais avancer un pas dans le bien, si vous ne me tendez la main de votre miséricorde pour me conduire. »

Voilà quels étaient les sentiments de saint Vincent de Paul.

Sa simplicité.

« Pour bien connaître l'excellence de cette vertu, dit notre saint, il faut savoir qu'elle nous approche de Dieu, et qu'elle nous rend semblables à Dieu, dans la conformité qu'elle nous fait avoir avec lui, en tant qu'il est un être très simple, et qu'il a une essence très pure qui n'admet aucune composition : si bien que ce que Dieu est par son essence, c'est cela même que nous devons tâcher d'être par vertu, autant que notre faiblesse et misère en est capable. Il faut avoir un cœur simple, un esprit simple, une intention simple, une opération simple, parler simplement, agir bonnement, sans user d'aucun déguisement ni artifice, ne regardant que Dieu, auquel nous désirons plaire.

« La simplicité donc comprend non seulement la vérité et la pureté d'intention, mais elle a

encore une certaine propriété d'éloigner de nous toute tromperie, ruse et duplicité. Et comme c'est principalement dans les paroles que cette vertu se fait paraître, elle nous oblige de déclarer les choses par notre langue comme nous les avons dans le cœur, parlant et déclarant simplement ce que nous avons à dire, et avec une pure intention de plaire à Dieu. Ce n'est pas toutefois que la simplicité nous oblige de découvrir toutes nos pensées; car cette vertu est discrète, et n'est jamais contraire à la prudence, qui nous fait discerner ce qui est bon à dire d'avec ce qui ne l'est pas, et nous fait connaître quand il faut se taire, aussi bien que quand il faut parler. Si j'avance, par exemple, un propos qui soit bon en sa substance et en toutes ses circonstances, je le dois exprimer tout simplement; mais si, parmi les choses bonnes que j'ai à dire, il se rencontre quelque circonstance vicieuse ou inutile, alors il faut la retrancher; et généralement l'on ne doit jamais dire les choses que l'on sait, lorsqu'elles vont contre Dieu ou contre le prochain, ou qu'elles tendent à notre propre recommandation ou à quelque propre commodité sensuelle ou temporelle; car ce serait en même temps pécher contre plusieurs autres vertus.

« Pour ce qui est de la simplicité qui regarde les actions, elle a cela de propre qu'elle fait agir bonnement, droitement, et toujours en la vue de Dieu, soit dans les affaires, ou dans les emplois et exercices de piété, à l'exclusion de toutes sortes

d'hypocrisie, d'artifice et de vaine prétention. Une personne, par exemple, qui fait un présent à quelque autre, feignant que c'est par affection, et néanmoins elle fait ce présent afin que l'autre lui donne quelque chose de plus grande valeur; quoique selon le monde cela semble permis, c'est toutefois contre la vertu de simplicité, qui ne peut souffrir qu'on témoigne une chose et qu'on en regarde une autre; car comme cette vertu nous fait parler selon nos sentiments intérieurs, elle nous fait agir de même dans une franchise et droiture chrétienne, et le tout pour Dieu, qui est l'unique fin qu'elle prétend; d'où il faut inférer que cette vertu de simplicité n'est pas dans les personnes qui par respect humain veulent paraître autres qu'elles ne sont; qui font des actions bonnes extérieurement pour être estimées vertueuses; qui ont quantité de livres superflus pour paraître savantes; qui s'étudient à bien prêcher, pour avoir des applaudissements et des louanges; et enfin qui ont d'autres vues dans leurs exercices et pratiques de piété. Or je vous demande, mes Frères, si cette vertu de simplicité n'est pas belle et désirable, et s'il n'est pas juste et raisonnable de se garder avec grand soin de tous ces déguisements et artifices de paroles et d'actions? Mais pour l'acquérir il la faut pratiquer, et ce sera par les fréquents actes de la vertu de simplicité que nous deviendrons vraiment simples, avec le secours de la grâce de Dieu, que nous devons souvent lui demander. »

Nous avons rapporté un peu au long ce discours de saint Vincent, parce que nous avons cru ne pouvoir mieux représenter sa simplicité que par ses propres paroles; car il était lui-même tel qu'il voulait persuader aux autres de devenir; et celui qui entendait ses paroles pouvait connaître son cœur, qu'il portait toujours sur ses lèvres.

Sa mortification.

« Il n'y a rien de plus grand ni de plus relevé en la vie du chrétien (comme dit saint Amboise), que d'exercer son âme dans la pratique des vertus, et pour cet effet mortifier sa chair et la réduire en servitude, afin qu'elle apprenne à se soumettre, et qu'elle se rende docile à la conduite de la raison; en sorte que, nonobstant les travaux et les difficultés qu'elle peut ressentir dans cet exercice, elle ne laisse pas de se porter courageusement à l'exécution des bons désirs et des saintes résolutions qu'elle aura conçues dans son cœur¹. »

On peut dire que cette vertu de mortification a été une de celles qu'il a le plus universellement et le plus constamment pratiquées pendant tout le cours de sa vie et jusqu'au dernier soupir. Il est vrai qu'il ne faisait pas paraître au dehors une vie fort austère, estimant qu'une vie commune en

¹ Nihil in vita christiana excelsius aut magnificentius, quam exercere mentem, subigere carnem, et in servitutem redigere, ut obediat imperio, consiliis obtemperet, ut in adeundis laboribus impigre exsequatur propositum animi ac voluntatem. (Ambr. lib. 1 *de Offic.*, c. xxxvi.)

apparence était la plus convenable pour réussir au service des peuples et des ecclésiastiques, auquel Dieu l'avait destiné, étant aussi la plus rapportante à la vie de Jésus-Christ et des saints Apôtres, sur le modèle de laquelle il voulait élever les missionnaires de sa Congrégation. Et par conséquent il se croyait obligé de leur en donner l'exemple, se conformant à eux pour l'extérieur d'une vie bien réglée, qui n'est ni trop étroite, ni trop douce, ni trop rigoureuse. Mais en son particulier il se traitait fort àprement, faisant souffrir son corps en diverses manières, et mortifiant sans cesse son intérieur, pour tenir l'un et l'autre parfaitement soumis aux volontés de Dieu, et cela d'une manière d'autant plus excellente et plus sainte, qu'elle paraissait moins aux yeux des hommes; en quoi il s'est rendu semblable à ce grain de froment dont Jésus-Christ parle dans l'Évangile, lequel, plus il est caché et enfoncé en terre, plus aussi il pousse ses tiges et multiplie son fruit.

Sa patience dans les maladies.

On peut dire avec vérité que cette épreuve des douleurs et des maladies a été celle qui a donné le dernier accomplissement à la patience de saint Vincent, et qui a couronné toutes ses autres vertus. C'est aussi pour cet effet, qu'encore que son corps parût assez robuste, et que son tempérament, qui était fort bon, joint à sa manière de vie fort réglée, dût produire en lui une longue et

parfaite santé, Dieu a voulu toutefois qu'il ait été souvent exercé par diverses et fréquentes maladies. Cela pouvait provenir, ou des grandes peines et incommodités qu'il avait souffertes dans son esclavage, ou de la violence qu'il se faisait continuellement à lui-même, ou des travaux et fatigues des missions auxquelles il s'est employé durant une longue suite d'années, ou enfin de son application continuelle aux grandes affaires de charité et de piété, qui étaient souvent fort épineuses et difficiles. Mais, de quelque cause que cela soit provenu, il est certain que ce saint homme, par une conduite particulière de la divine Providence, a presque toujours été dans l'exercice des infirmités, soit par des fluxions qui l'incommodaient en diverses parties de son corps, soit par des fièvres dont il était souvent attaqué, ou par des chutes et blessures très fâcheuses qui lui sont quelquefois arrivées, et enfin par l'enflure et les autres incommodités continuelles de ses jambes. Néanmoins, quelques maladies dont il fût atteint et quelques douleurs qu'il ressentit, il conservait toujours une paix et une liberté d'esprit si grandes, qu'on n'eût pas dit qu'il eût souffert aucun mal, si l'abattement de son corps n'eût fait voir le contraire.

Écrivant un jour sur le sujet de ses souffrances à une personne de confiance toute particulière, il lui en témoigna ses sentiments en ces termes : « Je vous ai caché autant que j'ai pu mon état, et n'ai pas voulu vous faire savoir mon incommodité,

de peur de vous contrister; mais, ô bon Dieu! jusques à quand serons-nous si tendres que de ne nous oser dire le bonheur que nous avons d'être visités de Dieu? Plaise à Notre-Seigneur de nous rendre plus forts, et de nous faire trouver notre bon plaisir dans le sien! »

CHAPITRE IV¹

Canonisation de saint Vincent de Paul.

Trente-sept ans s'étaient écoulés depuis le jour où les pieux enfants de saint Vincent de Paul avaient déposé les restes vénérés de leur père sous une dalle du chœur, dans l'église de Saint-Lazare; et rien n'annonçait encore que ces reliques sacrées dussent en sortir bientôt pour être placées sur les autels. Ni M. Almeras, son premier successeur et son ami intime; ni M. Edme Joly, son second successeur et son fidèle disciple, n'avaient rien fait, dans leur vénération discrète, pour lui préparer cet honneur dont ils le savaient si digne. Ils ne semblaient essayer qu'à contenir la vénération des peuples, et qu'à l'empêcher d'éclater sur sa tombe en manifestations qui auraient déplu à l'Église.

En quoi, du reste, ils étaient dignes de tout éloge. Pourtant il se passait alors un fait qui aurait dû les encourager à sortir de leur pieuse

¹ Ici nous retrouvons le texte de M^{re} Bougaud. Tout ce chapitre est de lui.

réserve. Cet humble prêtre, qui, par une exception rare dans les annales de la sainteté, n'avait point fait de miracles pendant sa longue vie, commençait à en faire sur son tombeau. Chaque jour des malades arrivaient à Saint-Lazare, surtout des quartiers pauvres de Paris, et s'en retournaient guéris. Une de ces guérisons miraculeuses fit plus de bruit que les autres, parce qu'elle était éclatante d'une part, et de l'autre parce qu'elle avait été opérée sur un prêtre de la Mission, supérieur du séminaire de Chartres, destiné à être peu après supérieur général de la congrégation : M. Jean Bonnet. On s'émut enfin, et on se décida à porter la cause au tribunal du cardinal de Noailles, archevêque de Paris, premier juge nécessaire en pareil cas. Ce prélat, célèbre par son amour des pauvres, pour le soulagement desquels il fit fondre son argenterie, institua immédiatement un tribunal composé de personnages éminents, docteurs en théologie, en droit canon, auxquels il donna pleins pouvoirs pour instruire le procès, dit *informatif*, sur la vie, les vertus, les miracles et la réputation de sainteté du serviteur de Dieu.

Pendant neuf mois consécutifs, dans plus de soixante séances, les commissaires entendirent deux cents témoins, qui tous avaient connu le saint, dont les belles dépositions firent tant regretter qu'on n'eût pas commencé le procès vingt ans plus tôt; car la mort avait déjà fait bien des vides dans les disciples et les admirateurs du saint.

Pendant ce temps d'autres commissaires, nom-

més également à cet effet, parcouraient les provinces pour y recueillir les témoignages des personnes qui, ou trop âgées ou trop infirmes, ne pouvaient se rendre à Paris. De tout cela résulta, malgré la trop modeste lenteur des prêtres de la Mission, un des plus beaux procès de béatification et des plus riches en preuves qui ait jamais existé. On en fit immédiatement une copie authentique, qu'on envoya à Rome, et on garda l'original dans les archives de l'archevêché de Paris ; mais malheureusement, moins de trente ans après, il ne s'y trouvait plus. Qu'était-il devenu ? qui l'avait dérobé ? On ne l'a jamais su. Peut-être ne se hasarderait-on pas trop en soupçonnant ici la main des jansénistes. Mgr de Noailles fut trop circonvenu par eux pendant la seconde partie de sa vie ; son successeur, Achille de Harlay, leur fut entièrement livré ; et ceux-ci ne surent jamais dissimuler la haine que leur inspirait le nom seul de saint Vincent de Paul ; du moins, s'ils dérobèrent l'original, ils ne purent mettre la main sur la copie authentique qui avait été envoyée à Rome ; ce qui sauva tout. A ce premier procès était joint le procès de *non cultu* fait également par l'autorité de l'archevêque de Paris, et qui avait pour but d'établir que, quelle que fût la vénération dont on entourait le saint, on n'avait pas prévenu le jugement du Saint-Siège, et que ni les prêtres de la Mission, ni les Filles de la Charité, ni les fidèles ne lui avaient rendu aucun culte avant l'autorisation de l'Église. Onze témoins furent interrogés ; après

quoi le cardinal voulut faire en personne la visite de l'église de Saint-Lazare, de la tombe du saint, et des archives où se conservaient les objets qui lui avaient appartenu. Tout y respirait la piété et la vénération pour le serviteur de Dieu. Rien n'y indiquait aucune espèce de culte ; ni auréole autour de ses portraits, ni ex-voto sur sa tombe. De tout cela le procès-verbal fut dressé immédiatement, signé par le cardinal de Noailles et par les témoins, et envoyé à Rome. Prosper Lambertini, célèbre déjà par sa science dans la question de canonisation des saints, et qui monta plus tard sur le trône de saint Pierre sous le nom de Benoît XIV, était alors avocat consistorial et suppléant du promoteur de la foi. Il examina les deux procès avec cette sévérité savante qui le distinguait, et, n'y ayant rien trouvé à reprendre, l'affaire se trouva prête à être examinée souverainement à Rome.

En même temps que s'achevaient les deux procès, commençaient à arriver au Souverain Pontife les supplications de la France; ce n'est pas assez dire, de l'Europe tout entière. Louis XIV était en tête, rappelant dans sa lettre l'estime qu'avaient eue pour le serviteur de Dieu son père Louis XIII et sa mère Anne d'Autriche. Après lui venaient Jacques III, roi d'Angleterre ; Léopold, duc de Lorraine; le grand duc de Toscane ; le doge et les gouverneurs de la république de Gênes, auxquels se joindront bientôt le roi et la reine de Pologne; puis un grand nombre de cardinaux, d'évêques de France, parmi lesquels on distingue

Bossuet, Fénelon, et une foule d'évêques d'Espagne, d'Angleterre, d'Italie et de Pologne. Un jour, le postulateur de la cause apporta au Souverain Pontife, sur un bassin de vermeil, plus de cinquante autres lettres de souverains, de cardinaux, d'évêques. « Oh ! dit le Pontife étonné et ravi, un bassin plein de lettres ! » Et il promit qu'après en avoir pris lecture, il en ferait tirer des copies, et les livrerait lui-même à l'impression.

Ce que la plupart des évêques de France avaient fait en particulier, l'assemblée générale du clergé voulut le faire avec plus de solennité ; et elle adressa dans ce but au Souverain Pontife une lettre solennelle qu'avait rédigée François de Mailly, archevêque d'Arles, et qui fut signée par son président le cardinal de Noailles. La ville de Paris voulut à son tour y joindre ses supplications, et ses échevins envoyèrent à Rome une admirable lettre, où ils parlaient des immenses bienfaits du saint, de ses œuvres merveilleuses, et des sentiments de reconnaissance qui ne s'éteindront jamais, disaient-ils, dans le cœur du peuple de Paris.

Ainsi Paris, et la France, et l'Europe tout entière, se tournaient vers le successeur de saint Pierre, le docteur infailible de la foi et des mœurs, et lui disaient : « O Père, nous avons vu passer parmi nous un homme dont la piété, la charité, l'humilité, les œuvres merveilleuses nous ont émus d'admiration ; dites-nous si nous ne nous trompons pas, et si une telle vie ne mérite pas les honneurs de la canonisation. »

Clément XI accueillit avec joie cette demande, et il donna immédiatement des ordres pour qu'on examinât le procès de l'ordinaire, qu'on en vît la valeur, qu'on adjoignît aux témoins déjà entendus tous les témoins qu'on pourrait encore interroger, et qu'on poussât enfin à ses limites extrêmes la preuve de l'héroïcité de toutes les vertus en saint Vincent de Paul. Le rôle de contradicteur avait été dévolu à Prosper Lambertini, le futur Benoît XIV, et il y déploya tout ce qu'il y avait en lui de finesse, de pénétration, de puissante logique, tout ce que les pamphlets jansénistes lui fournissaient de difficultés et d'objections. La salle des séances de la congrégation garde encore le souvenir de ces ardentes discussions; mais il dut s'avouer vaincu et reconnaître que la réputation de sainteté du serviteur de Dieu était invulnérable.

Après qu'on eut achevé successivement le procès *in genere*, destiné à prouver que depuis l'ouverture des premières procédures il ne s'est rien présenté qui s'oppose à leur continuation, et le procès *ne pereant probationes*, dont le but est de recueillir au plus vite les dépositions des vieillards et des malades qui pourraient mourir avant la conclusion des procédures; et enfin le procès *in specie*, où l'on entendit encore cinquante-quatre témoins, l'ordre des procédures apostoliques exigeait qu'on procédât à la visite du tombeau. Le cardinal de Noailles voulut y assister en personne. Il vint donc à Saint-Lazare, accompagné de l'évêque de Saintes, de l'ancien évêque de Tulle, de

deux sous-promoteurs de la foi, Achille et Claude-François Thomassin, d'un docteur-médecin, d'un chirurgien juré, de M. Bonnet, supérieur général de la Congrégation et de la Mission, de M. Couty, procureur de la cause, et de plusieurs autres prêtres de la Mission, et de quelques frères qui devaient ouvrir la tombe et en tirer le cercueil. Pendant qu'on soulevait la dalle sous laquelle il reposait, tous les cœurs battaient d'émotion. En quel état allait-on retrouver le vénérable serviteur de Dieu? On ouvre le cercueil, et bien que cinquante et un ans se soient écoulés depuis sa mort, le voilà tel qu'il y était aux jours de sa vie mortelle. Tout le monde le reconnaît et pousse des cris de joie. « Quand on ouvrit le cercueil de M. Vincent, dit un des témoins, on le trouva tout entier avec sa soutane et ses bas. Il n'y avait que les yeux et le nez de consumés. Je lui comptai dix-huit dents : neuf en haut, et autant en bas. Comme on ne voulut pas le mettre hors de la bière, crainte que les os ne se disloquassent, et qu'on ne toucha point à la soutane, on ne put pas bien voir toutes les parties du corps, qui semblaient être encore en chair et en os. On leva seulement une palette de l'estomac, qu'on avait ouvert quand on tira le cœur et les entrailles. Ceux qui s'approchèrent de près et y voient mieux que moi, assurent qu'ils ont vu le foie encore tout vermeil. Pour moi, je maniai son bras et sa main droite, qui est en os et en chair, mais desséchée avec les ongles. Ce qui est bien certain, c'est que les vers n'ont jamais été dans son cercueil, puisque la soutane pa-

raissait humide et onctueuse, sans avoir aucune odeur, et était aussi forte que quand on le mit dans le cercueil de plomb. Le médecin et le chirurgien, qui firent leur procès-verbal de l'état du corps et examinèrent soigneusement le tout, dirent qu'il ne pouvait pas s'être conservé en cet état naturellement depuis plus de cinquante ans¹. » Les habits qui enveloppaient le corps du serviteur de Dieu n'avaient pas subi l'action du temps. Le cardinal de Noailles froissa dans ses mains sa soutane et dit en souriant qu'elle était de bonne étoffe. Mais le plus ému de tous les assistants était M. Jean Bonnet, supérieur général de la Mission, précédemment guéri miraculeusement par saint Vincent de Paul. Il était si interdit de tout ce qu'il voyait, qu'il se retira tout effrayé, et ne revint que sur l'ordre du cardinal-archevêque contempler d'un œil fixe le corps de *son bon père*. Ce fut le terme du cardinal².

Restait l'examen des écrits de saint Vincent de Paul, de ses règles, qu'il avait données aux prêtres de la Mission, aux Filles de la Charité, des mémoires qu'il avait rédigés pour différentes œuvres, etc., examen qui demanda encore plusieurs années, qui subit les assauts plus vifs que jamais de Prosper Lambertini, qui triompha enfin, et après lequel on vota définitivement, et pour la dernière fois, la question solennelle : « Conste-t-il que le serviteur de Dieu, Vincent de Paul, a pratiqué toutes les vertus, »

¹ *Hist. générale mns. de la Congrégation de la Mission*, p. 644.

² ABELLY, nouvelle édition, p. 664.

tant théologiques que cardinales, dans un degré héroïque? » La Congrégation, après une délibération de cinq heures, répondit oui avec une unanimité sans exemple.

Six jours après, le 22 septembre 1727, le Pape ordonnait d'en publier le décret : Vincent de Paul était déclaré vénérable, après un procès qui avait duré vingt-deux ans.

Mais ce n'était là que le commencement du grand procès de la canonisation. Avoir constaté l'héroïcité des vertus, c'est beaucoup pour l'Église, et on peut en conclure avec certitude que le serviteur de Dieu est dans la gloire. Mais pour lui décerner un culte, pour placer ses restes sur les autels, ce n'est pas encore assez. Il faut des miracles, et des miracles accomplis depuis la mort, c'est-à-dire des signes éclatants que le serviteur de Dieu n'est pas seulement entré dans la gloire, mais qu'il y fait partie de cette armée d'élite dont, pour le bien des âmes, Dieu veut la glorification sur la terre. Les miracles ne manquaient pas sur la tombe de notre saint. On en fit d'abord une liste de soixante-quatre des plus frappants. Mais la crainte d'être entraîné dans des discussions interminables décida la congrégation à s'en tenir à huit, qui parurent supérieurs à tous les autres. Leur examen dura deux années. Là on entendit de nouveau l'ardent, opiniâtre et subtil Prosper Lambertini. Là vinrent déposer les médecins les plus célèbres de l'Université romaine. Des huit miracles proposés on en écarta deux, non pas que ce ne fussent des

actes certainement au-dessus des forces de la nature, mais parce qu'ils le cédaient en éclat aux six autres et qu'on ne voulait invoquer que des faits absolument exceptionnels. Le Pape en réduisit encore le nombre. Il n'en retint que quatre, sur lesquels aucune objection d'aucune espèce n'était possible; et après avoir pris quelques jours pour prier et consulter le ciel, le 14 juillet 1729, après avoir dit la sainte messe dans la chapelle de saint Pie V, le jour de la fête de saint Bonaventure, il inscrivit solennellement le nom de Vincent de Paul au catalogue des bienheureux.

Cinq semaines après, le 21 août, Rome s'ébranlait; et les flots d'un peuple immense inondaient la basilique de Saint-Pierre, pour y acclamer le nouveau saint. L'église resplendissait. De riches tentures en couvraient les murailles, des milliers de bannières enveloppaient les autels et faisaient de l'immense basilique comme une chapelle ardente. Un tableau gigantesque du saint, placé à la chaire de saint Pierre et comme porté sur les mains des quatre grands docteurs de l'Église, faisait le plus grand effet. Un nombre considérable de cardinaux, d'évêques, de prélats, de princes, assista à la messe solennelle, après laquelle on donna lecture du bref de béatification; après quoi l'archevêque entonna le *Te Deum*. Aussitôt les images du bienheureux se découvrirent, les canons du château Saint-Ange tonnèrent; et au bruit des tambours et des trompettes retentit une immense invocation : *Beate Vincenti, ora pro nobis*.

Le soir, escorté du Sacré-Collège et d'une cour brillante, à travers les flots d'un peuple encore plus pressé que le matin, le Pape se rendit à la basilique. Après avoir été reçu à la porte par les prêtres de la Mission rayonnants de joie, et s'être agenouillé dans la chapelle du Saint-Sacrement, le Pape vint se prosterner devant l'image du bienheureux et y récita son oraison.

L'année suivante, une solennité semblable eut lieu à Paris en l'église de Saint-Lazare. Elle dura trois jours. L'archevêque de Paris, Mgr de Vintimille, la présida. Les prêtres de la Mission, les Filles de la Charité, les dames de l'assemblée, les pauvres de l'hôpital, les enfants trouvés se pressaient autour de l'autel du saint, et lui faisaient un triomphe d'un caractère encore plus touchant que celui qu'il avait recueilli à Rome. La même fête se renouvela et, pour ainsi dire, se répercuta pendant toute l'année dans tous les lieux où il avait vécu, dans toutes les maisons de prêtres de la Mission et de Filles de la Charité qu'il avait fondées. Pendant un an, la France entière retentit de sa gloire.

Saint Vincent de Paul se montrait reconnaissant de ces témoignages de vénération et d'amour. Il y répondait par des grâces insignes, des faveurs extraordinaires en si grand nombre et dans un tel éclat, que l'archevêque de Paris s'en émut. Avec l'autorisation du Pape, il réunit une commission, composée de plusieurs évêques, qui entendirent, dans l'espace d'environ deux ans, cent trente-cinq

témoins qui tous déposaient des faits évidemment supérieurs aux forces de la nature. Ces choses, mûrement examinées, déterminèrent Clément VII à ne pas retarder davantage la canonisation de saint Vincent de Paul. La bulle en fut publiée le 16 juin 1737. Nous la donnons tout entière, parce qu'elle est le plus beau panégyrique qui ait été prononcé à la louange de saint Vincent de Paul, et le résumé le plus authentique de sa vie et de ses œuvres.

BULLE DE CANONISATION

« Clément, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu. Pour perpétuelle mémoire.

« La céleste Jérusalem, cette bienheureuse cité du Dieu vivant, dans laquelle le souverain Père de famille distribue également à tous ceux qui ont travaillé à sa vigne le même denier de la vie éternelle, a différents lieux et demeures où chacun sera placé selon son mérite. C'est pourquoi les apôtres étant dans la tristesse à cause de la mort du Christ, dans la crainte pour leur faiblesse, dans l'inquiétude pour leur future récompense, en entendant dire que Pierre, le plus ardent et le plus hardi d'entre eux, et qui avait été établi leur chef et leur prince, renierait trois fois son Maître au chant du coq, le Seigneur Christ les consola, disant : « Dans la maison de mon Père, il y a plusieurs « demeures ; » faisant entendre par ces paroles que nul d'entre eux, malgré la différence de force et de

faiblesse, de plus grande et de moindre justice, ne serait exclu de cette heureuse maison, dans laquelle il y a plusieurs demeures, c'est-à-dire différents degrés de mérites dans une seule vie éternelle. En effet, autre est la clarté du soleil, autre la clarté de la lune, autre la clarté des étoiles, car l'étoile diffère de l'étoile en clarté. Et l'Évangile parle de différentes fécondités; car tel grain produit cent, tel autre soixante, tel autre trente: ainsi les martyrs portent du fruit au centième, les vierges au soixantième, les autres en différente quantité.

« Il y a donc dans la maison de Dieu différentes demeures; les étoiles n'ont pas la même clarté; non le même, mais multiple est le fruit de la semence. Ainsi il n'y a pas qu'une seule couronne reçue au temps de la persécution; la paix a aussi ses couronnes, dont elle ceint les vainqueurs qui, en différents combats, ont renversé et soumis leur adversaire: à qui a vaincu la volupté, la palme de la continence; à qui a combattu la colère, combattu l'injustice, la couronne de la patience; à qui a méprisé l'argent, le triomphe sur l'avarice. C'est la gloire de la foi de supporter les maux de ce monde dans l'espérance des biens futurs; et celui que la prospérité ne rend point orgueilleux obtient la gloire de l'humilité. Qui est porté à la miséricorde envers les pauvres, acquiert la rétribution du céleste trésor; qui ne connaît pas l'envie, qui aime ses frères dans l'union et la douceur, est honoré de la récompense de la dilection et de la paix. Dans cette carrière des vertus, le bienheureux

serviteur de Dieu, Vincent de Paul, n'est pas seulement parvenu lui-même à recevoir ces palmes et ces couronnes de justice; mais, par ses soins et ses exemples, il y a conduit encore un grand nombre d'autres. Car, comme un courageux soldat de Dieu, déposant tout fardeau et le péché qui l'entourait, il s'est engagé dans la bataille qui lui était proposée, devançant les autres par sa vertu; et jusqu'à une extrême vieillesse il a combattu vaillamment et fidèlement contre les princes et les puissances et les maîtres de ce monde de ténèbres, et il a mérité d'être couronné de la main du Seigneur dans la terre de la béatitude. Or celui que Dieu, qui seul opère de grands prodiges, avait récompensé dans le ciel de l'éternelle félicité, il a voulu le rendre illustre sur la terre par des signes et des faits miraculeux, et surtout dans le temps où en France des novateurs, par de faux et fictifs miracles, s'efforcent de répandre leurs erreurs, de troubler la paix de l'Église catholique, et de séparer les simples de l'unité du Siège romain.

« Pour obéir donc à la volonté divine, pour exciter les fidèles à courir dans la voie du salut, pour réprimer la méchanceté des pervers et pour confondre la malice des hérétiques, nous avons décrété aujourd'hui, par l'autorité apostolique, que tout le peuple fidèle, dont Dieu a daigné, sans que nous le méritassions, nous donner la conduite, rendit au serviteur de Dieu Vincent le culte, la vénération et les honneurs des saints. Que l'Église exulte donc et se réjouisse de ce que Dieu lui a donné ce

nouveau patron qui offrira ses prières au Seigneur pour les péchés du peuple. Que tous les fidèles le louent, et lui accordent le culte et les honneurs par lesquels Dieu est honoré dans ses saints. Célébrons dans des psaumes, des hymnes et des cantiques spirituels, dans la componction du cœur et la miséricorde envers les pauvres, la belle victoire remportée sur le monde et le diable, et le triomphe spirituel du serviteur de Dieu. Que des temples soient bâtis en son honneur au Dieu immortel; mais nous, qui sommes le temple de Dieu, craignons de le violer et de le souiller par la tache de la perversité humaine, et faisons en sorte que rien d'impur et de profane n'entre dans ce temple de Dieu, c'est-à-dire dans notre âme, de peur que, irrité, il n'abandonne la demeure qu'il habite. Qu'à la mémoire de Vincent et sur ses autels soient offerts des dons et des présents; mais offrons aussi nos corps comme une hostie vivante, sainte, agréable à Dieu, témoignage de notre obéissance raisonnable. Enfin, que ses statues et ses images sacrées soient l'objet d'un honneur et d'un culte religieux; mais appliquons-nous soigneusement, avec le secours de la grâce divine, à exprimer et à représenter en nous, autant que le permettra la faiblesse de chacun, la forme éminente de ses vertus et l'image de sa sainte vie.

« Né dans un humble hameau du diocèse d'Acqs, qu'on appelle Ranquines, de parents très pauvres, mais pieux, Vincent de Paul, dans son enfance, comme l'innocent Abel, fut pasteur de brebis, et

attira sur lui et sur ses présents les regards du Seigneur. Car, vivant dans l'innocence, il offrait à Dieu, sur ses épargnes et ses privations, un agréable sacrifice de piété. En effet, il distribuait aux pauvres de la farine lorsqu'il revenait du moulin, et le pain même que ses parents lui avaient donné pour sa modique nourriture, consacrant ainsi à la vertu ce qu'il retranchait de sa subsistance, et nourrissant les pauvres de son abstinence et de son jeûne. Car l'ardente charité du pieux enfant ne trouvait pas d'obstacle dans sa pauvreté; et si peu considérable était ce qu'il pouvait dérober à ses ressources, sa grandeur d'âme surpassait les bornes étroites de ses facultés. Ainsi un demi-écu qu'il avait amassé peu à peu par une économie de tous les jours, par son travail et sa frugalité, il le donna tout entier à un pauvre qu'il rencontra, à l'exemple de cette pauvre veuve qui a mérité d'être louée du Seigneur pour avoir donné, non de son abondance, mais de sa pénurie, tout ce qu'elle avait, toute sa nourriture.

« Arraché par son père à la vie champêtre et pastorale, il fut envoyé à Acqs, dans le couvent des frères de l'ordre de Saint-François, pour s'y appliquer aux lettres; ce qu'il fit avec tant de soin et de diligence, avec une telle intégrité de mœurs et une telle piété envers Dieu, qu'il fut l'exemple de ses égaux et l'admiration de ses maîtres. De là, à Toulouse, puis à Saragosse, il s'appliqua avec assiduité aux études de théologie; et chaste, humble, modeste, tels que doivent être ceux qui sont appelés à l'hé-

ritage du Seigneur, il monta par tous les ordres ecclésiastiques à la sublime dignité du sacerdoce.

« A peine était-il revêtu de l'honneur sacerdotal, que sa réputation déjà répandue de vertu et de doctrine le fit nommer, à son insu et en son absence, à un riche bénéfice; mais, dès qu'il apprit qu'il n'en pouvait prendre possession sans plaider, il y renonça de lui-même et de bon cœur; car, aimant mieux souffrir l'injustice et la fraude que de disputer en jugement avec son frère, il voulut se priver d'un abondant revenu, qu'il ne pouvait obtenir sans un de ces procès qu'un ecclésiastique, comme il le disait lui-même, doit absolument fuir.

« Cependant, pour n'être pas à charge aux autres, mais pour fournir par un honnête travail et une louable industrie à son entretien et à celui de sa pauvre mère, il enseigna les humanités dans un bourg nommé Buzet, lieu assez considérable du diocèse de Toulouse, ensuite dans cette ville même. Et comme son principal soin et sa vigilante sollicitude étaient moins de remplir l'esprit de ses jeunes disciples d'une science seulement stérile des choses de Dieu, que de porter leurs âmes à embrasser la céleste sagesse et de former leurs mœurs à la vertu et à la sainteté sublime de la profession chrétienne, des gentilshommes confiaient à l'envi leurs fils à ses soins, afin que, sous la conduite évangélique d'un si grand homme et à l'école de sa piété, ils s'avancassent dans la voie du Seigneur et dans la science des saints.

« Étant allé à Marseille pour y recueillir une somme d'argent qui lui était due sur un legs d'héritage, comme il voyageait par mer et par un vent favorable de Marseille à Narbonne pour retourner à Toulouse, il tomba au milieu des Turcs, qui tuèrent le patron de la barque et d'autres passagers, le blessèrent lui-même d'une flèche, le dépouillèrent de ses habits, le chargèrent de chaînes et l'emmenèrent captif en Afrique. Il eut à souffrir de la cruauté des Turcs de nombreuses et graves peines pour ne pas abandonner la loi de son Seigneur; mais il savait que les souffrances de ce temps n'ont point de proportion avec la gloire future qui sera révélée en nous.

« On raconte qu'ayant aperçu un de ses compagnons d'esclavage misérablement abattu sous le lourd poids de ses chaînes, et n'ayant rien à donner pour soulager les angoisses de ce malheureux, il se mit lui-même dans les fers, afin de racheter aux dépens de son corps la calamité d'autrui. Il avait été appliqué par un homme dur, le dernier de ses maîtres (car il en eut trois dans le cours de sa captivité), aux rudes travaux de la culture des champs, où venait souvent le visiter une des concubines de ce maître, qui, née dans le mahométisme, était néanmoins désireuse d'apprendre la croyance et les règles de la religion chrétienne. Un jour, après bien des questions sur Dieu et sur le christianisme, elle lui ordonna de chanter quelque chose des cantiques de Sion. Alors le serviteur de Dieu chanta ce psaume : « Sur les bords des fleuves

« de Babylone, nous nous sommes assis et nous « avons pleuré, » et d'autres pieux cantiques. Or, pendant que le cantique sacré du Seigneur résonnait, par la bouche de Vincent, aux oreilles incircconcises de la mahométane, Dieu opérait dans le cœur de cette femme profane pour lui faire sentir quelque suavité de la céleste douceur. Ainsi, de retour à la maison, elle alla trouver son mari, qui avait abandonné la foi chrétienne pour suivre les délires de Mahomet, et lui reprocha d'avoir abjuré sa religion, qui lui paraissait très bonne, tant par ce qu'elle en avait appris de la bouche de son esclave, que par le plaisir inaccoutumé qu'elle avait senti du chant du cantique, plaisir tel, qu'elle n'espérait pas d'en goûter un si grand dans le paradis de ses pères. Touché des paroles de sa femme, cet impie jeta les yeux sur son état horrible, le condamna, et, avec le secours des avis et des prières de son saint esclave Vincent, il résolut d'en sortir. En effet, après avoir mis ordre à ses affaires, il s'échappa avec lui sur une petite barque des mains des Turcs, s'enfuit en France, où Vincent le présenta au vice-légat du Siège apostolique d'Avignon, qui, gardant les sacrés rites et lui imposant une pénitence, le réconcilia à l'Église.

« Le serviteur de Dieu se rendit ensuite à Rome, pour y honorer les sacrées dépouilles des martyrs, dont le sang a purifié une ville qui, de siège de la superstition, est devenue la mère et la maîtresse de la religion, et pour se prosterner aux tombeaux des apôtres et vénérer la chaire de Pierre, dont la

dignité ne défaille pas même dans son indigne héritier.

« De retour en France, sur les conseils d'un homme de piété excellente, Pierre Bérulle, fondateur de la Congrégation de l'Oratoire de Jésus et depuis cardinal de la sainte Église romaine, il se chargea du ministère paroissial dans les diocèses d'abord de Paris, ensuite de Lyon, où, se faisant de cœur le modèle du troupeau, il dirigea dans la voie du Seigneur les brebis qui lui étaient commises, et les nourrit de sa parole et de son exemple. Et comme la moisson était grande et le nombre des ouvriers petit, il reçut de jeunes clercs qu'il nourrit et éleva dans sa maison, menant avec eux une vie commune, et qu'il instruisit dans la loi du Seigneur, pour que, dans un âge plus avancé, ils pussent édifier l'église du Seigneur par la parole divine et une doctrine salutaire.

« La pieuse renommée de Vincent et l'odeur de sa bonne conduite parvint à saint François de Sales, qui le préposa aux religieuses dites de la Visitation, dont un monastère avait été récemment érigé à Paris. Dans ce difficile ministère à lui confié, gardien vigilant des saintes servantes de Dieu, directeur prudent des âmes, il montra et prouva par ses œuvres combien juste et vrai était le jugement du saint prélat, qui affirmait ouvertement ne pas connaître de plus digne prêtre que Vincent. Or, pendant quarante ans, le bienheureux serviteur de Dieu, avec une prudence, un soin et une sollicitude singulière, conduisit ces vierges sacrées dans

la voie du salut, pour qu'après avoir renoncé à la concupiscence charnelle et s'être consacrées à Dieu tant de corps que d'esprit, elles consommassent leur ouvrage et parvinssent, par la fidélité aux divins préceptes, aux récompenses de Dieu.

« Mais l'ardente charité de Vincent ne se pouvait renfermer dans les cloîtres des monastères. Sachant bien qu'il n'est pas de travail plus excellent ni plus utile que la culture et la guérison des âmes, pour engager une lutte spirituelle contre la concupiscence de la chair et les dépravations du monde, contre l'orgueil et la méchanceté du siècle, contre les calamités et les misères des enfants d'Adam, contre l'ignorance des enfants; en un mot, contre les esprits de malice, il dressa des armées de braves destinés à combattre les combats du Seigneur. En effet, en l'année 1625, il établit la congrégation des prêtres séculiers de la Mission, qui, méprisant et quittant les délices du monde, réunis en communauté très chaste et très sainte, n'ayant rien en propre, vivaient ensemble dans la prière, la lecture, les instructions et les autres exercices spirituels, pour former ainsi les clercs séculiers à la science du Seigneur, aux cérémonies ecclésiastiques et au sacré ministère, et exciter les laïques, en leur proposant la méditation des préceptes divins et des choses célestes, à parcourir la voie du salut; qui s'engageraient à Dieu par un vœu perpétuel à exercer l'emploi apostolique des saintes Missions, particulièrement dans les bourgs, les villages et autres lieux des champs, où la lumière

de la vérité évangélique brille rarement sur des hommes plongés dans les ténèbres et l'ombre de la mort; qui, n'étant enflés d'aucun orgueil, troublés par nulle humeur opiniâtre, noircis d'aucune envie, mais modestes, retenus, paisibles, feraient d'une vie toute d'union, toute consacrée à Dieu et au salut du prochain, un présent très agréable à l'auteur de tous biens.

« La charité chrétienne envers le prochain, qui naît de la charité envers Dieu comme de sa source, et fait monter, par une sorte de degrés merveilleux, à la perfection du divin amour, ne veille pas seulement au salut des âmes, mais pourvoit encore aux besoins du corps. C'est pourquoi le serviteur de Dieu, brûlant d'une charité parfaite, cherchait à secourir et à soulager et le corps et l'âme, à sauver autant que possible l'un et l'autre, rapportant néanmoins tout le soin des corps au salut des âmes, qui doit être l'objet de la principale sollicitude. Ainsi, compatissant, dans les entrailles de sa miséricorde, aux calamités et aux angoisses des misérables, surtout des malades, des vieillards, des enfants et des jeunes filles qui, incapables, dans leur infirmité et leur faiblesse, de se secourir eux-mêmes et privés souvent du secours nécessaire, sont opprimés sous le poids de leurs misères, il fonda la Compagnie des Filles dites de la Charité pour travailler jour et nuit au service et au soin des vieillards, des enfants, des pauvres et de toutes sortes de malades.

« En outre, dans toutes les paroisses, non seule-

ment des villes, mais des bourgs et des villages, il institua des confréries de dames pour soulager, par leur soin attentif et leur diligente sollicitude, les maux et les angoisses des misérables, procurer aux malades des remèdes tant corporels que spirituels, aux calamiteux des ressources et du secours, aux pauvres de l'argent, aux nus des vêtements, aux affligés de la consolation. Il travailla encore à établir ou à conserver et à étendre en beaucoup de lieux plusieurs compagnies de Filles, principalement celles de la Croix, de la Providence et de Sainte-Geneviève, appliquées à élever et à instruire dans les travaux de leur sexe et les bonnes mœurs de pauvres filles, de peur que, plus avancées en âge, elles ne tombent par l'ignorance de la loi du Seigneur et des divins mystères; ou que, oisives, elles n'apprennent à courir les maisons, et, s'entretenant de ce qu'il ne faut pas, elles ne s'égarant à la suite de Satan; ou qu'enfin, ne sachant pas travailler de leurs mains, accablées de besoins domestiques, elles ne soient poussées aux péchés et aux vices par l'indigence et la misère.

« De plus, il bâtit un hospice pour y garder les fous, une maison pour y corriger les jeunes gens de mauvaises mœurs, et un vaste hôpital pour y entretenir et y nourrir les vieillards et les artisans qu'un accident quelconque avait rendus impuissants à gagner leur vie de leurs mains. Enfin, par ses sollicitations et ses soins, deux hôpitaux furent construits et dotés par la libéralité royale, à Paris

et à Marseille, pour les pauvres galériens infirmes qui auparavant étaient jetés dans des antres à la façon des bêtes, et qui, maintenant transportés là dans leurs maladies, y reçoivent tous les soulagements corporels et spirituels.

« La grande probité de Vincent et son intégrité de vie, brillant de jour en jour avec d'autant plus d'éclat qu'il les cachait avec plus de soin, étaient, en effet, connues du roi de France Louis XIII, de glorieuse mémoire, qui, vivant, usait de son ministère pour la distribution de ses aumônes secrètes, et de ses conseils pour la nomination des clercs aux sièges épiscopaux et aux bénéfices ecclésiastiques, et qui, à sa mort, voulut avoir dans ce dernier combat Vincent pour soutien et pour consolateur.

« Après la mort de ce prince, Anne d'Autriche, son épouse, de glorieuse mémoire, régente de France, l'appela, malgré ses résistances et contre sa volonté, dans le saint conseil de conscience. Pour lui, et au Louvre parmi les courtisans, et chez lui parmi ses disciples de la Mission, et sur les places parmi les citoyens, et dans les maisons privées parmi les indigents et les calamiteux, et dans les hôpitaux publics parmi les vieillards et les malades, et dans les bourgs et villages parmi les paysans et les laboureurs, et dans les monastères de vierges consacrées, et dans les assemblées ecclésiastiques, partout et parmi tous, il remplissait les offices de la charité, il répandait la lumière de la sainteté, il disséminait la bonne odeur

du Christ ; car, jusque dans le palais de la royauté, méprisant la vanité du siècle, foulant aux pieds ses richesses et ses honneurs, il tenait toutes ses pensées tournées vers Dieu et fixées au ciel. Aussi son principal soin fut qu'aux prébendes paroissiales, aux dignités et autres bénéfices ecclésiastiques, qui sont le bien des pauvres et le patrimoine du Christ, on préposât les plus dignes ; et lorsque des gentilshommes lui recommandaient leurs fils et le pressaient de promesses ou de menaces, il foula aux pieds et les espérances et les craintes ; car cette âme forte et robuste ne désira pas s'acquérir, au détriment de l'héritage du Christ et aux dépens de la Croix, des amis puissants, et, sans trembler des maux dont on le menaçait, elle ne redouta pas les ennemis.

« Parmi les compagnons de ses missions sacrées qu'il avait voulu obliger avec lui par vœu à enseigner surtout aux hommes des champs les mystères de la foi catholique et les préceptes divins, et appliquer aussi à la bonne éducation du clergé et aux autres œuvres de charité, tout le temps de son pèlerinage et de sa vie, ceint de la force d'en haut, il se montra ministre fidèle, courageux et infatigable ouvrier dans la culture de la vigne du Seigneur.

« Parce qu'il n'avait fait aucune violence, comme quelques-uns, pour obtenir leur gouvernement, mais qu'il l'avait plutôt soufferte pour l'accepter, il se conduisait de manière à les embrasser tous dans les entrailles d'une intime charité. Il avait

soin, en effet, que la tristesse n'abâtît, que la pensée du siècle ne tourmentât aucun d'eux, et, avec la vigilante sollicitude d'un père, il veilla à ce que celui-ci ne fût pas accablé par un travail excessif, à ce que celui-là ne s'endormît pas dans une excessive inaction, détournant les vigoureux de la paresse, forçant les fervents au repos, allégeant à tous le joug suave du Christ, et écartant tous les pièges du diable; les unissant tous dans la sainte société des âmes et dans la parfaite charité du Christ, il les animait de parole et d'exemple à courir la carrière des vertus chrétiennes.

« Pour lui, qui les dépassait tous par le mérite de sa sainteté et par la dignité de sa place, il se mettait au-dessous d'eux par l'humble abaissement de son esprit. Il se disait souvent et en public un homme de rien, le fils d'un villageois, appliqué autrefois à la garde d'un troupeau; dans une assemblée générale, il abdiqua la préfecture perpétuelle de sa congrégation, affirmant par humilité qu'il était incapable d'en porter le fardeau; il demanda avec instance qu'un autre fût mis à sa place, et il fallut les prières répétées de l'assemblée tout entière et une sorte de violence pour qu'il l'exercât dans la suite. C'est que plus il s'élevait au faite de la sainteté par la connaissance et l'amour de Dieu, plus il se mettait bas par la connaissance et le mépris de lui-même; aussi remplissait-il les emplois les plus vils de sa maison, et souvent, prosterné à genoux et versant des larmes, il demandait pardon aux siens d'avoir

scandalisé leur âme par ses mauvais exemples. Par ses admirables œuvres de piété et ses éminentes vertus, il s'était acquis à la cour un crédit souverain : la reine de France en faisait un cas particulier, et auprès de tous les évêques, des cardinaux, de tous les grands dans l'Église et dans le siècle, des hommes de tout état et de toute condition, il était tenu en grand honneur, en grande estime. Pour lui, s'humiliant devant Dieu, auteur de tous biens, il ne montrait, dans ses actes ou dans ses paroles, rien qui sentît la vanité ou l'orgueil, l'arrogance ou l'immodestie ; mais tout en lui, réglé et composé selon la discipline chrétienne et la sainteté évangélique, laissait voir ouvertement qu'il n'y avait aucunes ténèbres dans l'intérieur de celui dont l'extérieur brillait de si éclatantes vertus.

« Le malheur des temps et le tumulte des guerres civiles avaient affaibli la sainteté du clergé de France, en y introduisant l'ignorance et la corruption des mœurs. Pour réparer l'honneur de la maison de Dieu et rétablir la discipline ecclésiastique, Vincent dirigea de ce côté toutes ses pensées et toutes ses forces. Ainsi, pour rendre à la discipline ecclésiastique sa vigueur, éternée par la langueur des vices, il établit des maisons religieuses destinées à recevoir les clercs qui devaient être promus aux ordres sacrés, et, par lui ou par ses associés de la Mission, il les fit instruire dans la célébration des sacrés rites, et former aux saintes mœurs en rapport avec la dignité de leur

état. De là l'éclat des cérémonies sacrées, de là l'observance des vénérables lois qui fut rendue à beaucoup d'églises de France.

« Il réunit encore des compagnies de prêtres qui, à des jours réglés, conféraient entre eux des choses divines, s'exerçaient dans les saintes disputes, pour acquérir la puissance d'exhorter dans la saine doctrine et de confondre les contradicteurs.

« A l'exemple de Moïse, qui, avant d'être mis par Dieu à la tête du peuple d'Israël pour le délivrer de la captivité, le conduire à travers le désert, sacrifier à Dieu sur la montagne, et de là dans la terre de promission, s'enfuit du tumulte de la cour du Pharaon dans la solitude, Vincent apprit aux clercs appelés à l'héritage du Seigneur, qui, dans la terre déserte et sans eaux de cette vie mortelle, doivent servir à l'autel du Seigneur et précéder de la parole et de l'exemple le saint peuple de Dieu tendant à la céleste patrie, après avoir secoué le joug de la captivité du diable, à se retirer du tumulte du monde dans une sainte solitude, avant de monter aux degrés ecclésiastiques, pour s'y appliquer quelques jours à la méditation des choses divines et à la contemplation des devoirs de leur charge.

« Du reste le serviteur de Dieu Vincent ne fut pas seulement un excellent instituteur des ministres de l'autel, mais il montra en lui le modèle d'un bon et fidèle dispensateur; car il était comme le refuge de tous les indigents et misérables, et, prenant même quelquefois sur ce qui paraissait

nécessaire à lui ou aux compagnons de ses missions, il soulageait toutes sortes de pauvres de si larges aumônes, qu'il était communément appelé le père des pauvres. Quoique déjà avancé en âge, il donnait un soin assidu au ministère apostolique des saintes missions, et, porté sur les ailes de la charité, supérieur à tous les travaux, s'élevant au-dessus des forces de sa vieillesse, il volait çà et là pour porter la lumière de la vérité évangélique et les divins préceptes à ceux qui marchaient dans les ténèbres et dans l'ombre des vices, surtout aux pauvres habitants des bourgs et des villages qui, privés de la lumière de la foi chrétienne et errant au hasard dans la nuit de l'ignorance, étaient ramenés par lui dans la voie du Seigneur. Et comme la charité n'a pas de mesure, la vertu du serviteur de Dieu ne se renferma pas dans les bornes de la France, mais se répandit et brilla au loin ; car, pour étendre la foi et la piété, il envoya parmi ses disciples des ouvriers évangéliques non seulement en Italie, en Pologne, en Écosse, en Irlande, mais encore en Barbarie, aux Indes, chez les nations séparées de notre continent, que le zèle de ses disciples, après avoir dissipé les ténèbres de l'idolâtrie, amena à la lumière de la vérité.

« Dans les provinces éloignées, tout en cherchant le salut des âmes, il n'omettait pas de pourvoir aussi aux besoins des corps, pour attirer par les secours temporels les hommes charnels. Ainsi, non seulement la Lorraine, la Champagne, la Picar-

die, ravagées par la peste, la famine et la guerre, furent largement soulagées par les sommes qu'il leur envoya et qu'il leur fit distribuer par le ministère fidèle des Filles de la Charité; mais, dans d'autres provinces plus éloignées encore, il subvint à des hommes affligés par la disette ou par quelque autre calamité. Et lorsque la ville de Paris elle-même souffrait cruellement du manque de vivres, il nourrit chez lui jusqu'à deux mille pauvres.

« Quoique occupé sans cesse des différentes et multiples affaires soit de la cour, soit de sa congrégation, soit des autres établissements qu'il avait fondés ou dont il avait le soin, dans lesquels il rendait à tous pour la gloire de Dieu d'infatigables services, néanmoins il subvenait aux nécessités de tous, de tous il soulageait les angoisses; il ne repoussait personne, il embrassait tout le monde en Jésus-Christ. C'était, certes, chose admirable qu'à personne il ne refusât accès auprès de lui, qu'à toutes demandes il prêtât une facile oreille, qu'il répondit avec bonté, qu'il accueillit avec douceur, qu'il n'excitât la jalousie de personne, mais que, se faisant tout à tous, il soignât le corps des uns, guérit l'esprit des autres, et que, suivant les besoins de chacun, il leur fournît de sa bourse et de sa doctrine des vêtements, des vivres, des instructions, montrant ainsi que, si l'on ne doit pas tout à tous, à tous néanmoins on doit la charité, à personne l'injustice. Les injustices, en effet, qui lui étaient faites, il était si

éloigné, quoiqu'il le pût facilement, de s'en venger, qu'on ne l'a même jamais entendu s'en plaindre, parce que les bas sentiments qu'il avait de lui-même lui faisaient juger, quand il venait à en recevoir, qu'il les souffrait justement. Aussi les supporta-t-il avec un esprit si patient, qu'il demanda pardon à genoux à celui qui lui faisait outrage, et qu'à un homme qui lui frappait la joue il présenta humblement l'autre.

« Des soldats, dans une rage aveugle et une fureur insensée, avaient déjà blessé un pauvre artisan et le poursuivaient, le glaive nu, pour le tuer; il le couvrit de son corps et mit sa vie en danger manifeste pour gagner à Dieu celui qu'il avait arraché des bras menaçants de la mort au péril de son sang et de sa tête; et, en effet, étonnés par une si grande et si extraordinaire force d'âme et attendris par les paroles du serviteur de Dieu, les soldats s'adoucirent et se retirèrent, et ce malheureux s'échappa vivant.

« Mais parce que le champ du Seigneur, dont nous sommes les ouvriers, arrosé d'en haut par la grâce de Dieu, est fortifié par la foi, labouré par les jeûnes, ensemencé par les aumônes, fécondé par les prières, le bienheureux Vincent ne négligea pas la culture spirituelle de son corps mortel, dans la crainte que la précieuse semence n'y périclît, et qu'au milieu des ronces et des épines il n'y vînt qu'une moisson digne d'être consumée dans les flammes, non d'être enfermée dans les

greniers du Seigneur. Il avait donc coutume de dompter ses membres par le cilice, de les macérer par les jeûnes et autres œuvres de pénitence, principalement dans les communes calamités du royaume de France et de l'Église catholique.

« Si en quelque affaire grave et embarrassée on lui demandait son avis, et qu'il fût forcé de donner une réponse, ou si on lui proposait de faire quelque chose de difficile et d'extraordinaire, comme le saint roi David, il consultait Dieu avant de rien commencer, et il demandait humblement au Père des lumières de répandre dans son esprit la lueur de sa clarté, pour découvrir ce qu'il fallait répondre ou faire, de le prévenir de sa grâce divine pour suivre ce qu'il aurait une fois découvert et reconnu, de le fortifier de cette grâce pour l'exécuter. Toutes les fois qu'il sortait de sa chambre et de sa maison pour paraître en public, il se prosternait à terre devant Dieu, et, par des prières courtes mais ferventes, il implorait son divin secours, pour qu'en passant, quoique malgré lui, à travers les sentiers du siècle, et qu'en traitant des choses terrestres et mondaines, il ne fût pas souillé de la boue des enfants des hommes. A peine de retour à la maison, il entraînait dans les secrets de son cœur, soumettait à l'examen les replis de sa conscience, et au milieu du débat de ses pensées, dont les unes accusaient, les autres justifiaient sa conduite, il examinait avec soin, corrigeait avec zèle, punissait avec sévérité la parole imprudente échappée de sa bouche ou

l'acte inconsideré qu'il avait pu commettre. Tant il était soigneux de garder les voies du Seigneur, qui a ordonné qu'on observât ses commandements avec une extrême fidélité.

« Livré à une prière assidue, ni la foule, ni les affaires, ni les événements heureux ou tristes, ne le détournaient de la contemplation des choses divines. Car il avait toujours Dieu présent à l'esprit ; il se tenait en sa présence, et, par un soin diligent et une sainte industrie, il avait fait que toutes les créatures qui passaient sous ses yeux rappelaient à son esprit le Créateur de toutes choses, et que, chantant à leur manière la gloire et les louanges de Dieu, elles l'excitaient à contempler la beauté céleste. C'est pourquoi, toujours modeste et doux, affable et bénin, en toutes choses d'une admirable égalité d'âme, il n'était ni emporté par les événements heureux, ni troublé par les contraires, pouvant dire avec le prophète : « Je voyais le Seigneur devant moi et l'avais tous les jours en ma présence, car il est à ma droite pour « que je ne sois pas ébranlé. »

« Jamais il ne s'abstint du sacrifice non sanglant de l'autel, vivant de manière à le pouvoir offrir tous les jours. Et ne pouvant, quelques mois avant sa mort, se tenir sur les pieds à cause de l'infirmité considérablement accrue de ses jambes, il assistait tous les jours au sacrifice de la messe ; et, réconforté par le pain des anges, après une humble action de grâce, il récitait avec un vif sentiment les prières accoutumées pres-

crites par l'Église pour les agonisants, comme devant lui-même bientôt s'envoler de la prison du corps à la céleste patrie.

« Car il était animé envers Dieu d'une foi vive, dont toute sa vie il a été le soutien et le défenseur intrépide. En France s'était élevée la tempête de l'hérésie qui emportait tout dans son tourbillon; le serviteur de Dieu gémit en voyant la foi catholique altérée chez plusieurs par le poison janséniste, la simplicité de beaucoup devenue le jouet de l'astuce des hérétiques, et un grand nombre de personnes de tout rang entraînées dans de pernicieuses opinions. Embrassé donc du saint zèle de Dieu, il crut devoir saisir les armes de la foi contre des ennemis communs, et, cherchant à plaire à Dieu plutôt qu'aux hommes, il excita les sacrés pasteurs de l'Église à veiller sur le troupeau du Seigneur Jésus-Christ, et à ne pas permettre aux loups ravissants de tuer en cachette les brebis du Seigneur. Aussi, par toutes les instances et les exhortations qui étaient en son pouvoir, il détermina quatre-vingt-cinq évêques de France, auxquels d'autres se joignirent dans la suite, à déferer la maladie qui s'insinuait en secret et la contagion cachée à la chaire de Pierre, faite de l'apostolat, à qui l'on doit rapporter tous les périls et les scandales qui s'élèvent dans le royaume de Dieu, notamment ceux qui blessent la foi, pour que les pertes de la foi soient au plus tôt réparées là où la foi ne saurait sentir de défaillance. C'est pourquoi, dans leurs lettres

adressées à Innocent X, d'heureuse mémoire, notre prédécesseur, les évêques de France lui demandèrent avec de très humbles prières de condamner de sa bouche apostolique les erreurs qui pullulaient, afin que l'Église, rétablie dans ses règles et raffermie par un décret dont les méchants redoutaient la juste proclamation, fermât tout accès à ces hommes qui, armés d'ambiguïtés perverses et de sophismes artificieux, sous prétexte de défendre la foi catholique et exhalant un poison mortel, cherchaient à corrompre et à entraîner au mal les cœurs des hommes bien pensants, et à renverser toute la vraie doctrine touchant le libre arbitre, la grâce de Dieu et la rédemption des hommes par la passion et la mort du Seigneur Christ.

« Dès que la réponse fut venue de Rome, Vincent reçut le décret du successeur de Pierre avec soumission et respect de cœur, et, triomphant dans le Seigneur de voir la cause finie par la sentence du Siège apostolique, il travailla avec grand zèle à mettre aussi fin à l'erreur. Son premier soin et sa première sollicitude fut d'écarter, de toutes les communautés religieuses qu'il avait lui-même fondées ou qu'il dirigeait, la peste cachée ennemie de la foi catholique, de peur que la contagion de quelque membre infecté ne corrompît même les plus sains. Ensuite, sachant que c'est un grand devoir de piété de découvrir les retraites des impies et de combattre en eux le diable même qu'ils servent, avec la liberté apostolique qui, en

matière de foi, convient à un serviteur de Dieu, il ne cessa d'engager le roi, la reine et leurs ministres à ramener par de justes châtiments les réfractaires à l'obéissance, à chasser du royaume de France, comme une peste publique, les opiniâtres dans l'erreur, à mettre ainsi la rigueur du pouvoir séculier au service de la douceur de l'Église, qui, contente du jugement sacerdotal et bien éloignée des vengeances sanglantes, est néanmoins aidée par les constitutions sévères des princes chrétiens, parce que les rebelles recourent quelquefois au remède spirituel par la crainte du supplice corporel.

« Enfin, plein de jours et de mérites ; parvenu déjà à la quatre-vingt-cinquième année de son âge ; brisé non moins par la vieillesse que par les travaux corporels, embrassés avec joie pour les œuvres de piété et le salut des âmes qui l'occupaient sans cesse, et supportés avec courage jusqu'au dernier soupir ; muni des sacrements de l'Église ; aspirant au ciel et méprisant la terre ; environné de ses prêtres, qui lui rendirent les derniers devoirs de la religion ; à ces paroles, à lui familières, qu'ils lui suggéraient : « O Dieu ! venez à mon aide, » leur répondant : « Seigneur, hâtez-vous de me secourir ; » plein de confiance, non dans sa vertu, mais dans le secours divin, il consumma heureusement sa course à Paris, dans la maison de Saint-Lazare, maison des prêtres séculiers de la congrégation de la Mission, le 5 des calendes d'octobre de l'an 1660.

« Après sa mort, la renommée de sa sainteté se répandit partout; Dieu lui-même l'attesta par beaucoup de signes et de miracles, par lesquels son admirable Providence attira une plus grande vénération aux restes inanimés de son serviteur, faisant connaître ainsi en quel honneur était auprès de Dieu l'âme de celui dont le corps, resté comme informe au départ du principe vital, révélait si évidemment la présence de l'auteur de la vie.

« C'est pourquoi l'on instruisit à Paris, suivant l'usage et par l'autorité de l'ordinaire, deux procès, l'un sur sa renommée de sainteté, ses vertus et ses miracles, l'autre pour prouver qu'aucun culte ne lui avait été rendu. Ces procès, ouverts par la permission de Clément XI, d'heureuse mémoire, notre prédécesseur, et leur validité reconnue dans la Congrégation des sacrés rites, le quatrième jour du mois d'octobre de l'an du Seigneur 1709, la commission d'introduction de la cause fut signée. Après avoir rempli toutes les formalités exigées par les décrets du Siège apostolique dans ces sortes de causes, on examina s'il constait de ses vertus théologiques et cardinales au degré héroïque; et après la dernière congrégation de nos vénérables frères les cardinaux de la sainte Église romaine, préposés aux sacrés rites, laquelle fut générale, Benoît XIII, de pieuse mémoire, qui nous a précédé dans le pontificat, ordonna, le vingt-et-unième jour du mois de septembre de l'an du Seigneur 1727, la publication du décret

constatant les vertus tant théologiques que cardinales au degré héroïque.

« On en vint ensuite à l'examen des miracles, qui se fit en trois congrégations, dont la dernière générale se tint le douzième jour du mois de juillet de la même année, et on y approuva quatre miracles, consistant : le premier, en la guérison subite de Claude-Joseph Compoin, aveugle ; le second, dans la parole et les forces instantanément rendues à Marie-Anne Lhuillier, enfant de huit ans, muette de naissance et impuissante à remuer ses membres inférieurs ; la troisième, dans la guérison instantanée de la sœur Mathurine Guérin d'un ulcère invétéré et malin à la jambe ; le quatrième enfin, dans la guérison subite d'Alexandre-Philippe Le Grand d'une paralysie invétérée et obstinée.

« Ce que ladite Congrégation des rites avait jugé touchant ces miracles, le même Benoît, notre pré-décesseur, l'a confirmé, et, donnant, le treizième jour du mois d'août de l'an du Seigneur 1729. son assentiment au décret de la même Congrégation des rites, prononçant qu'il y avait lieu à la solennelle béatification du serviteur de Dieu, il inscrivit Vincent de Paul au nombre des bienheureux ; et il permit, de son autorité apostolique, que, tous les ans, en certains lieux, au jour anniversaire de l'heureux décès du bienheureux serviteur de Dieu, on en récitât l'office et en célébrât la messe, comme d'un Confesseur non pontife, selon les rubriques du bréviaire et du missel romains ; et ensuite que le nom du même

serviteur de Dieu fût inséré parmi les saints qui se lisent dans le martyrologe romain, et qu'on récitât publiquement, au second nocturne, les leçons propres du même bienheureux Vincent, approuvées par ladite Congrégation des rites, après avoir entendu le promoteur de la foi.

« Des lettres rémissoriales et compulsoriales ayant été ensuite expédiées pour faire, par autorité apostolique, le procès ordinaire sur les nouveaux miracles qui étaient survenus depuis le décret de la béatification du même serviteur de Dieu, et ce procès ayant été apporté à Rome et sa validité reconnue, après les congrégations d'usage appelées antépréparatoire et préparatoire, l'examen des miracles fut déféré à nous, qui, par une disposition de la bonté divine, avons succédé au même Benoît XIII dans le sacré fardeau de l'apostolat; une congrégation générale ayant été tenue devant nous le trentième jour du mois de janvier de l'an du Seigneur 1735, après avoir entendu les avis de nos vénérables frères et imploré l'appui du secours divin, le vingt-quatrième jour du mois de juin de la même année, nous approuvâmes pleinement deux des sept miracles qui étaient présentés : à savoir le premier, consistant en la guérison instantanée de Marie-Thérèse de Saint-Basile d'ulcères putrides et invétérés, avec une longue et opiniâtre rétention d'urine et une énorme hydropisie; et le second, consistant en la guérison instantanée de François Richer d'une hernie complète, invétérée et désespérée.

« Cela fait, et une congrégation générale ayant été de nouveau tenue devant nous, il fut posé en délibération si l'on pouvait sûrement procéder à la solennelle canonisation du bienheureux Vincent de Paul, et nos vénérables frères les cardinaux de la sainte Église romaine ayant donné leur assentiment par un vote unanime, nous prononçâmes solennellement le décret sur l'achèvement de la canonisation.

« Plusieurs mois après nous ordonnâmes de convoquer, suivant l'usage, un consistoire secret, dans lequel notre cher fils Antoine-Félix, cardinal-prêtre du titre de Sainte-Praxède, appelé Zondanari, en son nom et en celui de toute la Congrégation des sacrés rites, a d'abord dit dans un rapport que les écritures, le procès et tous les actes de la cause avaient été faits dans les règles, et qu'ils avaient pleine force d'autorité et de preuve légitime ; ensuite, après une exacte exposition de la vie, des vertus et des miracles du bienheureux Vincent, que lui et les autres cardinaux de ladite Congrégation étaient d'avis unanime que le bienheureux Vincent pouvait, s'il nous paraissait ainsi, être inscrit au catalogue des saints, avis auquel accédèrent tous les autres cardinaux qui étaient présents.

« N'ayant donc absolument rien omis, dans une affaire si sainte et si grave, des nécessaires précautions prescrites par la coutume et les règlements de nos prédécesseurs, nous décrétâmes qu'on passerait outre ; et, quelques jours après, un con-

sistoire public fut réuni, dans lequel notre cher fils Thomas Antamori, avocat consistorial de notre cour, après avoir longuement raconté l'excellente charité du bienheureux Vincent, l'innocence de sa vie et ses miracles, au nom de notre très cher fils en Jésus-Christ, Louis, roi de France très chrétien, et de notre très chère fille en Jésus-Christ, Marie, également reine de France très chrétienne, son épouse; d'autres princes catholiques et de nos vénérables frères les archevêques et évêques et de tout le clergé du royaume de France; de plus, de toute la congrégation des prêtres séculiers de la Mission, nous demanda humblement que nous voulussions mettre le bienheureux Vincent au catalogue des saints. Nous donc, étant d'avis, vu la grandeur d'une si grave affaire, qu'il en fallait encore plus mûrement délibérer avec nos vénérables frères les cardinaux de la sainte Église romaine, et les autres archevêques et évêques, nous indiquâmes des prières publiques et des jeûnes, et nous exhortâmes tous les fidèles du Christ à prier Dieu avec nous de nous donner son esprit de sagesse et d'intelligence, pour que nous connussions ces secrets célestes que la raison humaine ne peut comprendre, et d'éclairer les yeux de notre esprit pour que nous discernassions ce que, dans une si grave cause, il fallait décider selon le bon plaisir divin.

« Ensuite nous tîmes un autre consistoire demi-public, auquel encore les patriarches, les archevêques et des évêques se trouvant en la cour

romaine, et nos protonotaires dits du nombre des douze, et les auditeurs des causes du sacré palais apostolique assistèrent par notre ordre; et, eux présents, après leur avoir longuement parlé de l'éminente sainteté du serviteur de Dieu et de la célébrité de ses miracles, avoir encore énuméré les instances des princes catholiques et surtout les ardentes prières de toute la congrégation des prêtres séculiers de la Mission, nous les invitâmes tous à exposer leur sentiment par de libres suffrages; et eux, ayant dit les uns après les autres et par ordre leurs avis fortement motivés, répondirent d'une voix et bénissant Dieu que le bienheureux Vincent devait être rangé parmi les saints confesseurs. A la vue de leur consentement général, avec les affections les plus intimes de notre cœur, nous nous réjouîmes dans le Seigneur, qui réunissait les volontés de nos frères pour que son nom fût glorifié dans son serviteur, et qui poussait nos cœurs et éclairait nos esprits pour l'honorer autant que le peuvent des hommes mortels. Alors nous fixâmes le jour de la canonisation, et nous les avertîmes de persévérer dans les prières et les jeûnes pour nous obtenir la lumière et le secours d'en haut à l'effet d'accomplir un si grand ouvrage.

« Ayant donc exactement accompli tout ce qui se devait faire d'après les sacrées constitutions et la coutume de l'Église romaine, aujourd'hui, jour du dimanche de la très sainte Trinité, nous nous sommes rendu à la basilique sacro-sainte de La-

tran, déceimment ornée, avec nos vénérables frères les cardinaux de la sainte Église romaine, et les patriarches, archevêques et évêques, les prélats de la cour romaine, nos officiers et les personnes de notre famille, le clergé séculier et régulier, et une très grande affluence de peuple; et là, notre très cher fils Nérée, cardinal-diacre de la sainte Église romaine, du nom de Corsini, notre neveu selon la chair, nous ayant réitéré par la bouche du même avocat Thomas Antamori les instances pour le décret de canonisation, après le chant des sacrées prières et litanies et l'humble invocation de la grâce du Saint-Esprit : A l'honneur de la sainte et indivisible Trinité, pour l'exaltation de la foi catholique et l'augmentation de la religion chrétienne, de l'autorité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, des bienheureux apôtres Pierre et Paul et de la nôtre; après mûre délibération et la fréquente invocation du secours divin, de l'avis et consentement de nos vénérables frères les cardinaux de la sainte Église romaine, les patriarches, archevêques se trouvant dans la ville, nous avons décrété et défini que le bienheureux Vincent de Paul est saint, et l'avons inscrit au catalogue des saints, comme par la teneur des présentes nous décrétons, définissons et inscrivons semblablement, et nous avons ordonné et ordonnons à tous les fidèles du Christ de l'honorer et le vénérer comme vraiment saint, statuant que, dans toute l'Église, on puisse bâtir et consacrer en son honneur des églises et des autels où des sacrifices

seront offerts à Dieu, et que chaque année, le dix-neuvième jour de juillet, sa mémoire puisse être célébrée avec une pieuse dévotion entre les saints confesseurs non pontifes.

« Et de la même autorité nous avons remis et remettons miséricordieusement dans le Seigneur, en la forme accoutumée de l'Église, à tous les fidèles du Christ, vraiment pénitents et confessés, qui, chaque année, le même jour de la fête, viendront visiter le sépulcre dans lequel repose son corps, sept années et autant de quarantaines des pénitences à eux imposées, ou dont d'ailleurs, et en quelque façon que ce soit, ils se trouvent redevables.

« Ces choses finies, nous avons vénéré de nos hommages et de nos louanges Dieu le Père éternel et le roi de gloire, le Seigneur Christ, Fils du Père éternel, et le Saint-Esprit Paraclet, un seul Dieu et un seul Seigneur; nous avons chanté solennellement l'hymne sacrée *Te Deum*, et accordé à tous les fidèles du Christ alors présents l'indulgence plénière et la rémission de tous leurs péchés; puis, à cause de nos infirmités corporelles, de notre santé affaiblie et de notre âge avancé, nous nous sommes retiré de la même église de Latran, y laissant nos vénérables frères les cardinaux de la sainte Église romaine, les archevêques, évêques et tout le clergé et le peuple, en présence de qui notre vénérable frère Thomas, cardinal de la sainte Église romaine, évêque de Palestrine, du nom de Rufo, a, comme plus an-

cien cardinal en ordre, célébré solennellement la messe avec mémoire du saint confesseur, sur le grand autel de ladite basilique, par indult et permission de nous.

« Or il convient de rendre grâces et de donner gloire au Dieu vivant dans les siècles des siècles, qui a béni notre co-serviteur de toute bénédiction spirituelle, pour qu'il fût saint et immaculé devant lui; et puisqu'il nous l'a donné comme un soleil brillant dans son temple dans cette nuit de nos péchés et de nos tribulations, abordons avec confiance le trône de sa divine miséricorde, demandant, de bouche et d'action, que saint Vincent serve à tout le peuple chrétien par ses mérites et ses exemples, qu'il l'assiste de ses prières et de son patronage, et qu'au temps de la colère il devienne notre réconciliation.

« Au reste, comme il serait trop difficile de porter ces présentes lettres originales en chacun des lieux où besoin serait, nous voulons qu'à leurs copies, même imprimées, signées de la main d'un notaire public et munies du sceau de quelque personne constituée en dignité ecclésiastique, la même foi soit partout ajoutée qu'à ces présentes mêmes.

« Qu'il ne soit donc permis à aucun homme de violer cette page de nos décrets, inscription, mandat, statut, concession, largesse et volonté, ou d'y contredire par une audace téméraire. Et, si quelqu'un avait la présomption de le tenter, qu'il sache qu'il encourra l'indignation du Dieu

tout-puissant et des bienheureux apôtres Pierre et Paul. Donné à Rome, à Saint-Jean-de-Latran, l'an de l'incarnation du Seigneur 1737, le 16 des calendes de juillet, de notre pontificat la septième année.

« † Moi, CLÉMENT, évêque de l'Église catholique. »

Nous ne répéterons pas, à propos de la canonisation de notre saint, ce que nous avons dit des fêtes de sa béatification. Le cérémonial est à peu près le même, seulement la bulle de béatification n'autorisait le culte qu'en certains lieux précis et limités; la bulle de canonisation l'étendait à l'Église tout entière. On vit donc, après Paris et la France, éclater les mêmes transports de vénération et d'amour en Savoie, en Piémont, en Toscane, la république de Gênes, Naples, la Pologne, l'Espagne, le Portugal. Son culte franchit les mers; on le célébra non seulement en Amérique, mais jusqu'en Chine. Il embrasse aujourd'hui la terre entière.

CHAPITRE V

Les reliques de saint Vincent de Paul et leurs différentes translations.

Pendant les fêtes de la canonisation, on avait ouvert de nouveau le tombeau du saint pour en extraire les restes glorieux et les placer sur l'autel. Et quoique l'air qui avait pénétré dans le tombeau lors de la première ouverture, en 1712, y eût causé des ravages, et que Dieu n'eût pas accordé à son serviteur le privilège d'une incorruption complète, ce n'en fut pas moins une fête pleine de consolation et d'enthousiasme. On mit les restes bénis du saint dans une magnifique châsse d'or et d'argent, et parmi des flots d'encens et des larmes de joie, on les éleva au-dessus du grand autel de la chapelle de Saint-Lazare. C'est là qu'ils demeurèrent pendant tout le XVIII^e siècle, entourés d'une vénération discrète, jusqu'au jour où éclata la Révolution. Qui aurait cru que son premier cri de fureur serait contre cette maison de Saint-Lazare, d'où étaient sorties tant d'inspirations

de charité et de dévouement, où l'on nourrissait encore deux cents pauvres par jour? Mais ce furent malheureusement ces charités qui attirèrent sur elle la foudre. Puisqu'on distribuait tant de blé aux pauvres, c'est qu'on en avait. Le bruit se répandit donc que, dans les greniers de Saint-Lazare, étaient amassées des provisions de toutes sortes, et le 12 et le 13 juillet 1789, la veille et l'avant-veille de la destruction de la Bastille, deux cents brigands, qui ne cherchaient qu'un prétexte, se jetèrent sur la maison et commencèrent à la piller. On visita d'abord les caves, et bientôt la maison fut inondée d'hommes, de femmes, d'enfants à moitié ivres, et qui ne respectaient plus rien. La bibliothèque fut dévastée, les archives jetées par les fenêtres, les objets les plus précieux brisés et foulés aux pieds. Là disparurent des parchemins inestimables, les titres des propriétés et des privilèges de la Congrégation, et des milliers de lettres de saint Vincent de Paul. Là disparurent ses deux portraits, la vieille natte de chaume sur laquelle il était mort, le chandelier qui avait éclairé son dernier soupir, le bâton où s'appuyait sa vieillesse, et une foule d'objets qui lui avaient appartenu et qu'on conservait comme des reliques. Heureusement, dans ce pillage opéré par des gens ivres, la chapelle fut épargnée. Ils ne la connurent pas ou ils la respectèrent. Et le corps du saint demeura dans la châsse d'or et d'argent au-dessus du grand autel. Mais ce que le peuple même en fureur avait respecté, la rapacité d'un gouverne-

ment révolutionnaire ne devait pas tarder à s'en emparer. Quatre ans après, en 1792, des commissaires du gouvernement se présentèrent à Saint-Lazare, réclamant tous les objets d'or et d'argent que possédait la chapelle. Il fallut livrer jusqu'à la châsse du saint, et on put craindre un instant que ses restes sacrés ne fussent profanés et jetés au vent. Mais soit mépris, comme chose n'ayant point de valeur vénale, soit reste de foi enfoui même dans un cœur révolutionnaire, le commissaire du gouvernement, après avoir pris l'or et l'argent de la châsse, consentit à laisser aux prêtres de la Mission les reliques de leur saint fondateur. On les fit immédiatement disparaître, de peur d'un retour offensif de la Révolution. Par les soins de M. Daudet, procureur général de la Congrégation, elles furent remises à M. Clairét, notaire de la maison de Saint-Lazare, qui les garda pendant tout le temps de la Terreur, jusqu'en 1795, et les remit ensuite à MM. de Saint-Lazare. Environ dix ans plus tard, le 18 juillet 1806, le vicaire général de la Congrégation, M. Brunet, les fit transporter au noviciat des Filles de la Charité, qui était alors rue du Vieux-Colombier. Quand plus tard, en 1815, celles-ci prirent possession de leur grande maison de la rue du Bac, elles placèrent le saint corps sous un des autels de leur chapelle.

Mais il ne devait pas y rester. Ces différentes translations s'étaient faites sans bruit et sans pompe : Mgr de Quélen, archevêque de Paris,

eut l'honneur de rendre au grand saint de plus solennels hommages. Les prêtres de la Mission avaient abandonné les ruines de Saint-Lazare et s'étaient établis rue de Sèvres, et ils demandaient qu'on leur rendit le corps de leur Père, comme c'était justice. M^{gr} de Quélen y consentit, et tout se prépara pour une magnifique translation.

Un superbe mandement l'annonça aux fidèles ; on y lisait les paroles suivantes :

« Ce corps vénérable, vous le savez, N. T. C. F., était autrefois religieusement conservé dans l'église de cette vaste maison de Saint-Lazare, que l'on pouvait appeler à juste titre la maison des prêtres et des pauvres, parce que les uns venaient perpétuellement s'y renouveler dans l'esprit de leur vocation, et que les autres n'en réclamaient jamais en vain du secours dans leurs nombreuses nécessités. Il n'est pas un ancien du sanctuaire, pas un vieillard indigent qui n'ait prié devant cette châtre riche, mais modeste, où semblait dormir d'un sommeil tranquille, au milieu de tant d'heureux qu'il avait faits, le véritable ami de Dieu et des hommes. Une philanthropie ingrate et spoliatrice troubla ce repos ; elle envia quelques parcelles de ce métal qu'il avait versé à pleines mains, et dont la piété filiale avait embelli la dernière couche d'un père si vertueux et si charitable ; mais l'or le plus pur valait-il pour ses enfants la moindre portion de ses restes précieux ? Laissant à la cupidité ce qu'elle recherchait avec une insatiable ardeur, chassés de leur asile et dépouillés de

leurs biens, les prêtres de la congrégation de la Mission crurent n'avoir rien perdu lorsqu'ils eurent sauvé de la dévastation et du pillage ce qu'ils regardaient comme leur plus cher trésor. Heureux de l'avoir soustrait aux regards profanes, ils l'enterrèrent avec précaution, et ils en confièrent la garde à ces Filles de Saint-Vincent-de-Paul dont le nom seul est son plus beau panégyrique.

« Humblement vénéré dans le silence de la retraite, dans ce séminaire où la charité de Vincent multiplie encore chaque jour les institutrices fidèles de l'enfance abandonnée et les héroïques servantes des pauvres malades, ce sacré dépôt attendait que la magnificence royale et la reconnaissance publique, de concert avec la religion, lui préparassent un nouveau sanctuaire, et lui décernassent de solennels hommages. Par l'inépuisable charité de nos rois, une chapelle en l'honneur et sous l'invocation du saint Prêtre a été construite non loin et en regard d'un de ces hospices où la religion a confié aux plus tendres soins les malades que les secours humains désespèrent de guérir. Là, N. T. C. F., se réunissent chaque jour, dans un esprit de recueillement et de prière, les généreux enfants de Vincent de Paul; là, sous les yeux de ses pieux successeurs, une famille nombreuse de lévites viennent encore, comme autrefois, au pied des saints autels puiser dans la ferveur de l'oraison les lumières de la science, la fermeté du zèle, l'onction de la charité, l'abnégation du désintéressement, la force et la douceur de toutes les ver-

tus qui donnent au ministère évangélique une si puissante autorité, et dont ils ont le bonheur de pouvoir contempler de si près un des plus parfaits modèles; là encore les fidèles viennent apprendre d'un seul coup d'œil tout ce qu'ils doivent de respect au culte divin, et les malheureux tout ce qu'ils peuvent espérer de prêtres aussi fervents; là aussi, N. T. C. F., sous les yeux du clergé et du peuple chrétien, nous avons le projet de reporter en triomphe, accompagnées de mille et mille bénédictions, les dépouilles mortelles de « l'homme « de Dieu, qui, passant sur la terre en faisant « du bien, a rassasié tant de pauvres dans Sion, « et instruit tant de prêtres à se revêtir de la « justice ¹. »

Il fallait auparavant constater l'identité des reliques. C'est ce qui eut lieu le 6 avril 1830. La caisse qui contenait le corps vénérable fut transportée à l'archevêché. Une commission nommée par l'archevêque s'était livrée aux plus consciencieuses recherches pour établir, jusque dans les moindres détails, l'histoire de ces reliques depuis leur premier déplacement. Les procès-verbaux de tous ces travaux ayant été lus par le commissaire de la commission d'enquête, le savant abbé Tresvaux, et l'archevêque ayant prononcé son jugement d'identité, la caisse fut ouverte. Avec quelle émotion on put contempler le corps vénérable ! Les médecins en firent un exa-

¹ Ps. CXXXI, 15.

men minutieux. Aucun doute n'était possible : c'était bien le corps du saint, tel que les procès-verbaux enfermés dans la châsse qu'on venait d'ouvrir le décrivaient. Alors la vénération des assistants, clergé et fidèles, prêtres de la Mission et Filles de la Charité, éclata en touchants hommages. La caisse ensuite fut refermée, et scellée du sceau de l'archevêque, jusqu'à ce qu'on pût renfermer les précieuses reliques dans la nouvelle châsse qui lui était décernée.

Cette châsse est splendide. « Elle est d'argent; elle a la forme d'un carré long, et environ six pieds de longueur sur trois de hauteur et sur une largeur à peu près égale. Trois des faces latérales sont fermées par de belles glaces. Le dessus est également fermé et a la forme un peu cintrée. Toutes les parties de cette châsse, les montants et le cintre, sont ciselées avec goût. A chacun des deux montants du devant est adossé un petit enfant, aussi en argent, de plus d'un pied de haut; les statues, représentant des orphelins, ont les mains jointes et regardent avec respect les reliques de leur bienfaiteur. Celle de saint Vincent, à genoux et portée sur un nuage, surmonte la châsse et lui sert de couronnement; le saint y est représenté élevant les yeux et les mains vers le ciel; il est en habits sacerdotaux avec l'étole; autour de lui sont quatre anges portant les attributs de diverses vertus. »

Ce fut le 23 avril que le corps de saint Vincent de Paul y fut renfermé, revêtu de soie blanche, et

par-dessus d'habits sacerdotaux et d'une riche étole, présent de Mgr de Quélen. Une représentation en cire de la figure du saint en offrait aux regards la vraie image, et sur sa poitrine était placé un crucifix qu'on disait avoir servi à saint Vincent de Paul pour exhorter Louis XIII à la mort.

Tout étant ainsi préparé, le lendemain, aux sons graves du bourdon de Notre-Dame, la châsse y fut transportée, et un éloquent panégyrique fut prononcé par M. l'abbé Matthieu, depuis archevêque de Besançon. Le dimanche 25, second dimanche après Pâques, une messe solennelle, à laquelle assistaient douze évêques, fut célébrée par le nonce apostolique, Mgr Lambruschini. L'après-midi, à deux heures, l'immense procession se mit en marche pour Saint-Lazare, au milieu d'une foule innombrable et enthousiaste; trois reposoirs avaient été dressés, à l'Institut, à l'hospice de la Charité et près des dames de Saint-Thomas de Villeneuve. Vincent de Paul traversait ainsi en triomphe ce Paris, qu'il avait rempli des œuvres et des monuments de sa charité.

Le roi, qui avait fait la faute énorme de ne pas prendre place au cortège, vint le lendemain, et avec lui les princes et les princesses et toute la cour, s'agenouiller devant les saintes reliques. Pendant huit jours, ce furent de continuels pèlerinages; tout Paris s'émut, et pendant toute l'octave, non seulement des villages voisins, mais de villes même éloignées, on vit arriver de magnifiques députations.

Depuis, la France y est venue tout entière, attirée par les parfums de foi et de charité qui s'échappent de cette châtée bénie. Quel cœur ne se sent incliné à se tourner avec amour vers celui qui fut en nos temps modernes un si grand bienfaiteur des hommes, et comme le génie même de la charité¹?

¹ Ici s'arrête l'œuvre de M^{gr} Bougaud.

CHAPITRE VI¹

Permanence et extension de l'œuvre de saint Vincent de Paul.
Il est déclaré par le Saint-Siège Patron des œuvres de charité
en France, puis dans le monde entier.

Les vrais grands hommes sont ceux dont les œuvres leur survivent, et auxquelles le temps, qui affaiblit et détruit tout, ne fait qu'apporter de nouveaux développements et une force nouvelle d'expansion. La Congrégation de la Mission, presque détruite par la révolution, s'est relevée de ses ruines, et aujourd'hui elle est plus nombreuse et plus étendue qu'au XVIII^e siècle.

Les Filles de Charité sont vingt mille, et elles remplissent le monde. Les dames de Charité ne cessent pas de se multiplier, et il n'est pas une ville, pas un bourg, pas un village où on ne voit des dames du monde qui se font un honneur, à l'exemple des de Gondi, des d'Aiguillon, des Lamoignon, de monter l'escalier du pauvre, de balayer sa chambre et de faire son lit. Mais l'œuvre

¹ Les documents contenus dans ce chapitre ont été empruntés aux *Annales de la Congrégation de la Mission*, recueil publié par les RR. PP. Lazaristes.

la plus remarquable qu'ait fait surgir le nom et l'influence de saint Vincent de Paul, c'est celle des conférences qui portent son nom. Grain de sénevé à l'origine, aujourd'hui grand arbre dont les rameaux couvrent la terre. Où ne sont pas les confrères de saint Vincent de Paul, et leurs pieuses et généreuses conférences? Ils remplissent les deux mondes. Il y a à l'heure qu'il est, au service des pauvres plus de quatre mille conférences.

Et en même temps que se développent et grandissent toutes les œuvres fondées par saint Vincent de Paul, il en naît une foule d'autres qui se forment sur leur modèle. Elles savent bien qu'elles ne trouveront jamais un idéal plus parfait. Elles se disent ses filles et s'inspirent de son esprit; si bien que le pape Léon XIII, voyant cette multiplication d'œuvres de charité, toutes inspirées de saint Vincent de Paul et calquées sur les siennes, s'est décidé à l'honorer d'un nouveau et glorieux titre, à le proclamer patron de toutes les œuvres de charité.

Comment cela se fit-il? Remontons à l'origine, et rendons ici hommage à celui qui, le premier peut-être, suggéra cette pensée.

M. l'abbé Freppel, aujourd'hui évêque d'Angers, prêchant le 19 juillet 1858, dans l'église des Lazaristes, le panégyrique de saint Vincent de Paul, disait :

« Quatre siècles avant saint Vincent de Paul, un de ces hommes que Dieu se plaît à échelonner d'âge en âge comme les ouvriers de ses conseils, se vit appelé à résumer tout le travail des idées

chrétiennes qui s'était opéré de saint Paul à saint Augustin et de saint Augustin jusqu'à lui. Chargé d'une pareille tâche, cet homme prodigieux prend ce qu'il trouve sous sa main, ce que la tradition chrétienne lui a légué de faits et d'idées; il les réunit en faisceau, les combine, les coordonne; il part de la raison, qu'il analyse, qu'il creuse; il dispose les vérités naturelles, les aligne comme un majestueux péristyle qui entoure l'édifice sacré; puis, pénétrant à l'intérieur, il range par ordre les vérités révélées comme autant de colonnes qui prennent leur point d'appui sur la terre pour s'élancer vers le ciel; il fait circuler à travers ces nefs de l'intelligence le souffle de Dieu qui les pénètre et les anime; il met en l'air ce dôme de la vérité que supporte la foi, qu'embellit la charité, que l'espérance couronne, jusqu'à ce qu'il sorte d'entre ses mains un édifice semblable à ces monuments gigantesques du moyen âge qui entraînent l'œil sous terre et qui l'emportent dans la nue. Cet homme, vous le connaissez tous, c'est saint Thomas d'Aquin, et jamais œuvre ne trahit à un plus haut degré le génie de l'organisation que la Somme théologique de saint Thomas d'Aquin.

« Eh bien, je dis que saint Vincent de Paul a fait pour la charité, au xvii^e siècle, ce que le Docteur angélique avait fait au xiii^e pour la science de la foi. Il a été, permettez-moi ce mot, qui exprime toute ma pensée, il a été le Thomas d'Aquin de la charité. C'est le caractère de son œuvre et le but de sa mission.

« Oui, lui aussi, cet homme si simple et si grand, a été doué par Dieu du génie de l'organisation, et, comme Thomas d'Aquin, il a légué au monde chrétien sa Somme, une Somme magnifique, la Somme de ses œuvres. Il a recueilli dans son âme tout ce que le dévouement catholique avait su, dans le cours des âges, trouver d'inspirations au service de la souffrance et de la pauvreté, et, complétant l'héritage du passé par des vues plus larges, l'enrichissant de conceptions neuves, il a transmis aux siècles futurs cette organisation de la charité que l'Église catholique a le droit de compter parmi ses plus belles gloires dans les temps modernes. Voilà quelle a été la mission providentielle de ce grand homme¹. »

Vingt-deux ans s'étaient écoulés depuis que celui qui est aujourd'hui l'évêque d'Angers prononçait ces paroles, lorsque, par un bref daté du 4 août 1880, le grand Pape Léon XIII déclara saint Thomas d'Aquin patron de toutes les écoles catholiques. On conçoit l'espoir que cet acte dut faire naître au cœur des fils de saint Vincent de Paul. « Puisque Vincent de Paul a été pour la charité ce que Thomas d'Aquin a été pour la science, pourquoi un honneur analogue à celui que reçut le Docteur angélique ne serait-il pas décerné à l'organisateur de la charité dans les temps modernes? Pourquoi saint Vincent de Paul ne serait-il pas déclaré patron de toutes les œuvres et institutions charitables? De plus, le travail de sécularisation qui

¹ M^{SR} FREPPEL, *Œuvres oratoires et pastorales*, t. II.

se fait contre ces œuvres paraît demander que leur caractère surnaturel et chrétien soit affirmé par la proclamation solennelle d'un Patron éminent et d'un modèle parfait. De plus, en présence des difficultés et des nécessités exceptionnelles du temps présent, les fidèles qui soutiennent les bonnes œuvres ont besoin d'être excités et encouragés, d'autant plus qu'un certain nombre des institutions charitables n'ont pas de patron particulier ; elles seraient heureuses de marcher sous la bannière de saint Vincent. Enfin il peut être vraiment regardé comme le patriarche de cette foule d'associations qui ont surgi dans l'Église sous l'inspiration de son esprit et sous l'influence de sa charité. »

Cette pensée ayant été communiquée au cardinal Guibert, archevêque de Paris, par le supérieur général des Lazaristes, le cardinal la saisit comme au vol, il dit au Père Fiat : « J'en fais mon affaire, et je me charge de demander au Saint-Siège la faveur si juste que vous désirez ; il en résultera les plus grands avantages. Les membres des conférences de Saint-Vincent-de-Paul vont célébrer au commencement de mai leurs noces d'or, le cinquantième anniversaire de leur fondation. S'il était possible d'obtenir la faveur avant ces fêtes, quel encouragement pour ces messieurs ! Leur zèle serait affermi et leur personnel s'augmenterait ; Dieu veuille qu'il en soit ainsi !... »

Mgr l'archevêque se mit aussitôt à l'œuvre. Il crut prudent de consulter avant tout le cardinal, préfet de la Congrégation des rites, touchant l'op-

portunité de la demande. Il fut répondu dans un sens favorable, si toutefois l'on restreignait à la France le titre qu'on voulait solliciter.

Fort de cette réponse, le cardinal Guibert écrivit aux évêques français pour demander leur adhésion, et il leur envoya une supplique au Souverain Pontife, avec prière d'y apposer leur signature s'ils le jugeaient convenable. A l'unanimité, la supplique fut signée.

Voici la lettre du cardinal :

« Paris, 28 février 1883.

« Monseigneur,

« Votre Grandeur sait que les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul s'apprêtent à célébrer, dans les premiers jours du mois de mai prochain, le cinquantième anniversaire de la fondation de cette charitable institution, si bien appropriée aux besoins de notre temps, et qui est aujourd'hui répandue dans le monde entier. Il y aura à Paris une réunion de délégués des Conférences de la France et d'autres pays, pour remercier Dieu de la protection qu'il a daigné accorder à cette précieuse association et pour lui en demander la continuation dans l'avenir.

« A cette occasion, des chrétiens fervents sont venus me demander s'il ne serait pas possible d'obtenir du Saint-Siège que saint Vincent de Paul fût déclaré le protecteur, dans l'Église, de toutes les œuvres de charité, sans préjudice des patrons particuliers, comme saint Thomas a été

déclaré le protecteur de toutes les institutions du haut enseignement catholique.

« Cette pensée, Monseigneur, m'a paru inspirée par un sentiment de vraie piété ; sa réalisation contribuerait à la propagation des Conférences et donnerait à la charité chrétienne un nouvel élan, dans un moment où il importe de montrer au monde que l'Église seule peut maintenir l'union et la fraternité parmi les hommes.

« Toutefois, Monseigneur, avant toute démarche officielle auprès du Saint-Siège, j'ai cru devoir prendre des informations à Rome, pour savoir si une semblable demande ne serait point indiscrete. Les réponses que j'ai reçues m'assurent qu'une pétition dans ce sens serait accueillie et examinée avec beaucoup de faveur.

« Mais une semblable demande ne doit pas être présentée par un seul évêque ; il convient que les prélats de la nation qui a eu l'honneur de donner naissance à saint Vincent de Paul expriment leurs vœux et leurs suffrages au Vicaire de Jésus-Christ.

« Si vous partagez, Monseigneur, mes sentiments touchant l'opportunité et les avantages du privilège que la piété sollicite pour notre grand saint Vincent de Paul, je vous prie d'apposer votre signature à la supplique ci-jointe, que vous voudrez bien me renvoyer le plus tôt possible.

« Agréez, Monseigneur, l'assurance de mes sentiments les plus respectueux et les plus dévoués.

† J.-Hipp. GUIBERT,

« Archevêque de Paris. »

Supplique des évêques de France.

« Très Saint-Père,

« La cinquantième année vient de s'ouvrir depuis que la société laïque fondée sous le nom et le patronage de saint Vincent de Paul a pris naissance à Paris.

« Dans le sentiment d'une vive allégresse et de la ferveur d'âme qui les anime, tous les membres qui la composent désirent célébrer solennellement cette année jubilaire. Rien n'est plus convenable, puisque Dieu lui-même a insinué dans les saintes Écritures qu'il aurait pour agréable cette coutume introduite parmi les hommes, de se réunir, après avoir parcouru le cycle de cinquante années et sur le déclin de la vie, afin de lui rendre de solennelles actions de grâces pour ses bienfaits et de s'exciter à faire de nouveaux progrès dans la perfection.

« C'est bien à cette société digne de tout éloge qu'il appartient d'honorer Dieu par un témoignage éclatant de sa gratitude et de sa joie, lorsqu'elle considère les soins admirables de la Providence, qui l'a prise dans son humble berceau et l'a fait croître si merveilleusement. C'était en l'année 1833 : huit jeunes gens ou adolescents conféraient ensemble dans le mutuel dessein des'unir fraternellement et de s'entr'aider, afin de conserver dans toute son intégrité leur foi chrétienne au milieu des horreurs qui de toutes parts envahissaient la société; et ils se proposèrent l'exercice de la charité envers les pau-

vres, comme un moyen salulaire de mettre leurs croyances à l'abri de tout péril. Chaque semaine, ils se rendaient à leur réunion, à laquelle ils donnèrent le nom spécial de *Conférence*, afin de délibérer sur les moyens de soulager la misère des pauvres qu'ils visiteraient; puis ils faisaient entre eux une collecte des aumônes que chacun apportait et s'édifiaient en même temps par de pieuses lectures et par l'exercice de la prière.

« Or Dieu, qui abaisse ses regards sur les humbles, contempla ces excellents jeunes gens animés de l'esprit chrétien, et il plut à sa volonté de les multiplier à ce point, qu'il convient d'appliquer à leur association la parabole évangélique du grain de sénevé; la petite semence est devenue un arbre, dont les branches s'étendent au loin et servent d'abri aux oiseaux qui viennent s'y reposer.

« Aujourd'hui, en effet, le nombre des conférences de Saint-Vincent-de-Paul s'élève au chiffre de quatre mille, répandues non seulement en Europe, mais dans l'Amérique, dans l'Asie et dans les autres parties du monde.

« Mais le principal mérite de leurs membres est de s'être montrés constamment fidèles au véritable esprit de la religion qui les animait au commencement, en sorte que les conférences de Saint-Vincent-de-Paul ont été, dans notre temps, comme un cénacle d'où sont sortis ces hommes généreux qui, foulant aux pieds le respect humain, ont su mener dans tous les états une vie conforme à l'Évangile.

« En considérant ces œuvres de la puissance et

de la miséricorde de Dieu, s'il nous est permis d'exprimer respectueusement notre humble sentiment, nous avons cru, très Saint-Père, que l'Église ajouterait un nouveau lustre à sa gloire et donnerait une nouvelle marque de sa puissance, s'il plaisait à Votre Sainteté d'étendre le culte du bienheureux Vincent de Paul, en le déclarant par un décret solennel Patron de toutes les sociétés et de toutes les œuvres de charité, sans qu'il soit porté aucune atteinte à la dignité ni à l'honneur des saints qu'elles reconnaissent pour leurs patrons particuliers.

« Cela d'ailleurs n'est point une chose nouvelle et sans exemple dans l'Église.

« Benoît XIII, d'heureuse mémoire, n'a-t-il pas donné pour patron spécial à la jeunesse des écoles saint Louis de Gonzague, en reconnaissance du mérite de son innocence et de sa piété? Et deux années se sont à peine écoulées depuis que Votre Sainteté a déclaré, aux applaudissements de l'univers entier, saint Thomas d'Aquin, le Docteur angélique, Patron de l'enseignement catholique des universités et des écoles, et a voulu qu'à ce titre il fût universellement honoré et pris pour modèle et pour guide.

« C'est en quelque manière sous l'inspiration de l'Église elle-même, et guidés par ses propres lumières, qu'adressant nos prières à Votre Sainteté, nous lui demandons de décréter le patronage de saint Vincent de Paul.

« Nous lisons, en effet, dans le bréviaire romain,

au jour du 19 juillet, où se célèbre la fête de ce saint, ces paroles de son office, qui méritent d'être considérées avec la plus grande attention : « Il n'y
« a eu aucun genre de calamité auquel son cœur
« de père n'ait porté secours. Les chrétiens gé-
« missant sous le joug des Turcs, les enfants
« exposés, les jeunes gens incorrigibles, les vierges
« dont la vertu était en péril, les femmes tombées
« dans le vice, les malheureux condamnés aux
« galères, les étrangers malades, les ouvriers de-
« venus invalides, les aliénés eux-mêmes, la mul-
« titude innombrable des mendiants, ont reçu
« de lui des secours; il a ouvert de charitables
« asiles qui subsistent encore, où ils ont été reçus
« et nourris par les soins de sa piété. Il a fondé
« de nombreuses associations qui s'emploient à
« la recherche et au soulagement des malheu-
« reux, parmi lesquelles se distinguent la société
« célèbre des dames et celle connue sous le nom
« de Filles de la Charité, qui s'est répandue dans
« le monde entier. » Assurément ces paroles du
bréviaire sont un admirable panégyrique à la
louange de saint Vincent de Paul.

« Mais aujourd'hui ne sommes-nous pas remplis
du sentiment d'une admiration plus grande encore,
lorsque nous voyons saint Vincent, mort depuis
deux siècles et plus, animer de sa parole, s'il est
permis d'employer cette expression, et guider tou-
jours dans l'accomplissement des œuvres de charité
ceux qui s'y dévouent avec amour? Les prêtres de
la congrégation de la Mission qu'il a fondée, fidèles

à suivre les traces de leur père dans les sentiers de l'humilité et de la simplicité chrétienne, continuent d'appliquer leur zèle à l'évangélisation des pauvres et à la direction des associations charitables. La société des dames qui visitent les pauvres et les malades à domicile, bien loin de voir perdre au cours du temps quelque chose de sa première vigueur, répand toujours abondamment, au milieu de nous, le bienfait de ses œuvres. Les Filles de la Charité prennent par milliers leur vol vers toutes les plages de l'univers. Il serait peut-être vrai de dire que la promesse faite par Dieu à Abraham fut l'annonce de la bénédiction qui a été donnée au bienheureux Vincent, car il est devenu le chef d'un grand peuple, et Dieu a glorifié son nom.

« Bien plus, à l'éminente famille du père des pauvres est venue s'adjoindre une multitude de nouveaux enfants, les Conférences, qui s'honorent de la noblesse de son nom et qui vivent de son esprit. Elles se sont propagées partout dans le monde entier. De leur sein est née, à Paris, cette congrégation, déjà approuvée par le Saint-Siège, des prêtres et des frères de saint Vincent de Paul, qui consacrent leur ministère de foi et de charité principalement aux besoins de la classe ouvrière.

« Après avoir mûrement et pieusement examiné tous ces motifs devant Dieu, nous, Évêques de France, nous venons avec confiance, très Saint-Père, déposer humblement à vos pieds notre demande, désirant que saint Vincent de Paul soit déclaré, par votre oracle suprême, le patron de

toutes les sociétés et de toutes les œuvres de charité.

« Les temps présents sont pleins de périls ; partout la foi est assaillie par l'erreur ; l'Église est en butte à la violence ou à la perfidie ; la corruption du siècle menace de ruiner les mœurs chrétiennes.

« Nous avons la ferme espérance que saint Vincent viendra à notre secours ; que son souvenir, revêtant un nouvel éclat, sera comme une leçon qui apprendra à tous, à la société comme à l'individu, que l'unique science du salut consiste à connaître le seul vrai Dieu et Jésus-Christ son Fils, qu'il a envoyé. Saint Vincent, en effet, constamment uni à Dieu, plein de douceur envers les hommes, simple, droit et humble, toujours égal à lui-même, ennemi des honneurs, des richesses, ayant en horreur les délices du monde, ne cessait de répéter que rien ne pouvait lui plaire, si ce n'est en Jésus-Christ, qu'il s'appliquait à imiter dans toutes ses actions.

« Humblement prosternés aux pieds de Votre Sainteté, nous implorons votre bénédiction apostolique pour nous, pour le clergé et le peuple confié à nos soins.

« Très Saint-Père, de Votre Sainteté, etc. »

En même temps le Supérieur général des Lazaristes écrivait au Souverain Pontife :

« Très Saint-Père,

« Il est à ma connaissance que les illustrissimes et révérendissimes évêques de France, ayant à leur

tête Son Éminence révérendissime le cardinal Guibert, archevêque de Paris, supplie Votre Sainteté de déclarer, par son oracle suprême, saint Vincent de Paul Patron de toutes les sociétés et œuvres de charité, sans qu'aucune atteinte soit portée toutefois à la dignité et au culte des patrons particuliers.

« Je viens donc aussi, malgré mon indignité, et sur le conseil de l'éminentissime et révérendissime cardinal archevêque de Paris, au nom des évêques et vicaires apostoliques de notre congrégation, au nom des membres de la même congrégation de la Mission et de la société des Filles de la Charité, dont la piété filiale envers leur saint fondateur m'est très connue, et me faisant l'interprète de leurs sentiments, unir mes supplications les plus humbles et les plus respectueuses aux leurs pour obtenir que Votre Sainteté daigne, si Elle le juge opportun, prêter une oreille favorable à la demande que j'ose vous faire, à la suite des illustrissimes et révérendissimes prélats de France, et accorder cette gloire nouvelle à saint Vincent de Paul.

« Humblement prosterné aux pieds de Votre Sainteté, j'implore pour moi et pour la double famille de saint Vincent votre bénédiction apostolique. De Votre Sainteté, très Saint-Père, le fils très humble et très dévoué,

« FIAT,

« Supérieur général.

« Mars 1883. »

Aux Lazaristes se joignirent deux grandes familles religieuses qui s'occupent comme eux des Missions, les Jésuites et les prêtres des Missions étrangères.

*Supplique du R. P. BECKX, général des Jésuites,
au Souverain Pontife.*

« Très Saint-Père,

« Saint Vincent de Paul semble avoir été destiné de Dieu à être, dans les mauvais jours que nous traversons, le modèle et le guide de la miséricorde envers les pauvres. Il a, en effet, soulagé toutes les misères et laissé des héritiers et des émules de son esprit dans la congrégation des prêtres de la Mission et la société des Filles de la Charité, dont l'éloge ici serait superflu, puisque la charité évangélique de celles-ci et le zèle apostolique de ceux-là éclatent dans le monde entier. Même parmi les laïques, des hommes, formés à l'esprit de saint Vincent et pleins de confiance en sa protection, ont entrepris des œuvres admirables pour le soulagement des pauvres et des malades. Parmi ces sociétés, il faut citer en première ligne celle qui est connue sous le nom de Conférences, et qui, instituée depuis un demi-siècle à peine, s'est répandue déjà par tout l'univers, dépassant dans son extension toutes les espérances qu'il était permis de concevoir. Institution vraiment salutaire, elle fortifie par la charité la foi des riches,

et, en fournissant aux pauvres la nourriture corporelle, leur apprend à entourer de leur vénération et de leur amour la bonté paternelle de Dieu, dont les riches sont pour eux les vivantes images; enfin elle réunit les deux parts séparées de la robe de Jésus-Christ, en renouant entre le pauvre et le riche les liens presque entièrement brisés de l'union fraternelle, rendant ainsi un immense service à la société civile elle-même en même temps qu'elle ajoute un magnifique fleuron à la couronne de l'Église catholique.

« Il est donc juste que les membres des Conférences célèbrent avec transport le cinquantième anniversaire de leur institution : joie trop légitime à ces vaillants soldats, qui ne demandent aucun repos, mais plutôt l'encouragement de la bénédiction apostolique pour courir à de plus grands combats. Dans ce but, ils réclament pour leur général et leur chef les honneurs du triomphe, savoir que saint Vincent de Paul soit déclaré le Patron de toutes les associations et œuvres de charité. Ce n'est pas un titre honorifique sans importance et sans utilité qu'ils sollicitent, mais leur demande est très opportune.

« En effet, tandis que les ennemis de l'Église ont à la tête de chacune de leurs criminelles cohortes des chefs auxquels ils obéissent, il importe que les fidèles soldats de Jésus-Christ aient aussi des chefs pour combattre vaillamment sous leurs drapeaux. Or il est évident qu'une lutte ardente est engagée dont les intérêts des pauvres

sont l'enjeu ; ou ils seront entièrement compromis par la force ouverte, ou sauvegardés par la charité chrétienne.

« Poussé par la considération de l'immense utilité qu'en retirera le catholicisme, et empressé de saisir cette occasion de montrer combien je suis dévoué à saint Vincent de Paul et à ses enfants, en mon propre nom et au nom des révérendissimes vicaires apostoliques qui président aux missions de la Compagnie de Jésus dans les pays infidèles, et dont je ne puis me faire l'interprète, je dépose aux pieds de Votre Sainteté mes humbles supplications, afin qu'elle daigne proclamer saint Vincent de Paul Patron de toutes les associations et œuvres de charité.

« Très humblement prosterné aux pieds de Votre Sainteté, j'ose solliciter la bénédiction apostolique, de Votre Sainteté, très Saint-Père, le fils très humble et très obéissant,

« Pierre BECKX,

« Préposé général de la Compagnie de Jésus.

« Donné à Fiesole, le 27 mars 1883. »

*Supplique de M. le Supérieur et de MM. les
Directeurs des Missions étrangères à Paris.*

« Très Saint-Père,

« Le supérieur et les directeurs du séminaire des Missions étrangères de Paris, prosternés aux

pieds de Votre Sainteté, et unissant leurs très humbles prières aux supplications des évêques de France, osent demander instamment, au nom de leur congrégation tout entière, que saint Vincent de Paul soit déclaré par l'autorité apostolique Patron de toutes les sociétés et œuvres de charité. Si Votre Sainteté daigne avoir pour agréable le vœu que nous lui exprimons, et qu'elle juge opportun de consacrer ce nouveau patronage, les trente évêques et les sept cents missionnaires de notre congrégation des Missions étrangères, répandus dans les diverses parties de l'Asie orientale, où ils travaillent à la propagation du christianisme, accueilleront avec une grande joie ce nouvel honneur accordé à saint Vincent. Ils veilleront de grand cœur à ce que toutes les sociétés de charité établies précédemment ou qui se formeront plustard dans leurs importantes provinces, regardent et honorent comme leur patron et leur protecteur ce grand saint, dont le cœur était rempli de la miséricorde du Sauveur, et qui a consacré sa vie tout entière, avec un zèle infatigable, à entretenir et à propager des sociétés de pieux fidèles ayant pour but le soulagement de toutes les infirmités spirituelles et corporelles.

« Nous prions Dieu, très Saint-Père, qu'il conserve Votre Sainteté, pendant une vie longue et prospère, pour gouverner le troupeau du Seigneur, et qu'il fasse enfin briller sur son Église, après ces temps orageux, des jours de consolation et de paix. »

Pendant que toutes ces suppliques étaient examinées à Rome, les membres des Conférences préparaient leurs noces d'or, c'est-à-dire le cinquantième anniversaire de leur fondation.

Le *Bulletin des Conférences* raconte ainsi qu'il suit les fêtes du 8 mai 1883 :

« Bien avant huit heures, les confrères remplissaient le chœur de la chapelle des prêtres de la Mission, où le tombeau de saint Vincent de Paul était exposé comme aux jours de fête.

« A l'heure fixée, M. le supérieur général de la congrégation montait à l'autel et célébrait le saint sacrifice.

« A la communion, tous les assistants s'approchaient de la sainte table, et venaient, à la veille de la séparation, chercher encore une fois, dans la participation au même banquet eucharistique, l'union dans la foi et dans le zèle.

« La cérémonie terminée, les membres du conseil général et les présidents des conseils supérieurs allaient présenter leurs respects à M. le Supérieur général. Pendant ce temps nos confrères s'approchaient en bon ordre, pour les vénérer, des restes précieux de notre saint patron, exposés au-dessus de l'autel; de là ils se rendirent dans la salle des reliques, où, à côté de souvenirs ayant appartenu à saint Vincent et à d'autres confesseurs de la foi, se voient beaucoup d'objets précieux pour la piété et pour l'art.

« A deux heures, nos confrères étaient réunis

dans la grande salle de l'Institut catholique, et la séance allait commencer, lorsque, heureuse surprise! on annonce l'arrivée du cardinal Guibert; toute la salle se lève, et s'incline avec émotion et respect sous la bénédiction du vénérable cardinal. Son Éminence, s'adressant alors à l'assistance, s'exprime en ces termes :

« Mes chers Messieurs,

« Je me demandais comment je pouvais faire pour passer quelques moments au milieu de vous, à l'occasion de la grande fête que vous célébrez; je me suis trouvé, il est vrai, au milieu de vous à la cathédrale, j'ai été heureux de voir cette grande et grave assemblée. Il y a peu d'assemblées, de quelque nature qu'elles soient, politiques, scientifiques, littéraires, qui présentent le spectacle dont nous étions témoins dimanche dernier. Cependant je me disais : Si je pouvais leur adresser quelques paroles, verser mon cœur dans le leur! Je ne le pouvais dans la vaste nef de Notre-Dame; je n'ai plus la force, la vigueur, que j'avais il y a quarante ans, quand je commençais à m'occuper des Conférences. Il y a longtemps, vous le voyez.

D'un autre côté, je ne pouvais aller dans les réunions, à vos repas, par exemple. Les cardinaux sont censés avoir des corps spirituels. (*Sourires.*)

« Je me disais : Je laisserai donc partir tous ces

messieurs? Il y en a que j'ai le bonheur de voir fréquemment; mais ces Belges, ces Suisses, ces Italiens, ces Allemands, ces Anglais, ce serait pour moi une grande joie de les voir au moins une fois de près, et voilà qu'une occasion se présente.

« Vous avez été informés que j'ai demandé, dans ces derniers temps, avec mes vénérables collègues les évêques de France, que le Saint-Siège voulût bien accorder à saint Vincent de Paul, votre patron, le privilège qu'il a accordé déjà à saint Thomas en un autre ordre d'idées, et déclarer saint Vincent de Paul patron de toutes les œuvres et associations charitables de France. Avant d'adresser notre demande officielle au Saint-Siège, j'avais voulu sonder l'opinion du Saint-Père, parce que, dans l'Église, il ne faut pas commettre d'indiscrétion. Je voulais savoir si cette demande ne serait pas exorbitante, ni contraire à la sagesse que l'Église professe.

« On m'a répondu qu'il n'y aurait pas d'indiscrétion, surtout en bornant le vœu à la France. S'il y a d'autres pays qui veulent avoir saint Vincent de Paul pour patron des œuvres, ils pourront le demander.

« Je ne croyais pas que cette affaire pût recevoir sa solution aussi rapidement. Ces suppliques passent d'habitude par la filière des congrégations. »

Son Éminence explique à l'assemblée comment

Sa Sainteté, désirant être agréable à notre Société, a fait appeler le cardinal Bartolini, lui a témoigné le désir de ne pas attendre les assemblées de la Congrégation, mais de décider Elle-même, *proprio motu*, sur un prompt rapport. De son côté, Son Éminence le cardinal Bartolini s'est hâté de faire part de cette décision, pour qu'elle arrivât au moment où les membres de la Société seraient encore réunis. S. Ém. le cardinal Guibert donne alors lecture de la dépêche reçue par lui la veille :

« Éminentissime et Révérendissime Seigneur,

« Je suis heureux d'avoir pu annoncer à Votre Éminence, par un télégramme, que le Saint-Père, sans renvoyer l'affaire à une congrégation spéciale, sur le rapport fait à son audience, avait daigné accéder au désir exprimé dans votre lettre postulatoire et dans celle des révérendissimes évêques, en déclarant que l'insigne bienfaiteur de l'humanité, saint Vincent de Paul, serait reconnu et vénéré dans toute la France comme Patron des pieuses associations et œuvres de charité chrétienne. Je me suis empressé d'informer Votre Éminence, afin qu'elle pût annoncer aux représentants de ces associations, réunis en ce moment à Paris, l'acte solennel par lequel le Saint-Siège couronne d'une nouvelle auréole de gloire ce héros de la charité, cet astre lumineux de sainteté qui brille sur la France et sur l'univers catholique. Dans peu de jours, Votre Émi-

nence révérendissime recevra le décret en forme de bref apostolique que Sa Sainteté a donné ordre d'expédier, pour mettre à exécution la faveur accordée.

« Que Votre Éminence veuille bien agréer les sentiments de vénération avec lesquels je lui baise humblement les mains. C'est un bonheur pour moi de me dire, avec le plus profond respect, de Votre Éminence révérendissime le très humble et très dévoué serviteur,

« † DOMINIQUE, cardinal BARTOLINI

« Préfet de la sacrée Congrégation des Rites.

« Rome, 3 mai 1883. »

(Applaudissements répétés.)

Le décret de la Congrégation des Rites ne tarda pas à être expédié. En voici la teneur :

Décret de la sacrée Congrégation des Rites, proclamant SAINT VINCENT DE PAUL Patron de toutes les Conférences et sociétés de charité établies en France.

« La divine Providence a donné au monde, comme un insigne modèle de la miséricorde envers les pauvres et comme un chef illustre destiné à propager au loin les œuvres de la charité chrétienne, saint Vincent de Paul, lequel, s'étant fait pour cela tout à tous, a passé en faisant le bien et a laissé comme héritage son esprit aux prêtres de

la Congrégation de la Mission, dont il est le fondateur, et aux Filles appelées de la Charité.

« A ces prêtres et à ces religieuses se sont joints plus tard, en grand nombre, des laïques qui, inspirés par les mêmes sentiments de bienfaisance et appuyés du patronage de saint Vincent, ont vaillamment entrepris, pour l'assistance des pauvres et des malades, des œuvres admirables de miséricorde tant spirituelles que corporelles, sans reculer devant aucune fatigue, ni aucune difficulté, ni aucune dépense. Ainsi s'est fondée cette Société dite des Conférences, qui, née à Paris en l'année 1833, s'est merveilleusement répandue presque dans toutes les parties du monde où l'Église a des fidèles, et a produit en abondance des fruits salutaires.

« C'est pourquoi les membres de cette société, ayant l'intention de célébrer prochainement le cinquantième anniversaire de sa fondation, ont formulé le vœu que saint Vincent, déjà reconnu par leur propre choix comme leur maître et leur protecteur, fût établi et proclamé leur céleste Patron par l'autorité du Siège apostolique. Les révérendissimes Evêques des diocèses de France, unis dans une pensée semblable, ont sollicité la même grâce de notre Saint-Père le Pape Léon XIII, en faveur de toutes les sociétés analogues de charité établies en France. Sa Sainteté, sur le rapport du secrétaire soussigné de la sacrée Congrégation des Rites, accueillant avec bienveillance ces prières et ces demandes, a daigné proclamer et établir saint

Vincent de Paul comme Patron spécial auprès de Dieu de toutes les sociétés de charité se rattachant à lui d'une manière quelconque, qui existent sur le territoire français; et Elle a ordonné, en conséquence, que des Lettres apostoliques en forme de Bref fussent expédiées à ce sujet.

(Lieu † du sceau.) « Le 26 avril 1883.

« † D. cardinal BARTOLINI,

« Préfet de la Sacrée Congrégation des Rites.

« LAURENT SALVATI,

« Secrétaire. »

Le 22 juin suivant, intervenait un Bref pontifical attribuant solennellement à saint Vincent le même titre de Patron des sociétés de charité en France.

Bref du Souverain Pontife.

« Léon XIII, Pape.

« Pour en perpétuer la mémoire. Glorifier le nom, invoquer le patronage de ces héros chrétiens, que ne saurait susciter une philosophie froide et sans entrailles, et que peut seule enfanter la divine charité de Jésus-Christ, Nous paraît une œuvre des plus utiles. Hommes admirables, dont les illustres exemples ont porté tant de personnes généreuses à consacrer, même aux dépens de leurs propres intérêts, leur temps et leur zèle au service

du prochain ! Or, entre ces héros, nul n'est plus populaire, nul n'a mieux mérité de toutes les classes de la société que saint Vincent de Paul ; et Nous avons éprouvé une bien douce joie en apprenant que de grandes solennités avaient été naguère célébrées en son honneur par les catholiques réunis à Paris. Inspirée par la foi chrétienne, son ardente charité s'éleva vers Dieu pour redescendre sur les hommes ; ne pouvant donner à Dieu, qui possède tous les biens, elle se prodigua aux pauvres, qui sont les enfants de Dieu. C'est ce qui s'est vu en particulier dans l'œuvre établie par lui à Paris sous le nom d'institut de la Charité.

« Dernièrement, l'association dite des Conférences, qui s'est proposé de marcher sur les traces de saint Vincent, célébrant le cinquantième anniversaire de sa fondation, nous a adressé une humble supplique par laquelle elle sollicite Notre autorité apostolique de daigner lui donner pour Patron saint Vincent, qu'elle vénère déjà depuis longtemps comme son guide naturel et comme son protecteur. La même demande Nous a été présentée aussi et avec un pareil empressement par les Évêques de France.

« C'est pourquoi, Nous rendant à ces vœux et désirant exciter la dévotion des fidèles envers le héros de la charité, Nous déclarons et instituons par les présentes saint Vincent de Paul patron spécial auprès de Dieu de toutes les associations de charité qui, à un degré quelconque, émanent de lui et sont répandues sur le territoire français.

« Nous décidons que ces Lettres doivent être tenues pour officielles et valables, sortir dès maintenant leur plein et entier effet, et que leur autorité est absolue pour le présent et pour l'avenir. Et ce, nonobstant toutes constitutions, décrets et autres actes apostoliques contraires. Nous voulons, en outre, que les exemplaires manuscrits ou imprimés des présentes, pourvu qu'ils soient certifiés conformes par la signature d'un notaire public et munis du sceau d'un dignitaire ecclésiastique, obtiennent la même créance qu'on accorderait à l'original.

« Donné à Rome, près Saint-Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le 22 juin 1883, la sixième année de Notre pontificat.

« Pour M^{sr} le cardinal MERTEL :

« A. TRINCHIERI,

« Substitut. »

Ainsi Dieu exalte les humbles, ainsi Dieu rend fécondes les mains qui s'ignorent et qui se méprennent. Ainsi, pour réchauffer le monde et le sauver d'effroyables dangers qui le menacent, Dieu ne fait appel ni au grands, ni aux riches, ni aux puissants de la terre, un pauvre vieux prêtre lui suffit; et encore, pour que l'action divine soit plus éclatante, il emplît son âme d'un tel sentiment d'humilité, qu'il se doute à peine de ce qu'il fait; et ce n'est que longtemps après, du fond de son tombeau transformé en autel, qu'il peut voir enfin

la grandeur, la beauté, l'opportunité sainte des œuvres qu'il a fondées. Oh ! qu'elle est belle l'Église de France entourée de son clergé renouvelé dans les séminaires, de ses religieux purifiés et agrandis dans la persécution, de ses Filles de Charité pures et vaillantes, et de cette foule d'œuvres qui ne cessent pas d'éclorre au souffle de saint Vincent de Paul ! Que peut-on contre elle ? Persécuter ses prêtres ? ils en seront plus grands. Chasser ses religieux, renvoyer des hôpitaux, des écoles, ses sœurs de Charité ? elles y brilleront par leur absence. O Père ! bénissez-les, et pour qu'ils soient invincibles, que votre esprit les anime toujours.

Le bref pontifical qui déclara saint Vincent patron des associations et des œuvres de charité pour la France, suscita un grand mouvement d'opinion relativement à l'extension de cette faveur aux autres pays catholiques. Les États-Unis, l'Irlande, le Portugal, la Belgique, la Suisse, la Hongrie et d'autres contrées la réclamèrent. En Espagne, le cardinal Moréno, patriarche des Indes, marchant à la tête du clergé espagnol, signa une supplique dans le même sens. Le Brésil et l'Amérique centrale firent écho à l'Europe et aux États-Unis ; les archevêques de Bahia et de Quito élevèrent la voix à leur tour. Les patriarches de Jérusalem et des Arméniens catholiques parlèrent aussi. Nous citerons seulement quelques lettres qui mettront dans tout son jour l'unanimité de ce mouvement.

*Lettre de M^{re} Azarian, patriarche de Cilicie,
à M. Fiat, supérieur général.*

Constantinople, 13 novembre 1883.

Très honorable Monsieur le Supérieur général,

Je viens de recevoir votre honorée du 18 du mois dernier.

Je suis heureux d'apprendre de vous, ce que je connaissais déjà, que notre Saint-Père le pape Léon XIII, exauçant la prière des éminents Évêques de votre illustre pays, a proclamé *Patron des œuvres et institutions charitables en France* le vénérable saint Vincent de Paul, dont les établissements font des merveilles aussi bien chez vous que dans nos contrées d'Orient. Je participerai volontiers aux vœux généraux de l'épiscopat catholique, et l'exécution de ma demande sera une grande consolation soit pour moi, soit pour ma communauté en général, d'autant plus que nous avons des rapports très suivis avec les enfants de ce grand saint, exemplaire avéré de la charité chrétienne pour la propagation de la foi et pour le salut des âmes.

Veuillez agréer, Monsieur le Supérieur général, mes sentiments respectueux ainsi que mes vœux les plus ardents; et en vous accordant de tout cœur, ainsi qu'à vos deux familles, ma bénédiction patriarcale,

Je me dis votre dévoué en Notre-Seigneur
Jésus-Christ.

† Étienne-Pierre AZARIAN,

Patriarche de Cilicie.

Lettre du patriarche de Jérusalem.

Jérusalem, 28 novembre 1883.

Monsieur le Supérieur général,

Je partage absolument vos appréciations sur l'opportunité d'étendre à tout l'univers catholique le patronage de saint Vincent de Paul sur les œuvres de charité, et je serais bien aise de contribuer par mon vote à obtenir cette salutare mesure. Mais je ne puis me dissimuler l'inefficacité d'un pareil vote, qui ne peut être qu'un vote isolé, vu que je n'ai pas de suffragants.

A mon avis, voici la marche qu'il conviendrait de suivre pour arriver au résultat désiré. Il faudrait d'abord réunir en groupe la signature des évêques de quelques provinces ou royaumes; ensuite vous feriez vous-même un *postulatum* qui serait envoyé aux autres évêques répandus dans le monde catholique. Je serais pour ma part très heureux d'y apposer ma signature. Et je suis intimement persuadé que notre Saint-Père le Pape, devant pareille manifestation de l'épiscopat catholique, serait heureux d'étendre à tout l'univers le patronage de notre Saint sur toutes les œuvres de charité.

· Veuillez agréer, Monsieur le Supérieur, l'assurance de nos sentiments respectueux, et croyez-moi votre tout dévoué en Notre-Seigneur,

† VINCENT,

Patriarche de Jérusalem.

Lettre de M^{or} l'archevêque de Quito.

Quito, 29 décembre 1883.

Mon révérend Père,

La lettre par laquelle vous m'annoncez le nouvel honneur dont le Saint-Siège vient de glorifier saint Vincent de Paul a été pour moi un sujet de grande consolation, et, désireux de mon côté de coopérer à augmenter dans le monde entier la gloire de ce grand Saint, que nous pouvons considérer comme l'organisateur des œuvres de charité, j'ai prié tous les prélats suffragants de ma province de vouloir bien s'unir à moi, afin que tous ensemble nous pussions adresser de ferventes suppliques au Saint-Père, demandant qu'il daigne proclamer saint Vincent de Paul Patron universel de toutes les œuvres et instituts catholiques de charité qui existent actuellement et seront fondés successivement dans le monde entier.

La république de l'Équateur a déjà recueilli de précieux fruits de la charité de saint Vincent de Paul par le zèle qu'ont déployé les prêtres de la Mission dans les séminaires et les Filles de la

Charité dans les hôpitaux, les hospices, les écoles et les orphelinats confiés à leurs soins; aussi je ne doute pas que tous les prélats de la province ecclésiastique Équatorienne ne soient heureux de contribuer à obtenir que le Saint-Siège ajoute encore un glorieux rayon à la brillante couronne d'immortalité du Père et du Patron de la charité.

Daignez agréer, mon révérend Père, l'expression de l'affection sincère et de la bienveillance que je porte aux prêtres de la Mission et aux Filles de la Charité, ainsi que le témoignage d'estime et de considération distinguée avec lequel j'ai l'honneur de me dire, très révérend Père, votre dévoué serviteur,

† JOSEPH IGNACE,

Archevêque de Quito.

Lettre de M^{gr} l'archevêque de Bahia.

Bahia (Brésil), 11 janvier 1884.

Mon très révérend Père,

J'ai reçu votre lettre du 18 octobre. Je suis parfaitement d'accord sur tout ce que vous m'y dites sur saint Vincent de Paul. Oui, le Brésil réclame aussi le bonheur d'avoir le patronage de saint Vincent pour ses œuvres de charité. Mon diocèse en particulier est beaucoup redevable aux admirables institutions de ce grand protecteur de l'humanité souffrante. Je suis heureux de vous annoncer

qu'en cette même date j'avais écrit à notre Saint-Père le Pape Léon XIII sur ce sujet.

Veillez agréer, mon très révérend Père, l'expression de mon entier dévouement en Notre-Seigneur, votre humble serviteur,

† LUIS,

Archevêque de Bahia.

Pétition des évêques d'Irlande.

Très Saint-Père,

Nous, soussignés, archevêques et évêques d'Irlande, pleins de vénération pour le grand saint Vincent de Paul, surnommé à juste titre l'Apôtre de la charité, et désirant témoigner notre gratitude, d'abord à ses fils, les prêtres de la Congrégation de la Mission, que saint Vincent envoya pour la première fois en Irlande sous les auspices de votre vénérable prédécesseur Innocent X, et dont les travaux, depuis cette époque jusqu'à nos jours, n'ont cessé de produire les fruits les plus abondants; puis à ses filles, les Sœurs de la Charité, et enfin aux associations laïques qui, sous le nom et le patronage de ce grand Saint, coopèrent si efficacement avec le clergé au soulagement corporel et spirituel des peuples chrétiens; inspirés de plus par un vif désir de favoriser et d'étendre, en ces temps difficiles, non seulement parmi nous, mais dans tout l'univers, les œuvres de charité, l'ornement et la gloire de l'Église catholique, nous

unissons nos très humbles prières aux vœux déjà exprimés à Votre Sainteté par les évêques de France, La suppliant de daigner déclarer saint Vincent de Paul Patron de toutes les sociétés et œuvres de charité établies dans l'Église universelle.

Prosternés aux pieds de Votre Sainteté, nous implorons humblement la bénédiction apostolique, pour nous, pour notre clergé, et pour le peuple confié à notre sollicitude.

De Votre Sainteté, très Saint-Père, les très humbles et très dévoués serviteurs, etc.

(Suivent les signatures.)

Ces instantes supplications ne pouvaient trouver indifférent Léon XIII, et le 13 juin 1885, une circulaire du révérend Père Fial annonçait aux deux familles des prêtres de la Mission et des Filles de la Charité le nouvel honneur qui venait d'être décerné à leur glorieux fondateur. Sur le rapport du cardinal Laurenzi, la sacrée Congrégation des rites, par un décret en date du 16 avril 1885, déclarait saint Vincent de Paul Patron, dans l'Église catholique entière, de toutes les associations de charité, qui viennent de lui, directement ou indirectement, de quelque manière que ce soit. Ces documents célèbrent trop splendidement les vertus de saint Vincent de Paul pour que nous puissions ne pas les mettre sous les yeux de nos lecteurs.

URBIS ET ORBIS

Rapport à la Congrégation générale du 28 mars 1885, sur la concession du patronage de saint Vincent de Paul.

La grâce demandée dans les suppliques de *trois cent quatre-vingt-treize* vénérables évêques et prélats de la sainte Église et de cinq supérieurs généraux de Congrégations religieuses, savoir : que saint Vincent de Paul soit déclaré Patron universel de toutes les institutions catholiques de charité qui tirent de lui leur origine, a déjà été accordée, à l'occasion de la cinquantième année des *Conférences séculières*, par le Souverain Pontife régnant Léon XIII, pour tout le territoire de la France, par Bref enregistré sous ces mots : *Christianos heroas*, du 22 juin 1883; et ensuite par décret de cette sacrée Congrégation, du 23 décembre 1884, la même faveur fut appliquée à tous les diocèses d'Irlande.

Il s'agit maintenant d'étendre cet honneur et ce patronage à tout l'univers catholique.

Une objection préjudicielle pourrait au premier abord se présenter à l'esprit. La voici. Pourquoi vouloir attribuer aujourd'hui un patronage universel sur les œuvres et les établissements de charité, à un saint qui est de ces derniers temps et qui ne compte pas encore un siècle et demi de canonisation, lorsque l'Église catholique a vénéré et

vénère sur les autels tant d'autres héros du christianisme non moins illustres, mais plus anciens, on ne peut plus célèbres par l'exercice de la charité chrétienne, et qui rendirent des services multipliés à la société religieuse et à la société civile, par leurs œuvres pendant la vie, et, même après la mort, par leurs sages et bienfaisantes institutions?

Pour résoudre cette difficulté, le rapporteur croit que, sans établir aucune comparaison entre les saints, si nombreux et si glorieux qui se sont distingués dans l'exercice des œuvres de miséricorde, il suffit d'exposer brièvement les titres particuliers et caractéristiques de la charité de saint Vincent de Paul, telle qu'il la pratiqua et la propagea; ces titres, qu'on peut réduire à six, donnent à sa vertu, aux yeux de l'Église et du monde, un caractère spécial et tout à fait distinctif.

Remarquons : 1° l'*art admirable* transmis par lui comme un héritage à ses disciples et imprimé comme un cachet sur ses institutions, cet art qui savait employer les œuvres de charité extérieure et corporelle pour gagner les âmes à Dieu, les retirer du mal et moraliser la société tout entière : *Servus Dei* (ce sont les paroles de Clément XII dans la Bulle de canonisation *Superna Hierusalem*, du 16 juin 1737) *perfecta ardens charitate... agebat quantum poterat ut proximus salvus corpore salvusque animo esset, ita tamen ut omnem corporum curam ad salutem animarum, de qua potissima debet esse sollicitudo, referret.*

2° La *multiplicité* vraiment prodigieuse des œuvres charitables auxquelles il s'appliqua et donna la vie, unissant toujours cette double fin : aider le prochain dans toutes sortes de besoins temporels, pour le rendre meilleur dans son état religieux et moral. Elles sont célèbres dans les fastes de l'Église, par leurs grandes entreprises et leurs fruits abondants de salut, les associations qu'il a fondées ou réformées : *les Prêtres de la Mission*, pour l'éducation et la réforme du clergé, ainsi que pour l'évangélisation des pauvres, des ignorants et du peuple de la campagne; *les Filles de la Charité*, pour servir toutes sortes de malades, pour recueillir les enfants abandonnés, les vieillards et les malheureux de toutes les classes de la société; *les Dames de la Charité* pour la ville, et *les Sœurs de Charité* pour les villages, destinées à l'assistance des hôpitaux publics et au secours des malades indigents à domicile, dans chaque paroisse; *les sœurs de la Croix, de la Providence et de Sainte-Genève*, pour l'éducation et l'instruction des filles pauvres, des filles en danger ou abandonnées.

En outre, elle est vraiment merveilleuse et digne de mémoire la fondation de tant d'hospices et de refuges, qu'il a organisés et établis avec une rapidité inouïe, dans un ordre parfait, pour y accueillir les enfants trouvés, les esclaves, les aliénés, les incorrigibles, les prisonniers, les repenties, les artisans infirmes, les voyageurs et les marins, au point que l'Église a pu faire de lui cet éloge :

Nullum fuit calamitatis genus cui paterne non occurrerit; et dans la Bulle de canonisation, Clément XII a dit avec raison : *Dei servus Vincentius erat veluti omnium egentium et miserorum perfugium, et cujusvis generis pauperes... ita largis sublevabat eleemosynis ut communiter pauperum pater nuncuparetur.*

3° Une autre brillante prérogative caractérise saint Vincent de Paul : il a été, non seulement un *fondeur* actif, mais encore un *maître* illustre et un *législateur* prudent dans les œuvres de charité et dans l'art de mettre la miséricorde corporelle au service du salut des âmes. On le voit surtout, soit aux sages prescriptions qu'il dicta dans leurs règles à ses disciples de la Mission et à ses Filles de la Charité, soit aux judicieux règlements et statuts à l'aide desquels il créa ou réforma beaucoup d'asiles et d'établissements de charité, principalement à Paris.

Mais cette science de Dieu dans l'exercice de la charité, jointe à ce sens exquis qui savait si bien régler toutes choses, se manifeste et resplendit encore davantage dans le choix des moyens; car, avec une perspicacité extraordinaire, il sut opposer au monde incrédule et corrompu les œuvres extérieures et héroïques de la charité chrétienne, que le monde lui-même, avec sa philanthropie philosophique, ne put jamais atteindre. Elle resplendit dans la grande sagesse et dans la sainte habileté avec lesquelles il sut trouver le secret d'appeler et d'associer, jusque dans l'exercice public de cette

charité, les personnes mêmes du monde, appartenant aux deux sexes et à toutes les conditions, par le moyen des confréries paroissiales et des autres nombreuses associations de miséricorde, destinées à répandre partout les bienfaits de la charité évangélique ! Elle resplendit en ce qu'il a pourvu, par des exercices et des enseignements vraiment efficaces, à la sanctification personnelle de tous ceux qui, sous sa bannière, se livrent à des œuvres de charité, au milieu du monde et au contact de personnes vicieuses, de manière que, devant Dieu, ils ont les mérites de leurs bonnes œuvres, sans se souiller de la boue du siècle et du souffle du vice.

4° Il faut mettre au nombre des notes caractéristiques des institutions de saint Vincent leur *propagation* rapide et extraordinaire, tellement qu'aujourd'hui, il n'y a pas de contrée, quelque inexplorée et sauvage qu'elle soit, où son nom ne soit connu, et où n'aient pénétré, par le moyen de ses courageux missionnaires et de ses généreuses filles, les bienfaisantes influences de la charité chrétienne.

5° Nous trouvons encore une gloire caractéristique de ce grand apôtre de la charité dans la *fécondité* et la vertu diffusive de son esprit. La Bulle de canonisation fait de lui cet éloge magnifique : *Et quoniam charitas mensuram non habet, servi Dei virtus Galliarum terminis restricta non est... In remotis provinciis animarum salutem expetens, corporum etiam egestatibus consulere non omittebat, ut per temporalia subsidia*

carnales homines ad Deum attraheret. Toutes les institutions qui sont nées après lui et qui se sont livrées dans le monde à quelques œuvres particulières de charité, se modelèrent sur son esprit et ses lumineux exemples, et plusieurs d'entre elles se mirent dès le commencement sous son invocation et sous son céleste patronage; car il était aux yeux de tous un législateur et un modèle dans les grandes œuvres de la charité publique. Il serait difficile de dire le nombre de toutes les associations de bienfaisance qui sortirent de cette source riche et féconde, dont notre époque est si fière, et auxquelles les ennemis mêmes de l'Église sont forcés de payer un tribut d'admiration; car très souvent ils vont jusqu'à demander à leur dévouement les services les plus pénibles, et dans les temps les plus calamiteux. On peut citer, entre autres, les *sœurs Hospitalières de la Charité*, les *sœurs de la Providence*, les *sœurs de la Compassion*, les *sœurs de Saint-Vincent*, les *prêtres de Saint-Vincent*, les *frères de la Miséricorde*, etc.

Mais il faut ici faire une mention spéciale de l'œuvre incomparable des *Conférences laïques*, qui a pris le nom de Saint-Vincent-de-Paul. Humble à son début, elle a été fondée à Paris, en 1833, par l'illustre Ozanam; deux Souverains Pontifes, Grégoire XVI et Pie IX, la recommandèrent vivement et l'enrichirent de précieux trésors spirituels; en peu d'années elle se multiplia d'une manière prodigieuse et se répandit à travers les pays les

plus reculés, partout où l'on trouve une communauté catholique. Ces vaillants associés se pénétrèrent de l'esprit de saint Vincent, leur illustre maître; ils apprirent ses maximes et ses industries pour répandre les bienfaits de la vraie charité chrétienne, les faire pénétrer dans toutes les maisons et les réduits obscurs de ceux qui souffrent, les multiplier au profit de toutes les classes pauvres, et les faire servir d'une manière admirable au bien-être moral de ceux qui les reçoivent, et, par là même, à la restauration de toute la société civile. Sur ce grand modèle, on n'en peut douter, se sont formés ces généreux prêtres qui, tout récemment, s'associèrent à Paris en *Conférence ecclésiastique*, sous le même nom et le même patronage de saint Vincent, pour se consacrer entièrement au service et au secours des pauvres classes ouvrières, exposées aujourd'hui à tant de périls.

6° Signalons un dernier mérite spécial (très apprécié de nos jours) du magistère de charité de saint Vincent, savoir : la *vertu* salutaire et *préservative* de ses exemples et de ses institutions contre la contagion des sectes subversives; on peut même ajouter qu'il y a là non seulement un antidote, mais encore un puissant correctif aux ravages causés par ces mêmes sectes. Aussi les trouvons-nous parmi les œuvres recommandées par le Souverain Pontife Léon XIII, dans sa remarquable encyclique : *Humanum genus de secta massonum*, du 20 avril 1884. En effet, la charité chrétienne, pratiquée selon l'esprit de saint Vin-

cent, avec une simplicité suave, un amour tendre envers tous, une généreuse libéralité pour les misères et les calamités de toute sorte, établit un généreux contact entre les classes aisées et les classes pauvres, entre la richesse et l'indigence, et, visant toujours à l'amélioration spirituelle des personnes assistées en leur procurant un secours temporel, elle répand sur le malheur le baume de la religion et fait goûter les avantages des pratiques chrétiennes avec les fruits de la fraternité évangélique, en y joignant l'enseignement si utile du catéchisme; elle préserve ainsi les simples et les ignorants des pièges et des séductions des sociétés antireligieuses et antisociales, et facilite le retour de ceux qui ont eu le malheur de se laisser prendre dans leurs filets. La tâche est difficile; mais, de toute nécessité, il faut de nos jours opposer une digue aux menées sourdes et aux conspirations des sectes qui ne tendent qu'à bouleverser partout l'ordre religieux et social. Or, à cette entreprise si importante, sous les auspices et la protection de leur glorieux patron saint Vincent, travaillent sans relâche, avec un grand labeur et de pacifiques industries, les nombreuses et florissantes associations qui lui doivent leur origine. Ces associations ont de plus le précieux mérite et l'insigne honneur, devant l'Église, de faire briller dans tout leur éclat, par les œuvres fécondes de leur charité, aux regards mêmes des infidèles et des ignorants, et jusque sous les yeux de nos ennemis, la vertu divine et la supériorité de la re-

ligion catholique, partout où elle se trouve en face de propagandes hétérodoxes et de groupes de libres penseurs, quoique celles-ci soient plus puissantes par les protections et les ressources temporelles dont elles disposent.

Le rapporteur pense donc que la supplique adressée aujourd'hui au Saint-Père, supplique accompagnée des vœux de tant d'illustres prélats, témoins et coopérateurs des fruits merveilleux que produisent, dans toutes les parties du monde chrétien, les charitables institutions de saint Vincent, a des titres bien légitimes pour être favorablement accueillie; et cela, soit à cause des prérogatives énoncées plus haut et qui brillent dans les œuvres et associations de cet illustre apôtre de la charité, soit pour donner à ces mêmes œuvres et pieuses associations un plus grand développement et un plus grand accroissement, soit enfin pour encourager à de plus hautes entreprises ses enfants infatigables et ses filles si dévouées, ainsi que les autres associations qui, marchant sur ses traces et sous son céleste patronage, travaillent au salut du prochain contre la corruption du siècle, avec tant de fruit pour les âmes et tant de gloire pour l'Église catholique.

C'est pourquoi, avec soumission, il exprime l'avis, si tel est le bon plaisir de la sainte Assemblée, qu'on peut répondre à la supplique par la formule: *Consulendum Sanctissimo pro gratia, si ita*, etc.

CHARLES Card. LAURENZI,

Rapporteur.

Décret de la sacrée Congrégation des Rites.

ORBIS

Voulant exciter toujours davantage le zèle pour les œuvres de charité chrétienne qui attribuent leur origine à saint Vincent de Paul, et augmenter la gloire d'un Père et d'un Maître si éminent ; cédant en outre aux prières que lui adressaient, il y a deux ans, les membres de la Société de Saint-Vincent vulgairement appelée *Conférences*, à l'occasion de la cinquantième année de sa fondation à Paris, ainsi qu'aux vœux des révérendissimes évêques des diocèses, le Souverain Pontife, en vertu de son autorité apostolique, déclara et institua saint Vincent Patron spécial auprès de Dieu de toutes les associations de charité qui existent en France et qui, de quelque manière que ce soit, tirent de lui leur origine.

Un très grand nombre de cardinaux de la sainte Église romaine et de vénérables prélats de presque toutes les régions du monde, ainsi que plusieurs supérieurs généraux de congrégations religieuses, ont présenté au Souverain Pontife leurs instantes supplications pour que ce décret, appliqué l'an dernier aux diocèses d'Irlande, fût enfin étendu à toutes les sociétés et œuvres de même nature dans tout l'univers catholique. Notre très Saint-Père le Pape Léon XIII les accueillit favorablement et les transmit à la congrégation des éminentissimes et révérendissimes cardinaux préposés à la garde des

Rites, afin qu'elle donnât son avis. Or cette sacrée Congrégation, dans sa séance ordinaire du 28 mars 1885, tenue au Vatican, sur le rapport de l'éminentissime et révérendissime cardinal Charles Laurenti, et après avoir entendu le révérend Père dom Augustin Caprara, promoteur de la sainte foi, tout ayant été soumis à un mûr examen, a donné à la demande faite par tant d'illustres prélats la réponse : *Consulendum Sanctissimo pro gratia*.

Un compte rendu fidèle de toutes ces choses ayant été présenté à notre Saint-Père le Pape par le secrétaire soussigné, Sa Sainteté a daigné confirmer et approuver en tout la sentence de la sacrée Congrégation; c'est pourquoi Elle a déclaré et institué saint Vincent de Paul Patron spécial auprès de Dieu de toutes les associations de charité qui existent dans tout le monde catholique et qui émanent de lui de quelque manière que ce soit, avec tous les honneurs dus aux célestes patrons; et Elle a ordonné qu'il en fût expédié des lettres apostoliques en forme de Bref. 16 avril de la même année 1885.

D. Cardinal BARTOLINI,

Préfet de la sacrée Congrégation des Rites.

Lieu † du sceau.

LAURENT SALVATI,

Secrétaire de la sacrée Congrégation des Rites.

De la secrétairerie des Brefs, le 2 mai 1885.

Bref de Léon XIII.

LÉON XIII, PAPE

Pour en perpétuer la mémoire. Jésus-Christ, qui a donné au genre humain plusieurs commandements pour conduire sûrement les hommes à la vie, ne cessa jamais d'insister sur celui d'aimer le prochain comme soi-même. En effet, étant la charité même, il a enseigné que la charité est le fondement sur lequel repose toute la loi, et le signe auquel on distingue, entre les autres hommes, les disciples de la sagesse chrétienne. Il n'est donc pas étonnant que cette vertu éminente, dont le propre est de penser à autrui plutôt qu'à soi-même, qui est la mère et la nourrice de toutes les autres, ait surtout résidé dans le cœur de ceux qui se sont appliqués à atteindre la perfection complète des mêmes vertus, en marchant sur les traces du divin Maître.

Parmi ces hommes brilla d'un merveilleux éclat, à la fin du xvi^e siècle, Vincent de Paul, ce grand et immortel modèle de la charité chrétienne, qui par le mérite de cette vertu s'acquit une gloire incomparable. Il n'est, en effet, presque aucune espèce de misère que sa charité admirable n'ait secourue; il n'est aucun labeur qu'il n'ait embrassé avec joie pour le soulagement et l'utilité de ses frères.

Et, lorsque Vincent eut quitté cette vie pour

monter au ciel, la source des œuvres de salut qu'il avait instituées n'a pas été tarie, mais elle coule toujours largement et abondamment, comme par plusieurs ruisseaux, dans le champ de l'Église. Car cet homme d'une sainteté éminente s'efforça non seulement de pratiquer la charité, mais il entraîna à sa suite un très grand nombre de personnes, dont les unes furent réunies par ses soins sous une règle commune dans la vie religieuse, et les autres enrôlées dans de pieuses associations auxquelles il donna les plus sages règlements. Il est aisé de voir quelle abondance de fruits en reçoit chaque jour la société humaine; car ces sortes d'associations des deux sexes ne comptaient pas deux siècles d'existence depuis leur fondation, que déjà elles s'étaient propagées dans presque toutes les parties du monde, s'attirant partout l'admiration universelle qui leur est justement due. Personne n'ignore que les disciples de Vincent sont prêts à secourir tous les malheureux : ils assistent les malades dans les hôpitaux; on les trouve partout, dans les prisons, dans les écoles et jusque sur les champs de bataille, exerçant une double charité, pour le corps et pour l'âme. C'est pourquoi les Pontifes romains, nos prédécesseurs, eurent toujours en honneur et entourèrent d'une bienveillance toute particulière les congrégations et les associations de saint Vincent, ainsi que toutes les autres sociétés charitables qui, sans porter son nom, tirent de lui leur origine.

Nous-même, suivant leur exemple, voulant por-

ter toutes ces sociétés à prendre dans une mesure plus large l'esprit de leur instituteur et père, à la prière surtout de Nos vénérables frères les évêques de France, Nous avons déclaré et institué saint Vincent de Paul Patron céleste des susdites associations existant en France. Ce même décret fut étendu, l'année dernière, aux diocèses d'Irlande, pour répondre aux pieux désirs de leurs prélats.

Dernièrement, un très grand nombre de cardinaux de la sainte Église romaine et d'évêques de presque toutes les parties du monde, ainsi que des supérieurs généraux de congrégations religieuses, Nous ont supplié de vouloir bien étendre ce décret à tous les pays de l'univers chrétien où se trouvent des sociétés et des œuvres de même nature. Après avoir pris l'avis des cardinaux de la sainte Congrégation de l'Église romaine préposés à la garde des rites, Nous avons jugé à propos d'accueillir favorablement ces pieuses supplications.

C'est pourquoi, désirant contribuer au bien de l'Église universelle, augmenter la gloire de Dieu et raviver dans tous les cœurs le zèle de la charité envers le prochain : Nous, en vertu de Notre autorité apostolique, déclarons et instituons, par ces lettres, saint Vincent de Paul Patron spécial auprès de Dieu de toutes les associations de charité qui existent dans le monde catholique, et qui émanent de lui de quelque manière que ce soit, et Nous voulons qu'on lui rende tous les honneurs qui sont dus aux célestes patrons.

Nous disposons que les présentes sont et doivent

être tenues pour authentiques, valables et efficaces, sortir et avoir dès maintenant leur plein et entier effet, et que leur autorité soit absolue pour le présent et pour l'avenir. Et ce, nonobstant toutes constitutions et tous décrets, ou autres actes apostoliques contraires; Nous voulons, en outre, que les exemplaires manuscrits des présentes lettres, pourvu qu'ils soient munis du sceau d'un digne ecclésiastique, obtiennent la même créance qu'on accorderait à l'original.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, sous l'anneau du pêcheur, le 12 mai 1885, la huitième année de Notre pontificat.

M. Card. LEDOCKOWSKI.

On conçoit quel enthousiasme de tels honneurs rendus à l'humble prêtre suscitèrent dans toutes les âmes. De nouveau il se fit dans le monde entier comme un resplendissement de la gloire du saint. Des triduums splendides furent célébrés partout: à Paris, à Rome, en Orient et jusque dans la lointaine Amérique. Les détails en seraient pleins de consolation. Mais il faut finir.

En posant la plume, un cri s'échappe de notre cœur : *Mirabilis Deus in sanctis suis* : Dieu est admirable dans ses saints. Il les suscite et les glorifie, au lieu et à l'heure convenables. Il a suscité Vincent de Paul au xvii^e siècle, après les luttes de doctrine contre la réforme, afin de donner cette nouvelle preuve de la divinité de son Église, que

la Vérité chrétienne totale est là où il y a la totale charité. Et il le glorifie d'une manière merveilleuse en notre temps, parce que de nos jours encore et surtout, c'est par la science sans doute, mais plus encore par les œuvres, que l'Église doit reconquérir le monde. Aujourd'hui, où l'on veut tout laïciser, même la charité, il est nécessaire de démontrer, par cet éclatant et irrécusable exemple, que rien n'égale l'amour qui puise ses inspirations au cœur même de l'Amour divin fait homme, et qu'aucun philanthrope jamais n'égalerait le disciple de Jésus-Christ qui l'est jusqu'à la sainteté.

Mais à quoi bon cette démonstration, si nous la démentions par notre propre inaction ? A quoi bon élever bien haut l'image du plus grand homme de bien, du plus grand bienfaiteur des hommes qui fut jamais, si, satisfaits d'une admiration stérile, nous n'allions pas au delà ; si le nom et les exemples de saint Vincent de Paul n'allumaient pas dans tous nos cœurs la flamme sacrée qui le dévorait lui-même ? Glorifions nos saints ; oui, mais plus encore imitons-les.

Imitons Vincent de Paul. Consacrions-nous comme lui, dans les œuvres charitables, au service de nos frères. C'est là, dans les luttes présentes, notre force la plus forte. Qu'ont-ils donc, ces prétendus philanthropes, que nous ne l'ayons pas comme eux ? Mais nous avons de plus, ce qu'ils n'auront jamais, la divine charité de Jésus-Christ. Montrons qu'il y a lieu d'unir, pour la transformation de nos sociétés modernes, toutes les puissances

ces de l'âme humaine, au lieu de les diviser, de les opposer; que l'Église, loin d'être un obstacle à rien, est l'auxiliaire indispensable pour tout; et qu'il est temps enfin que ce siècle égaré le reconnaisse et revienne à elle. Par là le peuple, qu'on éloigne de nous, reconnaîtra où sont ses vrais amis; ceux qui veulent, non s'en servir, mais le servir. Là est la solution, non seulement de la question religieuse, mais de la terrible question sociale.

On résiste à la science, à l'éloquence, au génie; on ne résiste pas à l'apostolat de la charité, on ne résiste pas à l'amour.

FIN DU TOME SECOND

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME II

LIVRE IV

SAINT VINCENT DE PAUL EN FACE DE LA MISÈRE (1642-1652)

CHAPITRE PREMIER

- Développement extraordinaire de la misère au milieu des guerres de Lorraine et de l'Allemagne. (1635-1642.) . . 1

CHAPITRE II

- Premiers efforts de saint Vincent de Paul pour lutter contre la misère. (1642-1648.) 19

CHAPITRE III

- La Fronde. — Augmentation de la misère. — Efforts de saint Vincent de Paul pour amener la paix. (1642-1652.) 41

CHAPITRE IV

- Saint Vincent de Paul travaille à réparer les désastres de la guerre et de la Fronde. — Grandeur et beauté du mouvement religieux à cette époque. (1652-1660.) . . 78

LIVRE V

SAINT VINCENT DE PAUL MET LA DERNIÈRE MAIN A SES DEUX ŒUVRES PRINCIPALES LES PRÊTRES DE LA MISSION ET LES FILLES DE LA CHARITÉ (1652-1660)

CHAPITRE I

- Les prêtres de la Mission franchissent les frontières de la France et se répandent dans le monde entier. — Travaux et souffrances de missionnaires en Barbarie. (1652.) . . 108

CHAPITRE II

- Les prêtres de la Mission franchissent les frontières de la France et se répandent dans le monde entier (suite).
 — Saint Vincent envoie des missionnaires en Irlande, en Écosse, en Pologne, en Italie, à Madagascar. . . . 145

CHAPITRE III

- Expansion de la Compagnie. — Saint Vincent de Paul donne des règles aux Filles de la Charité. (1655.). . . 180

CHAPITRE IV

- Saint Vincent de Paul donne des règles aux prêtres de la Mission. (1658.). 210

LIVRE VI

MORT DE SAINT VINCENT DE PAUL, SES VERTUS, SA CANONISATION

CHAPITRE I

- Mort de saint Vincent de Paul. (1660.). 234

CHAPITRE II

- Portrait de saint Vincent de Paul; ses qualités naturelles. 264

CHAPITRE III

- Observations générales sur les vertus de saint Vincent. . 278

CHAPITRE IV

- Canonisation de saint Vincent de Paul. 321

CHAPITRE V

- Les reliques de saint Vincent de Paul et leurs différentes translations. 367

CHAPITRE VI

- Permanence et extension de l'œuvre de saint Vincent de Paul. Il est déclaré par le Saint-Siège Patron des œuvres de charité en France, puis dans le monde entier. 376



~~1018~~

~~DEC 28 1912~~

CANCELLED
433747

Widener Library



3 2044 105 526 669